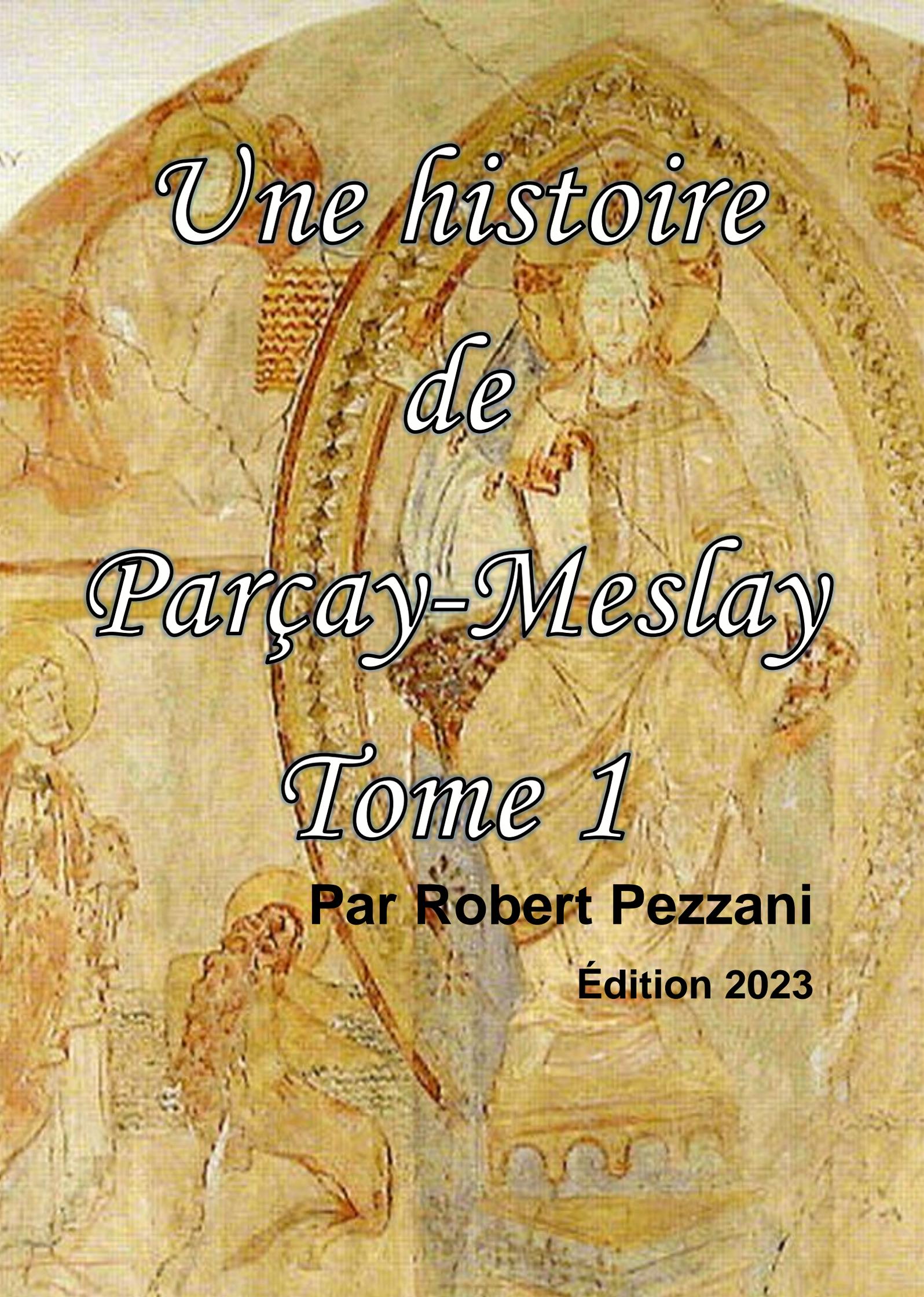




*Une Histoire de
Parçay-Meslay
Tome 1*

Par Robert PEZZANI

Edition 2023



Une histoire
de
Parçay-Meslay
Tome 1

Par Robert Pezzani

Édition 2023



Sommaire tome 1

Introduction

Chapitre 1 Un Parçay très ancien.

Chapitre 2 La gestion du territoire par Marmoutier : la Seigneurie de Parçay.

Chapitre 3 La gestion du territoire par Marmoutier, les métairies.

Chapitre 4 Le prieuré de Meslay.

Chapitre 5 Meslay de la Révolution à nos jours. Les Familles Dérouët et Lefebvre.

Chapitre 6 La paroisse de Parçay.

Chapitre 7 Naissance de l'église Saint Pierre de Parçay.



Introduction

Parçay-Meslay est une de ces communes atypiques qui aurait pu ne jamais exister. Pendant des siècles sa démographie resta faible : en dessous de 500 habitants. On se posa la question au XIX^e siècle de la fusionner avec les communes environnantes tant le nombre d'habitants était réduit. Cette menace fut prise au sérieux et la municipalité chercha à attirer de nouveaux occupants. À partir du 12 mai 1961 le Conseil Municipal de Parçay-Meslay se préoccupe de «*la nécessité d'augmenter autant qu'il est possible la population de Parçay...* La législation de l'époque donne beaucoup de facilité à la construction avec accession à la propriété »

Le 6 octobre 1961, la décision est prise d'acheter le terrain qui deviendra le lotissement de l'allée Saint-Jean.

C'est le 4 décembre 1964 que le Conseil Municipal décide l'achat de terrains qui permettront la construction du quartier de la Sablonnière, et c'est lors de celui du 12 octobre 1965 qu'il étudie l'assainissement pour les lotissements de Frasne et de la Sablonnière.

Dès 1974 lancement du lotissement de la Thibaudière. Le 28 janvier 1977, un échange de vues fait état du projet de lotissement de « la Petite Héraudière », proposition qui sera confirmé le 23 juin 1978¹. Parçay-Meslay s'ouvrait à un nouveau destin, sa population allait croître.

Ces décisions étaient en rupture avec une tradition ancrée depuis plus de mille ans, où la population était initialement divisée en deux catégories bien distinctes,

1. Tout d'abord une majorité d'ouvriers agricoles attachés au sol, probablement les descendants des serfs du moyen-âge. Ils cultivent les terres appartenant à l'abbaye de Marmoutier habitent, plutôt, des abris troglodytiques, creusés au flan des vallons. Avec le temps on leur attribuera la propriété d'un lopin de terre.
2. Ensuite une classe aisée de bourgeois, de petits seigneurs qui louent auprès de l'abbaye, de grandes exploitations (Métairie), les font cultiver pour en tirer un revenu. À

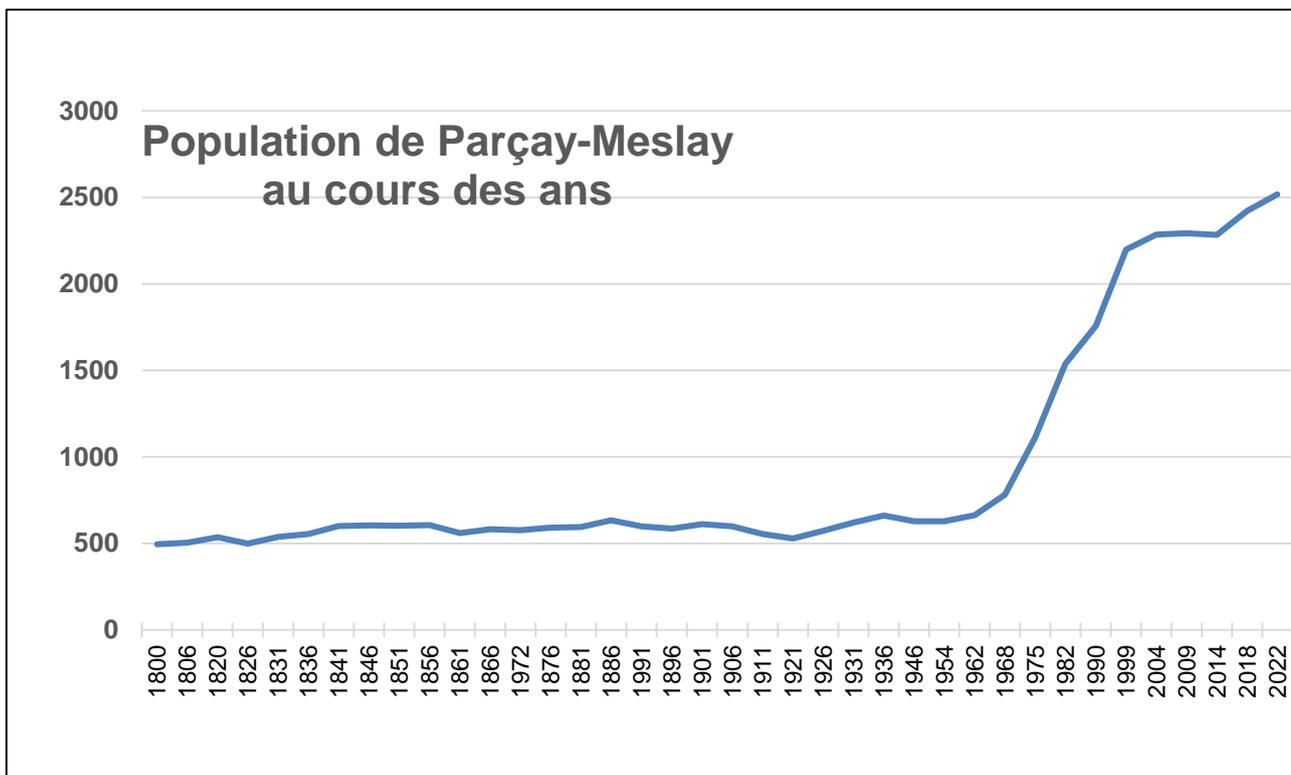


Figure 2 Population de la commune de Parçay Meslay au cours du temps (nombre d'habitants). Le premier recensement date de l'an II (1794) où on dénombra 510 habitants et 130 feux.

¹ Voir réf.41

cette classe s'associe les moines de l'Abbaye. Ils cultivent directement certaines exploitations (comme le prieuré de Meslay), mais surtout gèrent l'ensemble, touchent taxes, rentes et dîmes.

On pourrait penser que la Révolution mettrait fin à ces pratiques et à ces usages ; nous verrons qu'il n'en n'est rien et que la configuration actuelle du territoire reste marquée par cette maîtrise d'au-trefois de l'Abbaye de Marmoutier.

Aujourd'hui la commune dépasse 2500 habitants², fait partie du canton de Vouvray et s'est intégrée dans Tours-Métropole (anciennement Tours-Plus), lui offrant des possibilités importantes d'évolution et développement.

Le fait d'être une commune limitrophe de la ville de Tours avec de l'espace avait par le passé facilité l'installation des grandes voies de circulation que sont la Nationale 10 (Actuellement D910) puis l'autoroute A10 prolongée par l'A35, mais aussi le camp d'aviation de Parçay-Meslay, positionnant la commune au centre d'un nœud de communications. Aujourd'hui, attirées par cette situation géographique (proximité d'une grande ville et centre de liaisons routières) des zones industrielles s'y installent, créatrices d'emplois (avoisnant 4000 en 2018) et dégagent des revenus substantiels pour la métropole. Parçay-Meslay a devant lui un avenir prometteur et découvre un destin en rupture avec son passé.



Figure 3. Une vue insolite du centre bourg de Parçay Meslay en 2018 : vue regroupant ce qui marque l'origine du bourg avec son église, la Grand'Maison (aujourd'hui mairie) et le logis seigneurial mais aussi son futur avec l'école primaire et les terrains de sport. Au loin le terrain d'aviation.

L'histoire n'a de sens que si elle permet, en scrutant le passé, de préparer l'avenir.

Les peuples sans passé n'ont pas de futur.

² Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006

Premier chapitre

Un Parçay très ancien.

Introduction

Bien souvent, l'organisation des territoires s'est réalisée au long des années et des siècles en s'appuyant sur des villes, des villages implantés à des points remarquables ; intersections de voies de communications, confluence de rivières, rivages propices à l'ancrage des bateaux et protégés des tempêtes, positions faciles à défendre... : Parçay ne s'inscrit pas dans cette démarche.

Parçay, principalement situé à une altitude de 100 à 120 mètres, se distingue tout d'abord par une étendue plate, repoussant les vallées qui s'amorcent vers Rochecorbon à L'Est et au Sud. Les légers sillons³, creusés par les écoulements des eaux vers la Loire furent consacrés à l'extraction de la pierre de tuffeau, à l'habitat et aux caves des viticulteurs. Mais la grande partie du territoire est une surface lisse comme la Beauce⁴ ; les points culminant étant le clocher de son église ou le porche de la Grange de Meslay. Cette analogie avec la Beauce n'est pas un hasard, car la commune trouva sa richesse dans son sol et aurait pu inspirer la fable de Jean de La Fontaine, « **le laboureur et ses enfants** ».

*Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.
Un riche Laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents.
Un trésor est caché dedans.*

Parçay Meslay depuis des millénaires a su exploiter « son trésor » en étant « une terre nourricière », une terre fertile, une terre riche pour ses habitants mais encore plus riche pour la région et pour ceux qui surent créer de grandes exploitations que contrôla en son temps l'abbaye de Marmoutier, puis de grands propriétaires terriens après la Révolution. Mais d'autres avant eux avaient compris l'intérêt de ce plateau de Touraine. C'est pourquoi le lieu ne s'illustre pas par des hommes exceptionnels qui y seraient nés ou y auraient grandi ; non ici ce qui importe le plus, est la valeur du sol, ses cultures, sa configuration géographique, sa proximité de la Loire et de cette capitale régionale qu'est Tours.

Le tableau ci-après liste les vestiges anciens découverts correspondant à des époques fort reculées.

période	Lieu cadastral	Structure-mobilier
Paléolithique (sup. à 10.000 ans av JC)	La Pérauderie	Quelques objets taillés mélangés à des vestiges néolithiques
	La Quillonnière	Petite série lithique
	La Russinerie	Objet isolé (fragment de biface ?)
	Sur la commune	Un biface
Néolithique Entre 6000 et 2000 ans avant JC	La Pérauderie	Habitat (industrie lithique)
	La Bouquinière La Roche Deniau	Industrie lithique
	La Quillonnière	Industrie lithique
	La Russinerie	Industrie lithique
	Le Grand Rayage	Quelques objets dont un tranchet
	La Pierre Blanche	Petit ensemble dont un tranchet, un nucléus à lame, un fragment de lamelle

³ Ils ne sont pas au-dessous de 80 mètres d'altitude

⁴ C'est une des raisons pour laquelle on y installera le camp d'aviation

	Le Papillon	Habitat - Industrie dont une hache poli en silex blanc
	La Thomassière	Industries dont un fragment de hache polie, grattoirs, silex brulés, armature tranchante, percuteurs, (mélangés à des vestiges gallo romains)
	ZAC le Papillon	Silex taillés
	Sur la commune	Un polissoir mobile. Une hache polie
protohistorique Entre 2000 et 0 avant	ZAC le Papillon	Céramiques
	La Thomassière	Céramiques non tournées (âge du fer)
	Les Marsaules	Céramique non tournées
Gallo-romaine Entre 0 et 300 après JC	le Bourg	Poteries (découvertes au XIXème siècle)
	ZAC le Papillon	Céramiques
	La Thomassière	Habitat haut empire, concentration de terres cuites architecturales, céramiques, moellons. Reliefs indiquant des structures enfouies par des labours - Sigillés de la Gaule du centre et du sud
	Les Marsaules	Habitats ; concentration de tegulae, moellons, céramiques
	La Croix Hallée	Petite concentration ; tegulae, quelques moellons, céramique commune.

Figure 4. Synthèse établie en 1998, des lieux remarquables très anciens identifiés dans la carte archéologique du canton de Vouvray⁵

Premières occupations du territoire

La notion d'un territoire va émerger au environ de l'an 1000 avec la naissance des paroisses et des Seigneuries. Dans les périodes précédentes et la romanisation avaient estompé les limites des régions, seule celle des Turons demeurerait territoire qui deviendra la Touraine. Localement, l'unité de territoire existe lorsqu'on examine le plateau de Tours-Nord ; unité de paysage, de sol de topologie ; d'ailleurs son évolution semble uniforme et coordonnée, si bien qu'avant l'an 1000 il vaut mieux se référer à ce plateau plutôt qu'à spécifiquement une commune. Parçay, positionné sur le plateau de Tours-Nord se trouve au centre d'une densité exceptionnelle

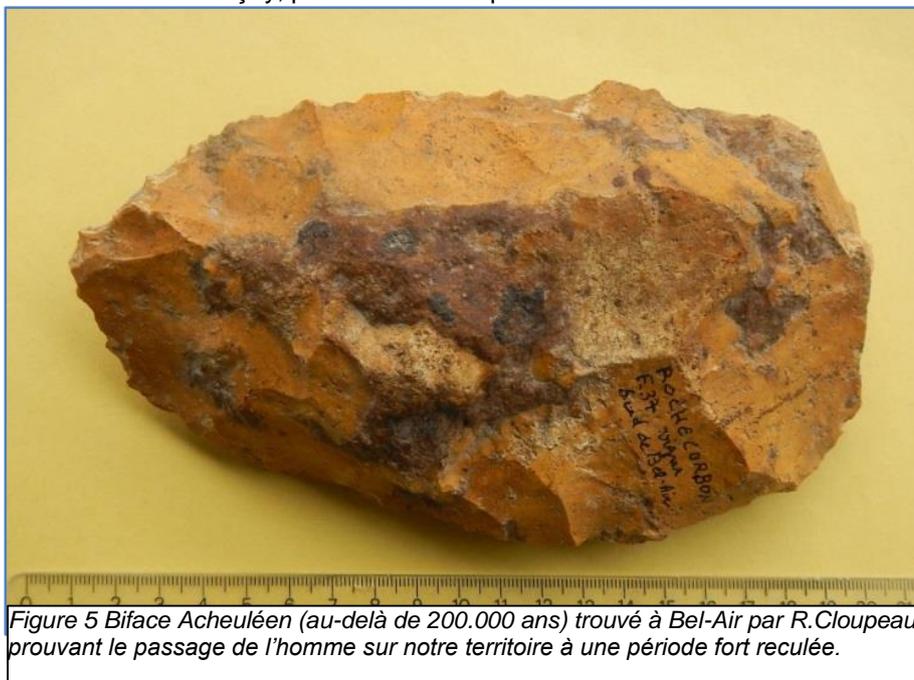


Figure 5 Biface Acheuléen (au-delà de 200.000 ans) trouvé à Bel-Air par R.Cloupeau prouvant le passage de l'homme sur notre territoire à une période fort reculée.

de sites très anciens montrant une occupation importante dès le premier âge du Fer (500 ans avant JC), période correspondant à l'implantation gauloise.

Précédemment, à la période paléolithique (entre 1 million d'année et 10.000 ans avant JC) l'homme, un chasseur-cueilleur n'est que de passage dans notre région à la poursuite des troupeaux sauvages. Quelques découvertes de silex taillés confirment sa présence à cette période (voir fig.4 et 5). La révolution néolithique va bouleverser les modes de vie ; on devient éleveur-cultivateur et on se sédentarise. Cette révolution est favorisée par la fin de l'ère glaciaire et le réchauffement climatique qui lui succède. On défriche, construit de vastes

⁵ Voir « Inventaire archéologique : canton de Vouvray (Indre et Loire) » par P.Aliaire et autres (Archive DRAC)

demeures collectives. Si cette transformation apparaît il y a quelques 6.000 ans on peut imaginer qu'elle s'implantera un peu plus tard en Touraine. Les découvertes de silex polis témoignent que le territoire est habité de façon attestée depuis la protohistoire (2000 ans avant notre ère). Trois types de fouilles ont été entreprises sachant que certaines découvertes n'ont été que fortuites.

- Découvertes fortuites lors d'explorations pédestres (exemple fig.5)
- Fouilles archéologiques préventives (INRAP et SADIL) : plusieurs exemples seront



développés dans ce qui suit

- Archéologie aérienne ; permettant de détecter dans les cultures les traces de vestiges présents dans le sous-sol.

Figure 6. Exemple d'archéologie aérienne menée par Jacques Diubois en 2004 : à coté de la ferme de la « Bouchardière » à Rochecorbon, située à 1.5km de la Roche-Deniau, on distingue les traces d'une ancienne ferme gauloise. Ce type d'exploration à fait découvrir une dizaine d'emplacements sur le plateau de Tours Nord : cette recherche est limitée car ne se prête qu'aux terres de cultures céréalières et non au vignoble.

Le tableau de la figure 4, tiré des archives de la DRAC apporte quelques détails ; ce tableau n'est pas exhaustif et s'enrichit des découvertes liées aux explorations permanentes.

Fouilles Archéologiques préventives : La Roche Deniau et la Cave Blanchette.

Le sujet avait déjà été abordé lors de la publication « **Rochecorbon au fil du temps, au fil de l'eau** »⁶ reprenant une publication de la SAT⁷. Le passage ci-dessous en est extrait :

*Un site avait fait l'objet d'une fouille systématique ; il avait été découvert, en 2003, lors du raccordement de l'autoroute A10 à l'autoroute A28 reliant le Mans. Il est constitué de deux centres ; l'un à **La Roche-Deniau** sur la commune de Parçay-Meslay, l'autre à quelques centaines de mètres, à la **Cave-Blanchette** sur la commune de Monnaie. Les résultats des fouilles mirent en évidence :*

- *D'abord une occupation dès le Néolithique⁸*
- *puis un établissement rural avec enclos y est établi à l'âge du fer (150 à 50 av. JC : date d'existence de l'oppidum de Rochecorbon). Seule une partie, non résidentielle, a été mise au jour. (Le site ne fut pas exploré dans son intégralité). Les quatre bâtiments mis à jour, correspondent vraisemblablement à des greniers.*
- *La période comprise entre 30 av. et 25 après J.-C. est caractérisée par une extension de l'enclos gaulois.*
- *La période suivante (entre 20 et 70 après J.-C.) pourrait constituer une sorte de modèle transitoire de l'établissement vers une villa gallo-romaine. Les fossés ont servi de dépotoir. La villa fait table rase des installations antérieures.*
- *Elle perdure de 70 à 225 après J.C.*
- *La villa est abandonnée au cours du IIIe siècle.*

⁶ Voir « **Rochecorbon au fil du temps, au fil de l'eau** » chapitres 1 et 2 du même auteur

⁷ Fouillet N., Couvin F., Fontaine A., Riquier S. - "La Roche Deniau", Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), Rapport final d'opération, INRAP, SRA Centre.

⁸ On peut positionner le Néolithique entre 6.000 et 2.000 ans avant JC

Ce schéma d'occupations continues, dès le néolithique, puis à l'âge du fer (Gaulois) puis à l'époque Gallo-romaine semble caractéristique du développement local.

Le site apparaît étendu et révèle une exploitation de dimension importante. Il faut rappeler qu'à l'âge du fer, l'oppidum⁹ de Rochecorbon est florissant : il protège peut-être deux mille gaulois, et il succède à une occupation néolithique. À cette époque on vit du produit des cultures et les terres avoisinantes sont exploitées par des fermes qui alimentent l'oppidum.

C'est probablement cette présence dès le néolithique qui configure l'environnement ; on déboise les parties fertiles ; elles sont nombreuses, faciles à cultiver, appropriées à l'élevage du bétail. Le paysage se partagera entre champs, prairies et zones boisées. On croit reconnaître ce qui nous entoure aujourd'hui.¹⁰

On voit donc apparaître de grandes fermes néolithiques, puis gauloises se transformant après la conquête romaine en d'immenses villas gallo-romaines dont on trouve çà et là quelques vestiges : les plus



Figure 8. Site de la Roche-Deniau (Photo J.Dubois publiée par la SAT). L'endroit fut fouillé lors de la réalisation de la bretelle de raccordement entre l'A10 et l'A28.

communs étant des restes de tuiles à rebord (tegulae) : caractéristique de cette époque. C'est ainsi que l'on peut identifier plusieurs localisations ; bien sûr La Roche-Deniau, la Thomasière, le Papillon, les Marsaules, mais aussi les environs de Champ-Long, des Boissières, des Souchots.

D'autres indications interrogent : entre autre le nom de la « Roche-Deniau ». En toponymie, il pourrait indiquer l'ancienne présence de mégalithes préhistoriques aujourd'hui disparus ; souvent on les a brisés et réemployés pour construire les routes. Dans le cas présent un ancien terrier datant de 1754 indique, à deux pas de la Roche-Deniau, en un lieu proche de la ferme néolithique évoquée précédemment un lieu-dit « **les grosses pierres** » : est-ce fortuit ?



Figure 7 Fraction d'un terrier de 1754 montrant les environs de la Roche Deniau; le site découvert se situe dans la zone appelée "Grosses Pierres". Ce nom est-il la mémoire d'anciens mégalithes, aujourd'hui disparus ? Le nom de "la Roche-Deniau" peut aussi en être un indice.

⁹ Un oppidum est une ville gauloise fortifiée construite sur un lieu bénéficiant de défenses naturelles.

¹⁰ On a tendance à attribuer aux moines de Marmoutier le déboisement de la commune ; cette affirmation reste à prouver et semble contredite par la découverte locale, de fermes gauloises ou néolithiques ; c'est probablement l'exploitation du sol, dès cette période reculée, qui a profilé le paysage actuel et non les disciples de St Martin (NDLA).

Les investigations lors des fouilles ont permis de mettre à jour beaucoup de céramiques qui ont été analysé suivant l'article de Nicolas Fouillet¹¹ par Fabrice Couvin.



Figure 10. INRAP ; plan des fouilles de la Roche-Deniau donnant le plan des différentes occupations. (source PCR_Tours_Nord_rapport2015)

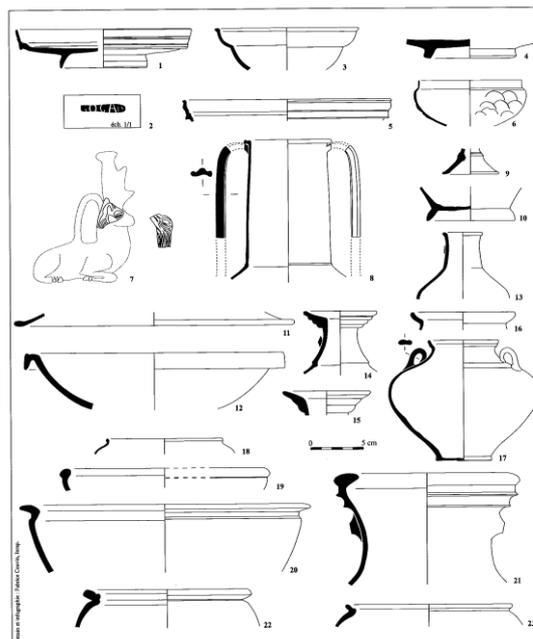


Figure 9 Échantillons de céramiques récupérées sur le site de La Roche-Deniau

Plus de 1145 tessons de céramiques ont pu être récupérés et analysés, ils ont, d'abord, permis d'identifier les différentes périodes d'occupation du site mais aussi apporter quelques informations sur les échanges commerciaux du site ; en effet plusieurs amphores de la période gallo-romaines proviennent de diverses régions et font preuve d'échanges commerciaux à grande distance.

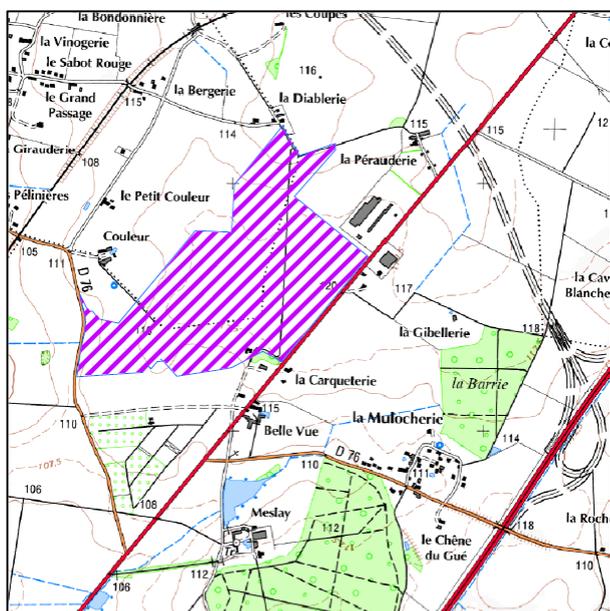
- **Les amphores de Tarraconaise**¹² sont les plus représentées
- **Amphores de Bétique**¹³ servant au transport et la commercialisation l'huile de la vallée du Guadalquivir. La province de Bétique a connu au début de notre ère un considérable essor économique se traduisant notamment par l'omniprésence des amphores produites dans cette région sur tous les sites de Méditerranée occidentale, en particulier en Gaule, sur la zone frontière Germanique. Ce commerce, concernait une large gamme de produits, huile renommée, vins courants et vins cuits, poissons salés et liqueurs de poisson.

¹¹ Deux établissements ruraux gaulois et gallo-romains du territoire des Turons : « la Roche Deniau » à Parçay-Meslay et « la Cave Blanchette » à Monnaie (Indre-et-Loire)

¹² Province romaine du Nord-Est de l'Espagne

¹³ Province romaine qui couvrait le sud de l'Espagne, sur un territoire correspondant à peu près à l'actuelle Andalousie

- **Une amphore lyonnaise** utilisée pour reconditionner des sauces et salaisons espagnoles (fréquent dans l'Est de la Gaule ainsi qu'en Germanie).
- Quelques tessons d'amphore vinicole de **Narbonnaise**



Investigation du secteur du Cassantin.

Le projet de création d'une ZAC sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille et Parçay-Meslay concerne une surface d'environ 90 Ha. Sa réalisation fut planifiée en trois tranches pris en charge par la SADIL. Dans l'état actuel de la documentation, 227 sites, indices de sites et bâtiments remarquables ont été dénombrés sur les communes de Parçay-Meslay (52), Chanceaux-sur-Choisille (86) et Monnaie (89) dont 35 sont enregistrés sur la Carte Archéologique Nationale. Ce qui suit, est tiré des rapports de diagnostic publiés par la SADIL au noms de Samuel Riou, Bénédicte Quillec, Flore Marteaux, Pierre Papin et Jean-Marie Laruz. Outre de nombreux fossés parcellaires, dont la plupart sont visibles sur le cadastre napoléonien, quatre ensembles de vestiges ont été découverts : une petite occupation de l'Âge-du-fer; peut-être un

Figure 12. Localisation du secteur du Cassantin exploré en archéologie préventive

Numéro	Commune	Lieu-dit	INSEE	Approche	Période	Période précision	Type de vestiges
1	Parçay-Meslay	La Pérauderie	179	Prospection au sol	Paléolithique		Outils lithiques
1	Parçay-Meslay	La Pérauderie	179	Prospection au sol	Néolithique		Concentration lithique
2	Parçay-Meslay	La Roche-Deniau, La Bouquinière	179	Prospection au sol	Néolithique		Concentration lithique
3	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Paléolithique		Outils lithiques
3	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Néolithique		Outils lithiques
10	Parçay-Meslay	La Thomassière	179	Prospection au sol	Néolithique		Outils lithiques
10	Monnaie	La Bouquinière	153	Prospection au sol	Paléolithique		Outils lithiques
10	Monnaie	La Bouquinière	153	Prospection au sol	Néolithique		Objet isolé
10	Monnaie	La Vallée, La Bruère	153	Inventaire	Médiéval		Habitat fortifié, fossé
10	Monnaie	La Vallée, La Bruère	153	Inventaire	Moderne		Habitat fortifié
19	Chanceaux-sur-Choisille	Couleur	54	Prospection au sol	Néolithique		Concentration lithique
20	Parçay-Meslay	Bellevue	179	Inventaire	Moderne		Ferme
21	Parçay-Meslay	La Thomassière	179	Prospection au sol	Âge du fer		Habitat
21	Parçay-Meslay	La Thomassière	179	Prospection au sol	Âge du fer		Habitat
21	Parçay-Meslay	La Thomassière	179	Prospection au sol	Âge du fer		Habitat
21	Parçay-Meslay	La Thomassière	179	Prospection au sol	Âge du fer		Habitat
25	Parçay-Meslay	La Grange de Meslay	179	Inventaire	Médiéval	11ème, 13ème	Prieure, maison seigneuriale au 11ème, enceinte, porte, grange au
25	Chanceaux-sur-Choisille	Couleur	54	Prospection au sol	Moderne		Éléments de construction
26	Parçay-Meslay	La Roche-Deniau	179	Fouille	Âge du fer	La Tène C2/D1	Ferme
26	Parçay-Meslay	La Roche-Deniau	179	Fouille	Gallo-romain	Augustéen - 4ème siècle	Villa
27	Parçay-Meslay	La Gibellerie	179	Fouille	Âge du fer	La Tène C2/D1	Ferme
44	Monnaie	La Lyonnaise	153	Inventaire	Moderne		Ferme
51	Chanceaux-sur-Choisille	Le Petit Couleur	54	Inventaire	Moderne		Habitat
62	Monnaie	La Cave Blanchette	153	Fouille	Âge du fer	La Tène C2/D1	Ferme
63	Monnaie	La Brunellerie, La Gaucherie	153	Diagnostic	Gallo-romain	Haut Empire	Fosse d'extraction d'argile
902	Parçay-Meslay	ZAC des Papillons	179	Diagnostic	Néolithique		Lithique
902	Parçay-Meslay	ZAC des Papillons	179	Diagnostic	Âge du fer		Céramique
902	Parçay-Meslay	ZAC des Papillons	179	Diagnostic	Gallo-romain		Céramique
905	Parçay-Meslay	Le Grand-Rayage	179	Prospection au sol	Néolithique		Objet isolé
908	Parçay-Meslay	La Pierre Blanche	179	Prospection au sol	Néolithique		Outils lithiques
908	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Indéterminée		Scories
908	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Indéterminée		Scories
908	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Indéterminée		Scories
908	Parçay-Meslay	La Quillonnière	179	Prospection au sol	Indéterminée		Scories

Figure 11 : liste des sites de la Carte archéologique nationale, d'après les données du SRA Centre

double enclos quadrangulaire du Haut-Empire¹⁴; une nécropole mérovingienne estimée à près de 600 tombes, une ferme du Bas Moyen Âge ou de l'époque moderne. »¹⁵ une sépulture antique du premier siècle¹⁶.

« Les prospections pédestres ont permis de recenser de multiples traces d'occupation néolithique sur les deux communes (Allilaire et al. 1998 : 20-22,), plus rarement du Paléolithique (Allilaire et al. 1998 : 20).

Les sites protohistoriques de la ZAC « Le Papillon », de La Thomassière et des Marsaules à Parçay-Meslay, ayant livré de la céramique non tournée, ont été utilisés comme référentiel régional. Les sites protohistoriques les mieux connus sont liés à des découvertes ou à des fouilles récentes, par exemple la « Cave Blanchette » à Monnaie et « La Gibellerie » à Parçay-Meslay (Lusson et al. 2004), ou encore la « ZAC de la Grande Pièce », à Chanceaux-sur-Choisille (Jesset et al. 1998). Chanceaux-sur-Choisille est une agglomération secondaire antique et plusieurs sites ou indices de sites gallo-romains, dont une villa du Haut-Empire, des thermes et un sanctuaire gallo-romains ont été localisés grâce aux photographies aériennes de J. Dubois (Allilaire et al. 1998).



Figure 13 Lame du Grand-Pressigny en Silex trouvée au Cassantin

Deux sites du Haut-Empire se situent également sur la commune de Parçay-Meslay. De la céramique non tournée protohistorique était associée à la céramique sigillée (Allilaire et al. 1998).

L'OCCUPATION DE L'ÂGE DU FER

L'occupation de l'Âge du Fer se compose d'éléments caractéristiques d'un habitat : fosses d'extraction, puits, fosses de rejet, de foyers, assez éloignés les uns des autres. Aucun fossé associé n'est attesté (en raison probablement de la surface ouverte). La céramique a permis de dater le site du Hallstatt final¹⁷ ou du début de La Tène¹⁸.

Il est impossible de préciser, en l'état actuel, l'organisation générale, qui doit s'étendre bien au-delà des surfaces diagnostiquées.

L'OCCUPATION ANTIQUE



Figure 14 Échantillonnage de céramiques trouvées sur le site du Cassantin source SADIL

¹⁴ Le Haut Empire Romain correspond à la première période de l'Empire romain, qui débute en 27 av. J.-C. avec le prince d'Auguste, et inclut le règne des Antonins et se termine en 192 Après JC

¹⁵ [Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille : ZAC du Cassantin \(touraine.fr\)](http://Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille : ZAC du Cassantin (touraine.fr))

¹⁶ Tranche 3 des fouilles préventives de SADIL

¹⁷ Hallstatt final (550-480 av. J.-C.)

¹⁸ La Tène, ou second âge du fer, est une culture archéologique qui se développe en Europe entre environ 450 et 25 av. J.-C.

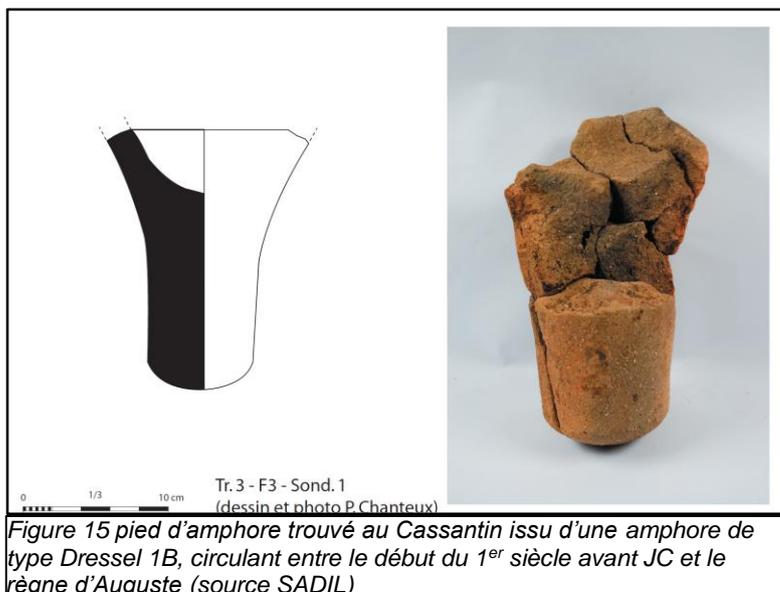


Figure 15 pied d'amphore trouvé au Cassantin issu d'une amphore de type Dressel 1B, circulant entre le début du 1^{er} siècle avant JC et le règne d'Auguste (source SADIL)

La période antique est matérialisée par un double fossé et un trou de poteau datés du Haut-Empire¹⁹ par la céramique. Le double fossé a des dimensions restreintes et un plan régulier. Plusieurs interprétations sont possibles qui n'ont pas les mêmes conséquences sur l'histoire du site et notamment sur celle de la nécropole mérovingienne située 20 mètres à l'ouest. Il peut tout simplement s'agir de variations dans les limites parcellaires antiques. Un double enclos carré entourant un espace privilégié est envisageable mais aucun exemple de ce type n'a pour l'instant été reconnu dans la région pour cette période. Il peut aussi s'agir – avec comme principal argument la régularité du plan et la découverte d'une petite dizaine de tegulae – de tranchées de récupération d'une galerie de péribole²⁰ de fanum²¹ ou d'un autre édifice. Lors de la Tranche 3 on découvrit des restes d'amphores.

UNE SÉPULTURE GAULOISE vieille d'environ 2000 ans (rapport de diagnostic 09/0502 conduit par JM Laruaz)

Cette tombe fut découverte lors des fouilles de la tranche 3, conduites du 15 au 18 février 2010. Il s'agit



Figure 16 Vases découverts dans la sépulture gauloise (source SADIL)

de la tombe d'un jeune enfant enterré dans un cercueil de bois (on trouva des vestiges d'un clou de fer et des résidus ligneux). Les restes humains découverts dans cette sépulture sont constitués de trois germes de molaires permanentes qui ont permis d'estimer l'âge de l'enfant (entre 12 et 24 mois). Cette sépulture enfermait cinq vases caractéristiques de la période couvrant les années 30 à 70 de notre ère. La sépulture mise au jour apporte des informations, peu banales sur les pratiques funéraires gallo-romaines et témoigne en effet de l'attention portée à un jeune enfant dans la société gauloise durant le Haut Empire. Probablement ces vases contenaient des offrandes accompagnant le défunt. Autre point étonnant : La taille de l'enfant (environ 80 cm) n'occupait que la moitié du cercueil estimé à 1.70m. Pour quelles raisons ? Même si on peut penser que le cercueil peut être destiné à un adulte a vu son utilisation détournée on peut aussi penser que tout le volume non occupé par le

¹⁹ Haut Empire Romain ; période de l'avènement d'Auguste (27 av. JC) à la fin des Antonins (192 après JC)

²⁰ Un péribole est une enceinte sacrée autour des temples anciens

²¹ Fanum ; temple gaulois. Le fanum se présente sous la forme d'une cella carrée, entourée d'une galerie, l'ensemble prenant place au centre d'un péribole. On en trouve plusieurs dans la région, en particulier aux Chateliers à Amboise, mais aussi près de Lonchamp à Rochecorbon

corps fut rempli de cadeaux ou d'objets devant accompagner le défunt au-delà de sa mort ; simplement ces objets n'ont pas résisté à l'usure du temps et n'ont pu être détectés ni identifiés.

La découverte, hasardeuse, de cette sépulture évoque le quotidien tragique d'une famille établie dans la campagne parcellonne durant le premier siècle de notre ère.

LA NECROPOLE MEROVINGIENNE²²

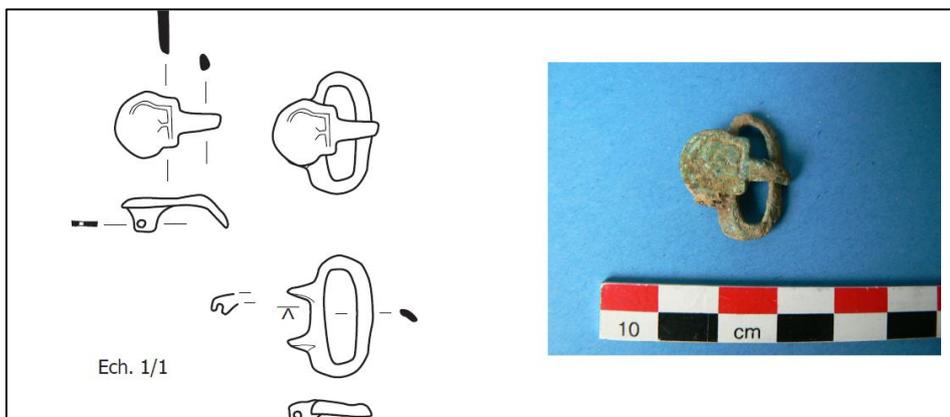


Figure 18. Boucle de lanière de chaussure avec ardillon scutiforme trouvés dans la sépulture F408. Source SADIL



Figure 17. Plaque de lanière de chaussure avec décor zoomorphe trouvée dans la sépulture F408. Source SADIL



Figure 19. Bague avec Chaton plat incisé d'un décor anthropomorphe stylisé trouvée en limite de la sépulture F 446. (Source SADIL)

La période mérovingienne est représentée par une importante nécropole qui s'étend sur plus de 2 000 m². Cinquante fosses (26 squelettes observés) ont été découvertes sur trois tranchées. **D'après notre estimation, 600 individus ont pu être inhumés à cet endroit.** Son état de conservation est plutôt médiocre : l'acidité des sols a sans doute fait disparaître la moitié des squelettes et, quand ils existent, ils affleurent directement sous les labours.

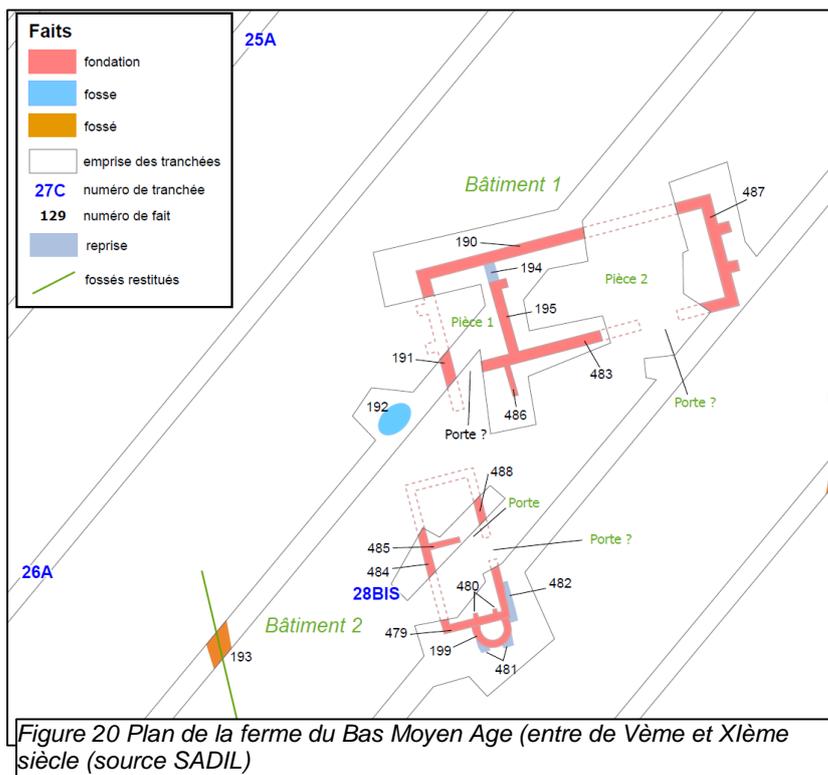
Quatre objets en bronze dont une bague et une boucle de chaussure avec ardillon et passe-courroie ont été retrouvés. Ils signalent la présence de sépultures habillées et permettent de dater cette nécropole entre le début du VI^{ème} siècle et la fin du VII^{ème} siècle. Il existait peut-être deux bâtiments (successifs ?) à l'intérieur de la nécropole : un groupe de sépultures dont les positions ont été adaptées à l'orientation d'un fossé formant un angle et l'absence de sépultures au centre de la zone funéraire servent d'arguments à cette interprétation.

Deux orientations principales peuvent être observées dans la position des tombes et un groupe de sépultures d'immaturs indiquent sans doute une répartition par âge. **En fonction de l'estimation du nombre d'individus enterrés, cette nécropole apparaît comme la plus importante de la région :** des équivalents ont sur-

tout été découverts en Normandie, dans le nord-est de la France et dans la Vienne. A l'échelle départementale, les nécropoles étudiées ont un nombre d'inhumés qui n'excèdent pas 150 sépultures : à Sublaines, 125 tombes mérovingiennes ont été fouillées en 1974 et à Descartes, seulement une vingtaine de tombes ont été fouillées

²² Mérovingien : Dynastie qui régna sur les Francs Saliens, puis sur la Gaule à partir de Clovis (481-511) ; elle fut évincée par les Carolingiens en 751.

sur les 150 découvertes en 1996. Bénéficiant des apports de la paléo-anthropologie, la fouille des 35 sépultures de l'ensemble funéraire de Richelieu représente l'étude la plus aboutie dans ce domaine pour le département. La présence de cette vaste nécropole pose donc pour la région, le débat commencé ailleurs sur le recrutement des inhumés. On constate en effet que les exemples locaux tendent plutôt à prouver l'existence de petites et moyennes nécropoles qui se développent en fonction d'un habitat et/ou d'un lieu de culte proches. La coexistence de ce type de zone funéraire avec de grands ensembles comme la nécropole du Cassantin suggérerait donc, pour cette dernière, le regroupement de défunts provenant de plusieurs habitats éloignés en fonction d'un critère commun qui nous échappe. Il est probable que cette nécropole se situait à proximité d'un lieu saint,



manifestement pas identifié ; à cette époque les constructions étant plutôt en bois on peut imaginer qu'elle a totalement disparu. L'étude de l'ensemble funéraire du Cassantin dont les limites sont totalement comprises dans le projet de ZAC permettrait évidemment l'apport de données significatives dans ce domaine.

LA FERME DU BAS MOYEN ÂGE de la PERAUDERIE

Dans le secteur 2, les fondations bien conservées de deux bâtiments de ferme ont été retrouvées. Il s'agit d'un logis à deux pièces avec cheminée et four domestique et d'une grange et/ou d'une étable. Ils ont été abandonnés au XVIIème siècle. La date de leur construction est peu précise mais leur architecture peut être comparée à celle d'autres fermes, retrouvées en fouille ou en élévation dans le département, datant du XVème ou du XVIème siècle. Cette datation est compatible avec les deux concentrations de fosses du Bas Moyen Âge découvertes sur l'emprise

(deux fosses dans le secteur 1 et une petite dizaine au milieu du secteur 2).

Le plan restitué, bien appréhendé par l'ouverture importante du sol lors du diagnostic, peut, dès à présent, servir de comparaison fiable. Dans le même sens, le regroupement des données archéologiques et historiques permet de reconstituer l'ensemble d'un domaine agricole et une partie de l'organisation spatiale du Cassantin à la fin du Moyen Âge.

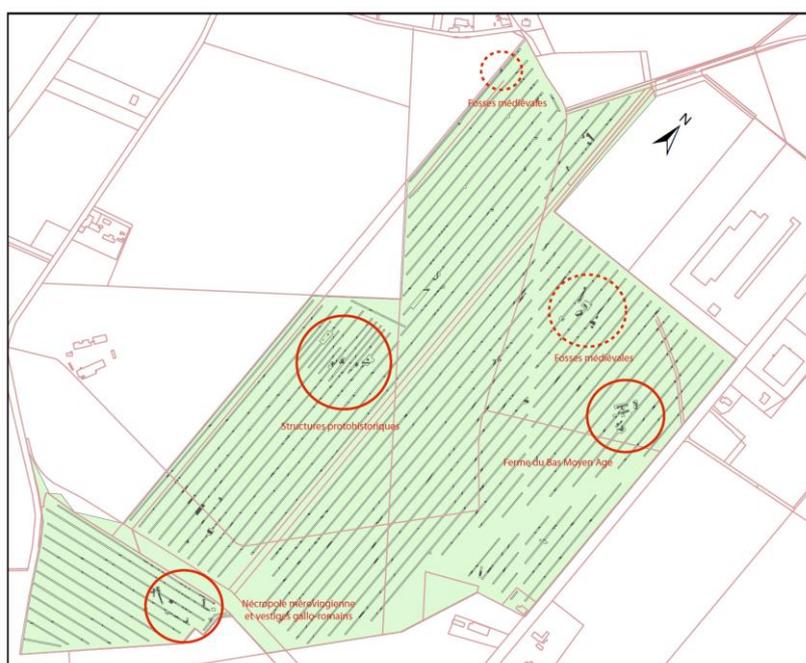


Figure 21 Position des indices découverts sur la ZAC du Cassantin lors des fouilles de la Tranche 2 (Source SADIL)

La Ferme moderne du Cassantin à la Pérauderie.²³

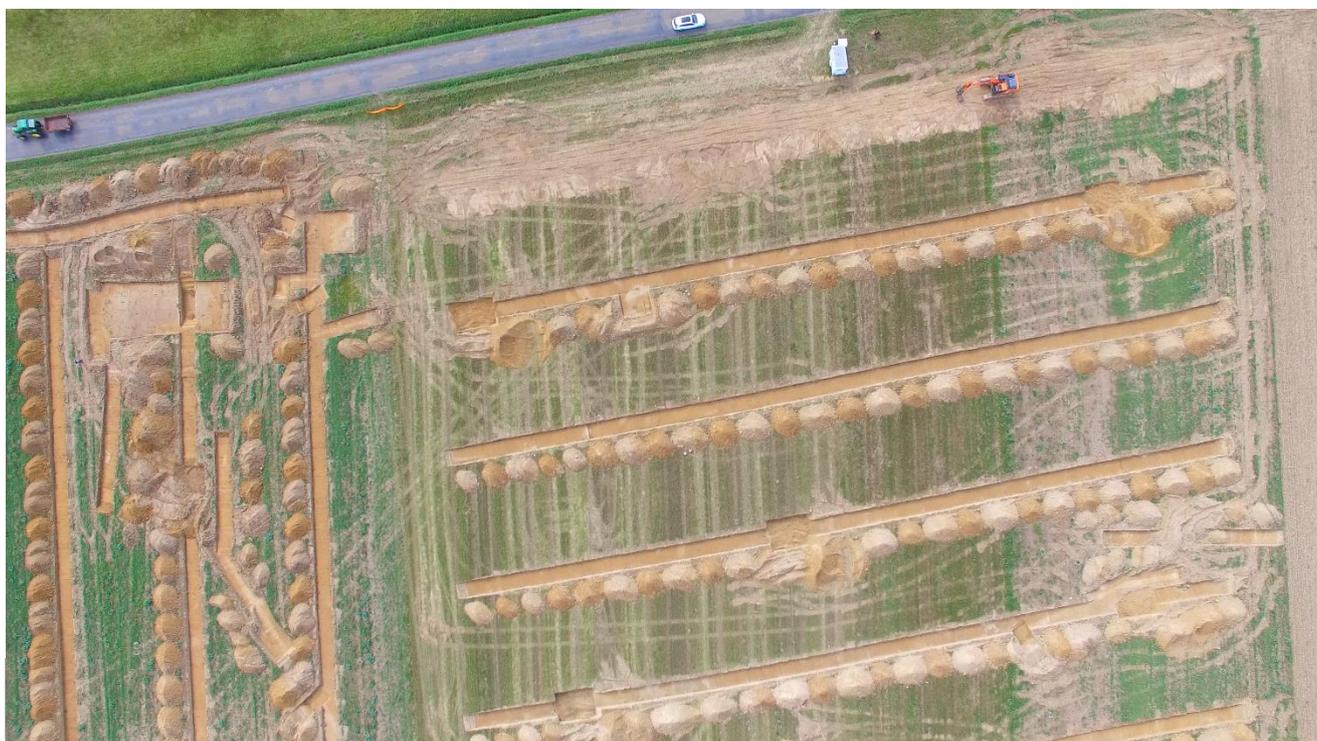


Figure 22 vestiges de la ferme disparue de la Pérauderie (source INRAP)

Cette fouille de 6000 m² assurée par l'INRAP à la suite de l'exploration précédente, a permis de dresser le plan d'une ferme moderne construite vers 1675 et abandonnée au tout début du XVIII^e et composée d'un logis doté de 2 pièces équipées chacune d'une cheminée et d'une grange de grande dimension. Cet ensemble sort de l'ordinaire et des moyennes observées dans la région Centre. L'arasement important du site est dû à 2 facteurs, une récupération quasi exhaustive dans la deuxième moitié du XVIII^e lors de la construction de la route royale voisine (redressement de l'ancien axe). Les ruines de la ferme mentionnées au milieu du XVIII^e sur l'Atlas Trudaine ont alors disparu. La mécanisation agricole intensive des dernières décennies a achevé d'effacer les dernières traces de ce site. Les résultats de cette opération archéologique donnent un éclairage important sur ces établissements ruraux modernes qui échappent souvent aux problématiques scientifiques de l'archéologie préventive. Cette recherche est également un bon exemple de la nécessité de corréliser les données de terrain avec les données textuelles, ces dernières ne renseignant pas toujours les premières

Investigations au Nord du bourg

À l'automne 2021, en perspective de l'extension du bourg sur la ZAC de Logerie (voir chapitre XIII), au Nord de la rue de la Thibaudière. Pour la première fois les fouilles s'approchent du bourg et plus précisément du logis seigneurial et de l'église, cela est essentiel pour découvrir le passé profond de l'apparition de Parçay. L'INRAP entreprit des fouilles préventives sur une surface de 33 hectares. Le sol fut quadrillé, écorché suivant des sillons qui s'entrecroisent, décapant d'abord la terre arabe sur 10% de la surface et mettant à nue la couche argileuse inférieure.



²³ https://www.academia.edu/33338847/Parçay_Meslay_Indre_et_Loire_La_Pérauderie_La_ferme_moderne_du_Cassantin_rapport_de_fouille_archéologique

Ainsi étaient mises en évidence les traces anciennes d'occupations humaines. Manifestement apparaissaient la présence d'anciens fossés laténiens (âge du fer) et aussi de constructions disparues. Il est certain que le site fut occupé à la période gallo-romaine, comme le prouve la présence de fraction de tuile à rebord trouvée au centre de la trace de construction à l'Ouest du cimetière. Nous ne sommes pas très loin de l'Église et du logis sei-



Figure 24. Fraction d'une tuile à rebord (tegula) mise à jour lors des investigations de l'INRAP en septembre 2021. La tegula était dans l'Antiquité une tuile plate ayant la forme d'un trapèze isocèle, disposée sur le toit de manière que leurs petits côtés (les petites bases) venaient recouvrir en partie les grands côtés (grandes bases) des tuiles posées en dessous ; les deux bords obliques de chaque tuile étaient relevés pour empêcher l'eau de pluie de pénétrer dans les interstices latéraux, de façon à s'emboîter avec les côtés des tuiles creuses semi-cylindriques, (imbrices)

gneurial, probablement construits sur l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine. Ces premiers résultats d'investigations archéologiques conduisirent les responsables à entreprendre une fouille systématique au nord de la parcelle sur une dizaine d'hectares.



Figure 25. Le chantier de fouilles



Figure 26. Mr Dutreuil devant le plan des fouilles lors de la visite du site

Cette fouille, menée par l'INRAP sous la direction de Mr Pierre Dutreuil, se déroula durant l'été 2022. Merci à son équipe d'avoir organisé en fin de chantier une visite commentée du site. La couche arabe avait totalement été décapée mettant à nu les vestiges archéologiques.

Trace d'un paysage autrefois boisé. Aucun détail n'a échappé aux chercheurs et ils nous ont indiqué les traces de nombreux « **chablis** » ; Qu'est-ce qu'un chablis ? Difficile de deviner le sens de ce terme issu du vocabulaire forestier. Et pourtant, ils ont un rôle crucial dans la dynamique de toutes les forêts. Pour faire simple, un chablis, dans le vocabulaire de la forêt, c'est à la fois un arbre qui tombe mais aussi le trou qu'il laisse derrière lui dans le sol. Le terme s'applique aux deux. La présence de l'arbre reste marquée dans le sol par le réseau de racines, et c'est effectivement ce que révèlent ces fouilles. A l'inverse pas de traces de sépultures, d'ossements, de déchets alimentaires... Le sol argileux est trop acide pour conserver de tels résidus.

Présence d'une habitation de la période Hallstatt (500 à 800 ans avant JC). La datation des cendres d'anciens feux au carbone 14, révèlent

une date entre 500 et 800 ans avant JC. C'est la période dite Hallstatt, correspondant à la fin de l'âge du bronze et le début de l'âge du fer. C'est une époque mal connue pour laquelle les populations restent une énigme ; on peut comprendre l'excitation générée par cette découverte plutôt insolite en Touraine (noter que d'autres vestiges de cette période avaient été découverts au Cassantin). On mit à jour la base de murs d'une habitation en torchis ; c'est-à-dire un mélange de terre et de paille mis sur un clayonnage constitué de petits bois entrelacés comme un panier d'osier, laissant une ouverture orientée côté Nord Est, pour tenir compte des vents dominant. Dans le sol indications de poteaux de soutien de la toiture comme le reproduit la construction de la figure 29. Le toit est fait en chaumes, attachés par gerbe et permettant à l'eau de pluie de s'écouler sur les côtés. Sur la faîte, on met du torchis, souvent planté d'herbe, pour terminer la jonction entre les deux côtés du toit. Un toit de chaume, par son épaisseur, permet de garder la chaleur de la



Figure 27. Empreinte dans le sol des quatre murs, de l'entrée au Nord-Est et des poteaux soutenant la toiture

maison. Le feu est fait au centre. Il sert à chauffer, à éclairer et à faire cuire les aliments. Il n'y a pas de cheminée et la fumée s'échappe à travers le toit de chaume. Sinon pas de trace de mobiliers à cet endroit si ce n'est les restes de foyer ayant permis la datation. Par contre à quelques dizaines de mètres, au Nord, quelques tessons de poteries issues de vases produits à cette période. Elle se caractérise par la technique dite en colombins ; La poterie en colombin est une technique primitive dans l'art de la céramique utilisée depuis la préhistoire. Les boudins qui la composent prirent à cette époque le nom de colombins. Cette technique permet de créer des formes libres, par opposition



Figure 29. Style de construction similaire à celle qui devait de dresser sur l'empreinte découverte



Figure 28. Tessons de poteries en « colombins » trouvés sur le site de Logerie : on y voit les traces de doigts le long des cordons. Ce sont des vases d'assez grande dimension destinés au stockage de graines.

maison. Le feu est fait au centre. Il sert à chauffer, à éclairer et à faire cuire les aliments. Il n'y a pas de cheminée et la fumée s'échappe à travers le toit de chaume. Sinon pas de trace de mobiliers à cet endroit si ce n'est les restes de foyer ayant permis la datation. Par contre à quelques dizaines de mètres, au Nord, quelques tessons de poteries issues de vases produits à cette période. Elle se caractérise par la technique dite en colombins ; La poterie en colombin est une technique primitive dans l'art de la céramique utilisée depuis la préhistoire. Les boudins qui la composent prirent à cette époque le nom de colombins. Cette technique permet de créer des formes libres, par opposition

aux formes de révolution issues de la poterie tournée. En contrepartie, les pièces montées au colombin sont usuellement plus épaisses et d'une facture plus rustique. La poterie au colombin fut employée par les civilisations primitives avant que ne soit mis au point le tour de potier.

La ferme gauloise. À quelques dizaines de mètres de cette habitation du début de l'âge du fer, une ferme gauloise a été partiellement mise à jour ; il n'a pas été possible de l'explorer totalement car son empreinte dépasse l'aire à explorer, empiétant sur des parcelles non incluses dans le camp d'investigation. Des fouilles ultérieures, non programmées à ce jour devraient permettre de compléter les informations recueillies. Il n'empêche que la fouille archéologique réalisée s'avère déjà riche de renseignements. La présence de cette ferme fut révélée d'abord par l'existence d'une enceinte partiellement mise à nue. Cette enceinte, constituée de murs ou de palissades assurait une mission de protection naturelle, il a été possible d'en identifier l'entrée au sud. Plusieurs greniers reconnaissables par les traces de poteaux visibles dans le sol sont présents. Pour protéger les denrées des rongeurs et de l'humidité, les greniers sont édifiés en hauteur, sur quatre à douze pilotis surmontés de rondelles de pierres.



Figure 30. Traces de l'enceinte entourant la ferme gauloise de Logerie

Les Gaulois y stockent céréales, viandes séchées, fruits secs, etc. Au I^{er} siècle avant notre ère, silos et greniers deviennent rares car l'essentiel des productions vivrières est convoyé dans les villes, appelées oppida, puis stocké dans de gigantesques entrepôts, à l'image des vastes greniers publics et militaires de la période romaine. N'oublions pas qu'à cette période, un oppidum se situait à quelques kilomètres de là, sur les coteaux de Rochecorbon.



Figure 31. Pour bien expliquer l'architecture de ces greniers, les chercheurs de l'INRAP ont positionné des poteaux de bois dans les empreintes anciennes pour montrer la configuration antique.

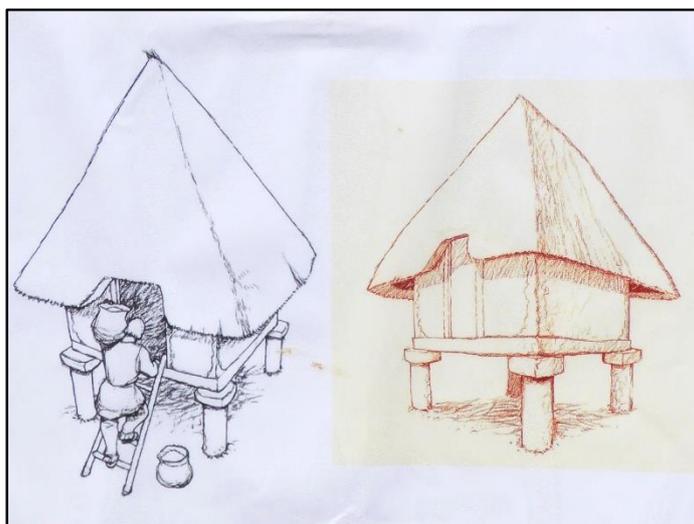


Figure 32. Dessins réalisés par les chercheurs montrant comment se présentait un grenier gaulois.

Si deux de ces greniers sont situés à l'extérieur de l'enceinte de la ferme, un grenier de tailles plus importantes est positionné dans l'intérieur de la clôture (photos si après). Il repose sur 6 pilotis. Dans le voisinage

on découvre les restes d'un mortier brisé. Il était utilisé pour broyer les graines ; une pierre, était utilisée comme pilon : elle a été retrouvée.



Figure 34. Empreinte du grenier monté sur 6 poteaux : il est situé dans l'enceinte de la ferme.

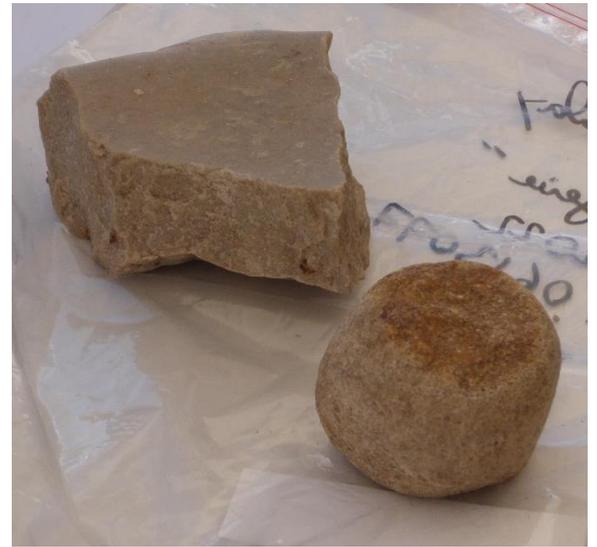


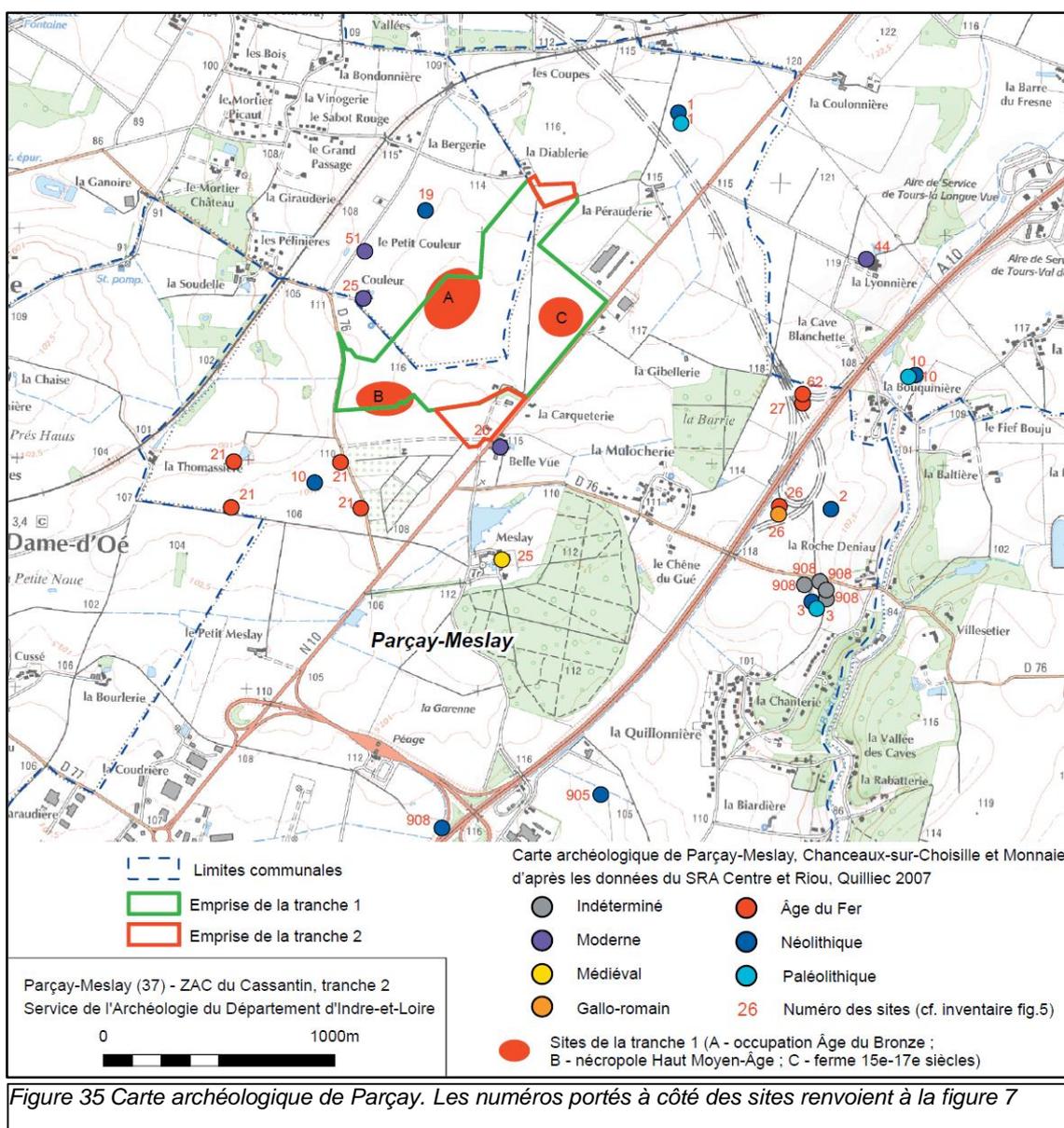
Figure 33. Restes d'un mortier brisé et de son pilon.

Cette phase exploratoire n'est en fin de compte que le prélude à d'autres fouilles au Sud de la rue de la Thibaudière, c'est-à-dire en frontière du bourg, de l'église et du logis seigneuriale ; on peut espérer y découvrir des traces probantes de l'origine de ces constructions pour lesquels le positionnement loin de tout, reste une énigme. Trouvera-t-on les ruines de la villa romaine d'un certain Patricius dont le nom était l'origine du nom « Parçay » ?

En conclusions

Dès l'âge du fer, on enregistre une présence humaine significative dans un habitat dispersé, avec une densité notable de fossés utilisés comme marqueurs de propriétés. Cette présence humaine perdurera jusqu'à aujourd'hui : deux remarques

- Dès la préhistoire Parçay est représentatif de l'évolution du plateau de Tours Nord.
- On le constate par l'implantation, dès le premier millénaire avant notre ère, de fermes, de culture et d'élevage témoins de la présence d'enclos, de terres agricoles, donc d'un paysage déboisé très tôt probablement vers le Vème siècle avant JC, contrairement à l'idée largement répandue que la région restait couverte de forêts et que son déboisement sera initié par les moines de Marmoutier.
- L'occupation du sol ne va pas évoluer durant des siècles, voire des millénaires dans une configuration qui durera jusqu'au 20^e siècle. Certains des fossés découverts se retrouvent dans des limites de parcelles indiquées par le cadastre napoléonien !



Apparition du nom Parçay

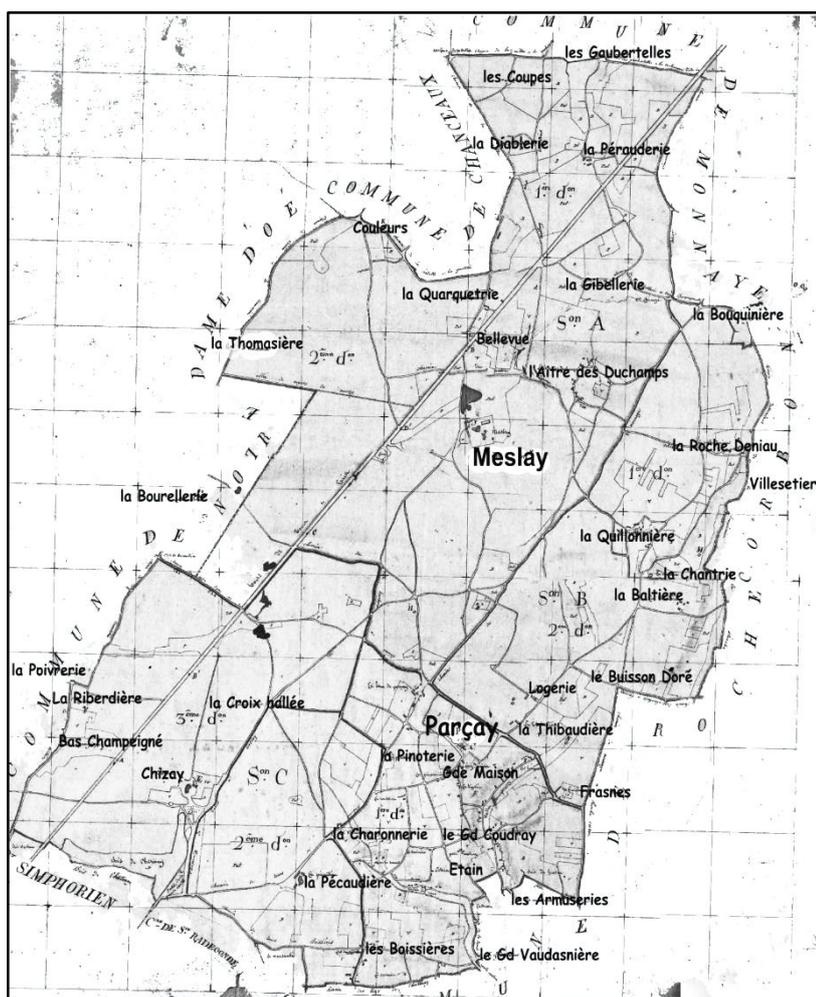


Figure 36. Cette reproduction du cadastre napoléonien de 1816 porte le nom de plusieurs lieux-dits de la commune

Après Alésia, la Gaule devient Gallo-Romaine et cette romanisation va rebaptiser les lieux et sera en particulier à l'origine du nom de « Parçay ». Stéphane Gendron^{ref.3} attribue cette origine au latin, « **Patriciacus** », ce qui signifierait « **le domaine de Patricius** ». Le nom latin de ce personnage venant du mot commun « patricius », signifiant le « patricien »²⁴, ce qui indiquerait qu'un certain Patricius fut propriétaire des lieux, le nom se serait ensuite imposé pour définir le territoire. La première mention écrite de ce nom apparaît dans l'acte de Charles le Chauve de 852. « Suite aux ravages et aux pillages des envahisseurs normands, Robert le Fort, receveur de Marmoutier, voulant certifier les possessions devenues fragiles de son abbaye, en demanda confirmation au Roi de France. Le 3 Avril 852, à Quierzy, le Roi Charles le Chauve restitua ou confirma aux frères vivants dans le monastère la possession des « villulae »²⁵ de Champigny, Chançay, Parçay (Partiacus), Neuville, la Boire, ... les hommes résidant sur les « villulae » et dans les endroits qui en dépendent... Il prescrit de servir sur les revenus de ces biens deux repas par an aux frères, l'un le jour anniversaire de sa naissance (13 juin), le second devant être servi après

sa mort, le jour anniversaire de celle-ci. » ref.4

- Une chartre de 993 d'Archambaud, évêque de Tours mentionne l'église de Parçay « *Ecclésia Sancti Petri de Parciaco* »
- Au XIème et XIIème siècles *Parciacum* dans les chartres de Marmoutier.
- *villa de Parçayo, Parçeyo* 1277, 1293
- Parcey en 1338
- *Petrus de Parchayo* 1438 (Chartres de Marmoutier)

Apparition du nom de Meslay²⁶

²⁴ **Patricien** (du latin patricius, dérivé de pater qui signifie « père ») est durant la période romaine un citoyen qui appartient, par sa naissance, à la classe supérieure. La classe des patriciens se distingue à Rome du reste de la population dite plébéienne. Après la période romaine, le terme de famille patricienne s'applique de façon plus générale pour désigner les familles de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie.

²⁵ Petite maison de campagne

²⁶ Référence : « **L'origine des noms de lieux de l'Indre et Loire** » par Stéphane Gendron ; Edition Hugues de Chivré.

Si le nom de « Parçay » identifie un ancien propriétaire, il n'en est pas de même pour « Meslay » issu du nom latin « Mespiletum » désignant un lieu planté de néfliers. C'est un dérivé du mot latin populaire *mespilus*, donnant en ancien français *le terme « mesle »*, en français « *mêle* », autre nom de la nèfle. Ce nom a été retenu pour baptiser l'école publique actuelle de Parçay-Meslay.

. En 1148 on parle de *Moelleium*, au XIIe siècle de la *grangia de Mellaio*.

Parçay devient Parçay-Meslay à partir d'aout 1814.

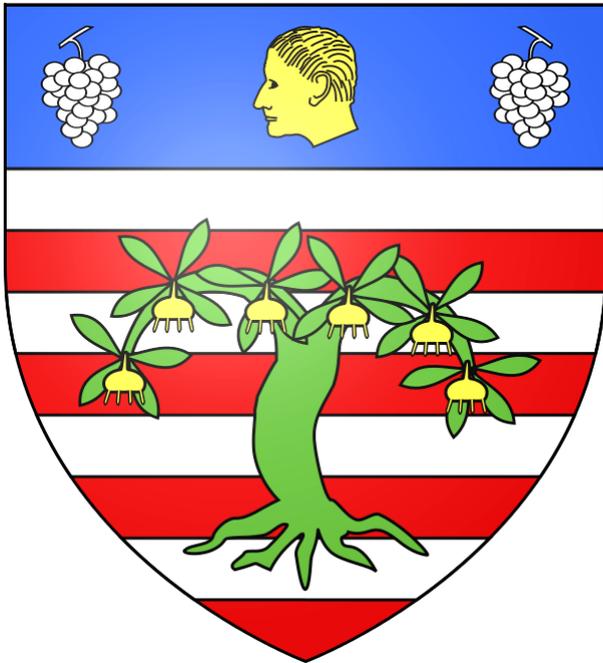


Figure 37. Blason de Parçay-Meslay mixant le néflier, la vigne et un Patricien romain, dont Meslay (néflier), Parçay (Patricien Romain) et l'environnement viticole (vigne)

Second Chapitre

La gestion du territoire de Parçay-Meslay par Marmoutier

La Seigneurie de Parçay

L'abbaye de Marmoutier

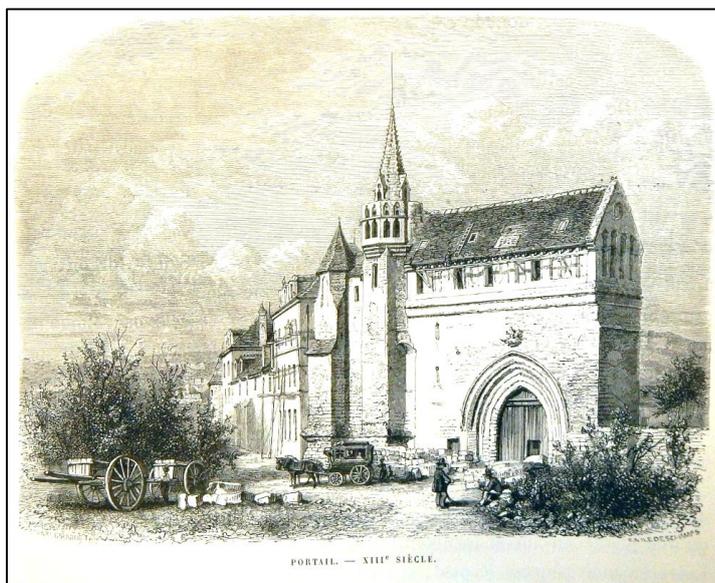


Figure 38. Le portail de la Crosse ; gravure publiée par le Chanoine J.J Bourassé.

L'influence qu'a eue Marmoutier sur Parçay et Meslay durant plus de 1000 ans fut telle qu'il n'est pas possible d'évoquer l'histoire et l'évolution de ce bourg sans donner quelques repères sur l'histoire de l'Abbaye, même si nous y reviendrons ultérieurement.

C'est au bord la Loire en amont de Tours, à la limite de Saint-Georges que Saint Martin s'installe avec ses disciples dans des grottes creusées dans le coteau. En 372 il fonde, en ce lieu une Abbaye qui devient rapidement très célèbre et très riche ; peu après sa création elle comptait déjà 80 moines.

Les rois Carolingiens protégèrent l'abbaye et lui attribuèrent des immunités et de nombreuses dotations. En 852 celle-ci est pillée et détruite par les Normands qui tuent plus de cent-vingt religieux et seulement vingt-

quatre survivent. Les incursions vikings se renouvelèrent en 856, 857, 865 et en 903. Le monastère fut périodiquement abandonné : fin du X^e siècle il ne reste qu'une vingtaine de chanoines ne conservant que « *l'épave bien pauvre qu'on leur a laissée* » avec des ressources « *réduites à rien* ». Les pillages Normands ont apporté une telle désolation et une telle incertitude dans les possessions de l'abbaye, que Charles de Chauve dans son acte du **3 Avril 852 confirme la possession des Moines sur Parçay. C'est à cette date que le nom de Parçay apparait pour la première fois.**

À partir de 980, treize moines venus de l'Abbaye de Cluny s'installent à Marmoutier. Ainsi après l'an mille, l'Abbaye, sous l'impulsion de la famille comtale de Blois prend un nouvel essor et se développe considérablement et devient une des plus riches d'Europe ; elle reçoit en dons, des abbayes, des prieurés, des paroisses et des églises ainsi que des terres. On construit, restaure, agrandit et en 1070, une nouvelle église de style roman est mise en chantier par l'abbé Barthélémy, sur l'emplacement de l'église du X^e siècle. Bâtie sur un plan somptueux, elle comporte un déambulatoire et un transept double (dispositif rare en Val de Loire). L'abbé Bernard de Saint-Venant lui succède en 1084, et sous sa mandature des événements majeurs vont de produire.

- **En 1095, Urbain II**, pape d'origine champenoise, au Concile de Clermont, commence à prêcher la première croisade : quelques mois plus tard il vient à Marmoutier pour consacrer la nouvelle abbatiale. La tour des Cloches, toujours debout, date de cette phase de construction.

- **Cette même année 1095 voit la réorganisation de la gestion de Parçay par l'abbé Bernard de Saint-Venant en créant la « Mairie de Parçay ».**

- En 1214, Hugues des Roches réaménage l'ensemble du monastère et dans son périmètre entreprend l'édification d'une nouvelle grande abbatiale gothique, la plus belle de Touraine selon des pèlerins ; elle aussi englobe les églises précédentes. On lui doit aussi le monumental portail de la Crosse, un des seuls bâtiments conservés jusqu'à nous. (Fig.38). Ce même abbé assurera la construction du Porche de Meslay que nous connaissons tous.

En 1360, l'abbaye est pillée par des routiers qui s'en servent comme camp de base. Le nombre des moines passe de 80 à 20. À la fin du XV^e siècle; les rois de France qui résident en Touraine, Charles VII et Louis XI, la protègent et la vénèrent.

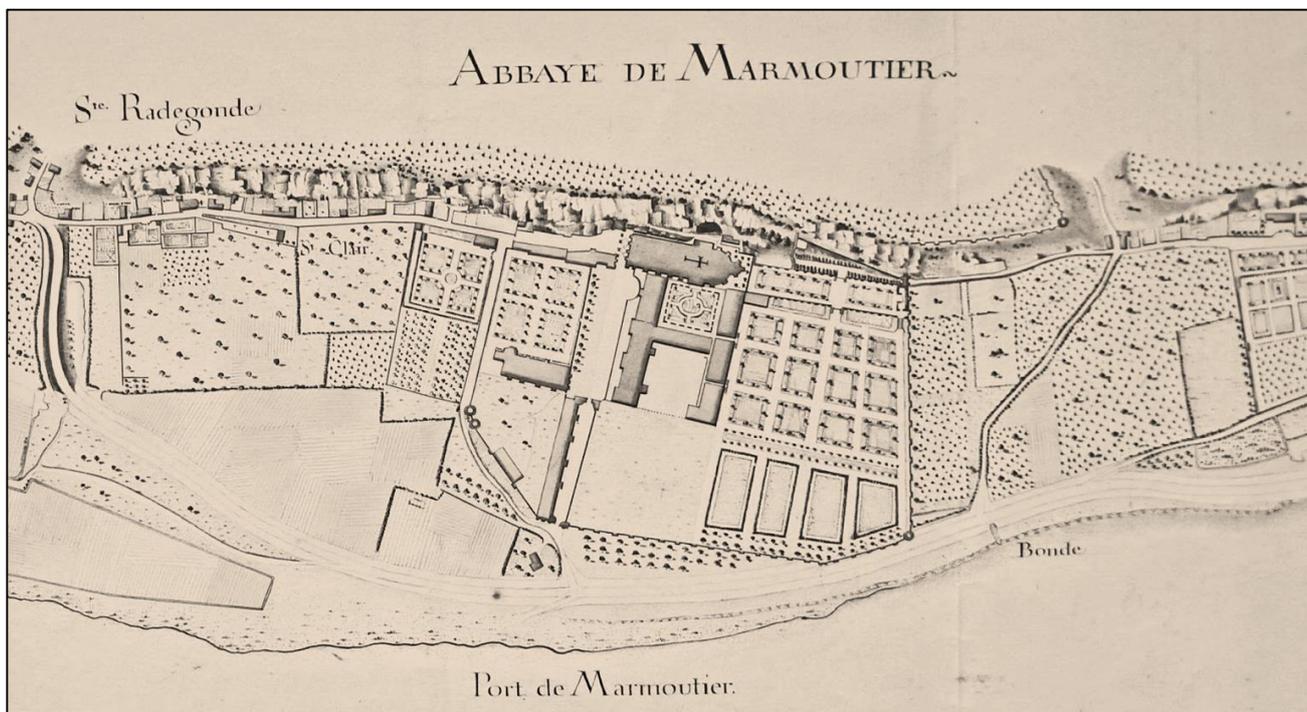


Figure 39. Plan de l'abbaye de Marmoutier vers 1750

L'Abbaye de Marmoutier possédait de nombreux domaines en France, mais aussi en Angleterre. La liste établie pour le XVII^e siècle par Carré de Busserolle fait état de près de 200 dépendances, dont cinq en Angleterre. Il s'agit pour la grande majorité de prieurés, mais les moines de Marmoutier possédaient aussi, à proximité de leur abbaye, des fermes et des moulins qui assuraient l'approvisionnement. De la liste proposée par Carré de Busserolle on peut extraire les dépendances suivantes, montrant une possession pratiquement continue, par Marmoutier des terres situées au nord du monastère et sur une grande distance.

- ferme de la Blondellerie à Monnaie²⁷ ;
- Seigneurie de Bourdigal à Monnaie ;
- Ferme de la Bourellerie à Parçay-Meslay ;
- Métairie des Champs à Monnaie ;
- Métairie de la Chèvrerie à Monnaie ;
- Métairie de Corçay à Monnaie ;
- ferme de Chizay à Parçay-Meslay ;
- ferme de Meslay à Parçay-Meslay ;
- Seigneurie de Parçay à Parçay-Meslay ;
- Ferme de la Pécaudière à Parçay-Meslay
- Ferme de la Milletière à Tours, en limite de Parçay-Meslay
-

Ces possessions seront saisies à la Révolution Française et vendues comme biens nationaux.

²⁷ Les noms de communes indiquées sont celles des communes où se situent aujourd'hui ces domaines et peuvent être différents des noms des paroisses d'autrefois

Parçay et Meslay historiquement terre de rapport

Le territoire géré par Marmoutier sous la dénomination de Parçay et de Meslay est plus grand que celui de la paroisse ou la commune actuelle, il englobe une fraction des paroisses de Saint-Georges, de Rochecorbon, de Monnaie, de Chanceaux. Ce territoire, à vocation principalement agricole, est une terre de rapport pour l'abbaye, en permanence elle en optimise l'exploitation : or la superficie couverte et peut-être les types de cultures différentes complexifient la gestion de l'ensemble. On peut penser que deux pôles du territoire vont initialiser les choix et orientations. Ces deux pôles étant d'une part le prieuré de Meslay et d'autre part celui de Parçay. Chacun regroupe quelques moines sous la direction d'un prieur. Mais leurs caractéristiques les pousseront dans des directions différentes. Meslay, concentré sur un territoire resserré resta longtemps un prieuré, Parçay issu d'une ancienne villa gallo-romaine, comme le laisse penser son nom, couvre une étendue considérable, regroupe des fermes dispersées, des serfs nombreux. On lui attribua aussi le statut de paroisse garantissant la gestion des individus. D'où une organisation complexe, difficile à déchiffrer. Meslay, géré directement par les moines, fait partie de la paroisse, et est comptabilisé dans la Seigneurie mais sans vraiment en dépendre ; cela permet aux religieux de Marmoutier de garder un œil et un contrôle sur la Seigneurie. Tout ne se passe pas sans problème car les religieux ont tendance à imposer leur préséance : « en 1718, le bailli de Rochecorbon, doit éditer une ordonnance défendant aux religieux de tenir les assises de la Seigneurie de Parçay en la châtellenie de Marmoutier, alors que ce pouvoir revient au Seigneur de Parçay »²⁸.

On peut imaginer que cette complexité poussera à faire évoluer le prieuré de Parçay vers une organisation en Seigneurie, qu'on dénomma : « **la Mairie de Parçay** ». En parallèle les fermes vont cultiver des terres plus ou moins étendues et initialiseront des métairies. Certaines vont avoisiner la centaine d'hectares et seront gérées indépendamment du reste du territoire ; principalement les métairies de Chizay et la Pécaudière et aussi Petit et Grand Couleurs.

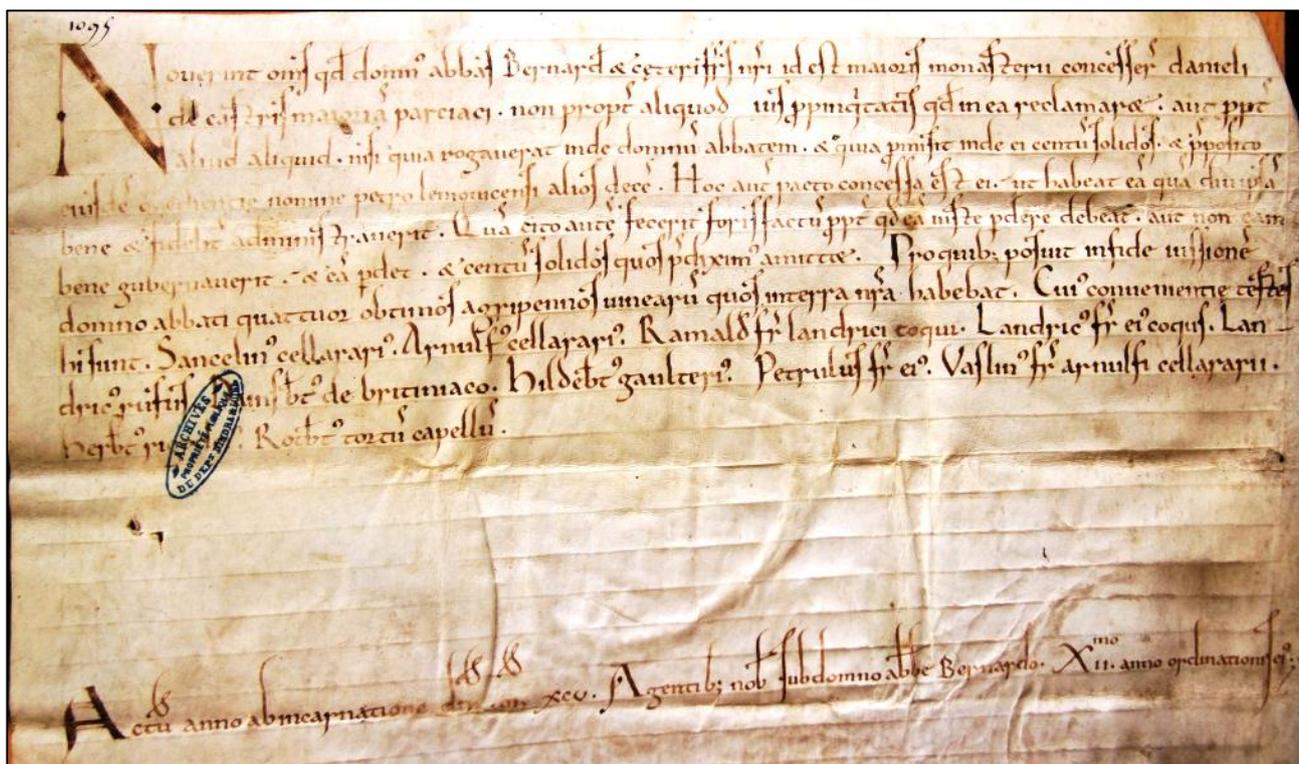


Figure 40 Document de 1095 créant la mairie de Parçay (source ADIL H292)

²⁸ ADIL H273

Création de la Mairie et Seigneurie de Parçay.²⁹

En 1084, Bernard de Saint Venant devient abbé de Marmoutier et jusqu'en 1095 les biens que l'abbaye possédait à Parçay (hors les métairies et Meslay) étaient gérés comme un seul lot par un religieux de l'abbaye du nom de Pierre de Limoge. Ce dernier possédait le titre de prévôt en plus de sa fonction de gestionnaire du territoire de Parçay ; ce territoire à gérer était appelé, **obédience**. Ce qui correspond au territoire précisé dans la figure 46.

Les religieux et l'abbé Bernard décidèrent en 1095 (fig.40) de faire gérer cette unité de gestion que constitue l'obédience non plus par un moine de l'abbaye à Parçay mais par un laïc. Ce dernier est nommé le « **Maire**³⁰ » de Parçay, et l'unité de gestion sous sa responsabilité, appelée « **Mairie ou Seigneurie de Parçay** »

Et c'est ainsi qu'en 1095, l'abbé de Marmoutier, Bernard, concède la **Mairie de Parçay** (« *maioria Parciaci* ») à **Daniel de Château** (« *Castris* »), moyennant une caution de 100 sols pour lui-même, et moyennant une caution de la même somme pour Pierre de Limoges, religieux de l'Abbaye et prévôt de l'obédience (« *praepositus obedientiae* »)³¹.

1095, marque la naissance de Parçay

Cette décision peut être considérée comme l'acte fondateur de Parçay ; car si le nom existait précédemment, il correspondait à un lieudit. La décision de l'abbé Bernard de Saint Venant lui définit un territoire mais, bien plus, une entité d'organisation avec son administration (son Seigneur) ses règles de basse justice, ses taxes... Et, depuis cette date de 1095, Parçay et plus tard Parçay-Meslay va perdurer jusqu'à nous.

Tout alla bien jusqu'en 1110, année où Daniel de Château, Maire de Parçay (« *Daniel Maior de Parciaco* ») fut accusé de malveillance dans l'exercice de ses fonctions. Il avait osé vendre clandestinement la Mairie de Parçay à Abélard de Parçay et à sa femme Pétronille. Daniel fut déchu de sa mairie par jugement. La mairie fut réunie à la seigneurie des religieux de Marmoutier, et cela, malgré les réclamations de Gautier, fils de Daniel, qui avait passé un accord avec le prieur Raoul au sujet de la caution³². On peut comprendre qu'un premier logis seigneurial fut construit à cette date en même temps que l'église. Cette constatation démontre que contrairement à ce que beaucoup contestent, qu'il y avait un prieur à Parçay³³ affirmant qu'il y a incompatibilité de coexistence entre la « Mairie » ou « Seigneurie » et un « prieuré ». Personnellement je ne suis pas gêné par cette apparente ambiguïté.

Cette seigneurie perdura : dans un acte du 1^{er} mai 1338, Perronelle de Seuly, Confesse de Dreux et Dame usufruitière de Rochecorbon, Louis de Thouars, Chevalier, Jehanne de Thouars.... s'accordèrent avec l'abbé et les religieux de Marmoutier au sujet des droits de voierie et de basses juridictions des quatre mairies de Marmoutier, du Pont de Tours, de Parçay et des Rochettes. On voit que la mairie qui existait encore au XIV^{ème} siècle était une seigneurie toujours pourvue de la basse justice³⁴.

Implantation territoriale de la Seigneurie de Parçay. Les documents de références

Cette implantation territoriale ne correspond pas à celle de la paroisse de Parçay (la question sera abordée plus tard). Il existe une carte aux Archives Départementales d'Indre et Loire (côte IV/40.1) décrivant cette Seigneurie (ou Mairie), cette carte est immense, environ 2 mètres par 3 mètres, et cette taille ne permet pas d'en avoir une vue totale d'un simple regard (fig.41). Pour la copier il fallut la photographier secteurs par secteur et

²⁹ Le logis Seigneurial est inscrit aux MH sous la référence 37000020

³⁰ « **Maire** » du mot latin « **Major** », signifiant « **le premier de tous** ».

³¹ ADIL H292

³² ADIL H292

³³ Certains textes du XIII^{ème} siècle parlent d'un prieuré à Parçay, on supposera donc que ce prieuré exista, même s'il resta très limité dans le temps, et que son existence n'a pas laissé de traces visibles dans le Parçay d'aujourd'hui.

³⁴ **Basses justices** : le seigneur peut juger les affaires relatives aux droits dus au seigneur, cens, rentes, exhibitions de contrats et héritages sur son domaine. Il s'occupe aussi des délits et amendes de faibles valeurs (dégâts des bêtes, injures, amendes inférieures à 7 sols 6 deniers). Il doit posséder sergent et prison afin d'y enfermer tout délinquant avant de le mener au haut justicier.

assembler les photos produites. Cette carte est très détaillée, précisant toutes les parcelles de terrains (tenures) et les chemins mais négligeant les constructions. Elle constitue une source d'informations précieuses que nous reprendrons dans ce qui suit. Elle est divisée en 10 parties notées plans I à X. Les noms des fiefs voisins sont mentionnés. Elle ne porte pas de titre ni de date, une simple note précise que ce plan parcellaire de Parçay « mentionne les parties de la paroisse où la prévôté de Notre Dame d'Oé prélève la dime en conformité avec un acte notarié établi le 23 juillet 1602 chez Maître Duchamp³⁵ » (Il n'a pas été trouvé copie de cet acte). Par contre cette date est troublante, l'abbé de Marmoutier est le Cardinal de Joyeuse (1584-1604) ; c'était un abbé commendataire³⁶ qui exploita sans scrupule l'abbaye. Ce dernier accumula de telles dettes que des biens de Marmoutier furent saisis en 1595 pour une somme supérieure à 50.000 écus et en 1596 pour 9.000 livres « Tout manquait alors aux religieux tant dans l'Abbaye que dans les prieurés »³⁷. On peut comprendre pourquoi la dime touchée par Marmoutier sur des parcelles de la Seigneurie de Parçay ou du prieuré de Meslay dut être transférée en 1602 au chapitre de Saint Martin. À cette même date le Cardinal de Joyeuse démantèle aussi la métairie de Logerie. (Voir plus loin « **les petites Métairies** »)

Nous appellerons dans ce qui suit ce plan : « **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** ».



Figure 41. Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de parçay (ADIL IV/40.1)

³⁵ En 1602 Guillaume Duchamp est notaire à Parçay. Lui et sa femme Françoise MORICEAU apparaissent plusieurs fois sur le registre paroissial de 1593 à 1603. Son gendre Martin FERRAND, marié le 30/6/1614 avec sa fille Françoise DUCHAMP, prend la suite comme notaire royal à Parçay. En 1656, sépulture dans l'église de Guillaume Duchamp. Son fils Jean FERRAND sera notaire royal du ressort de Tours, résidant à Parçay, entre 1637 et 1667. Son autre fils Guillaume DUCHAMP, marié le 16/2/1615 avec Gillette HAUCART, devient notaire de la baronnie de Rochecorbon. (Remarques de Jean Pinon) Leur fils Jacques DUCHAMP né le 24/9/1618 sera Fermier de la Seigneurie de Parçay

³⁶ Un abbé commendataire exploite les revenus de l'abbaye comme des biens personnels ; ces revenus tombent dans son escarcelle.

³⁷ L'abbaye de Marmoutier par Charles Lelong page 33

Nous ne reproduisons pas ici le montage fait à partir de multiples photos ; cela limite la lisibilité de la carte, mais chaque fois que cela sera nécessaire nous en présenterons des extraits ou des reproductions dessinées.

D'autres documents définissant les règles de cette gestion nous sont parvenus ; ils sont de deux natures :

1. *La table du plan géométrale de la seigneurie de Parçay levée en 1754 (ADIL H374)*
2. *Les plans de détail des dix secteurs décrits dans le plan d'assemblage décrits dans la fig.46. (H295).*

On est en droit de s'étonner que ces deux documents ainsi que le « Plan Parcellaire » soient enregistrés aux Archives Départementales sans lien les uns avec les autres et soient dispersés sous des références distinctes : ce fut vraiment la motivation avec laquelle j'avais conduit mes recherches qui finit par me les faire découvrir. J'ai pu constater que beaucoup en avait pressenti l'existence sans vraiment les trouver. L'ensemble de ces trois documents vont se montrer une source très riche d'informations.

La Table du plan géométrale de la Seigneurie de Parçay³⁸³⁹ fournit des détails précis sur l'organisation foncière du territoire. Ce registre important, de 524 pages, commence par le classement alphabétique (fig. 42) des lieux-dits de la Seigneurie (5 pages) et en dénombre 211. Une grande majorité de ces noms sont toujours utilisés, d'autres ont disparu et ont été renommés. Ensuite ce recueil recense pour chacun des dix secteurs, lieu-dit par lieu-dit :

- les parcelles (tenures)

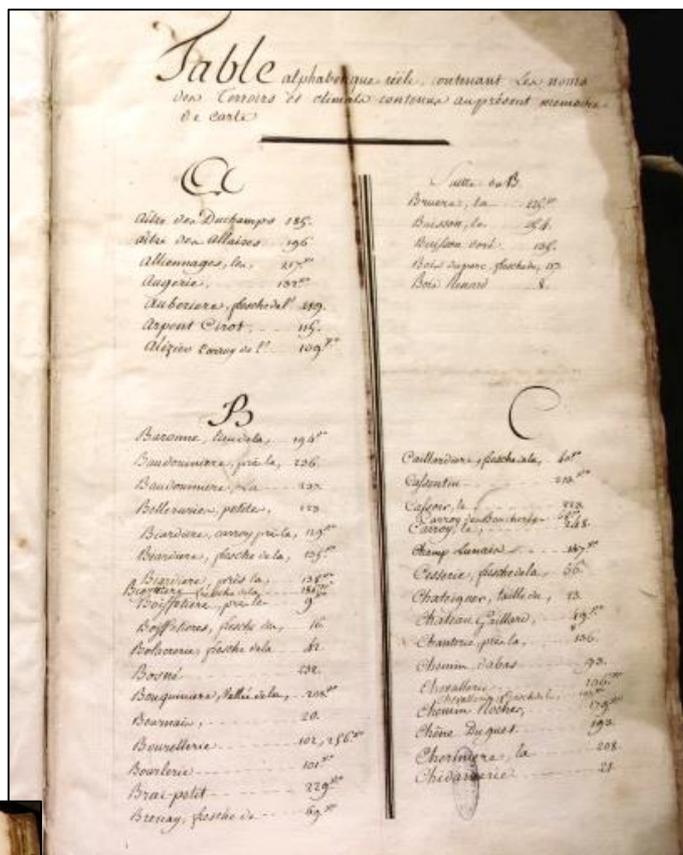


Figure 42. Début de l'index alphabétique de la table de 1754 listant les terres gérées par la Seigneurie de Parçay. Noter que le lieu-dit « Logerie » s'écrivait « l'Augerie »



Figure 43. Une page, prise au hasard, de la table du plan géométrale de la Seigneurie de Parçay

- leur surface,
- leur nature (pâture, culture, bois taillis, habitation ou bâtiment),
- qui en est le propriétaire ou l'exploitant
- le montant et la nature des impositions.
- 4019 parcelles (tenures) sont identifiées...

L'ensemble renvoie à dix plans (terrier) de 1754-1753 (ADIL 295).

— Plans sur toile de la seigneurie de Parçay, levés en 1754 par Pierre Pavie, en 10 feuilles. — Autre plan général de Parçay-Meslay, sur toile⁴⁰.

³⁸ Effectivement l'appellation « la Logerie » que certains utilisent n'est pas correcte ; dans ce terrier on parle de « l'Augerie » ou « l'Ogerie »

³⁹ ADIL H374

⁴⁰ Ce plan n'est pas dans la liasse : cette définition correspond probablement au **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** (ADIL IV/40.1)

— *Petit plan du bois taillis nommé La Garenne-de-Meslay, levé en 1753 par Pierre Pavie, (géomètre de l'Abbaye).*

Certaines parties de ce terrier sont en mauvais état, souvent endommagées par une restauration de médiocre facture qui a plutôt apporté des dégradations et aussi par des usures peut être volontaires, car, par endroit les cartes sont trouées, justement aux points névralgiques (groupe de maisons, ferme de Meslay...). Cette partie ne précise pas les limites de chacun des 10 secteurs ; pour se faire, il faut revenir au « **Plan Parcelaire** », par contre les bâtiments sont dessinés ; il n'en demeure pas moins que cet ensemble exceptionnel nous permet d'appréhender le Parçay-Meslay d'avant la révolution.

Cette cartographie ressemble à celle qu'on retrouvera dans le cadastre napoléonien. Ce registre permet d'identifier ce qui fait partie de la Seigneurie ou non. Le descriptif et les plans ne comprennent pas les grandes

métairies relevant d'une gestion assurée directement par l'abbaye, mais intègrent, étonnement, le prieuré de Meslay. Ce point est intéressant car il nous permet d'accéder à une description de Meslay (voir chapitre IV sur Meslay) dans la période prérévolutionnaire.

Une des autres caractéristiques de ces documents est de regrouper les tenures,⁴¹ propriétés des habitants avec les terres en possession de l'abbaye ; l'imbrication de ces deux types de propriétés est totale, probablement due à l'histoire et explique pourquoi la gestion est regroupée. La différence portera sur la fiscalité associée ; les tenures payent différentes taxes, les terrains de l'abbaye en étant exonérés.

La figure ci-contre est totalement explicite ; elle regroupe trois type de propriétés ;

- Les biens du prieuré de Meslay, en haut, souvent identifiés par une lettre (P, S...),
- Les biens des religieux dans la Seigneurie sont de grandes parcelles, ici colorées violet clair,
- Les tenures des paysans caractérisées par leur petite taille.

Une légende raconte que durant la guerre de cent ans, plusieurs années de disette décimèrent la population des serfs de l'Abbaye. Par esprit de générosité, le Père Abbé décida d'attribuer à chacun de ses serfs un petit lopin de terre, pour que ces derniers puissent subvenir à leur besoin. Cette histoire bien que possible, n'est pas confirmée par les textes, mais elle correspond tellement à la typologie des lieux et ce que nous apprend l'Histoire qu'on peut penser que la réalité ne fut pas très loin de ce que le bouche à oreille nous a transmis.

Mais les relations entre l'Abbaye et son voisinage ne furent pas toujours idylliques, le registre H1 des Archives Départementales d'Indre & Loire, rapporte une série d'incidents plutôt étonnants. Sans qu'il soit confirmé que cela se passa systématiquement à Parçay, il n'empêche que Marmoutier est impliqué et que cette histoire nous décrit les types étranges de relations sociales de cette époque.



Figure 44. Sur cette fraction du pan IV, situé au Sud de Meslay, on peut reconnaître les grands espaces, propriété des religieux et les minuscules parcelles des paysans

Malgré le passage de l'an 1000, les chroniqueurs sont d'une brièveté et d'une sécheresse désespérantes et quelques documents permettent seuls de connaître les mœurs de ce temps si curieux, où le monde occidental, parvenu aux dernières limites de la désorganisation sociale, fait volte-face et commence à rentrer dans les voies de la civilisation. Une simple analyse d'une de ces pièces, prise au hasard entre plusieurs autres analogues, permettra de juger de l'intérêt qu'elles présentent.

Il s'agit d'une vigne, depuis longtemps possédée par l'abbaye, et dont la propriété lui était contestée par un voisin peu scrupuleux.

⁴¹ **Les tenures** sont des terres accordées par le seigneur aux paysans. En échange de leurs terres, les paysans fournissent des corvées et cens.

En l'absence de titres en règle il fallait résoudre le problème, on décida d'utiliser une solution, fort employée à cette époque et regardée comme infallible ; « le Jugement de Dieu », et les moines durent prouver leur droit par l'épreuve du feu. Le champion de l'abbaye la subit avec plein succès, et le procès se trouvait terminé cette fois. Mais bientôt, ce même champion qui venait d'éprouver son aptitude personnelle à triompher des difficultés de la procédure d'alors, entreprit d'usurper cette même vigne par lui conservée à l'abbaye.

Heureusement pour celle-ci, il meurt tout à coup, frappé par un ennemi, et reconnaît, à ses derniers moments, la malice de ses prétentions. Les moines durent enfin se croire paisibles possesseurs de la vigne tant disputée ; mais le frère du meurtrier se met à couper un cep et réclame la propriété de la pièce entière. Les pauvres religieux s'adressent alors à Hugues, seigneur de Saint-Christophe, et très probablement suzerain de la terre en litige. Le dur baron décida que l'affaire ne pourrait finir que par un duel d'hommes courageux, et il fallut se préparer à combattre.



Figure 45. Le jugement de Dieu

Les champions étaient choisis et on allait en venir aux mains, lorsque Dieu qui veut que personne ne périsse, dit le texte, et qui tient en ses mains le cœur des grands, changea le sentiment de Hugues, qui força les parties à conclure un arrangement laissant la vigne à l'abbaye, moyennant une indemnité. On a là, ce me semble, un curieux tableau de mœurs, dans lequel on constate tout à la fois l'instabilité de la propriété à ces époques troublées, les

moyens barbares qu'on employait alors pour décider le droit et la triste situation des gens faibles et paisibles en présence des caprices et des violences de la force brutale.

Cette pièce provient de la layette de Sonzay, qui avec celles de Lavaré, Parçay-Meslay, Rillé, Sablé, Semblançay et Tavant, a conservé un certain nombre de chartres anciennes.

Un incident semblable est rapporté par Dom Martène dans son histoire de Marmoutier (page 530).

« Il n'était rien de plus commun dans les temps dont nous parlons de terminer les différends par l'épreuve du fer chauffé au rouge et du duel. L'année (1096) de la dédicace de l'église de Marmoutier par Urbain II... un certain Hervé, fils de Milesinde des Roches, ayant fait un procès aux religieux pour deux arpents des prés des Monteaux, Robert, Seigneur des Roches, devant qui l'affaire fut portée, ordonna que les religieux de Marmoutier, qui étaient en possession des prés, prouveraient par l'épreuve du fer rouge qu'ils leurs appartenaient véritablement. Comme la chose était certaine, ils n'eurent pas de peine à trouver un homme qui voulut s'y exposer en leur nom, ne doutant pas que le Dieu de vérité ne lui fit la grâce de porter le fer rouge sans se bruler, **Hervé Vaslin de Parçay**, un de leurs vassaux s'offrit sans hésiter. On l'enferma et le jour suivant on le baigna dans la Loire quoiqu'il fit extrêmement froid. Il ne restait plus qu'à saisir le fer rouge, lorsque Hervé désespérant de sa mauvaise cause dit qu'il se contenterait du serment d'Hervé Vaslin de Parçay... »

(Nota : Les Monteaux sont situés à Rochecorbon, proches de la Planche.)

Toutes ces informations ont permis de reproduire sur un même plan, la carte de la Seigneurie de Parçay en comparaison avec le cadastre napoléonien de 1816. Il faut d'abord noter que la Seigneurie n'englobe pas les Métairies (Chizay, La Pécaudière, Petit et Grand Couleurs) bien qu'elles fassent partie de la paroisse de Parçay. On les retrouve dans « le fief de Marmoutier ». Noter par ailleurs que les fiefs voisins sont indiqués ainsi que le découpage en 10 plans. La surface couverte est bien plus grande que la commune actuelle, ce qui laisse présager que des transferts de territoires aux communes voisines seront imposés après la révolution.

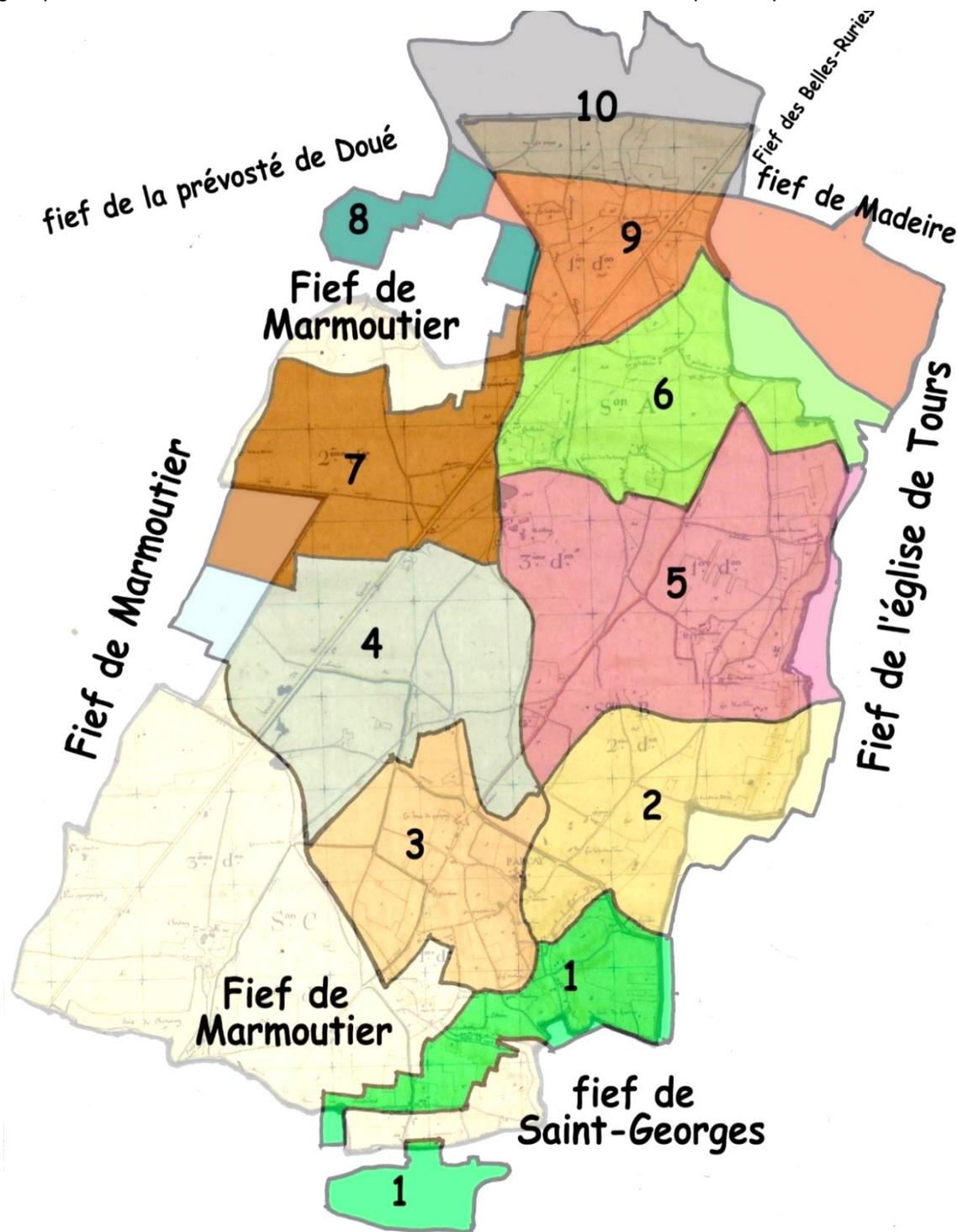


Figure 46. Carte de la Seigneurie de Parçay en limite des fiefs voisins. Cette carte est divisée en 10 secteurs ; chacun d'eux correspond à une couleur et est détaillés dans les cartes des figures qui suivent. On constate que cette seigneurie est différente de la commune de Parçay (indiquée en transparence)

Les pages suivantes reproduisent les dix plans (H295)

Six des dix plans du terrier de Parçay et Meslay



Figure 47. Plan 1 couvrant le Sud de la Seigneurie en limite de Saint-Georges



Figure 48. Plan 2 couvrant le Sud-Est de la Seigneurie (quartier de l'église jusqu'à la Biardière)



Figure 50. Plan 3 (Sud-Ouest) couvrant le quartier de l'église et la rue de Parçay



Figure 49 Plan 4. L'Ouest de parçay au Sud de meslay en limite de Notre-Dame-d'Oé (incluant la Bourlerie)

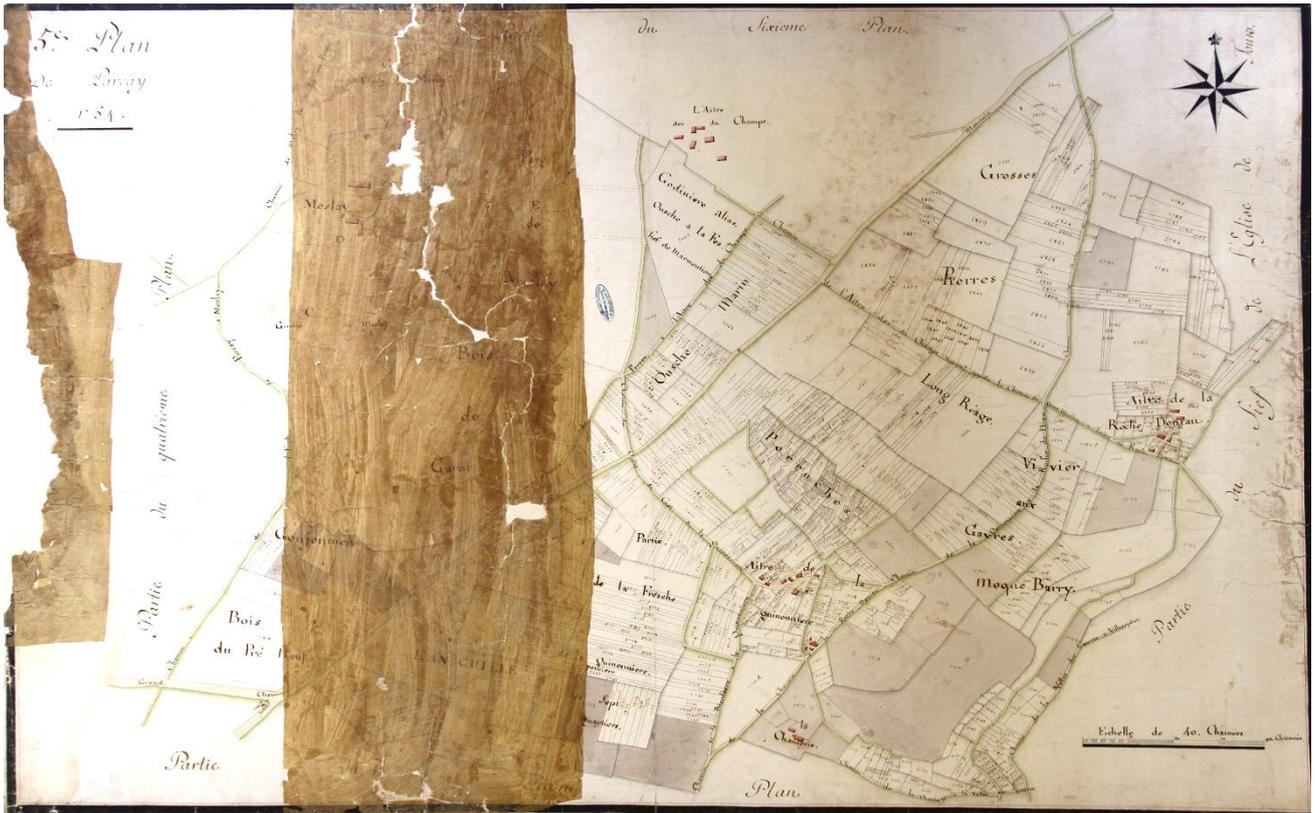


Figure 52. Plan 5. Nord-Est ; comprenant la Roche-Deniau, la « Quinonnière », la Chanterie (à l'Est du prieuré de Meslay)

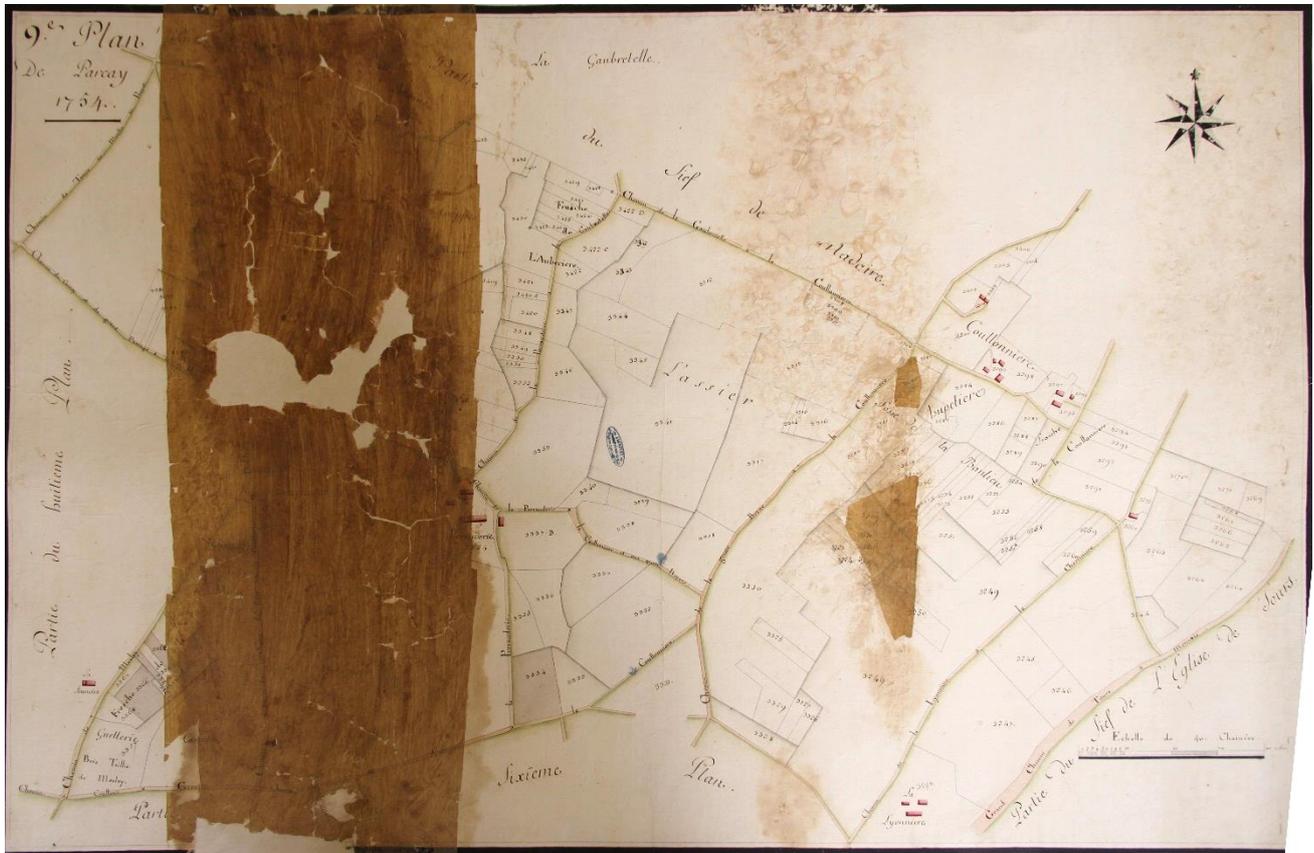


Figure 51. Plan 9. Secteur Nord de la Seigneurie proche de Monnaie

Les Impositions foncières

La première raison d'être de ces plans et tables est de pouvoir fixer les impositions rattachées au sol ; c'est à dire à sa propriété et aux productions agricoles obtenues : parcelle par parcelle il faut identifier le propriétaire ? Quelles taxes doit-il payer ? À quelle date ? Où doit-il acquitter ? Quel est le bénéficiaire ?

Les différentes impositions attachées au sol sont nombreuses et obscures : les informations permettent de comprendre la nécessité d'avoir mis en place cette organisation locale administrative et judiciaire pour gérer la Seigneurie tant les différents types d'impositions demeurent complexes. Nous allons en préciser la nature.

- **le cens** ; c'est une rente versée en argent

- **le droit de « terrage »** ; (*payé en production agricole*) cette imposition s'applique aux terres labourables : il correspond au droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits des tenures rurales.

- **le droit de « portoirée »** : (*payé en production agricole*) c'est une imposition s'appliquant aux produits de vendange. Un « portoire » est un baquet de bois utilisé pour récolter le raisin ; le vigneron devait être taxé proportionnellement au nombre de « portoirs » vendangés.

- **la dime** : (*payé en production agricole*) fraction variable (en général dixième partie) des produits de la terre et d'élevage versée aux religieux.

Donc pour chaque parcelle le mode d'imposition est déterminé, il est soit individuel (une parcelle) ou collectif on parle alors de « fresches »

- **Une « fresche »** : (*payé en production agricole et/ou en argent*) c'est d'abord une rente globale due au Seigneur d'un fief par les exploitants d'un secteur ou lieu-dit. Voici un exemple d'un impôt détesté entre tous, détesté parce qu'il impliquait de s'entendre collectivement pour le payer. Il en résultait des litiges entre voisins. La gestion en semble effectivement compliquée et exige un acte notarié définissant la contribution de chacun vis-à-vis d'une entité propriétaire. Existe l'acte de la **fresche du Gros Meslier** située au voisinage des Boissières, elle regroupe une cinquantaine de contributeurs ; le bénéficiaire de cette rente est l'hôpital de Tours.

On trouve plusieurs secteurs de la seigneurie portant cette appellation, elles regroupent des parcelles assez petites bien identifiées géographiquement, (Fresche de la Place, de la Roze, Fresche de la Pinotière, Fresche de la Thibaudière, Fresche de Crève-Cœur...), l'une s'appelle d'ailleurs « *Fresche des Ouches* », sachant qu'on appelait « *ouche* » une terre de bonne culture s'apparentant à un jardin.

Fresche de la Pinoterie ou Pinotière

« *Contenant trois arpents*

Chargée vers la récepte⁴² de la dite Seigneurie au premier jour de janvier de chacune année de trente-trois boisseaux d'avoine rez⁴³, et de dix-huit sols en argent le tout de rente et devoir seigneurial et féodal payable par les détenteurs cy après... »

Suit la liste des parcelles et leurs exploitants

Fresche de Crève-Cœur

« *Chargée vers la récepte de ladite Seigneurie au premier jour de Saint Michel de la somme de vingt sols de rente seigneuriale et féodale »*

Fresche de la Thibaudière

« *Joignant d'orient au chemin de Parçay à Logerie⁴⁴, d'autre d'un bout du septentrion aux terres du domaine de Logerie, d'autre bout au chemin de la rue de Parçay à Frasne chargée de huit sols six deniers »*

Fresche du pont olivier Valinière⁴⁵

⁴² Lieu où on perçoit la redevance

⁴³ A raz

⁴⁴ Aujourd'hui rue de la Thibaudière, passant le long du cimetière.

⁴⁵ Dans le voisinage de la zone artisanale « des Ailes »

« Chargée vers la récepte de la dite Seigneurie au jour de St Michel de chacune année de douze boisseaux de bled⁴⁶ mesure du Roy, et deux sols 6 deniers de cens et rente seigneuriale et féodale, en outre le Droit de Dixme et autres profits et aventure de fief quand le cas y eschoit »

Fresche de la Roze.

« Chargée vers ladite Seigneurie au jour de Saint Michel de quarante-cinq sols et au premier janvier de vingt et un boisseaux d'avoine Rez, et de deux chapons. »

Fresche de la Saveterie

« Chargée vers la récepte de ladite Seigneurie au jour de Saint Michel de chacune année de vingt et un boisseaux d'avoine rez, et huit sols six deniers. Savoir ladite avoine au dit premier janvier, et les dits 8 Sols 6 deniers le jour de saint Bry le tout de rente Seigneuriale et féodale. »

Tous ces détails de gestion d'imposition décrits dans le plan géométral de la Seigneurie de Parçay sont nominatifs et s'appliquent à des individus en possession de ces tenures (parcelles) que leur a attribuées l'Abbaye de Marmoutier ; exemple « le 9 mai 1460, les religieux baillent à perpétuité, le clos appelé Coudray, situé dans la paroisse de Parçay-Meslay, à Jean Dantan et Robine sa femme, et Léonet Lehoranche et Jeanne sa femme⁴⁷ ».

Qui perçoit ces impositions ?

L'identification du bénéficiaire n'est pas facile et particulièrement pour la dime. (Les autres impositions semblent être reversées à l'abbaye de Marmoutier). La carte ADIL IV/40.1 définit une partie de la seigneurie de Parçay versant sa dime à la Prévôté de Notre Dame d'Oé.

La Prévôté d'Oé.

Dès le IX^{ème} siècle, la collégiale de Saint-Martin possédait le territoire d'Oé. La viguerie de l'église appartenait à l'archevêché de Tours. En 1119, l'archevêque Gilbert donna ce droit à la collégiale de Saint-Martin, qui l'attacha à une dignité appelée prévôté...

-En 1219, il y eut un accord entre le chapitre de Saint-Martin et Robert de Brenne, seigneur de Rochecorbon, au sujet de l'exercice des droits de viguerie et de haute justice du prévôt d'Oé.

- Le droit de présentation du prévôt appartenait au doyen de Saint-Martin. Le titulaire était nommé par le chapitre, auquel ce privilège fut enlevé au commencement du XVIII^{ème} siècle. A partir de cette époque, ce bénéfice, dont le revenu était évalué à 12.000 livres fut conféré par le roi.

- Les portions de la seigneurie de Parçay concernées englobent le Bourellerie (ancien fief) ainsi que la Thomassière (ancienne propriété de la collégiale de Saint-Martin).

Un impôt d'une autre nature : la Gabelle à Parçay.

Figure 53. La maison où on découvrit les bons à sel



⁴⁶ Blé

⁴⁷ ADIL H293

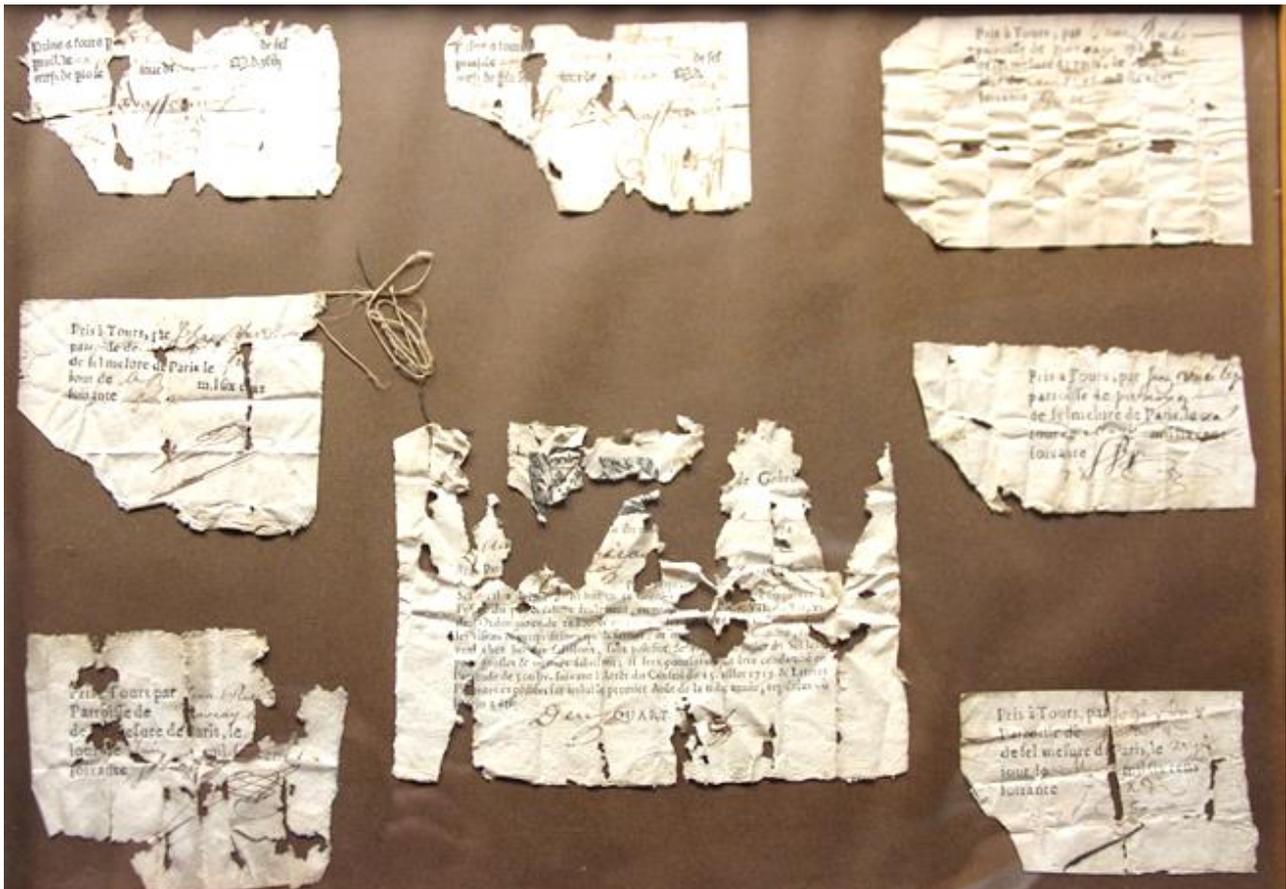


Figure 54. Les "bons à sel" découverts



Figure 55. Un des bons au nom de Jean Rué, date de juin 1672

nom de Jean Rué, habitant Parçay, et sont datés de différents mois de 1660. Les quantités sont définies en « Quart, mesure de Paris » ; un quart de Paris valant 68 litres ! Les bons ne sont pas très lisibles, mais semblent indiquer plusieurs « Quarts » achetés par mois ; ces volumes apparaissent élevés et semblent indiquer que cette maison aurait été le grenier à sel de la paroisse ; son propriétaire serait, alors, le « gabelou »⁴⁸ de Parçay.

Madame Catherine Morel, lors de la restauration de sa maison, 14, rue des Auvannes à Parçay-Meslay avait découvert, coincés dans les fentes des poutres de son plafond des « morceaux de papier » enfoncés dans des interstices. La maison est ancienne, et il est probable que « ces morceaux de papiers » ont séjourné ici depuis le 17^e siècle. Leur découverte est intéressante car elle nous informe sur la perception locale de cet autre impot de l'ancien régime qu'était la gabelle.

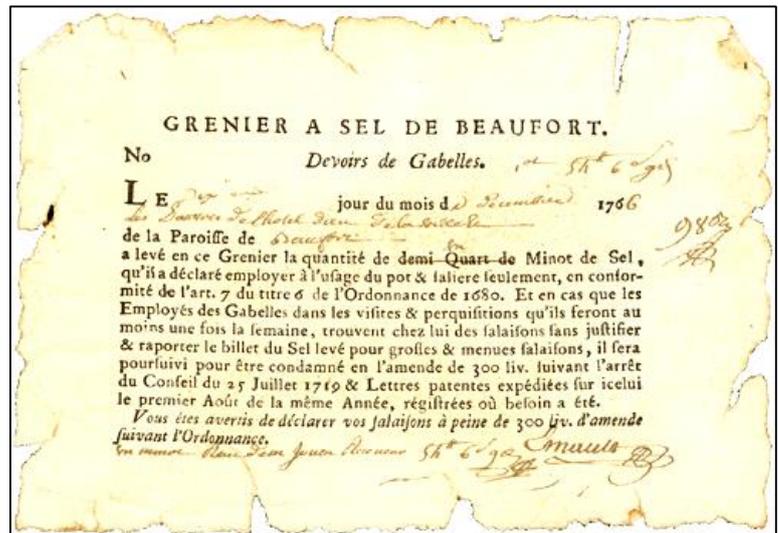
Les « Bons à Sel » A l'examen, ces petits « billets » se sont avérés être, pour la plupart des reçus délivrés lors de l'achat de « Quarts » de sel au grenier de Tours. Il sont au

⁴⁸ **Gabelou** : sous l'Ancien Régime, il s'agissait du douanier qui était chargé de collecter l'impôt sur le sel, la « gabelle ». Aujourd'hui encore ce terme est utilisé pour désigner les douaniers.

Remarques faites par Jean Pinon « Emmanuel LE ROY LADURIE rapporte [Les Annales, 1969, p 999-1010] une ration de base d'un minot pour 14 personnes de plus de 8 ans, pour « les pots et salières » [soit environ 2,8 litres par personne]
 Au vu des quantités mentionnées, plusieurs quarts de minot par mois, cela implique que Jean RUE alimentait au moins une bonne centaine de personnes, sinon la totalité des habitants de Parçay. Il faisait donc bien office de collecteur du sel. »

Ces bons ont été émis à des dates différentes, et en prenant en compte le bon central de la figure 54, ils s'étalent sur une centaine d'année. La charge, la fonction de gabelou était peut-être transmissible de père en fils (un peu comme les notaires qui doivent acheter leur étude). Ce bon central est en très mauvais état ; on y reconnaît le blason de la ville de Tours. On peut le comparer avec celui de la figure 56. Il sont identiques, seuls, les lieux changent.

Figure 56 Ce bon est similaire au reçu trouvé à Parçay : seul le nom du grenier est différent ; celui de Tours est reconnaissable par son blason. Le nom du représentant de Parçay n'est plus indiqué ; mais la quantité est de 2 quarts soit 136 litres



Gabelle du sel

La **gabelle** est une taxe sur le sel ayant existée en France au Moyen-Âge et à l'époque moderne. C'était alors l'une des aides ou taxes indirectes. Les gabelous se chargeaient de la récolte de la gabelle.

Le principe général est le suivant : le sel fait l'objet d'un monopole royal. Il est entreposé dans des greniers à sel, où la population l'achète taxé et en toute petite quantité. La gabelle représente, à l'époque moderne, environ 6 % des revenus royaux. Le sel fut longtemps le seul moyen de conserver les aliments et était donc un élément stratégique. Avec le sel, on fabriquait des salaisons et l'on séchait poissons et viandes douces. Il était également un composant nutritif indispensable pour le bétail. Enfin, il fut sous l'Ancien Régime utilisé comme monnaie d'échange et il possédait même une fonction de salaire, dont on retrouve le sens étymologique dans *salarium* en latin qui signifiait « ration de sel » puis, par extension, la pratique du traitement, du salaire à l'époque romaine.

Les Pays de gabelle

La perception de la gabelle n'est pas uniforme. L'ordonnance du mois de mai 1680, *sur le fait des gabelles*, entérina la division du royaume en six ensembles obéissant à des règles différentes : les pays de grande gabelle, les pays de petite gabelle, les pays de salines, les pays rédimés, les pays de quart-bouillon et les pays francs.

Dans les *pays de grande gabelle*, on devait acheter obligatoirement une quantité fixe annuelle de sel, ce qui transforme la gabelle en un véritable impôt direct ; **la Touraine fait partie des pays à grande gabelle.**

- La taille en 1789 représente 1957 livres
- Les dixièmes et vingtièmes
- La corvée
- La gabelle
- Taxe pour le transport du vin
- Taxe sur les cuirs
- ...

Le nom de « Jean Rué » inscrit sur les bons, interpelle.



Figure 58. Partie du terrier de 1754 décrivant le quartier où se situe la maison de la découverte (lots 473-474)

Tout d'abord le nom de « Rué » est le nom de la vallée toute proche de la maison où ces bons furent découverts (voir carte ci-dessus).

Cette carte de 1754, que nous connaissons, donne une idée de ce qu'étaient les lieux durant une période très longue couvrant le XVIII^e et probablement les siècles précédents. Notons

1. Le réseau de routes et chemin a peu changé, et permet encore de se repérer aujourd'hui.
2. Seul le nom de la vallée des « Ruers » a survécu.
3. Le canton ne s'appelait pas « Auvannes » mais plutôt « Lyonnaise », « Fondrière » (« Lyonnaise » signifiant un lieu humide).

La lecture de la table géométrale de 1754 donne les précisions confirmant la présence de la famille Rué à cet endroit :

Article 473 « *Ladite Veuve de Martin Rué pour une maison à cheminée, au dit-lieu contenant une demie chainée* ».

Article 474 « *Ladite veuve de Martin Rué pour une pièce de bois, taillis et ouches au lieu-dit contenant 4 chainées* ».

Dans ce même descriptif, on trouve à deux pas, des pièces de terre appartenant au dit Robert, « employé aux gabelles »

Mr Jean Pinon, analysant les plans et inventaires que je lui avais transmis, a fait une étude détaillée des différents propriétaires, comparant ces nouvelles données avec les études généalogiques qu'il avait précédemment menées ; je reproduis ci-après ses conclusions

J'ai pu par exemple revisiter l'histoire de la maison RUER où vous avez rapporté la présence de bons à sel, Vallée des RUER, actuelle rue des Auvannes.

Selon le plan n°1, terrier de 1754, l'on trouve les parcelles suivantes, d'Ouest en Est :

- art 475 Veuve de Martin RUER, 4 ch de bois taillis et ouche
- art 473 Veuve de Martin RUER, ½ chainée, maison à cheminée [Et la veuve de Martin RUER l'article 457 un petit jardin 2 chainées et demi, situé en face]
- art 474 (derrière le précédent) Martin PECAULT, une chainée de bois taillis provenant de la Veuve de Martin RUER
- art 472 Jean MOUSSARD 1ch de bois taillis
- art 467 Corps de logis en un seul tenant de 2 chainées 3/4 comprenant :
 - pour **Jean MOUSSARD une maison** [Cadastré 1815, repérée 1700, appartenant à René GAULTIER GAULTIER]
 - pour **Martin PECAULT une maison et une grange** [Cadastré 1815, repérée 1704 appartenant à André BONNEMERE GAULTIER]
 - et pour **Honoré DUCHAMP une grange** [Cadastré 1815, repérée 1705 appartenant à René GAULTIER GAULTIER]

[L'article est rayé, avec la mention Jean MOUSSARD qui semble avoir repris le tout]

[René GAULTIER GAULTIER et André BONNEMERE GAULTIER sont tous deux gendres de Jacques GAULTIER closier des Armuseries marié à Marie-Magdelaine JAVELLE, elle-même petite-fille de Marie-Anne RUER épouse de Martin PECAULT, et fille de Martin Simon JAVELLE closier de la Dorerie. Voir les arbres joints des descendants de Jehan RUER et de Michel JAVELLE]

- art 471 (derrière le logis précédent) Martin PECAULT 1ch1/2 de terre en friche derrière sa maison.
- art 470 Jean MOUSSARD 1ch1/2 de terre en friche derrière sa maison
- art 469 Martin PECAULT 1ch de terre en friche derrière sa grange
- art 468 Honoré DUCHAMP 2ch de terre en friche derrière sa grange

Par ailleurs, la veuve de Jean RUER (1666-1707) possède en 1754 une parcelle à la Frapillerie, menée par (son gendre) Martin PECAULT.

Et la veuve de Martin RUER possède des parcelles à la vallée des Ruer, dont article 457 un petit jardin 2 chainées et demi, menées au moins en partie par (son neveu) Martin PECAULT, qui possède également une autre parcelle à la vallée des Ruers et une au Clos de l'Étain.

Jean RUER possède une parcelle art 342 de 9 chainées de vigne près Les Tailles du Châtaignier, menée par (son beau-frère ?) Martin PECAULT

En conclusion, la maison de l'ancêtre Jehan RUER [1612-1674] collecteur paroissial de sel en 1672 semble être passée à son fils Jean RUER [1647-1692] et à son petit-fils Jean RUER [1666 - 1707], tandis que son petit-fils Martin RUER [1682-1748] s'installait dans la petite maison à côté, art 473. La maison familiale était ensuite occupée en partie en 1754 par Martin PECAULT époux de son arrière-petite fille Marie Anne RUER. et 60 années plus tard par René GAULTIER époux de Marie-Catherine GAULTIER et par André BONNEMERE époux de Marguerite Elisabeth GAULTIER

, tous deux gendres de Jacques GAULTIER x Marie-Magdelaine JAVELLE, elle-même petite-fille de Marie-Anne RUER épouse de Martin PECAULT, et fille de Martin Simon JAVELLE closier de la Dorerie proche, qui a pu racheter le logis à Jean MOUSSARD.



Il y avait donc bien un lien entre Martin Rué et Jean Rué.

« L'emploi de Collecteur de sel semble ne pas avoir été permanent, mais tenu annuellement à tour de rôle par des paroissiens de confiance (comme les charges de fabriciers). Pour preuve l'existence de dettes rapportées dans l'inventaire de communauté Jean BRACQUIER-Marie RIPAULT de mai 1666 par Maître Guillaume Milloche notaire royal résidant à Rochecorbon : Jean BRACQUIER était maçon, résidant à La Roche Bonnard près de la Vallée des RUER. Jean RUER décrit comme vigneron et collecteur de sel en 1672 était le beau-père de Jeanne BRACQUIER, fille de Jean BRACQUIER. »⁴⁹

Dans les chapitres qui vont suivre le nom de Jean Rué reviendra souvent dans la période pré-révolutionnaire et révolutionnaire ; un individu du même nom sera syndic de la Fabrique puis de la commune de Parçay ; il ne peut être le même Jean Rué que celui que nous rencontrons, mais probablement un descendant !

Généalogie Des Rué (ou Ruer)

Basée sur les informations collectées par Jean Pinon une fraction de l'arbre généalogique est reproduit si après. Noté que cet arbre n'indique pas le second fils de Jean Rué et Jeanne Bracquier (Jean Rué) frère de Martin Ruer.

⁴⁹ Remarques de Jean Pinon, analysant l'acte d'inventaire du Notaire Mилоche du 26 mai 1670

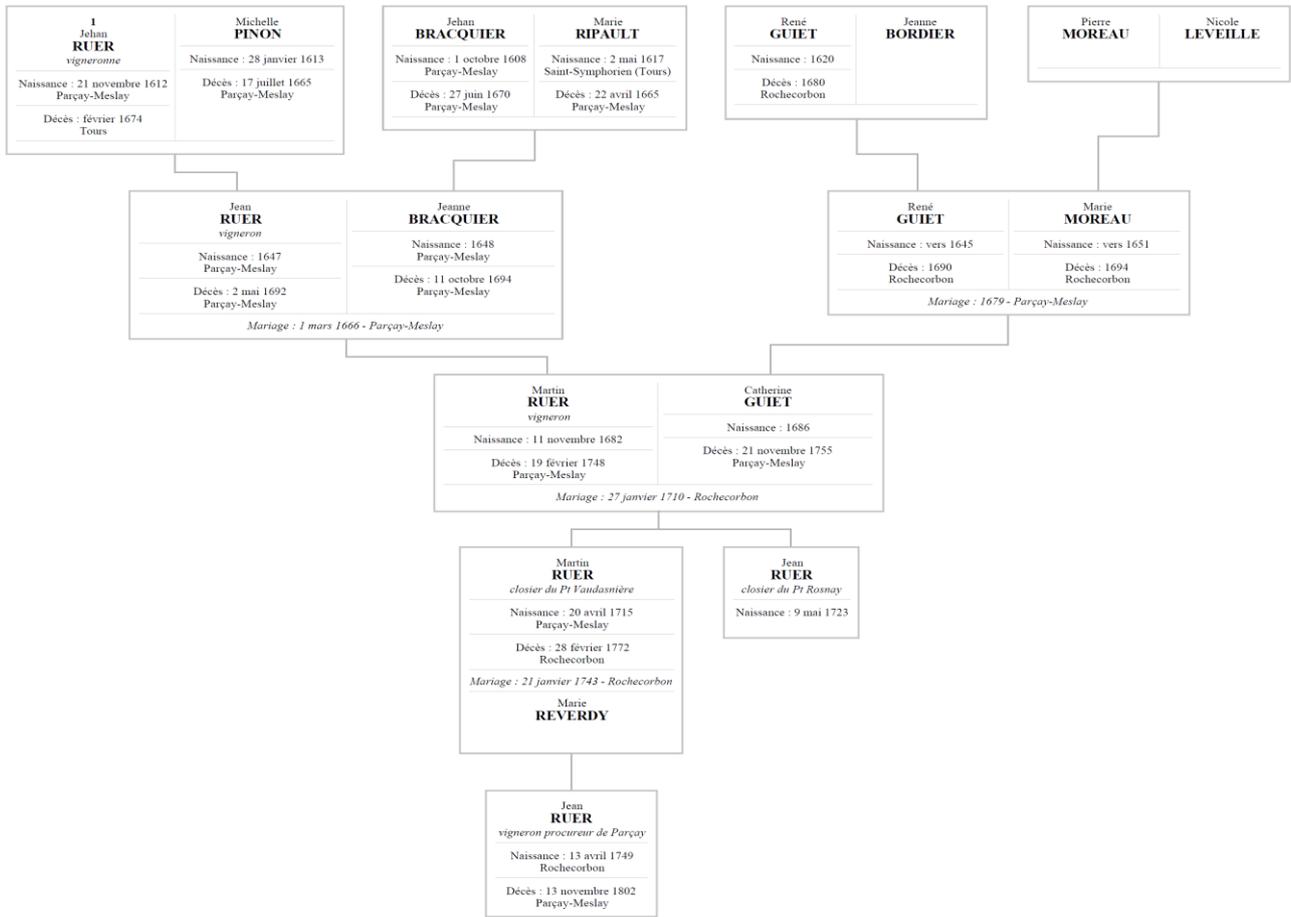
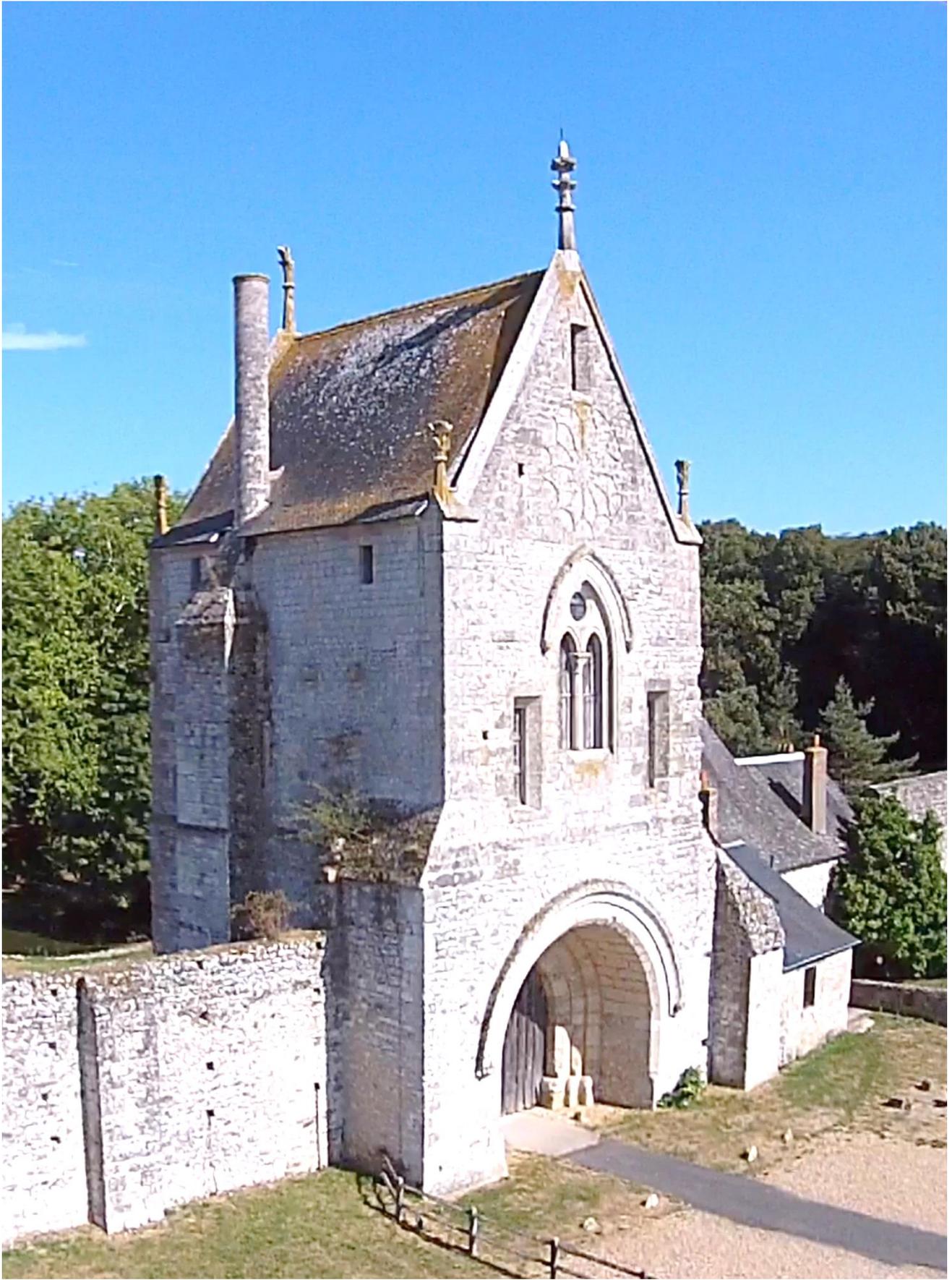


Figure 59. Dans le quartier Colbert, en début de la rue des Cordeliers, un logis avec des escaliers du XVIème siècle était un des greniers à sel de Tours avant la Révolution Française. C'est de là que provenaient le sel et les bons à sel retrouvés à Parçay-Meslay.



Troisième Chapitre

La gestion du territoire de Parçay-Meslay par Marmoutier

« Les Métairies »

L'examen du terrier et des archives font apparaître l'existence de métairies. Elles sont constituées d'un territoire composé de parcelles dont la gestion est assurée par une personne ou une famille. Ces métairies sont de deux types.

1. **Propriété de l'abbaye**, cette dernière en garde le contrôle et la gère en tant que source de revenu ; c'est-à-dire qu'elle passe des baux multi annuels avec, en général un bourgeois qui entretient, cultive par l'intermédiaire d'un closier. Cela signifie que ces entités **ne sont pas dépendantes de la Seigneurie de Parçay** mais uniquement de Marmoutier, et en conséquence ne sont pas incluses dans la carte de la seigneurie (fig.46). Quatre métairies répondent à cette définition
 - a. La métairie de la Pécaudière
 - b. La métairie de Chizay
 - c. La Métairie de Petit Couleur
 - d. La Métairie de Grand Couleur
2. Plusieurs **petites métairies** sont par contre **parties intégrantes de la Seigneurie de Parçay** ; Citons :
 - a. La Chanterie
 - b. Logerie
 - c. Biardière
 - d. Parçay
 - e. Frasne

Les petites métairies.

Il y avait une multitude de petites métairies qui avec le temps vont se transformer en hameaux de la Seigneurie

La métairie de Parçay et sa grange



Figure 60. Plan de 1754 sur lequel on voit en position 1137 la grange d'îmière de la seigneurie de Parçay, et, à côté le cadastre napoléonien du même secteur.

Les granges « *dixmeresses et terrageresses* » sont les granges dans lesquelles on entrepose le produit des contributions générées par la dime et les droits de terrage : ce n'est pas le cas de la grange de Meslay, contrairement à ce qu'on tend à affirmer : nous y reviendrons plus loin. Nous avons vu que plusieurs taxations de la seigneurie sont des taxations en nature et leur collecte implique des lieux de stockage. Pensez que cette mission était couverte par la « Grange de Meslay » n'est pas crédible ; le Prieuré de Meslay et la Seigneurie de Parçay sont deux organisations différentes rapportant chacune à Marmoutier. Les textes parlent clairement pour les impôts de la Seigneurie « *d'une récepte* »⁵⁰ spécifique ; la Seigneurie avait donc sa propre ou ses propres granges dîmières.

La grange de la Seigneurie de Parçay. L'exploitation de la table géométrale de 1754 dans son article 1137 est parfaitement explicite. « *Les dits Religieux pour leur grange terrageresse et dixmeresse du dit Parçay contenant 7 chainées et demy* ». Cette grange appartient aux moines et sa mission bien définie. *Mais l'inventaire des titres dressé au XVIIIe siècle montre bien que les moines constituèrent patiemment à Parçay une belle seigneurie où ils exerçaient la justice, levaient sur au moins 4 000 tenures des droits partiellement versés en nature (les "terrages") et bénéficiaient de l'essentiel des dîmes, cette part des récoltes due à l'Église pour l'entretien des prêtres, des lieux de culte et des pauvres. Ces dîmes et terrages devaient être entreposés dans la grange "terrageresse" et "dîmeresse" de Parçay.* »

Cette grange se situait dans le prolongement de la maison seigneuriale, elle faisait environ 450m². Elle existait encore en 1816, car elle est visible sur le cadastre napoléonien de Parçay-Meslay. Aucun autre texte ne la mentionne et on ne parle de son démantèlement qu'à mots couverts, et il n'en existe plus de trace aujourd'hui. Elle disparut vers 1835, lorsqu'on reconfigura le quartier pour y installer l'école publique : le sujet sera abordé ultérieurement lorsque sera examiné le « *logis seigneurial* ».



Figure 61. Vue aérienne de la grange de Logerie dans les années 1950 ; on y voit l'entrée de la grange sur le côté.

Logerie Le nom de Logerie est orthographié de multiples façons ; Logerie, L'Ogerie, L'Ugerie... et cela parfois dans la même page. Le vrai nom devait probablement être « L'Augerie » ce qui est conforme à ce que l'on trouve dans d'autres communes de Touraine ; le lieudit « l'Augerie » existe par exemple à Chédigny mais aussi en beaucoup d'autres endroits. Cette forme est compatible avec « la rue de l'Augerie » au lieu de « rue de Logerie ». D'ailleurs on ne devrait pas dire « la Petite Logerie » mais plutôt « la Petite Augerie ». Ce nom vient probablement d'un ancien fermier ou propriétaire du nom de Augier, Auger ou Oger. Les recherches sur les registres de Parçay nous révèlent, qu'effectivement vers 1600, on retrouve la présence du couple « *Pierre Auger et Françoise Hallé* ». Ils auront plusieurs enfants dont Pierre et Jean.



Figure 62. Ce qu'il reste de la grange de Logerie en 2015.

⁵⁰ **Récepte** ; lieu où on vient verser sa contribution fiscale en argent ou en nature. Donnera plus tar les mots de « récepteur » et « réception des impôts »

Dans l'art.1983 du plan géométral de 1754 on trouve référencées : une grange, une cave et une cour, toutes gérées par les religieux de l'Abbaye. La définition de grange dîmière n'est pas précisée, mais elle devait avoir cette particularité, car les textes nous racontent comment un paysan de Parçay vint à cette métairie pour payer ses redevances. (Texte non retrouvé).

Cette grange a survécu jusqu'à nous ; sa toiture fut emportée par une tempête dans les années 1980. On peut retrouver quelques photos dont la vue aérienne ci-contre. La configuration du bâtiment semble très voisine de la grange dîmière de Parçay. Les vestiges de Logerie témoignent peut-être de ce que pouvait être la grange de Parçay.

En 1602 Vente à l'enchère, par les religieux et le cardinal de Joyeuse, de 17 arpents 57 chaînes de terres et prés, dépendant de Logerie, paroisse de Parçay, pour la construction de la levée de Saint-Georges à Tours. (H294).

En 1736 baux par les religieux de Marmoutier : à André Babin, de la terre et seigneurie de Parçay, **la Grande Métairie, celles de Logerie, de La Chanterrie**, pour 2,400 livres.

La Chanterrie (ou Chanterrie)

Le nom initial de cette métairie était « la Petite Bourrellerie » ;

- *Acquisition en 1307, d'un aireau⁵¹, appelée La Bourrellerie, paroisse de Parçay, par Jean Dupré, chapelain en l'église Saint-Martin, sur Pierre et Étienne Galbrun, pour 100 livres.*
- *Vente dudit lieu par le même, aux religieux de Marmoutier, pour 62 livres.*
- *Jugement de François Lecoustelier, lieutenant général au bailliage de Touraine, condamnant, en 1551, Noël Duveau et autres détenteurs du lieu de La Bourrellerie, à payer au chancre 2 setiers de froment, et à la Pitancerie⁵² du couvent, 63 boisseaux, 4 sous, 2 pains et deux poules, pour une année de rente.*
- *En 1615, la propriété appartient à Balthazard Desloges, chancre. On peut penser que le nom se transforma alors en « La Chanterrie de Parçay ». Il y eu transaction en 1615, entre Balthazard Desloges et Jean Leblanc, ce dernier consentant à résilier son bail à vie de la « petite Bourrellerie », alias « La Chanterrie de Parçay ». (ADIL H211)*

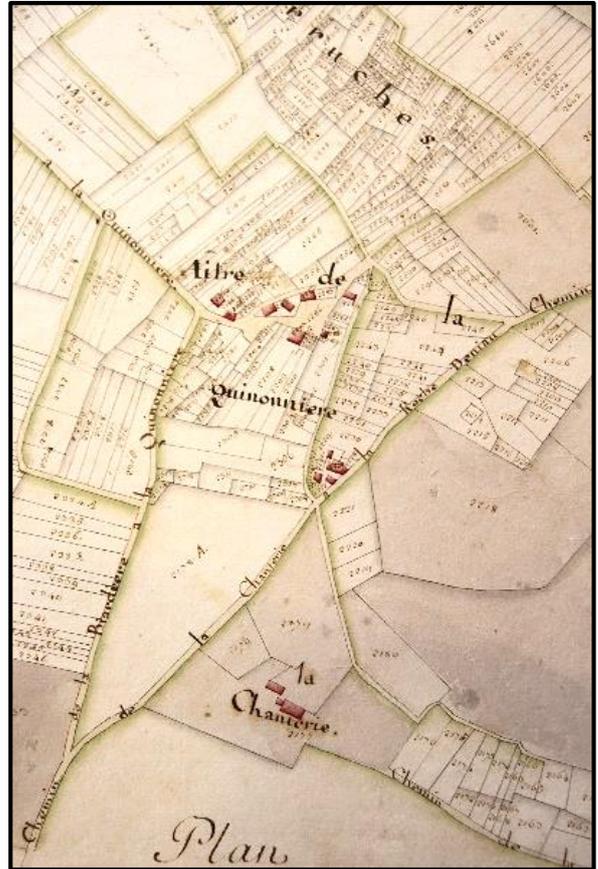


Figure 63. La métairie de Chanterrie en 1754



Figure 64 La Chanterrie, la Quillonnière la Russinerie en 1961

⁵¹ Probablement pour « airet », terrain non cultivé.

⁵² Pitancerie : lieu d'un couvent où se font les distributions de vivres

-
- *Bail emphytéotique en 1624 de La Chanterrie de Parçay, par Balthazard Desloges, à Étienne et René Guyet pour 70 livres. N'oublions pas qu'aujourd'hui le quartier regroupe la Chanterrie, la Quillonnière et la Russinerie et s'est fortement développé intégrant une population importante et des habitations résidentielles.*



Figure 65 La Quillonnière aujourd'hui

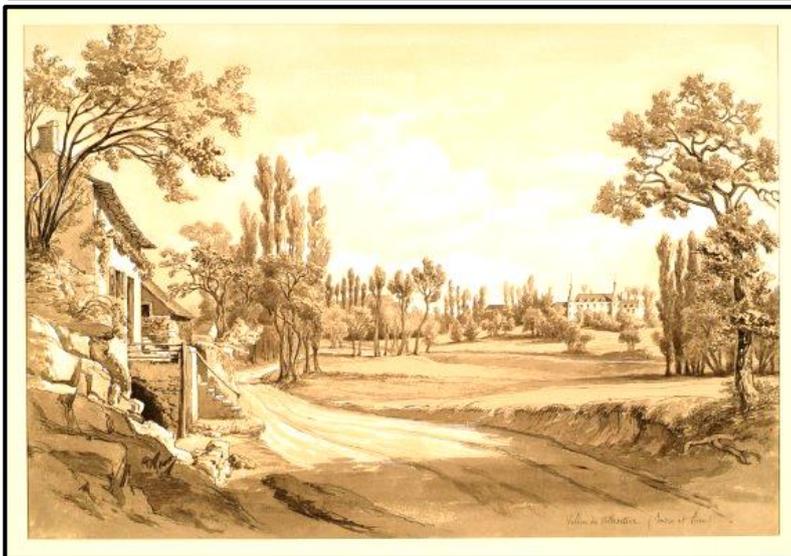
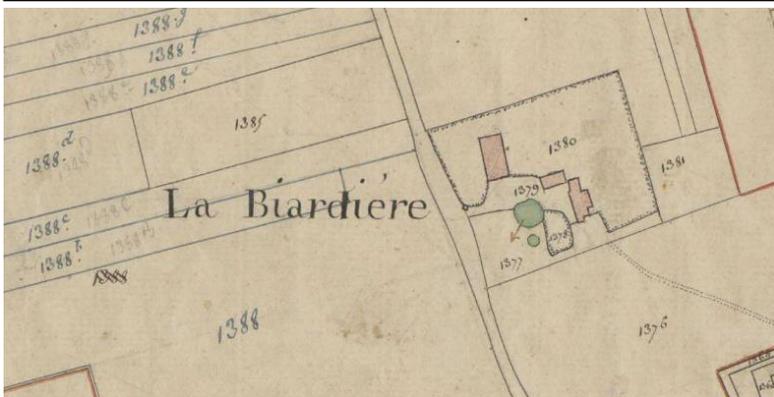


Figure 66 château de Villesetier. Vue générale du vallon avec le château (qui a brûlé en 1919) en arrière-plan, à droite et une habitation à gauche. Auteur : HOSTEIN, Edouard (peintre)
Date : troisième quart XIXe s. (source ADIL)



La Quillonnière

Sa dénomination varie suivant les cartes (Quinnonnière sur le cadastre napoléonien et terrier de 1754, La Quignonnière (Trudaine). En réalité ce nom est dérivé de « Quillon » famille qui fut propriétaire des lieux (ADIL H294). Aujourd'hui le hameau s'est fortement développé avec la construction de nombreux pavillons.

La Biardière

Non loin de la Chanterrie : la Biardière. La table géométrale de 1754 en attribue la propriété et les terres avoisinantes à Monsieur le Comte de Bore pour son château de Villesetier. En plus des terres attenantes la métairie comprend maison, cour, jardins, fosse à eau, puits, verger... Il faut noter que Villesetier n'est pas inclus dans la seigneurie mais dans la paroisse de Parçay. « Biardière » vient « Billard », ancien habitant de Parçay.

Le massacre de la Biardière.

Les registres de la commune de Parçay racontent l'événement suivant⁵³ :

« Aujourd'hui, premier jour de Floreal de l'an II¹ de la République Française, une et indivisible, à deux heures du soir, par devant moi, Michel Duchamp, secrétaire de la commune de Parçay, s'est présenté le sieur Claude Bruère, domicilié dans ladite commune. Lequel m'ayant dit avoir cherché un membre de la Municipalité de ladite commune, n'en ayant point trouvé, m'a assuré qu'en petit hameau de la Biardière, on avait égorgé et massacré une femme et deux filles. Sur ce oui, ayant parti sur le champ avec le susdit déclarant, me suis transporté au lieu-dit de la Biardière, où j'ai trouvé la veuve Richier et ses deux filles toutes les trois mortes et égorgées.

⁵³. L'événement a été signalé par Gérard Thorigny.



Figure 67 Frasne en 1949. Uniquement des vignes et des terres à culture

Résidence du coteau, au pied du château d'eau qui bien sûr n'existait pas à cette époque. Cette habitation déjà représentée sur le cadastre Napoléonien de 1816 et sur un plan géométral de 1754, était parfois désigné sous le nom de « **Château de Frasne** ».

Frasne.

Située au Sud Est de la commune de Parçay-Meslay, en limite de la commune de Rochecorbon, Frasne se blottit au sommet d'un petit vallon coincé entre le bois de Château-Gaillard et ceux du bois de Frasne (appelé **le Fourneau** dans les ancien texte). Il ne faut donc pas s'étonner que le nom de **Frasne** vienne du mot latin **Frasinus** ou **Fraxinus** désignant le **Frêne** de nos forêts. On peut penser que cette essence d'arbres y était autrefois abondante. C'est un quartier récent de la commune puisque en 1949 ne s'étendait en cet endroit que des terres à culture. Une seule habitation s'y dressait, derrière l'actuelle



Figure 68. « Le Château de Frasne » en 1754



Figure 69 . La seule habitation sur le territoire de Frasne en 1949. Sur la gauche on y dressera le Château d'eau de Parçay-Meslay Et un peu plus bas la résidence du coteau

Les vues aériennes de 1949 publiées par l'IGN, confirme l'existence de cette propriété (fig. 70). Si l'emplacement est identique à celui des anciennes cartes il n'est pas certain que la construction soit la même ; il faudrait que des vestiges en confirme l'ancienneté ; il n'est pas impossible que la maison qui précédait ait été partiellement rasée et reconstruite. Le plus ancien plan qui nous soit parvenu date du 1754, c'est celui du plan Géométral de la Seigneurie de Parçay. Il confirme l'existence d'une ferme isolée confirmant la présence d'une métairie. Du XVIIe au XXe siècle la configuration va peu évoluée. La description donnée

dans l'acte⁵⁴ du 26 Avril 1726 se retrouvera dans les actes suivants ; « *Le lieu closerie et métairie de Frasne... situées paroisse de Parçay et de Rochecorbon dans les fiefs [de la Seigneurie de Parçay] et du Crochet⁵⁵, consistant en bâtiment pour le Maître et le Métayer, grange, écurie, pressoir, cuve, matériels pour pressoir, cours renfermée ; puys, fosse, jardin clos...* » sur plusieurs dizaines d'arpents. En 1754 le bien décrit est attribué à la « Veuve Marchandeaup » Cela, ne représente qu'une fraction des possessions foncières, car tout le quartier se partage, à cette date, principalement entre ladite « veuve Marchandeaup » et « ladite veuve Chicoisneau » propriétaire des Armuseries, toutes proches. À cette date les Armuseries font partie de la paroisse de Saint-Georges sur Loire, ce qui sous-entend que Parçay, au Sud est en limite de cette paroisse.

Nota : « **La Veuve Marchandeaup** » est en réalité, « Jeanne Serée », qui épousa à Rochecorbon Gilles Marchandeaup (1687-1751) le 1^{er} juin 1717. Ils achètent le 26 avril 1729 cette propriété de Frasne à un boulanger de



Figure 70 . Frasne en 1972. Les premières constructions du lotissement prennent place dans le paysage

Tours : Mathurin Bézard et sa troisième épouse, Marie Henriette Demondrif. Le 4 octobre 1731, ce Gilles Marchandeaup, habite à Frasne et parraine la bénédiction d'une cloche en l'église de Parçay. Il était « Marchand commissionnaire de vin » : on croirait un jeu de mots « *Marchand d'eau, marchand de vin* ». Il décède le 11 nov. 1751, laissant ses biens à son épouse. Ils eurent douze enfants dont Jeanne (1718-1784) qui resta célibataire et vécut à Parçay, probablement à Frasne où elle mourut. Elle fut ensevelie au cimetière de Parçay et c'est Gille François (1722-1794) qui hérita in fine. Jeanne Serée meurt le 20 janvier 1768.

⁵⁴ Acte du 26 avril 1729 devant maître Mouys, notaire à Tours. AD 3 E1/865

⁵⁵ Ce qui signifie que cette métairie se partageait entre les Paroisses de Parçay et de Rochecorbon (appelé « *le Crochet* »)

« **La Veuve Chicoisneau** » en 1754 est probablement Renée Chavanne qui avait épousé le 10 Avril 1679 Michel Chicoisneau (1648-1726) Seigneur des Armuseries. Ils eurent cinq filles et deux fils dont René qui, devenu prêtre présida le 17 août 1726, aux funérailles de son père dans l'église de Saint-Georges sur Loire. Son frère Nicolas émigrera à Saint Domingue ou il sera procureur du Roy.

Dès le décès de sa mère Gille François Marchandean vend avec son épouse Françoise Maillot, sa propriété de Frasne le **23 juin 1768** (Notaire Me Gaudin de Tours)⁵⁶ à Maître Nicolas Joseph Chicoisneau de la Motte, fils de Nicolas Chicoisneau : il avait été procureur du Roy comme son père, à Fort Dauphin dans l'île de Saint-Domingue

et officier de la monnaie à Tours, demeurant au dit Tours, paroisse de Notre Dame de l'Ecrignole. Nicolas Joseph Chicoisneau est le propriétaire à cette date des Armuseries, il étend, donc, son domaine sur Parçay-Meslay. Le détail de la vente est précis mais ne diffère pas de l'acquisition de 1729. Les détails apportés sont en accord avec le plan géométral de la Seigneurie de Parçay de 1754. Les Chicoisneau sont ainsi devenus propriétaires d'un vaste domaine continu s'étendant sur Rochecorbon et Parçay-Meslay. Il va en rester ainsi pendant presque deux siècles. Les Armuseries et ses dépendances changeront de propriétaires uniquement par transmission d'héritage. Aux Chicoisneau succéderont successivement les Duchamps de la Frillère, Le Gras de Sécheval, LePelletier-Logette, Le Pelletier De Woillemenont, Féral, Georgeon...

Rappelons que quelques années après cette acquisition de 1768, le 20 Avril 1791, un nommé Marchandean, notable de Rochecorbon, achètera la métairie de Chi-



Figure 71. Frasne en 1986. La Résidence du Coteau vient s'ajouter à la résidence de Frasne.

zay, vendue comme bien national et les Armuseries seront propriété de René Legras de Sécheval, futur maire de Tours, qui en héritera par son épouse. On peut imaginer la complexité des décisions lorsqu'à la disparition de la commune et paroisse de St-Georges, en 1808, il fallut fixer les limites entre Rochecorbon et Parçay ! Il n'y eut pas de vraie logique dans ces décisions, mais probablement des intérêts particuliers...

Il faudra attendre les années 1960 pour que la situation évolue. À partir du 12 mai 1961, le Conseil Municipal de Parçay Meslay se préoccupe de « *la nécessité d'augmenter autant qu'il est possible la population de Parçay... La législation de l'époque donne beaucoup de facilité à la construction avec accession à la propriété* »

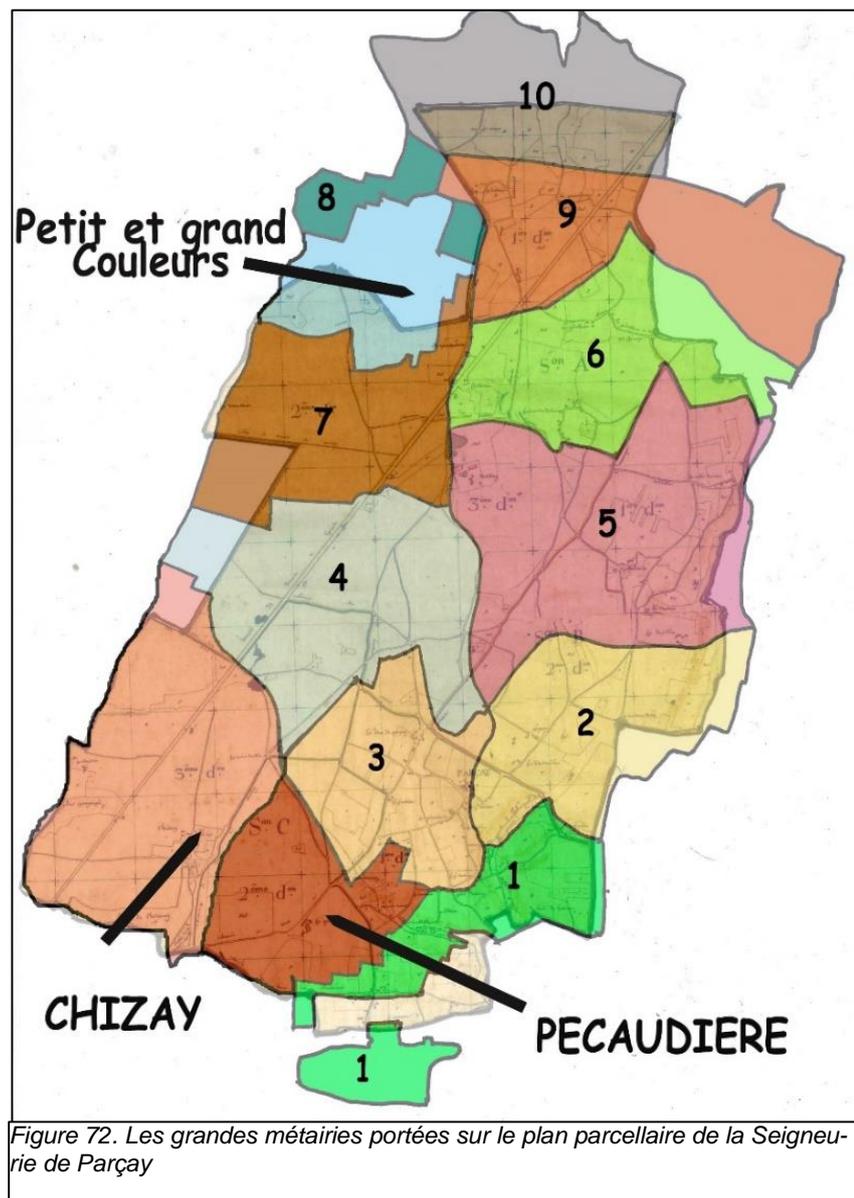
C'est le 4 décembre 1964 que le Conseil Municipal décide l'achat des terrains du lotissement de la Sablonnière et que le 12 octobre 1965 il étudie l'assainissement pour les lotissements de Frasne et de la Sablonnière. L'impulsion était lancée et le paysage urbain local allait rapidement évoluer et le Frasne d'aujourd'hui commençait à se dessiner et progressivement d'autres constructions vont s'amalgamer à l'ensemble, d'abord le

⁵⁶ AD : 3 E 4/161

long du bois de Château Gaillard, mais aussi apparition du château d'eau et vers 1986 la création de la résidence du Coteau...

- Le quartier de Frasné est, ainsi, né de la volonté de la Commune de Parçay qui a su insérer les constructions individuelles dans un plan d'urbanisme raisonné ; il faut noter l'attention portée à l'environnement ; on a su conserver les espaces boisés, les insérer dans l'espace urbain, le réaménager au profit des habitants ; le bois de Château-Gaillard en est la parfaite illustration.
- La dénomination « Château Gaillard » peut surprendre et reste une énigme, car aucun ancien château ne s'est jamais dressé à cet emplacement, pourtant les cartes de 1754 retiennent déjà cette appellation.

Les Grandes Métairies



On comptait deux grandes métairies principales sur la paroisse de Parçay

- La métairie de la Pécaudière (77.05 hect.)
- La Métairie de Chizay (131.29 hect.)

Auxquelles on se doit d'ajouter « Petit et Grands Couleurs » sur la paroisse de Chanceaux.

Leur délimitation est donnée à titre indicatif dans la figure 73 sachant qu'il n'a pas été trouvé de plan cadastral fournissant leur implantation territoriale exacte. Ces métairies étaient essentiellement des zones de cultures et d'élevage ; Chizay et la Pécaudière, positionnées au Sud-Ouest de la paroisse, formaient une continuité d'exploitation complétée par une troisième métairie adjacente, celle de la Milletière située sur la paroisse de Saint-Symphorien. Cet ensemble permettait des cultures intensives, qui bien que propriétés de l'Abbaye, n'étaient pas exploitées directement par les bénédictins ; ils les louaient à un exploitant par un bail pluriannuel (en général 9 ans), et accumulait par ces baux de substantiels revenus.

Figure 72. Les grandes métairies portées sur le plan parcellaire de la Seigneurie de Parçay

Chizay (parfois Chisay, Chisé...)

Le lieu est cité dès le XII^e siècle lorsque, Albert, abbé de Marmoutier concéda en fief à Ancelin, clerc, la « **villa de Chisay** », avec retour à l'abbaye en cas de mort, ou d'entrée du dit Ancelin dans les ordres⁵⁷.

⁵⁷ ADIL H292

La série H293 des Archives départementales d'Indre et Loire contient les baux passés par les religieux de Marmoutier pour la métairie de Chizay. Nous ne les reprendrons pas ici, mais nous retiendrons à titre d'exemple deux cas qui montrent parfaitement l'évolution des religieux ; au début les revenus sont payés en nature (produits de la ferme) puis au fil du temps évoluent vers des contributions sonnantes et trébuchantes. Il ne faut pas oublier qu'avec les années, l'abbaye est devenue une source de revenus pour des abbés nommés par le roi et on préféra les rentes en argent plutôt qu'en produits fermiers ; cela facilite l'enrichissement des abbés après leur

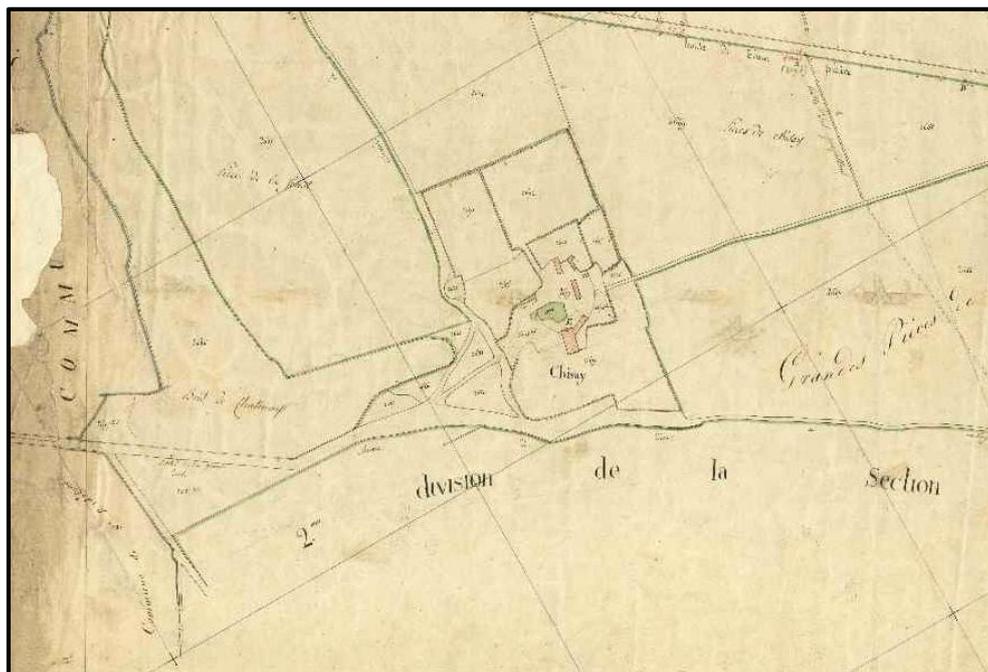


Figure 73 Chizay tel que le représente le cadastre Napoléonien de 1816

« nomination ». Ce sont les abbés commendataires⁵⁸ : Richelieu sera l'un d'eux.

Passé le 9 mai 1587. Bail à ferme pour 6 ans à André Hallé et Pierre Thierry, laboureurs demeurant à Chizay, de la métairie de Chizay située dans la paroisse de Parçay, moyennant

- 30 setiers de froment
- 40 setiers de seigle
- 8 setiers d'orge
- 50 setiers d'avoine, 18 chapons,
- 24 poulets, 10 aulnes de toile
- 100 bottes de paille

12 Décembre 1785 ; bail de la métairie de Chizay à Jean Petit, marchand laboureur, et Mademoiselle Picou son épouse, moyennant 1500 livres par an pour 9 ans.

(Noter que comme Villesetier, Chizay, la Pécaudière... ne sont pas inclus dans la Seigneurie mais uniquement dans la paroisse.)

La Pécaudière

Le mode de gestion par les religieux de Marmoutier est calqué sur celui de Chizay

28 novembre 1778 : bail à ferme d'une métairie appelée « la Picaudière » incluant bâtiments logeables, granges, écuries, étables, cours, jardins, terres labourables, vignes, prés et pastoureaux). L'ensemble est situé paroisse de Parçay est baillé par les religieux de Marmoutier au Sieur Mathurin Lasneau, fils d'Adrien Lasneau, pour une durée de 9 ans et un montant de 800 livres l'an (les bois restant réservés)

⁵⁸ Dans le régime de la « commende », un abbé (ou un prieur) commendataire est un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui tient une abbaye (ou un prieuré) *in commendam*, c'est-à-dire qui en perçoit personnellement les revenus, et qui, s'il s'agit d'un ecclésiastique, peut aussi exercer une certaine juridiction sans toutefois exercer la moindre autorité sur la discipline intérieure des moines.



Figure 74 La Pécaudière sur le Cadastre Napoléonien de 1816

A la Révolution, la vente des biens nationaux maintient l'unité de ses territoires.

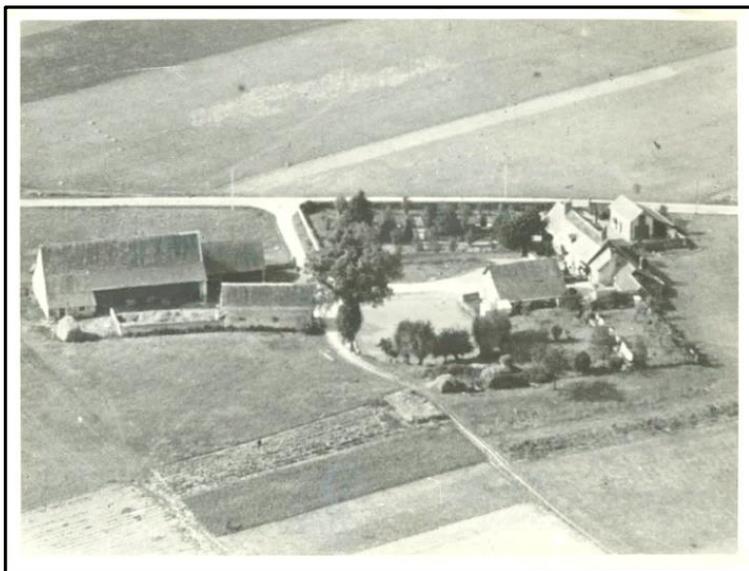


Figure 75 La ferme de la Pécaudière avant 1941 (source Thérèse Prade). Noter que la configuration de la ferme, sa grange et son étang diffère peu du plan de 1815

On aurait pu penser que la Révolution Française en nationalisant les biens de l'église, et en les revendant au titre de biens nationaux, démantèlerait ces grandes exploitations en les morcelant ; il n'en fut rien, car si leurs surfaces se trouvent légèrement réduites, globalement ces entités continueront d'exister en tant que telles et furent vendues, chacune, en un seul lot.

- Le 20 Avril 1791 la métairie de « Chizay » (85.86 Hectares) fut vendue pour 67 611 livres à Gilles Marchandeaude, notable de Rochecorbon.
- Le 3 Janvier 1791 la closerie de la « Pécaudière » (77.05 hect.) est cédée à la veuve H.Delavaud pour 37 728 livres.

Fin de la Pécaudière

En 1941, l'armée Allemande occupe le camp d'aviation de Parçay-Meslay, cette position est stratégique pour la Luftwaffe, qui va utiliser le terrain pour ses avions Junker ; ces derniers ont pour mission de bombarder Londres. Leur poids en charge de plus de 4 tonnes n'est pas compatible avec des pistes d'herbe ; les allemands vont donc construire deux pistes en ciment, l'une d'elle exigea la destruction de la ferme de la Pécaudière qui fut donc rasée en 1941 pour faire une piste supplémentaire. Un officier allemand se présenta au propriétaire l'informant qu'il était expulsé ; « ne vous inquiétez pas, Pétain vous payera ! » : Pétain n'a jamais payé !

Le propriétaire était Léon Tulasne, son épouse Alice Pinon. Parmi leurs enfants Geneviève Tulasne. Elle épousera Marcel Gautier et sera la mère de Jacques, Pierre et Thérèse (Prade). Léon Tulasne avait déjà connu la

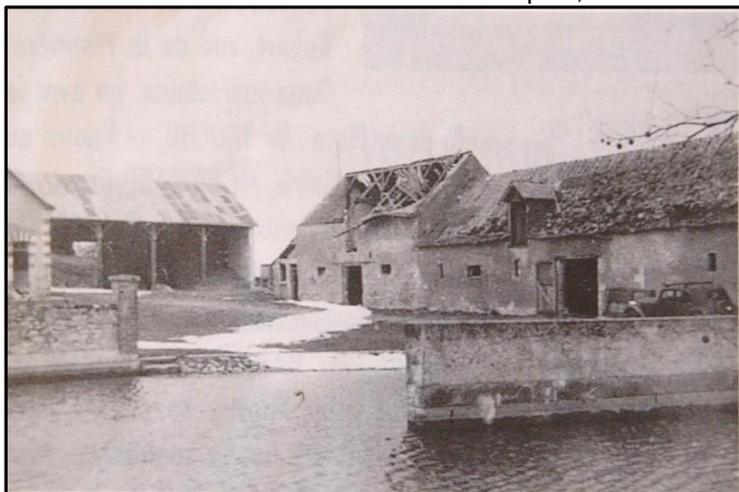


Figure 76 La ferme de Chizay après les bombardements de 1944

guerre 14-18. Il avait été mobilisé et avait dû partir au front en 1914 (il avait 34 ans) il laissait la ferme à son épouse et ses trois filles (Geneviève 11 ans, Jeanne 8 ans et Elisabeth 5 ans) A elles de gérer la ferme durant toute la guerre !

Chizay

La ferme de Chizay ne survivra pas à la seconde guerre mondiale ; la présence des bombardiers allemands provoqua la réaction des aviations britanniques et américaines. Le terrain fut constamment bombardé par les alliés causant des dégâts collatéraux : la ferme de Chizay fut parmi les « victimes » ; à la fin de la guerre on ne la reconstruisit pas, mais on installa, en compensation, des bâtiments à l'Ouest de l'ancienne Nationale 10 créant la ferme du Papillon.

Le Nord de la seigneurie de Parçay

Si le secteur Sud de la seigneurie est principalement occupé par les métairies de Chizay, Parçay et la Pécaudière, le prieuré de Meslay, la situation au Nord est beaucoup plus délicate à approcher. L'habitat reste dispersé, inclus de petites métairies et fermes, et surtout, a été largement redistribué entre les communes de Parçay, de Monnaie et Chanceau. La figure 77 montre les redistributions faites lors de la limitation des communes :

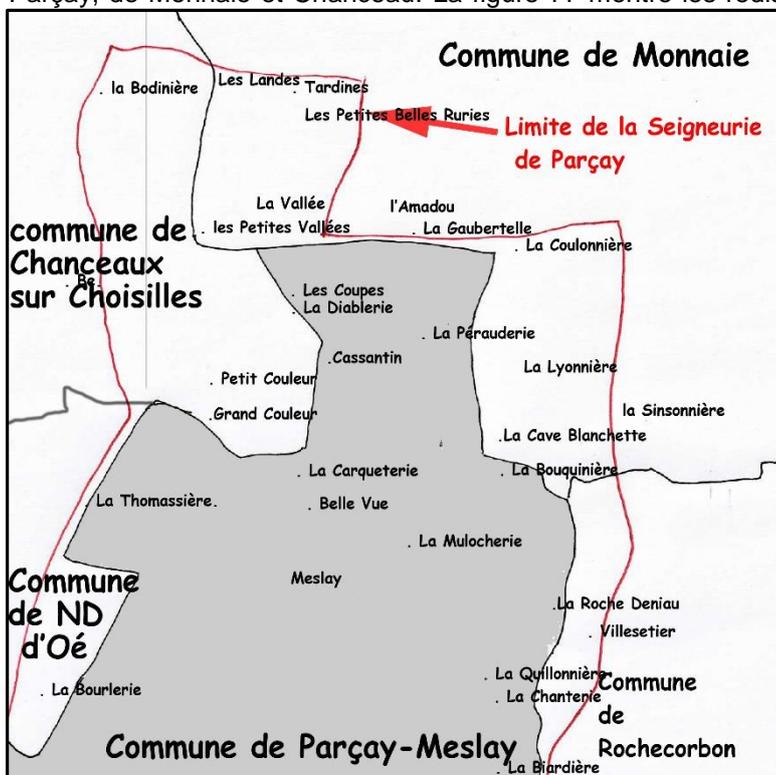


Figure 77. La seigneurie de Parçay (limite rouge) couvrait un espace plus grand que la Commune de Parçay d'aujourd'hui (en gris) et empiétait significativement sur les communes de Monnaie, Rochecorbon, Chanceaux et Notre Dame d'Oé.

Parçay Meslay s'est vu amputer d'une fraction significative de son territoire. Les motivations de ces nouvelles limites ne sont pas claires et brouillent la compréhension de l'évolution de l'histoire locale. A l'inverse cette dispersion de l'habitat, la présence d'une population probablement réduite a dû complexifier, dès l'origine, l'administration de cette partie de de la Seigneurie de Parçay et a pu justifier la création de la « Mairie de Parçay » de 1095 avec à sa tête un « gestionnaire » appelé « maire » : cela permettait d'avoir une organisation dédiée à la perception des cens et taxes. Mais toutes ses informations ont disparu et semblent perdues ; seul le « **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** » et les **tables** qui s'y rattachent permettent d'entrevoir la réalité historique, nous nous y référons pour conduire nos recherches, reconnaissant par avance la difficulté de ces investigations et de la possibilité de se fourvoyer. Un des exemples concerne les métairies de Petit et Grand Couleur. Nicolas Huron les inclue dans la Seigneurie de Parçay.

La métairie de la Bourellerie.⁵⁹

Cette métairie s'appelle aujourd'hui la Bourlerie alors qu'autrefois la Bourlerie existait effectivement mais un peu

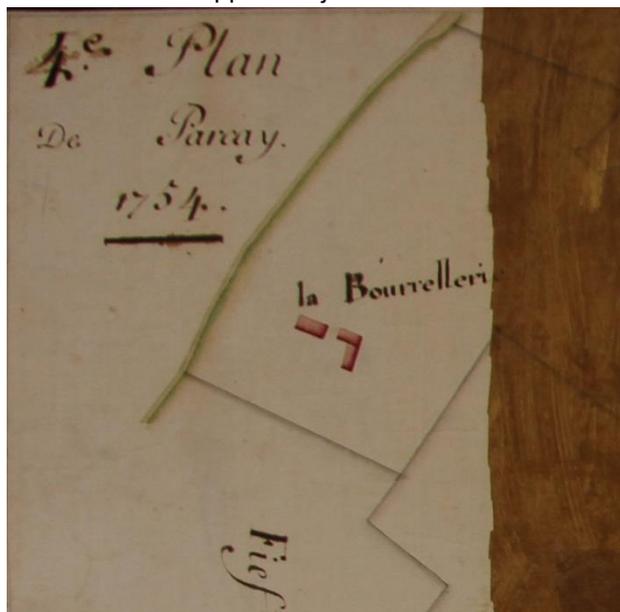


Figure 78 La Bourellerie dans la Seigneurie de Parçay

prés patures viviers terres labourables, vignes est enclos une pièce de pré dépendant de la métairie de Parçay de la contenance d'un arpent, à prendre en plus (un) grand pré le long du bois taillis nommé la Coudirère, le tout comptant en sa totalité vingt et un arpents quatre-vingt-deux chainées joignant d'occident du chemin de Champagné à la Tomassière... »

Article 4014. Ledit Sieur Baudry pour une pièce de terre labourable et pré audit lieu contenant deux arpents quatre-vingt-six chainées et demi joignant d'Orient au pré de Parçay d'occident au chemin de la Bourellerie à

plus à l'Est et correspondait à quelques petites parcelles de terre de moins de quelques centaines de mètres carrés situées dans le secteur de Martigny devenu zone industrielle ces dernières années. Mais la Bourellerie est bien incluse dans le plan de 1754 à l'intérieur de la Seigneurie de Parçay (fig.78) . Elle est parfaitement identifiée dans la table géométrale du plan de la Seigneurie de Parçay :

Article 4016 ; » Ledit Sieur Baudry⁶⁰ pour son lieu et métairie de la Bourellerie, consistant en maisons, cour, jardin



Figure 79. Le conseil des finances intégrant le Sieur Taschereau

⁵⁹ **Bourellerie**, ce nom laisse entendre qu'on y travaillait le cuir. Le **bourellier** travaille la bourre et le cuir afin de réaliser des pièces d'attelage pour le travail des chevaux.

⁶⁰ Il s'agit de **Gabriel Taschereau**, chevalier Seigneur de Baudry, Linière, Bléré et autres lieux, conseiller du Roy en tous ses conseils, Conseiller d'Etat ordinaire et intendant des Finances. Son épouse, Philippe Taboureau hérita à son décès. Gabriel Taschereau de Baudry, né à Tours le 15 mars 1673 et mort à Paris le 22 avril 1755, est un administrateur français de l'Ancien Régime. Voir mon ouvrage sur **le Manoir des Basses Rivières** où des informations sont fournies sur ce personnage et sa famille

Il est lieutenant général de police de la ville de Paris de 1720 à 1722 sous Louis XV. Intendant des finances, il entre au Conseil royal des finances. En 1740, il devient conseiller d'Etat.

Il est le membre le plus célèbre de la famille Taschereau, ancienne famille de bourgeoisie marchande et de noblesse d'échevinage de la ville de Tours, qui ajoute à ses biens en 1733 les terres de Linières et du château de Baudry, à Cerelles, au nord de Tours, dont elle prend le nom.

la Tomassière, du midy à eux-mêmes, du Nord au domaine de meslay.

Article 4015 ; Ledit Sieur de Baudry pour une pièce de bois en futaie dépendant de son lieu de la Bourrellerie contenant sept arpents soixante-quinze chainées à la mesure de vingt-cinq pieds⁶¹, joignant d'orient au bois taillis dépendant de la Bourellerie de Meslay d'Occident, du Midy à eux-mêmes.

Article 4017 : Ledit Sieur de Baudry pour une pièce de terre labourable dépendant de son lieu de la Bourellerie contenant onze arpents quatre-vingt-treize chainées...

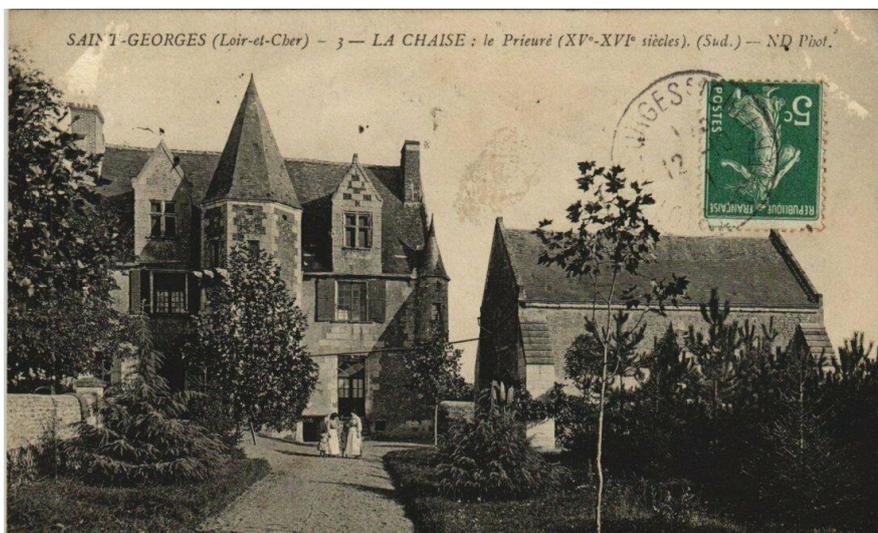


Figure 80 le prieuré de la Chaise

Article 4018 : Ledit Sieur de Baudry pour une pièce de bois taillis nommée la Coudière contenant un arpent quatorze chainées joignant d'orient à eux-mêmes, d'occident au pré de Parçay appartenant aux religieux...

En 1709 les ouvriers des Religieux de l'Abbaye coupèrent par erreur cette parcelle de bois que qui exigea à convenir d'une transaction entre les moines et Tachereau de Baudry

Article 4019 : Ledit Sieur de Baudry pour une pièce de terre labourable dépendant de son lieu de la Bourellerie contenant cinq arpents

et demi.....

Cet ensemble d'un seul tenant couvre donc environ 30 hectares, et appartient bien à la Seigneurie de Parçay mais est à cheval sur deux paroisses : celle de Notre-Dame-d'Oé et celle de Parçay et peut-être aussi Chanceau sur Choisilles. À en croire Gérard Gasnier dans son ouvrage « **Notre Dame-d'Oé ; Hier et Aujourd'hui** » il indique que cette propriété couvrait en réalité 90 arpents, dont 40 autour de la métairie-closerie et relevait de plusieurs fiefs dont celui de la Chaise⁶² pour 60 arpents. Lorsqu'on définit les limites des communes vers 1790, Parçay et Notre-Dame-d'Oé se déchirèrent, chacun revendiquant la propriété de cette métairie. Gérard Gasnier écrit « *La municipalité de Parçay avait jeté son dévolu sur ce territoire. La réaction ne tarda pas, vives protestations des élus oésiens qui voulaient garder dans leur patrimoine ce qu'ils considéraient comme « **le plus beau corps de ferme de la commune** ».* Il y eu bien échange de territoires, mais cette



Figure 81 La Bourrellerie en 1960

⁶¹ Il faut comprendre qu'une chainée mesure 25x25 pieds ce qui doit correspondre à 66m²

⁶² Le prieuré de la Chaise est un ancien prieuré bénédictin situé à Saint-Georges-sur-Cher, en Loir-et-Cher. Il dépendait au XIIe siècle de l'abbaye Saint-Julien à Tours. Nota ; il n'est pas impossible que la « *Petite Bourrellerie* » qui deviendra la « *Chanterie* » puis « *la Chanterie* » ait été une annexe de la « *Bourrellerie* » voisine de Notre-Dame-d'Oé ; toutes deux appartenaient au chapitre de Saint-Martin et plus précisément à un de ses chantres.

Proche de Chenonceau, au cœur des châteaux de la Loire, sa chapelle encore visible aujourd'hui est inscrit au titre des monuments historiques

ferme resta dans le giron locale » En réalité on peut penser que cette décision fut prise suite pour des motifs politiques plus que des motifs rationnels ; il a dû s'agir de satisfaire quelques personnages importants ; la métairie de la Bourellerie s'enfonçait comme un coin dans la commune de Parçay et devait naturellement lui être rattachée. Il est étonnant de constater que ces disputes de clochers sont parfois encore vives aujourd'hui alors qu'elles n'apportent rien. On a du mal à agir pour un développement harmonieux et concerté du territoire. N'oublions pas que Parçay et Notre Dame d'Oé font partie de la même métropole....

Les Métairies de Petit et Grand-Couleurs (paroisse de Chanceaux)⁶³

Nicolas Huron affirme que « situées au Nord-Ouest du territoire de la commune, ces métairies gérées par Marmoutier et intégrées dans la Seigneurie de Parçay, étaient sur la Paroisse de Chanceaux-sur-Choisille et aujourd'hui sur la commune du même nom. Pendant longtemps elles furent incluses dans l'ensemble des biens de la Seigneurie de Parçay. Au XVIII^e siècle, probablement pour maximiser les revenus de Marmoutier on les loua suivant les mêmes règles que « Chizay et la Pécaudière. ». Par contre, même si ces métairies ne sont pas incluses dans l'inventaire rattaché au **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** » et les **tables associées** les actes notariés, en particulier celui de 1747 (ADIL H 294) confirment leur dépendance de cette Seigneurie (Leur position est indiquée sur la figure 78)

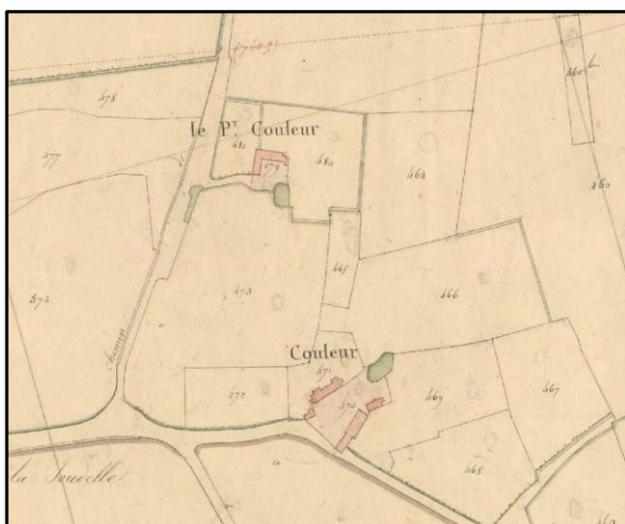


Figure 82 Petit et Grand-couleurs sur la paroisse de Chanceaux, en limites de la paroisse de Parçay, mais relevant de la Seigneurie de Parçay.



Figure 83. Petit et Grand Couleur aujourd'hui

2

- **Baux des Grands-Couleurs** (1754-1762-1770 pour 285 livres par an)
- 11 mai 1789 : bail « du Grand-Couleur » paroisse de Chanceaux près Tours, à Pierre Bienvault et Françoise Guenault, son épouse, pour 220 Livres par an en argent et 13 setiers de Froment.
- **Baux de la métairie de Petit-Couleur**, le 4 Janvier 1762 et 26 juin 1770, à Pierre Mignot et Jeanne Roy son épouse pour 265 livres annuelles.⁶⁴
- Saisies comme bien national, la métairie et dépendances des Grands-Couleurs furent vendues le 12 septembre 1791, 8000 livres à la citoyenne Verdier

Malgré ces risques d'erreurs ou de confusions nous avons cherché à exploiter les informations du **Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay** » et des **tables associées**. Notre motivation repose

⁶³ On indique parfois une superficie d'environ 11 hectares, il n'est pas impossible que cette indication ne concerne qu'une fraction de cette métairie.

⁶⁴ H 294 ADIL

sur notre souhait de reconnaître l'importance et le rôle joué par cette Seigneurie de Parçay. L'inventaire que nous allons faire restera partiel mais permettra de donner un autre visage à ce secteur.

Pas loin de Petit et Grand Couleur se situe **le Cassantin**.

Le Cassantin ou Cassentin En 1757, le Cassantin est propriété des moines de Marmoutier et couvre une quarantaine d'arpents. À cette date on y trouve encore quelques « *asures et douves* », mais c'est principalement un lieu de culture que les moines ont obtenu en 1704 en acquérant la propriété de Mosny dans la paroisse de Saint-Georges (Roche-corbon) des chanoines de Saint-Gatien. Ces derniers avaient reçu la métairie de Mosny suite à une saisie judiciaire ; cette saisie judiciaire sera contestée et conduira après 50 années de procès à une décision du Parlement de Paris en 1692. Le document de 21 pages publié suite à ce procès, nous permet d'appréhender la complexité de la décision (ADIL H286). Donc l'histoire du Cassantin s'associe à celle de la métairie de Mosny⁶⁵ et nous apprend que le 8 décembre 1641, Jacques Sacardy, Maître de Mosny avait loué la métairie du Cassantin à Mathieu Ruer. L'origine du nom « Cassantin » reste obscure. Une des solutions pourrait être



Figure 84. La Zone Industrielle, actuelle du Cassantin

« le Casentino » qui est une région italienne proche de Florence et

Arezzo. Il semble qu'existaient des liens entre le « Casentino » et la famille Sforza ; n'oublions pas que François Sforza fut abbé de Marmoutier de 1505 et 1511.

Une autre origine pourrait être le mot en vieux français de « Casette » signifiant « petite hutte, petite maison » ; Rappelons qu'une description 1757 situe à cet endroit des « *asures et douves* » ce qui baptisa peut-être le lieu. Situé à cheval sur les communes de Parçay et Chanceaux, le Cassantin s'est transformé récemment en une zone industrielle principalement orientée vers la logistique.



Figure 85. Diablerie, Les Coupes et Cassantin

La Diablerie.

Juste à deux pas derrière la déchetterie actuelle, se dresse « la Diablerie ». Déjà indiqué sur la carte de Cassini et dans l'atlas de Trudaine. Quel est l'origine de cette appellation ? Il est difficile d'en trouver trace, mais on peut imaginer qu'il s'appuie sur des croyances locales probablement fort anciennes : n'oublions pas que le Moyen Age réserve une place importante aux démons et à la sorcellerie... Beaucoup de noms de lieux en gardent la mémoire. « La Rabâterie, à cet

égard, est significatif. Stéphane Gendron, dans son ouvrage interprète ce vocable comme « **le lieu des esprits frappeurs** » et il le met en rapport avec le verbe « rabaster » qui, en ancien français, signifiait « faire du tapage ». Or, à peu de distance, à Roche-corbon, à l'entrée de la vallée des Gâves un lieu-dit porte ce nom.

⁶⁵ Sur ce sujet voir : « Saint-Georges-sur-Loire. tome 1 » du même Auteur

En 1757 le propriétaire est le Sieur Mondain, il y possède une maison appelée « la Diablerie », à cette maison s'associe une pièce de terre labourable de 4 Arpents, 19 chainées.

La Pérauderie

La « Pérauderie » dans le plan cadastral de 1754 est décrite comme une métairie comprenant « *plusieurs chambres, granges, étables, cours, puits, jardin, fosse à eau* » appartenant à la veuve Mauduit. Cette propriété aurait fortement été amputée lors de la création de la route royale (future RN10) par Trudaine sous Louis XV.

La Coulonnière. (La Colonnère)

« *Chargée vers la Seigneurie de Parçay de vingt et un boisseaux d'avoine-rez au premier jour de janvier et de trois deniers de cens au jour de Saint Brice.* »

Les Landes, La Bodinière

Les Landes : L'ensemble ne constituait qu'une propriété en 1754 constituée d'une maison « manable »⁶⁶, grange étable, écurie, jardin potager, jardin verger, vignes, prés, bois de futaies, pâtures, friches, terres labourables et le lieu de la Bodinière, le tout en continuité, contenant cent vingt-quatre arpents et quatre-vingt-treize chainées. Fait partie maintenant de la Commune de Chanceaux sur Choisilles

Le Petit Bray

Appartenait à l'Hôtel-Dieu (Hôpital) qui louait la ferme et les 4 arpents qui y étaient rattachés (en 1754). Beaucoup d'autres tenures décrites dans cette partie du territoire appartenaient à l'Hôtel-Dieu. C'était bien souvent le résultat de legs effectués au profit de l'hôpital. Ce dernier les louait et ainsi dégageait des revenus permettant de couvrir ses frais de fonctionnement.

La Vallée

Le cadastre de 1754 signale la présence à cet endroit de plusieurs corps de bâtiments. L'ensemble appartenant à la Veuve Murrat. À cette métairie se rattachaient deux arpents cinquante-six de bois et taillis, quatre arpents de pré mais surtout un clos de vignes renfermé de haies et fossés d'une superficie de six arpents vingt-trois chainées et demi. Depuis longtemps il n'y a plus de vigne dans ce secteur.



Les Petites Belles-Ruries et Tardines.

À ne pas confondre avec le domaine des Belles-Ruries, qui positionnées à deux pas forment un fief indépendant. Il n'en est pas de même pour les « Petites Belles-Ruries » constituées, en 1754, d'un corps de logis couvert de tuiles, une maison, une grange ainsi que diverses pièces de terre dont certaines appartiennent aux

religieux de Marmoutier à travers leur « *domaine de Parçay* ».

⁶⁶ « **Maison manable** » se dit d'une maison d'habitation, par opposition à maison à usage de grange, d'écurie, etc.

Chapitre IV

Le prieuré de Meslay⁶⁷

Création d'un grand prieuré à Meslay. Grandeur et décadence de Marmoutier.

D'après Bernard Chevalier⁶⁸ ; « Meslay, depuis le XI^e siècle est attesté comme prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutier. Les circonstances précises de sa fondation sont loin d'être connues avec certitude. Les moines de Marmoutier qui s'étaient faits au XVII^e siècle les savants historiens de leur maison et de ses prieurés n'en disent rien de plus. La donation de 1061 faite aux moines par un certain Renaud de Hodet⁶⁹ (probablement Renaud d'Oé) du domaine de « Campiniacus » (aujourd'hui Champaigné) est considérée comme la naissance du prieuré de Meslay⁷⁰.

Meslay appartient plus précisément à cette première couronne d'établissements fondés au voisinage même de l'abbaye, dans un rayon de 10 km environ, ponctuée par Négron (près d'Amboise), Notre-Dame-des-Eaux (à la Membrolle), Lavaray, Sapaillé, les Sept-Dormans et le Fontcher près de Villandry, sans oublier, un peu plus au Nord, Saint-Laurent en Gâtines.

Le Prieuré de Saint-Laurent-en-Gâtine prieuré de l'abbaye de Marmoutier.

Saint-Laurent-en-Gâtines, Sanctus Laurentius de Guastina ou Wastina, (selon les chartes de Marmoutier du XI^e siècle), se situe à une vingtaine de km au nord de Tours. C'était un prieuré de l'abbaye de Marmoutier. Au XI^e siècle les châtelainies et les monastères de Château-Renault, Lavardin, Montoire, Vendôme, La Chartre-sur-le-Loir, Marmoutier, avaient, dès les premiers temps, mis en servage toute cette contrée. Ce prieuré était administré par des Augustins et étendait sa domination assez loin à la ronde.

Pendant toute cette période, les populations rurales étaient sans cesse en butte aux exactions des seigneurs féodaux. Les abbés de Marmoutier apparaissent comme les protecteurs de ces populations. Les terreurs religieuses et les enseignements de l'église étaient, en effet, les seuls freins que reconnaissaient ces rudes seigneurs. C'est ainsi que l'on peut comprendre le caractère défensif de « **Grand'Maison** » : il fallait pouvoir se protéger des agressions multiples. À côté se dressait la grange d'inière aujourd'hui disparue ; il est intéressant de constater combien ce prieuré dressé en pleine



Figure 86. « **Grand'Maison** » de Saint Laurent en Gâtine

⁶⁷ Inscrit à l'inventaire des MH réf : PA00097905

⁶⁸ Référence ; <http://www.meslay.com/page2.htm> texte de Bernard Chevalier

⁶⁹ L'abbé Casimir Chevalier affirme dans son dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre et Loire que « Meslay, ancien fief et prieuré de Marmoutier, portait primitivement le nom de Campiniacus, Champigny. En 1061, Renaud de Hodet la donna à l'abbaye de Marmoutier qui y bâtit une chapelle et y établit un prieuré ». Cette assertion est reprise dans de nombreux ouvrages

⁷⁰ Bernard Chevalier conteste cette affirmation

campagne a des similitudes avec celui de Meslay, associant la présence rurale au milieu d'un espace de culture, avec la résidence les Abbés de Marmoutier, sans négliger les soucis de se protéger contre de multiples exactions.

Le prieur de Lavaray

Plus proche de Tours, n'oublions pas le prieuré de Lavaray qui présente aussi de grandes similitudes avec celui de Meslay.

Ce prieuré fut fondé au cours du XII^e siècle par l'abbaye de Marmoutier, sur des terres qui lui ont été données par des seigneurs locaux, au lieu-dit Lavaray. On y retrouve les mêmes fonctions qu'à Meslay : le site du prieuré est entouré d'une muraille fortifiée, il est composé de plusieurs bâtiments, dont une tour partiellement ruinée, une grange, dont l'architecture, caractérisée par la présence de pignons épaulés surmontant la toiture et d'avant-corps pourvu de portail, affiche de fortes similarités avec celle de la ferme de Meslay. Elle date, elle aussi du XIII^e siècle et a été classée Monument Historique en 1965, ainsi que la tour du prieuré ; un corps de logis, construction destinée au lieu de vie du prieur ; et enfin une fuye (autrement dit : un colombier médiéval), de plan circulaire, vient compléter les lieux.



Figure 87. La grange de Lavaray avec son fronton triangulaire, son porche en plein cintre et les fleurons ornant la façade paraît vraiment comme la petite sœur de celle de Meslay (Celle de Meslay couvre 1500 M², environ trois fois celle de Lavaray).

La fondation d'un prieuré de la part d'une abbaye bénédictine répondait alors à un souci de mise en valeur du sol, de peuplement et de gestion domaniale. En effet, les moines établis en un lieu sous la direction d'un prieur, et qui devaient mener la vie conventuelle s'ils étaient au moins quatre, avaient pour mission d'assurer la gestion des biens de l'abbaye qui s'y trouvaient, et d'attirer des hommes qui venaient cultiver des terres environnantes. ».

« À la fin du XII^e Siècle le nombre de prieurés de Marmoutier s'élevait à près de deux cents. L'approche de la mort, le désir d'obtenir une sépulture dans l'abbaye, le repentir des crimes, l'oblation⁷¹ d'un enfant, le départ

⁷¹ Oblation = offrande

en pèlerinage ou en croisade, le respect des décrets pontificaux ordonnant la restitution des biens usurpés ; autant de motifs pour offrir à Saint Martin, terres, forêts, bourgs, églises ou argent »⁷²

Le territoire du prieuré de Meslay est organisé comme une grande ferme ceinte de ses prairies, champs de cultures labourables, ses vignes, ses bois et étangs formant une propriété monobloc dans un espace parfaitement délimité... Le terrier de 1754 nous en fait l'inventaire et les positionne sur son plan géométral.

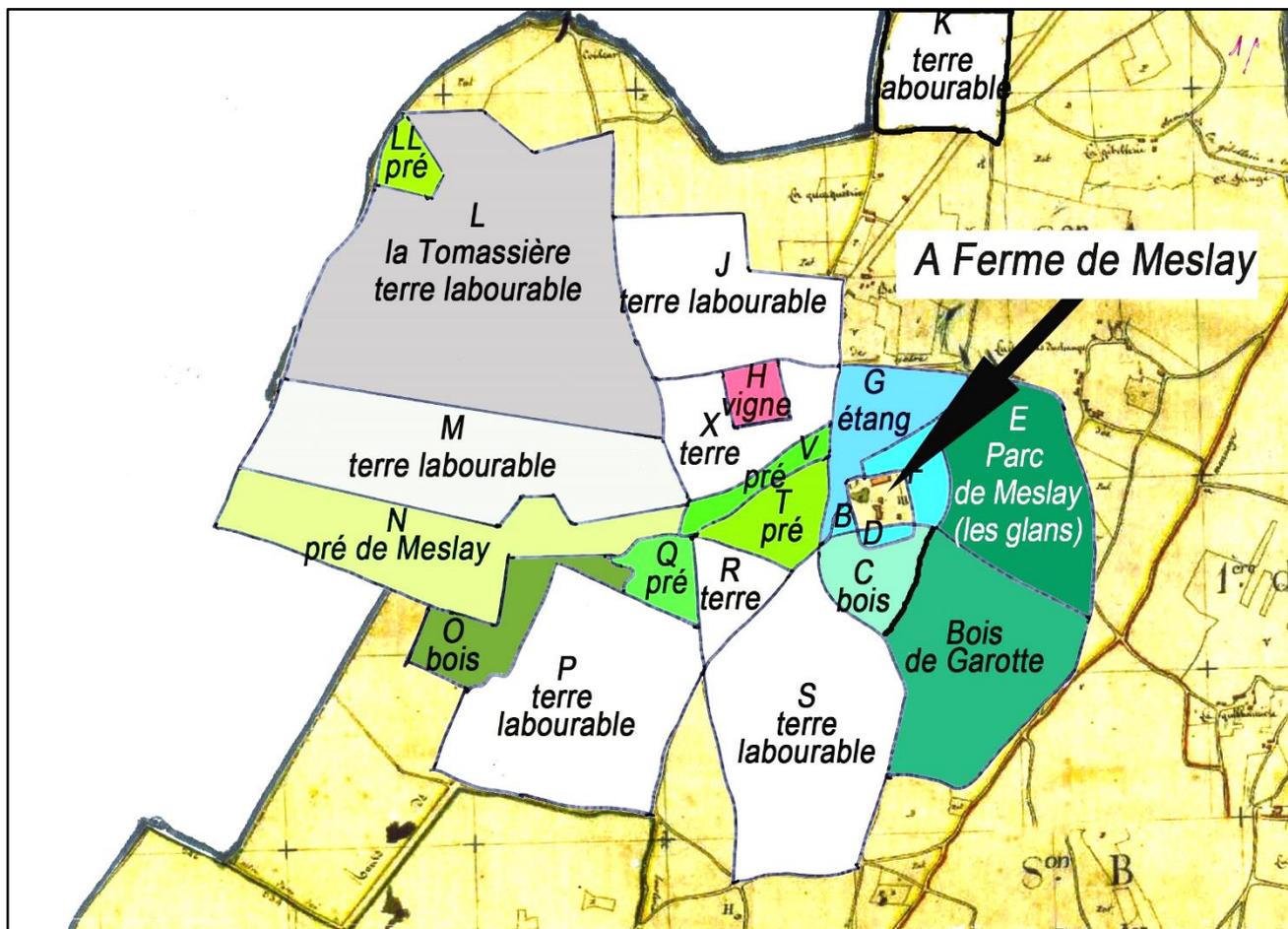


Figure 88. Les parcelles gérées par le prieuré de Meslay en 1753-1754

Ainsi, le Prieuré de Meslay, bien qu'appartenant au terroir de Parçay comme le signale un acte de 1369, continua à être géré directement par Marmoutier par l'intermédiaire d'un prieur représentant l'abbaye. La visite du prieuré faite en 1321 par les inspecteurs du monastère et dont le procès-verbal existe toujours révèle l'existence d'un cheptel considérable comprenant notamment 26 bœufs de labour, preuve qu'à cette date le domaine de Meslay était exploité directement par les religieux. Le territoire qu'ils contrôlent et parfaitement identifié (fig.88). Mais, au cours des ans, la situation de l'abbaye se dégrade, les abbés deviennent commendataires, ne résident plus à l'abbaye et exploitent des revenus de l'abbaye pour leur cassette personnelle ; la règle est de moins en moins respectée et le nombre de moines se raréfie ; l'abbaye n'en comptait que 25 en 1607⁷³. Que peuvent devenir les prieurés lorsqu'il n'y a plus de religieux pour les exploiter ? C'est ainsi que Marmoutier ne fut pas toujours la grande abbaye qu'on imagine, et si les Mauristes vont la restaurer à partir de 1637, les possessions et leur gestion ne seront plus celles des siècles antérieurs ; et c'est ainsi que le prieuré de Meslay finira par être géré comme les métairies en étant loué à des laïcs. Mais n'oublions pas que les moines noirs, ceux de Marmoutier entre autres, étaient des bénédictins d'ancienne observance, ils s'adonnaient à l'office liturgique et au travail intellectuel, non pas à celui de la terre **dont ils étaient rentiers**. En 1612 la « *Ferme de Meslay* » est

⁷² L'abbaye de Marmoutier par Charles Lelong p.31

⁷³ En 1689, le Cardinal de Joyeuse s'engage à faire nourrir tous les jours, par son fermier Renassé, 63 religieux dans l'abbaye. Le nombre de 20 en 1607, est donné par Rabory, p.309 n.1 (cité par C Lelong dans son histoire de Marmoutier page 157.)

louée par bail. Et c'est probablement à cette occasion que le prieuré fut intégré dans la Seigneurie de Parçay, sous un statut un peu particulier qui maintient la cohésion du territoire de l'ex-prieuré ; on se contente alors de l'appeler « **Domaine de Meslay et du Cassentin** »⁷⁴ ; mais il faut noter une chose étonnante ; le mode d'exploitation change, mais la propriété ne fut en rien démantelée et va garder jusqu'à la Révolution l'intégralité de son domaine. (Il n'y a aucune raison pour que la grange de Meslay, dans ses conditions, soit une grange dîmière ; elle appartient aux religieux, mais ce ne sont plus eux qui l'exploitent).

	Surface en mesure de l'époque	Surface traduite en mesures actuelles
Jardins et vergers	9 arpents 29 chainées ⁷⁵	4.66 hectares
Terres	259 arpents 93 chainées	171.52 hectares
Prés	25 arpents 91 chainées	17.08 hectares
Bois taillis	111 arpents 73 chainées	56.98 hectares
Vignes	5 arpents 80 chainées	3.82 hectares
Pâtures	49 arpents 99 chainées	32.96 hectares
Total	492 arpents 57 chainées	282.36 hectares

Figure 89. Répartition des terres possédées dans le cadre de l'ancien prieuré de Meslay en 1754 (voir fig.88)

On peut s'étonner qu'après autant de revers de l'histoire, le prieuré de Meslay ait pu nous parvenir en conservant l'essentiel de ses caractéristiques. Il n'en est pas de même de sa maison mère, l'abbaye de Marmoutier qui fut largement détruite après la révolution puisqu'il n'en reste presque rien à l'exception du porche de la Crosse et de la tour des cloches. Cela est exceptionnel : il faut probablement reconnaître l'effort de conservation de la famille propriétaire depuis la vente des biens nationaux ; elle a su préserver cet ensemble unique!

Quelques dates et événements-Clés⁷⁶

L'essentiel de ces dates est tiré de l'ouvrage de Patrick Lefebvre sur la « **Grange de Meslay** »

Année 1061	- Renaud de Hodet fait don à Marmoutier de son fief de Meslay pour y établir un prieuré.
XII^e siècle	- Sous l'abbé Albert, Meslay s'accroît des bois de Sapaillé et du fief de Chizay.
Années 1210-1227	- Hugues des Roches fut le XVI ^e abbé de Marmoutier frère du célèbre sénéchal Guillaume des Roches. Il fut considéré comme « <i>une âme noble et élevée, naturellement portée à entreprendre de grandes choses et ayant une inclination pour les bâtiments</i> », disposant sans nul doute d'immenses ressources, bien qu'on en ignore l'origine, il apparaît comme l'un des plus impressionnants bâtisseurs de l'époque... ⁷⁷ On lui doit, dans l'abbaye, la construction du portail de la Crosse et celui de la mitre, une grange et des écuries de dimensions colossales et, surtout, il entreprit la réfection complète de l'église abbatiale dont il eut le temps d'achever la façade avec ses deux tours et les quatre premières travées de la nef. Mais nous concernant on lui doit, à Meslay, « <i>la grange, le porche, le colombier de Meslay et les murs de fortifications</i> », c'est-à-dire très exactement l'ensemble architectural actuel. Hugues des Roches est assisté dans ses œuvres d'un architecte pré-nommé Estienne ; André Salmon conjecture, non sans vraisemblance, que l'architecte de la

⁷⁴ Voir table géométral de 1754 (H374)

⁷⁵ D'après Pierre Audin un Arpent de « Tours » vaudrait 65.95 Ares et la chainée, 66m², tandis que l'Arpent de bois correspondait à 51 Ares.

⁷⁶ Tirées de l'ouvrage de Patrick Lefèvre « La grange de Meslay »

⁷⁷ Charles Lelong « l'abbaye de Marmoutier » p.33

cathédrale de Tours, **Etienne de Mortagne**, était ce même architecte de Marmoutier, dont seul le prénom est venu jusqu'à nous.

Année 1218 - fin de construction.

Année 1283 - Etienne de Vernou, XXV^e abbé de Marmoutier, (1262-1283) meurt à Meslay, le vendredi 1^{er} janvier 1283, jour de la fête chrétienne de la circoncision.

Année 1321 - Livre des actes de visites des prieurés de Marmoutier sous Guillaume de Corbery.

Année 1324 - Visite canonique de la ferme.

Année 1328 - Début de la Guerre de 100 ans.

Années 1325-1363. **Pierre II du Puy** est abbé de Marmoutier. « *Les guerres funestes qui s'élevèrent entre le roi Jean et Edouard roi d'Angleterre causèrent partout de la confusion. La défaite de Poitiers de 1356, où nos troupes furent défaites, le roi prisonnier et mené en Angleterre, donna une telle supériorité aux troupes anglaises que ne trouvait plus d'obstacle ni d'armée qui pût leur résister, ils ravagèrent partout. Les Anglais, les Gascons, et les autres ennemis de la patrie, qui s'étaient rendus maîtres de Troo, de Mondoubleau, de Langeais, d'Ansain et de toutes les forteresses, jetaient la frayeur partout, pillaient, brûlaient, détruisaient tout ce qui se trouvait sur leur route.* »⁷⁸ Meslay ne fut pas épargné.

Année 1417 - **Le dauphin Charles** (futur Charles VII) séjourne à Meslay, pour y recevoir les représentants de la ville de Tours.

Année 1422 - **Sous Guy de Lure**, le 13 septembre, veille de la Sainte-Croix, les écossais brûlent la charpente de la grange. Le calme revenu, la grange fut relevée de ses ruines et la charpente que nous connaissons aujourd'hui fut construite.



Figure 90. **François Sforza**, surnommé «*il Duchetto* », Comte de Bari et de Pavie, devint abbé de Marmoutier. Il se tua à 15 ans à Meslay.

Années 1505-1511 - **François Sforza** (XXXIX^e abbé de Marmoutier 1505-1511).⁷⁹ Cet abbé était prince et neveu du duc de Milan Ludovic Sforza. Il fut amené en France lorsque le roi Louis XII, après sa conquête du duché de Milan, se saisit de la personne de Ludovic Sforza et de son frère le cardinal Ascagne Sforza. Il enferma, Ludovic Sforza d'abord à Lyon, pour le transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges, et finalement dans le château de Loches. On l'emprisonna en une cage de fer accrochée à une voûte, et ensuite on le mit plus au large dans une chambre où il passa durant dix ans une vie misérable. Quant au cardinal, sa prison de Pierre-Encise fut beaucoup plus douce (*Le château de Pierre Scize, également appelé château de Pierre Encise, aujourd'hui disparu, était situé sur la commune de Lyon*) ; il fut même ensuite élargi en considération du rang qu'il tenait dans l'Église.

Le sort de François Sforza, leur neveu, fut moins sévère, car pour en contrôler les agissements, on résolut de le faire moine. À l'âge de dix ou onze ans il fut envoyé à Marmoutier sans vocation et sans aucune envie d'être religieux, ce qui se confirma lorsqu'on lui coupa les cheveux, car, dit un manuscrit du monastère « *Après qu'on l'ait tonsuré, il regrettait infiniment ses grands cheveux, disant que sa mère se délectait à les voir* ».

La mort de l'abbé Louis Pot ayant survécu le 6 Mars 1505, le pape Jules II, à la demande du roi de France, nomma François Sforza abbé de Marmoutier bien qu'il n'avait que quinze ans, laissant la direction spirituelle du monastère à Jacques Verhu.

Pour donner plus d'autorité au jeune abbé, on crut qu'il fallait lui faire embrasser les ordres sacrés. Ainsi, par l'autorité du pape, Antoine, évêque de Marseille, dans l'église de Marmoutier, un dimanche d'octobre de l'an 1507 lui conféra le sous-diaconat ; le jour suivant il l'ordonna diacre.

⁷⁸ Dom Martène Histoire de Marmoutier p.288

⁷⁹ D'après Dom Martène « Histoire de Marmoutier » BSAT 1875 T25

Mais François Sforza ne pensait qu'à se divertir, et à soulager les chagrins que la fortune avait pu lui causer, en se donnant tous les plaisirs qu'il pouvait prendre. Le saint jour de Noël, qu'il aurait dû passer en prières avec ses religieux, et à célébrer les divins offices avec eux, il alla à la chasse, divertissement si indigne d'un religieux et d'un ecclésiastique, et tant de fois défendu par les saints canons ; au moment où il poussait son cheval voulant lui faire sauter un fossé, ce dernier le jeta à terre.

Il mourut le 25 décembre de l'an 1511 près de Meslay, d'où son corps fut transporté à Marmoutier. Là, on lui fit des obsèques magnifiques, auxquelles assistèrent tous les chapitres de la ville, tant séculiers que réguliers. Il fut enterré devant le grand autel, près des tombes de cuivre qui étaient là avant le pillage des calvinistes.

Année 1589 - Le 4 mai, les troupes de la Ligue conduites par Charles de Mayenne⁸⁰ campent à Meslay, préparant un coup de main sur Tours pour tenter de s'emparer du Roi Henri III ; cela conduira aux massacres de Saint-Symphorien tels que les comte Jacques Auguste de Thou, seigneur de Meslay⁸¹ et de Villebon : cet épisode est rapporté dans « *Saint-Georges-sur-Loire, tome 1* » du même auteur (pages 111-113)

Année 1612 - la ferme est louée par bail.



Figure 91 le prieuré de Meslay avant 1944

Les différents bâtiments

Les bâtiments que l'abbé Hugues avait fait construire permettait l'exploitation d'un grand domaine rural. Au XIV^e siècle, les revenus de l'abbaye naguère à la seule disposition de l'abbé furent définitivement répartis entre les grands services du monastère ; de ce fait, le prieuré de Meslay et son domaine furent affectés à la chambrerie de l'abbaye, c'est-à-dire à l'office chargé de gérer l'habillement et l'habitat des moines.

⁸⁰ Charles de Mayenne, frère cadet du duc Henri de Guise. Capitaine de guerre durant les guerres de Religion,

⁸¹ Il s'agit probablement d'un autre Meslay

Description mise en annexe du plan géométral de Parçay levé en 1754 (ADIL H295)

« État des Domaines de Meslay et de Cassentin réunis.

Le lieu de Meslay se compose de bâtiments logeables, une superbe grange, étable, bergerie, écuries, un grand portail sur lequel il y a plusieurs greniers les uns sur les autres dont l'élévation contribue beaucoup à la conservation des grains parce qu'ils sont bien aérés, une fuye⁸² entourée d'eau au milieu de la cour, et un jardin, le tout renfermé de mur de 18 à 20⁸³ pieds de hauteur contenant deux arpents 81 chainées.... »

L'inventaire du 27 Mars 1791 fait en perspective de la vente de biens nationaux donne quelques informations supplémentaires sur les bâtiments

« ... Lesquels consistent en 4 corps de bâtiments composés de quatre chambres dont deux à feu⁸⁴, boulangerie, étables écurie, grange, toit à porcs, pressoir, une cuve dedans, colombier, un portail ; au premier du principal corps de bâtiment sont quatre chambres hautes dont deux à feu, et au-dessus du dit portail d'entrée, une chapelle »

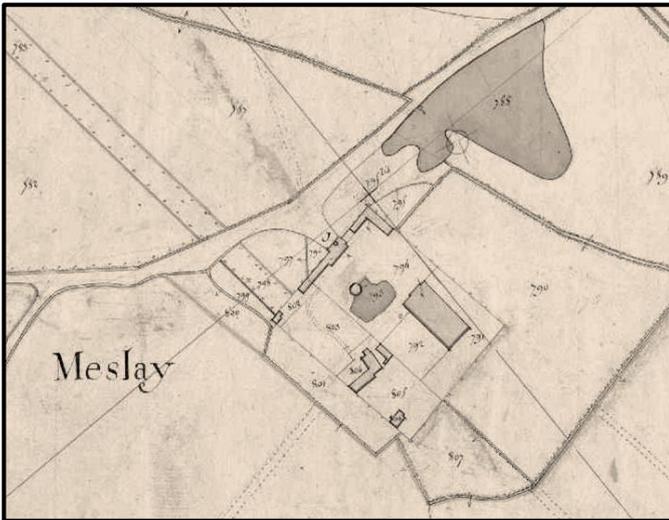


Figure 92. Le plan cadastral de 1816 (plan Napoléonien), mare et étang sont colorés en vert.

Ces descriptions sont proches de ce que représente le cadastre napoléonien de 1816. Entre autres, on peut identifier (figure 92) le pigeonnier au voisinage de la mare située devant la grange. On reconnaît les murs d'enceinte, et le prieuré (référence 806 sur ce plan). Cette construction n'existe plus aujourd'hui ; elle fut dynamitée par l'armée allemande en 1944.

Cet ensemble constitue le centre opérationnel de l'exploitation agricole ; c'est une ferme fortifiée, caractéristique compréhensible lorsqu'on connaît les exactions qu'aura à subir cette exploitation à plusieurs moments en particulier durant la guerre de Cent Ans.

Un ensemble de monuments uniques.

Aujourd'hui on tend à réduire l'ensemble, à la grange, simplement parce qu'elle a survécu, et qu'elle

continue à nous impressionner au point d'être devenue la référence d'un haut lieu musical ; mais c'est oublier que la ferme était un centre de vie capable de satisfaire toutes les exigences de la vie communautaire, du logement, de la prière en sus les besoins de stockage des récoltes, d'abri pour le bétail.

Nous allons parcourir⁸⁵ :

- Le porche et le mur d'enceinte, formant les fortifications du prieuré.
- La grange
- Le domaine d'habitation

⁸² Une fuye est un pigeonnier ; sa présence est un témoignage d'un droit seigneurial.

⁸³ Environ 6 mètres

⁸⁴ Disposant d'une cheminée permettant d'y faire du feu.

⁸⁵ Nota ; il existe de superbes documents décrivant les lieux, et nous nous en sommes inspirés ; citons

- « La grange de Meslay » de Patrick Lefèbvre
- « Architecture civile et domestique » d'Aymar VERDIER. 1855, librairie Archéologique de Victor Didron, Paris.

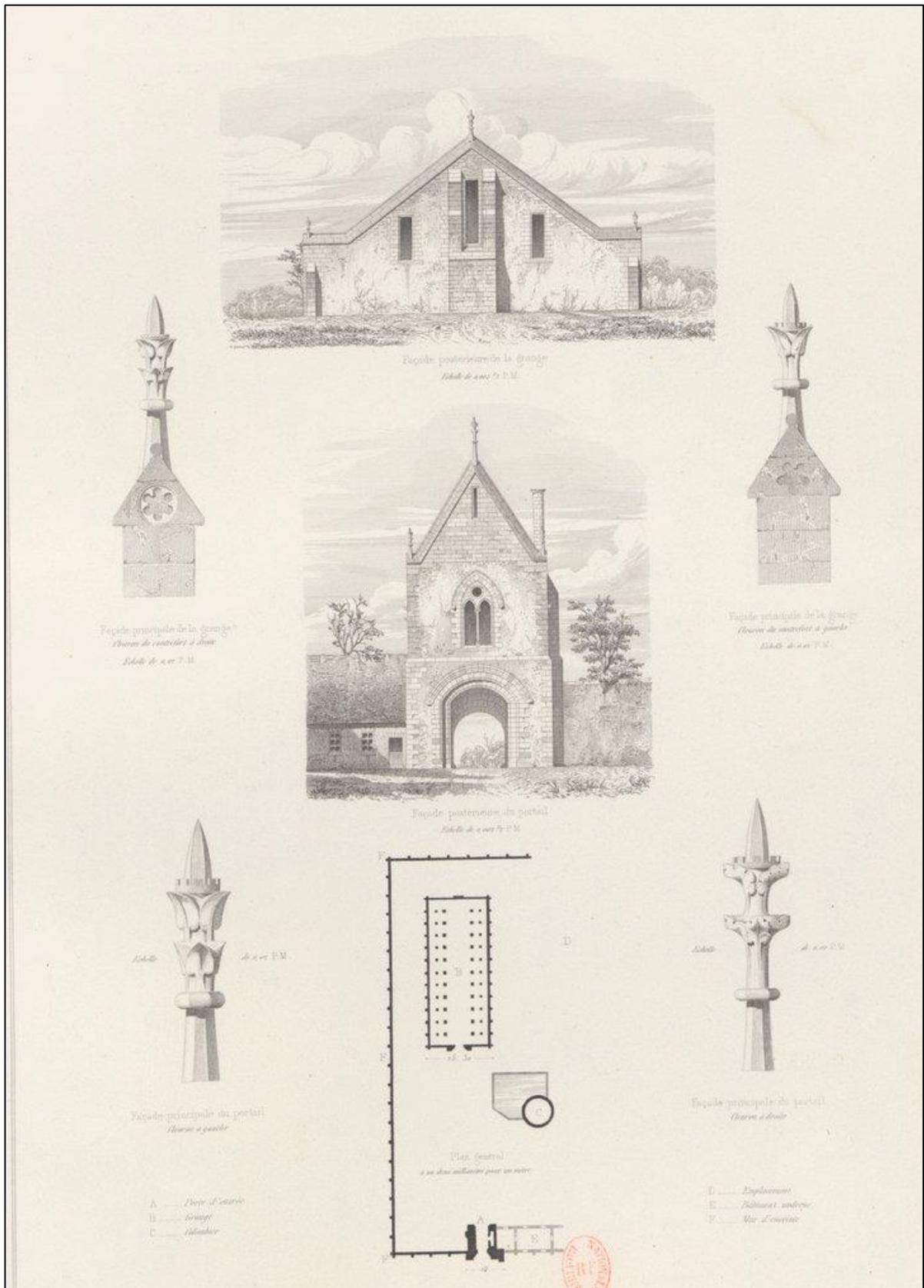


Figure 93. Cette gravure comme la figure suivante est tirée du document d'Aymar VERDIER (1855). On y voit d'abord les vestiges du mur d'enceinte de forme rectangulaire, l'implantation de la grange, celle du porche, de la fuye... ainsi que la vue arrière de la grange et le côté intérieur du porche. Quelques détails d'architecture.

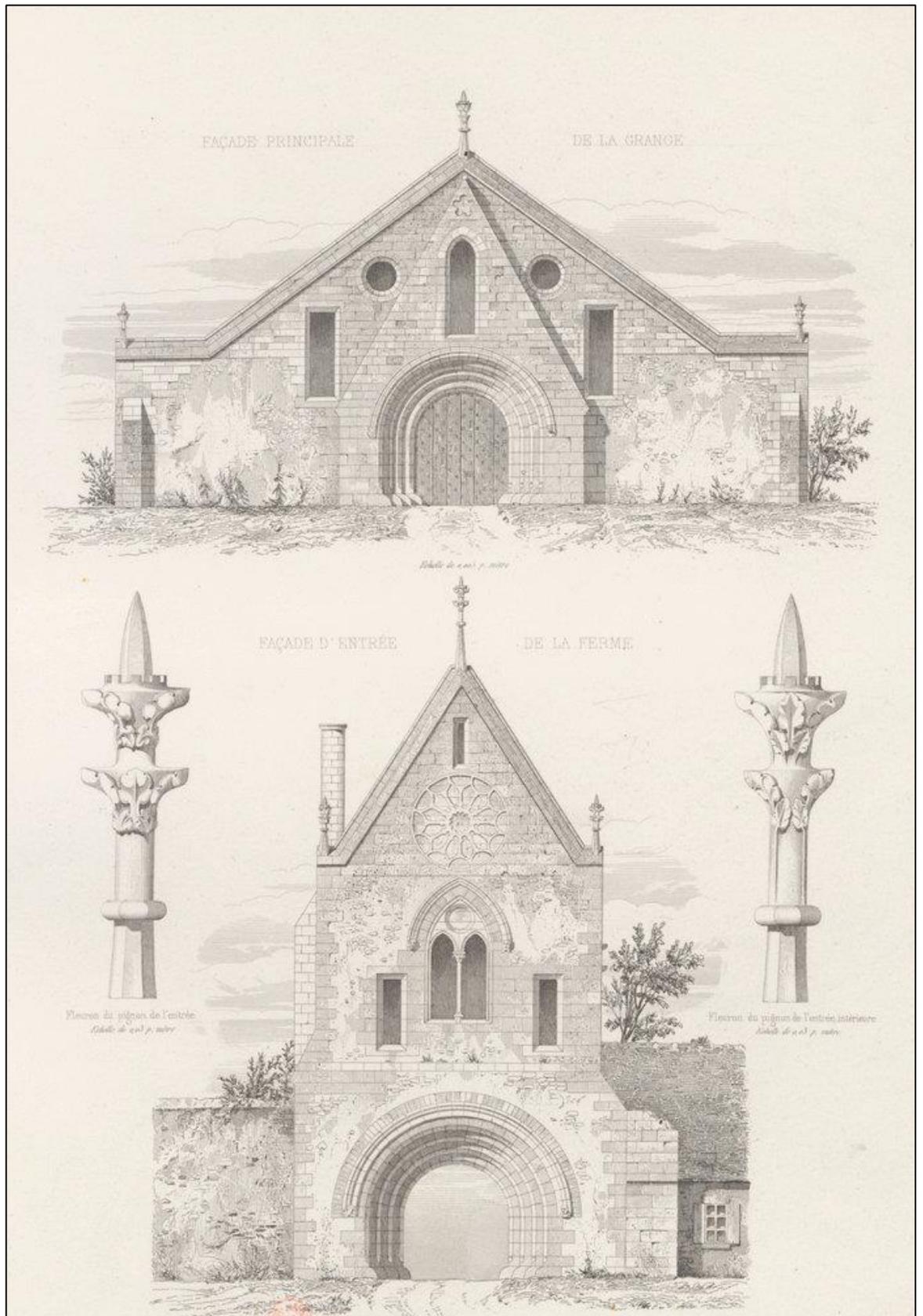


Figure 94. Cette gravure tirée du document d'Aymar VERDIER (1855) montre la façade de la grange ainsi que le porche d'accès (vu de l'extérieur) . Noter que les fleurons ont aujourd'hui perdu leur pointe conique.

Le porche et le mur d'enceinte



Figure 95. Sur cette photo aérienne on distingue parfaitement le tracé du mur d'enceinte

Pour le voyageur atteignant Meslay par l'Ouest, le premier sentiment est l'étonnement de découvrir une sorte de tour carrée formant un portail majestueux témoin d'une époque médiévale ; on se croit revenir aux temps anciens car la construction ne semble pas avoir été endommagée par les ans. Puis le regard se détourne vers les côtés, pour découvrir, accolées sur la droite des habitations anciennes et sur la gauche la présence d'un mur d'enceinte.

En effet comme le laisse deviner la fig.92, les bâtiments étaient initialement enfermés à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire. Une partie de ces constructions est aujourd'hui disparue ; la fuye encore debout au XIX^e siècle n'est plus là, la maison du fermier fut détruite au XVI^e siècle... Du mur d'enceinte ne reste qu'une fraction de l'ensemble : le côté Ouest ainsi que la partie se raccordant au porche. Comme nous le verrons un peu plus tard, cette muraille n'est qu'un vestige de la muraille originelle.

Suivons Aymar Verdier dans sa description ;

« Vers le milieu du côté méridional du rectangle élevé en forme de fortification, les bâtiments d'exploitation sont interrompus par un portail monumental d'un aspect vraiment grandiose. Une grande arcade en plein cintre s'ouvre au rez-de-chaussée pour servir de passage même aux chars portant leurs plus hautes et plus larges charges. Cette porte, d'un caractère mâle et sévère, est encadrée d'une moulure vigoureuse dont les extrémités viennent se perdre dans des animaux fantastiques, bizarrement enroulés. Trois rangs de claveaux ont leur arête abattue par un simple biseau, et forment toute la profondeur ou voussure de cette arcade qui rappelle encore par ses beaux et grands traits le style roman.

Le soubassement de ce portail se compose d'une roche extrêmement dure, dont la première assise au-dessus du sol s'arrondit en quart de cercle et constitue des bornes de la plus grande solidité, destinées à préserver les parties latérales de l'entrée du choc des voitures. Toute cette imposante base se fait remarquer par sa rare simplicité et sa parfaite convenance.

L'emploi du plein-cintre à un terme déjà avancé du XIII^e siècle, les formes amples, larges, simples de l'arc d'ouverture, le but bien déterminé des fortes moulures, l'économie scrupuleusement observée de tout ornement, un gros cordon de ceinture préservatrice à la base, et, à la partie supérieure, de hautes lignes pyramidales, tels sont les traits principaux qui indiquent à la première vue de ce bel édifice la destination qu'il a reçue et conservée; et ce n'est certes pas un médiocre mérite pour une œuvre de ce genre d'annoncer ainsi son usage en l'exprimant au premier regard, de si loin qu'on l'aperçoive.

Au-dessus du bandeau qui couronne ce soubassement, s'élève un étage éclairé sur deux de ses faces, l'antérieure et la postérieure, par deux fenêtres semblables. Une colonnette surmonte à droite et à gauche. Un profil d'un très-beau galbe encadre le tout en venant reposer sur deux têtes formant meneau, divise en deux parties l'espace de ces baies, et reçoit les retombées des ogives.



Figure 96. Les deux visages sculptés dans la façade du porche, l'une pourrait représenter Hugues des Roches, abbé bâtisseur, et l'autre son architecte Etienne de Mortagne. Ces deux visages n'ont pas subi que l'usure du temps !



Figure 97. La fenêtre gémellée de la façade

Cette fenêtre est en pierre de taille ainsi que les angles de ce pavillon ; mais toutes les parties intermédiaires sont construites en moellon, que l'on distingue des autres matériaux. À la naissance des rampants du pignon, par-dessus l'ogive que nous venons de décrire, recommence l'appareil régulier en pierre de taille dans lequel a été refouillée une rosace feinte à douze compartiments. Plus haut encore, une fenêtre à bords coupés en biseau, longue et étroite, sert à éclairer le grenier et à aérer la partie supérieure de la charpente. Un rampant en belle pierre, à jet d'eau et à boudin, termine ce qui est comme le fronton de cette entrée monumentale.

Puis enfin, du sommet de ce triangle orné et de ses extrémités inférieures partent des fleurons fort élançés que la grâce de leurs formes et la délicatesse de leurs sculptures dessinent admirablement dans le fond bleu du ciel.

Ces choux terminaux, qui ont un peu plus d'un mètre et demi de hauteur, sont formés de plusieurs morceaux, retenus les uns aux autres par

des goujons de fer, dont la rouille, inévitable phénomène d'oxydation, joue le rôle de corrosion lente que nous lui connaissons. Quelques-uns de ces remarquables ornements ont entièrement disparu ; d'autres ont perdu la petite pyramide octogonale, à facettes courbes ou concaves, qui en faisait la pointe extrême, et l'on voit à présent sortir des faitages la tige métallique qui devait les retenir. Un ou deux de ces pyramidions se sont cependant maintenus intacts et nous ont rendu



Figure 98. La pointe supérieure d'un des fleurons de toiture, git sur le sol.

facile la restauration de ceux qui manquent. Toute cette partie du couronnement de l'entrée est d'une irréprochable proportion et produit le plus agréable effet dans le paysage qui l'entourne.

D'ailleurs la grande et belle salle, qui avait précisément au premier étage la même étendue que le porche voûté en berceau, n'était-elle point un lieu de retraite pour l'abbé de Marmoutier et d'autres dignitaires du monastère venant visiter cette partie à si juste titre préférée de leurs domaines ? La charpente ogivale qui la recouvre, et qui était jadis décorée de planchettes peintes ; la vaste cheminée, en partie détruite à présent, élevée contre une des parois latérales ; le tuyau circulaire qui continuait celle-ci en s'élevant jusqu'au niveau du toit ; la simplicité élégante de tout ce qui servait d'ornement à cette pièce, la place qu'elle occupait comme point d'observation facile et ses diverses vues sur les cours et

la campagne, suffisent pour montrer qu'elle était une portion recherchée du séjour des maîtres de ce lieu.

Au-delà de cette description architecturale un peu surannée, évoquant un passé révolu, examinons certains détails de la construction, détails montrant que ce bâtiment fut largement remodelé le long des siècles.

La toiture.

Les murs latéraux furent rehaussés sans que les façades avant et arrière soient modifiées ; le changement d'appareillage des moellons permet de reconstituer l'architecture précédente. Le niveau du faitage semble avoir été conservé, mais les sablières se positionnaient plus bas qu'aujourd'hui ; elles donnaient plus de pente à la toiture. Monsieur Patrick Lefebvre apporte quelques explications justifiant ce changement d'inclinaison de la toiture. Initialement il n'y avait qu'un étage au-dessus du porche, cet étage était peut-être une chapelle comme le laissent penser certains textes ainsi que la présence de baies à caractère religieux, mais il n'en reste intérieurement aucune trace. « *Le compte rendu de visite des « inspecteurs de Marmoutier » en 1321 montre que la chapelle, aujourd'hui disparue, était bien pourvue d'ornements liturgiques et de vases sacrés et que le prieuré était toujours lieu de vie conventuelle occupé par un groupe non négligeable de moines. Ce sont les appartements du porche et les bâtiments attenants s'offraient en outre comme une résidence secondaire pour les abbés et les visiteurs de l'abbaye. L'abbé Etienne de Vernou y fut surpris par la mort en 1283.*⁸⁶ »

⁸⁶ Commentaires de Bernard Chevalier

Lorsqu'on voulut rajouter un étage on créa un plancher intermédiaire, on rehaussa latéralement la charpente pour donner quelque volume au grenier ainsi créé. Le terrier de 1754 confirme déjà, l'existence de « plusieurs greniers les uns sur les autres, dont l'élévation contribue beaucoup à la conservation des grains par ce qu'ils sont bien aérés ».

Les corbeaux de pierre qui supportaient les anciennes sablières sont toujours ancrés dans les murs latéraux. C'est probablement à cette occasion qu'on imagina cette cheminée cylindrique en prolongation de la cheminée rectangulaire accolée au mur Ouest de la tour. Une question reste ouverte ; la date de ces modifications ? Rien de bien précis on peut estimer quelles sont contemporaines de la reconstruction du logis prieural au XVI^{ème} siècle.



Figure 100. Les côtés Ouest et Est du Portail portent la marque du rehaussement des murs latéraux. Noter au niveau du trait blanc la présence de corbeaux de pierre, attestant qu'à cette hauteur se positionnait une poutre supportant un démarrage de toiture. (Peut-être protégeant le début du chemin de ronde).

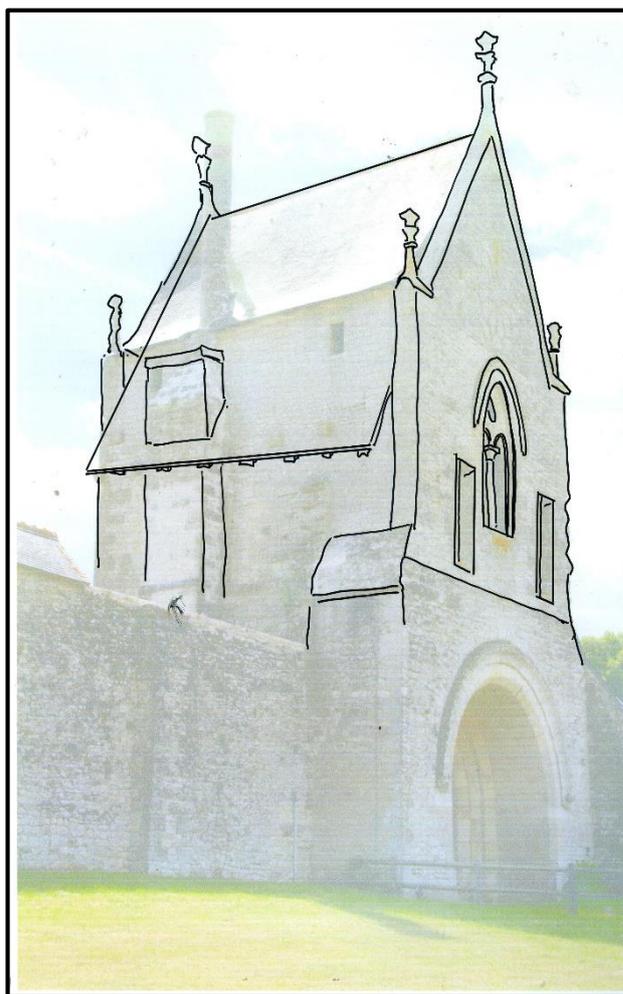


Figure 99. Simulation de la toiture et de la cheminée, d'origine. Lors de la modification de toiture, permettant d'ajouter un étage au bâtiment, on prolongea la cheminée rectangulaire par une cheminée cylindrique.

Le mur d'enceinte

Le terrier de 1754, définit une propriété d'une superficie de 2 Arpents 81 chainées (*environ deux hectares*) fermée de murs d'une hauteur de 18 à 20 pieds (*environ 6 mètres*), l'ensemble ayant une configuration rectangulaire dont il reste encore assez de vestiges pour que l'on en perçoive bien le tracé. Mais ces murs qui entouraient totalement le prieuré ont partiellement disparu à l'exception du côté Ouest du prieuré. Par contre cette fraction résiduelle n'est qu'une pale image du système défensif imaginé initialement. La muraille n'a pas simplement été supprimée sur une partie du périmètre elle a été aussi abaissée sur sa partie restante. Les pierres d'ancrage de chaque côté du donjon du portail indiquent précisément la hauteur de la muraille initiale. Cette dimension confirme que ce mur n'est pas une simple clôture mais que nous sommes en présence d'un système de fortification. Cette muraille devait être pourvue de créneaux comme c'était l'usage ainsi que d'un chemin de ronde.



Figure 102. **Côté Ouest du portail** : l'arrachement des pierres montre la hauteur initiale de la muraille d'enceinte : Elle fut abaissée d'environ 40 %, ce qui donne une hauteur d'origine d'environ 6 à 7m. Derrière cette muraille, une porte aujourd'hui murée donnait sur le chemin de ronde ; voutée à l'origine elle devint rectangulaire (linteau)



Figure 101. **Côté Est du portail**. Même vestiges que côté Ouest indiquant la hauteur initiale de la muraille et la présence d'une porte accédant au chemin de ronde, par contre noter que de ce côté la muraille est alignée avec l'angle du portail alors qu'à l'Ouest cette muraille est en retrait.

Le chemin de ronde

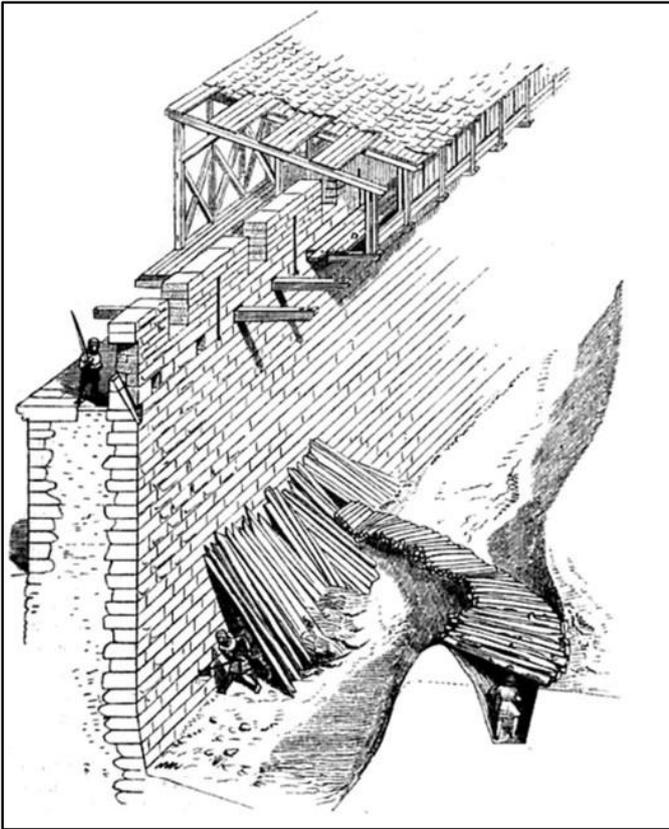


Figure 103. Type de chemin de ronde, tel qu'on les construisait au XIIIe siècle

La présence de portes murées de part et d'autre du portail, portes voisines du sommet de la muraille initiale, indique qu'il y existait un chemin de ronde au sommet du rempart de pierre ; ce dernier devant être probablement crénelé. Hors ces portes, nous ne disposons pas d'indices supplémentaires confirmant l'existence de ce chemin de ronde ou hourds : signalons que fréquemment ces éléments défensifs étaient de bois. Le dessin ci-contre donne une version possible. On peut consulter les croquis donnés par Eugène Viollet le Duc dans son dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle.

Pourquoi une ferme fortifiée ?

Tout ce système défensif justifiait l'appellation de « **ferme fortifiée de Meslay** ». On peut s'interroger sur l'intérêt d'un tel dispositif et rester perplexe sur l'efficacité d'un tel système : s'il peut être dissuasif pour le rodeur isolé, il devient illusoire contre des bandes organisées, car le prieuré ne dispose pas en permanence d'hommes d'arme pour le protéger ; on retrouve, et il ne faut pas s'étonner, une situation proche de celle de l'abbaye de Marmoutier où des murs d'enceinte entouraient l'abbaye mais furent abaissés par endroit. On peut donc

comprendre que finalement on les ait partiellement détruits transformant l'apparence externe du prieuré ; initialement, son aspect devait être bien sévère. Ces remparts avaient été dressés à une période où les seigneuries locales guerroyaient continuellement les unes contre les autres répandant la terreur dans les campagnes ; une telle ferme servait de refuge aux populations paysannes voisines.

La possession des lieux par les Moines de Marmoutier, gens d'église était en elle-même une garantie contre les agresseurs potentiels ; Marmoutier était sous la dépendance du pape, et toucher à ses biens pouvait entraîner l'excommunication. Mais au-delà du rôle de protection locale, il faut rappeler que Meslay se positionnait au voisinage d'une des voies de circulation de cette époque. Meslay était sur la route Chartres-Tours, itinéraire qu'utilisaient entre autres les pèlerins pour se rendre sur le tombeau de Saint Martin avant de continuer vers Compostelle. Oublions la topologie actuelle ; la plaine de Parçay fut tellement remodelée⁸⁷ par la création du camp d'aviation en 1915, l'implantation de la Route Bayonne-Paris vers 1780 qui deviendra la RN10, le tracé de l'autoroute A10 dans les années 1970 que rien ne ressemble au paysage du Moyen-Âge. À cette époque, Meslay se révélait un havre sûr, pour héberger voyageurs et pèlerins⁸⁸.

Le prieuré se révélait ainsi un lieu sécurisé, servant d'étape à des personnes de haut rang, rappelons qu'en l'année 1417, le dauphin Charles (futur Charles VII) séjourne à Meslay, pour y recevoir les représentants de la ville de Tours, et le 4 mai 1589 le duc de Mayenne à la tête de l'armée des ligueurs, campe à Meslay avant de tenter un coup de force contre le roi Henri III réfugié dans Tours. Cette tentative fut un échec.

⁸⁷ Voir chapitre XII

⁸⁸ Certains pensent que l'origine du nom de « *Logerie* » à Parçay pourrait expliquer que cette métairie dépendant des moines de Marmoutier servait d'auberge aux pèlerins sur la route du tombeau de Saint Martin. S'il n'y a pas de preuve de cette assertion, elle n'en demeure pas moins plausible. Cette propriété n'est qu'à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de Meslay et pouvait servir de relais.



Figure 105. Le côté droit du portail, n'est pas dans la symétrie du côté gauche. Les habitations qu'on peut y voir ne sont pas d'origine.

Le secteur d'habitation

Il reste quelques bâtiments, à droite du portail : mais ces constructions ne sont pas d'origine : on les réalisa après la modification du rempart Est qu'elles chevauchent. Est-ce que ces bâtiments se substituèrent à la demeure des abbés qui fut détruite au XVI^e siècle à cause de son état de délabrement ? est-ce que cette demeure fut remplacée par une noble maison qu'on appela « Château de Meslay » ?

Pas très loin de la porte murée qui accédait au chemin de ronde on peut observer (fig.105) une seconde porte positionnée au même étage. Il semble qu'une construction aujourd'hui disparue s'appuyait contre le donjon du portail. C'était un bâtiment d'au moins deux étages s'alignant sur le devant de la tour. Les corbeaux encore visibles devaient amorcer la charpente de cette annexe.

Les contreforts sur la droite du portail, Les pierres arrachées au coin Sud-Ouest, la non-symétrie de l'angle gauche, confortent l'existence d'une habitation précédente. La suppression de cette construction, l'abaissement du rempart ont donné une silhouette beaucoup moins massive et plus élégante.

Si le secteur d'habitation cotoya à une date donnée, le portail, en réalité il se déplaça, plus au centre de la propriété, et fut identifié sous le patronyme de « Château de Meslay ». Peu de reproductions de cette construction nous sont parvenues (voir fig.95) où on la devine derrière une haie d'arbres). Elle servit d'habitation aux officiers allemands durant la guerre de 1870 mais surtout fut impliquée, le 20 décembre de cette année dans les combats d'approche de Tours ; ces combats appelés en France « **Combats de Monnaie** » sont identifiés en Allemagne sous l'appellation de « **bataille de Château Meslay** » ; il faut dire que pour l'armée prussienne l'objectif était de franchir cette plaine au sud de Monnaie, plaine qu'ils identifièrent au prieuré de Meslay, et c'est pourquoi ils retinrent ce nom « **Meslay** » : la bataille fut âpre

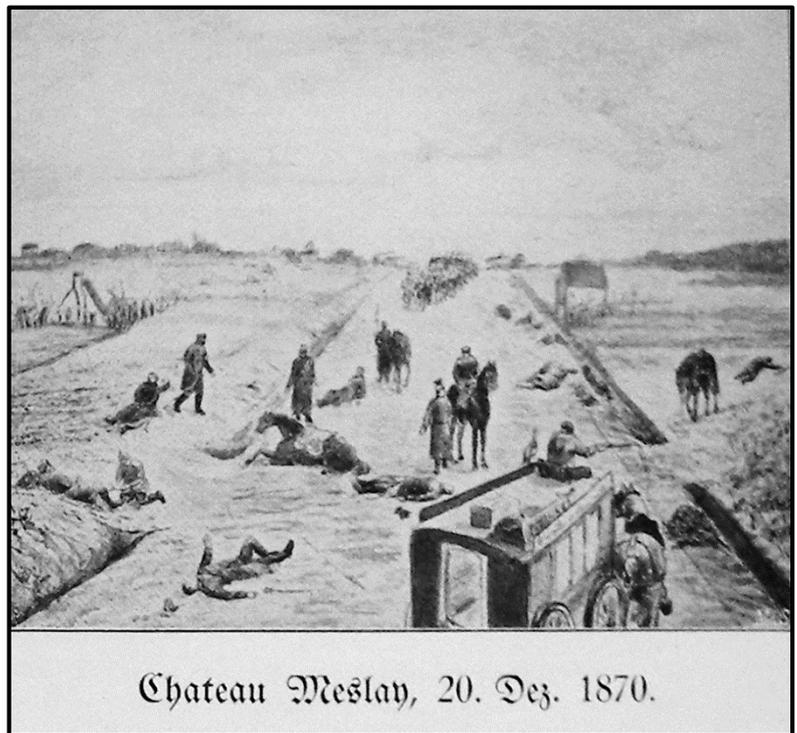


Figure 104. Au-dessus de la toiture du bâtiment accolé au portail on peut découvrir une seconde porte, témoignant peut-être de la présence d'un bâtiment antérieur, de deux étages. Les corbeaux parfaitement visibles pouvaient correspondre au raccord de toiture.



Figure 106. Le "Château de Meslay" avant sa destruction en 1944 (photo tirée du film de B. Gauthier 1939)

car l'armée française de Chanzy, formée de jeunes conscrits non entraînés et mal équipés, les « mobiles », commandés par le Général Pisani se bâtirent courageusement tinrent tête et se replièrent en résistant. Chaque pouce de terrain fut courageusement défendu ; Meslay laissant le souvenir d'exploits et de sacrifices individuels gagnant l'estime de leurs adversaires⁸⁹. Meslay fut au cœur du champ de bataille entre Monnaie et Tours et fut pour les prussiens une position essentielle. Plusieurs y périrent Une gravure reproduisant la « **bataille de Château Meslay** » et un ex-voto en honneur de six officiers qui y laissèrent leur vie, furent trouvés en Allemagne par Francine Fellrath⁹⁰ et son époux Ingo. Les détails de ces combats seront développés dans le chapitre XV.



Die Gefallenen von Chateau Meslay, 20. Dez. 1870.

Chateau Meslay, 20. Dez. 1870.

Figure 107 Ex-voto en honneur d'officiers tombés le 20 décembre 1870 à Château Meslay, ainsi qu'une gravure montrant les victimes sur le champ de bataille de la plaine de Parçay. (Source Francine Fellrath). Il est probable que la construction que l'on voit sur la droite représente la ferme de Bellevue et sur la gauche la maison du cantonnier René Ferrand (p228) qui enterra deux uhlands

L'histoire se renouvela avec quelques similitudes en juin 1940 : si cela fut moins sanglant pour la plaine de Parçay, les événements furent par contre plus dramatiques pour la ville de Tours puisque les combats qui s'en-

⁸⁹ Ces combats sont reportés dans « Rochecorbon au fil de l'eau au fil du temps » de Robert Pezzani

⁹⁰ « La guerre 1870-1871 en Touraine. Un nouvel éclairage » ...par Ingo Fellrath et Francine Fellrath

gagèrent mirent le feu à la ville qui brula durant plusieurs jours ; par contre Meslay fut réquisitionné durant l'occupation de 1940 à aout 44. Le château servit de casernement aux officiers mais aussi de dépôt d'armes et de munitions alimentant la Luftwaffe du camp d'aviation de Parçay.

Témoignage de Jacques Gauthier.

« **Aout 1944.** Les Allemands avaient stocké des explosifs, bombes... dans les sous-sols du château de Meslay propriété de Mr Lefebvre. Le jour du départ des Allemands en aout 1944, l'officier Allemand vint voir Mr Lefebvre, lui tendit la main pour le saluer avant de partir ; Mr Lefebvre garda ses mains dans ses poches, ou les mit dans son dos refusant la main tendue. L'officier Allemand, vexé, lui dit « Vous vous souviendrez de moi ! ». Un peu plus tard le dépôt de munitions sous la maison sautait pulvérisant le château et endommageant la toiture de la grange voisine... »



Figure 108. Peu de chose du Château de Meslay survécut à l'explosion du dépôt de munitions allemand ; les arbres de la forêt toute proche ont été balayés, leur feuillage arraché. Seules les cheminées restent pointées vers le ciel comme un dernier défi....

Jacques Gauthier fut témoin de ces événements. C'est à lui que l'on doit les clichés pris quelques jours après l'explosion. Du « château de Meslay » ne restaient que les murs surmontés des cheminées, elles avaient résisté. Par contre la forêt voisine fut dévastée, branches cassées, arbres abattus, feuillage arraché ; un paysage apocalyptique en plein mois d'aout.

La grange toute proche ainsi que le portail d'entrée ne furent pas épargnés ; les tuiles s'envolèrent sous le souffle de l'explosion. On dut⁹¹, à la fin de la guerre faire venir 120 tonnes de tuiles neuves pour remettre en état les toitures.

⁹¹ Informations Patrick Lefebvre.

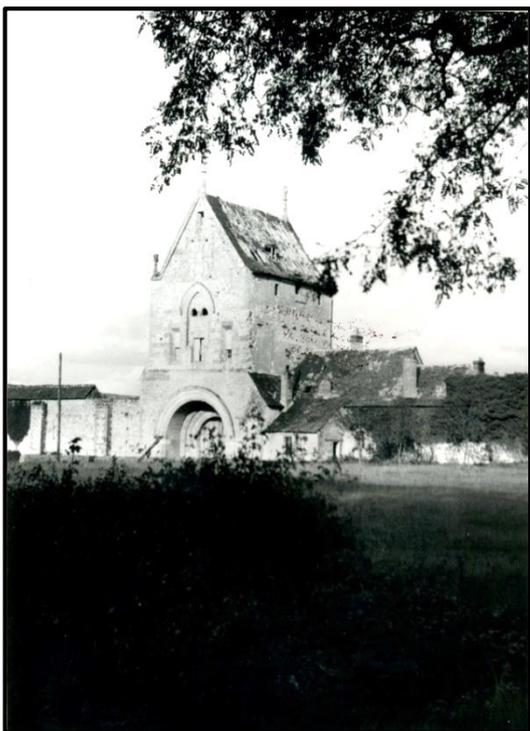


Figure 109. La toiture du portail n'est pas restée intacte.



Figure 110. Les dégâts sur la grange sont d'importance ; les tuiles ont été soufflées par l'explosion, la toiture crevée par endroit. Le fleuron central, au sommet de la façade n'est plus là, il sera, ultérieurement, remis en place.



Figure 111 Quelques années plus tard les cicatrices sont toujours visibles

La grange

Continuons notre visite de 1855 sur les pas d'Aymar Verdier.⁹²



Figure 112 Façade d'entrée de la grange

« Mais la partie la plus intéressante de toutes les constructions si bien groupées sur les différents côtés de la cour, à tous égards, c'est la grange. Sous les beaux arcs de l'entrée, du dehors même, un peu à gauche de l'axe du portail, l'on découvre ce vaste bâtiment. Par ses grandioses proportions, il domine tout ce qui l'environne. »

Suivons Bernard Chevalier.⁹³

« La grange elle-même est de forme trapue. Sa vaste toiture très enveloppante s'appuie sur des

murs bas flanqués de contreforts. La façade présente les mêmes caractères stylistiques et la même qualité d'exécution que le porche. Elle est percée de cinq baies et munie d'un avant-corps triangulaire très pur de ligne qui renforce le mur pignon et rythme harmonieusement sa surface. À l'intérieur, l'édifice de soixante mètres sur vingt-cinq frappe par l'ampleur de son volume ; une très belle charpente en cœur de chêne délimite un vaisseau central flanqué de quatre collatéraux et divisé en treize travées. La perfection du style, la dimension du bâtiment et l'originalité de sa disposition intérieure font de la grange de Meslay, avec le porche qui la précède, un ensemble monumental unique en son genre.

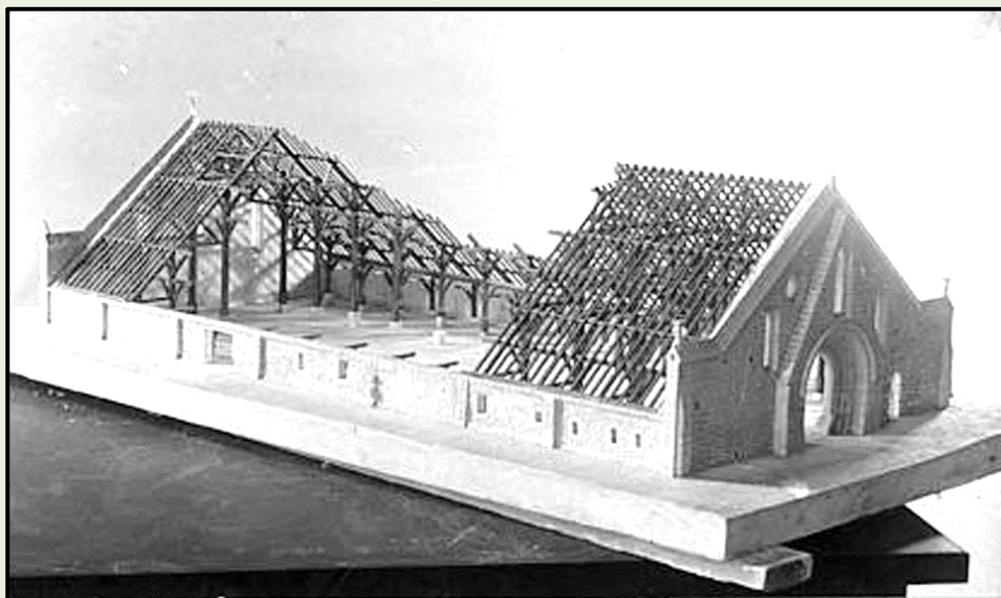


Figure 113. Maquette de la grange

⁹² « Architecture civile et domestique » d'Aymar VERDIER. 1855, librairie Archéologique de Victor Didron, Paris

⁹³ Référence ; <http://www.meslay.com/page2.htm> texte de Bernard Chevalier

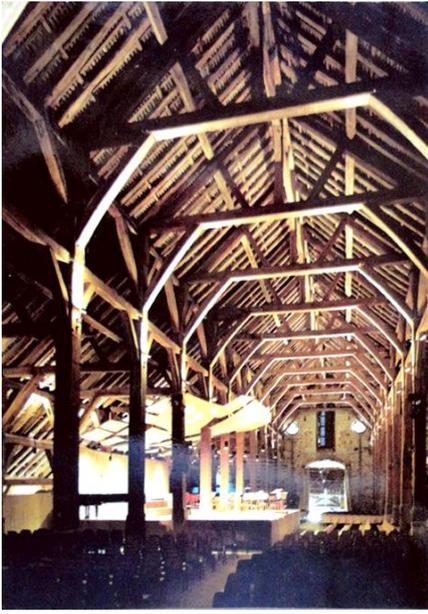


Figure 114. La nef centrale de la grange



Figure 115. Les bas-côtés

Meslay du XV^e siècle à nos jours

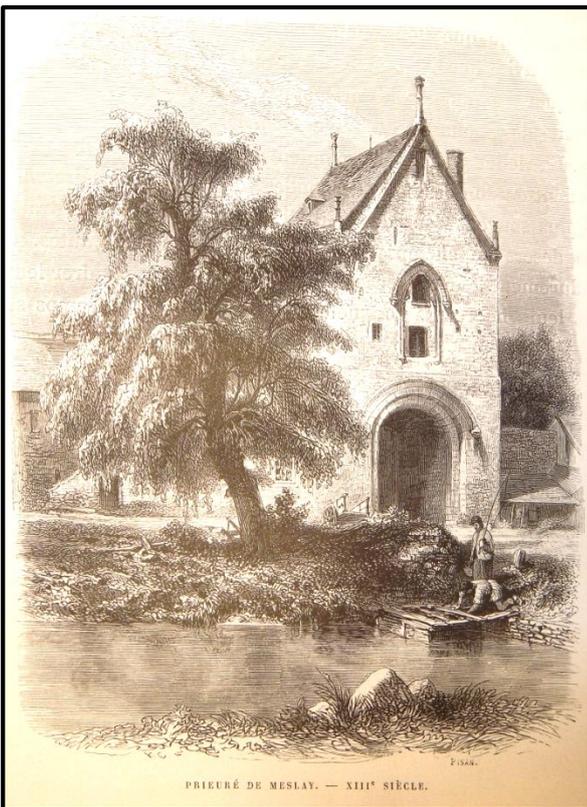


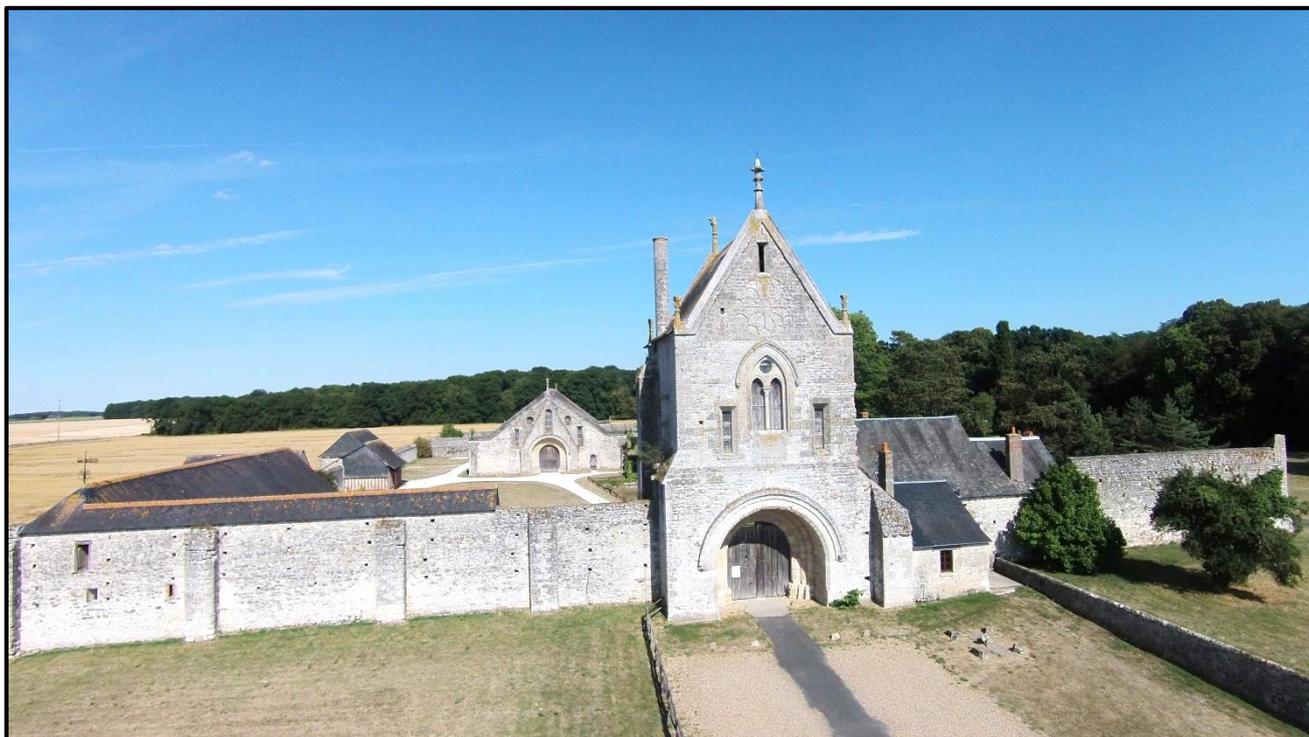
Figure 116 Le portail de Meslay vu de l'intérieur du prieuré

En 1422 le prieuré fut mis à mal par les soldats écossais, qui constituaient l'essentiel de l'armée régulière du prince⁹⁴. Ces alliés mal payés se livraient au pillage quand ils revenaient en Touraine après quelque campagne. C'était le 13 septembre 1422, veille de la Sainte-Croix, "ces mercenaires brûlèrent, dit la Chronique des abbés de Marmoutier, la grande et belle grange de Meslay, qui était remplie de grains, de vin et de fourrage". Le calme revenu, une dizaine d'années plus tard, la grange fut relevée de ses ruines et la superbe charpente que nous admirons encore, reconstruite. »

Après ce grave incident, le prieuré de Meslay fut toujours convenablement entretenu par l'abbaye qui consacrait encore 9 000 livres en 1779 à l'entretien de la grange. Mais quand l'Assemblée Nationale Constituante décréta la suppression des ordres religieux et la mise à la disposition de la Nation de leurs biens, le domaine de Meslay fut saisi comme bien national. En accord avec l'évaluation de 151.712 livres, faite le 27 Mars 1791 par Jacques Louis Marie Gaultier, expert arpenteur juré, professeur d'architecture de l'Ecole Académique de Tours la « ferme et Seigneurie de Meslay » sera mise au enchère le 20 avril 1791. Le dernier enchérisseur sera M. François Déroutêt, pour un montant de 151.000 livres, pratiquement le montant évalué. La propriété de Meslay reste depuis huit générations dans le giron de

⁹⁴ Le futur Charles VII

cette famille. Elle sut protéger le site et faire qu'il nous parvienne pratiquement intact même si sa mission a totalement évolué.



Le voisinage de Meslay.

L'environnement a été transformé ; autrefois on accédait au domaine par une allée privée, bordée d'arbre et reliée à la RN10. Cette allée existe toujours mais n'est plus utilisée. Les arbres sont toujours là mais les herbes ont effacé les traces des véhicules qui rejoignaient la propriété. Les Uhlans en déboucheront le 20 déc.1870 pour tenter de couper la retraite des Mobiles du Maine et Loire refluant vers Tours le long de la RN10. Près de la Nationale la fosse de **Montmort** reçoit le trop plein de l'étang de Meslay ; on pense qu'en 1870 ce trou engloutit des victimes du combat.



Figure 117. Entre Meslay et la RD910 on découvre l'ancienne allée bordée d'arbres : elle n'est plus utilisée. Sur cette photo on aperçoit le sillon servant de trop-plein de l'étang il se déverse dans le trou de Montmort, près de la grand'route.

Fermes et hameaux.



Nous retiendrons Belle-Vue, la Carqueterie La Mulocherie (ou l'Aistre des Duchamp) et la Gibellerie.

Figure 118. La partie du cadastre napoléonien montrant, Belle-Vue, La Carqueterie L'Aistre des Duchamp (Mulocherie) et la Gibellerie. (La direction Nord est sur la droite)

Bellevue, et la Carqueterie

Bien qu'insérées dans les terres des religieux propriétaires du Prieuré de Meslay, Bellevue et la Carqueterie appartiennent au 1754 au Sieur Gaultier. Le registre associé nous en donne une description :

- « Ledit Sieur Gaultier pour son lieu de la **Carteterie** contenant une maison manable⁹⁵, grange, étable et terres labourable.. » Aujourd'hui l'endroit porte le

nom de Carqueterie et ses constructions ont disparu, et cette propriété est dans la zone industrielle longeant la D910 ; l'exploitation, **les Jardins de Meslay** en ont conservé l'appellation. Le nom de « **Carteterie** », aujourd'hui **Carqueterie** pourrait indiquer que cette ferme devait payer le quart de ses récoltes en contribution

- « ledit Sieur Gaultier pour son lieu de **Bellevüe** contenant en plusieurs maisons, granges, étable, cour, houches, jardin près vignes et terres labourables... » Finalement peu de différences avec aujourd'hui, l'ensemble ayant conservé sa mission agricole.



Figure 119. En 1956 la Quarteterie borne toujours la RN10, de l'autre côté : Bellevue du côté Est (droite). La ferme sera détruite après 2008 lors de la création de la ZAC du Cassantin

⁹⁵ Manable = habitable en vieux français

- Le quartier a fortement évolué subissant les élargissements de la RN10 vers 1890, conduisant à la suppression de certains bâtiments, il y a eu la création d'un rond-point imposant une transformation des routes d'accès : il faut se rappeler que ce quartier fut le théâtre des affrontements entre les prussiens et les Mobiles du Loir-et-Cher, épisode du 20 décembre 1870 (Voir Chapitre XV). Tout d'abord la ferme fut transformée en ambulance (c'est-à-dire hôpital militaire de campagne). Après les combats, on y inhuma, au bord du chemin N°8, deux allemands, ils y reposaient encore en 1874⁹⁶. C'est peut-être en souvenir de ses combats qu'on dressa au carrefour de la D76 et du chemin menant à Meslay un calvaire : il n'existait pas en 1870, car non indiqué sur la carte d'état-major (1820-1866). Il n'en est pas moins possible que s'y déroula, aussi l'événement suivant, rapporté par les archives du diocèse de Tours.

« ..., dans la Semaine religieuse du diocèse de Tours, du 20 juin 1903 on rend compte de la "réparation d'un sacrilège à Parçay-Meslay". Mais on parle d'un calvaire érigé "il y a vingt ans" en souvenir d'une mission, "au milieu de la plaine de Parçay, au lieu appelé "la Croix Blanche". Tous les ans, aux Rogations, des paroissiens s'y rendaient "au pied de cette croix qui bénissait leurs récoltes". Le sacrilège a été commis dans la nuit de l'Ascension, la croix fut arrachée du piédestal et brisée. Puis le propriétaire du terrain a remis le Christ à sa place en donnant une nouvelle croix. Elle fut scellée sur le piédestal... »



Figure 120 Le calvaire de Meslay, Bellevue

La Mulocherie

L'endroit s'appelait depuis toujours « l'Aistre des Duchamp », ce que l'on pourrait traduire par « le Domaine des Duchamp ». Des cartes récentes portent encore cette désignation (voir ci-dessous)

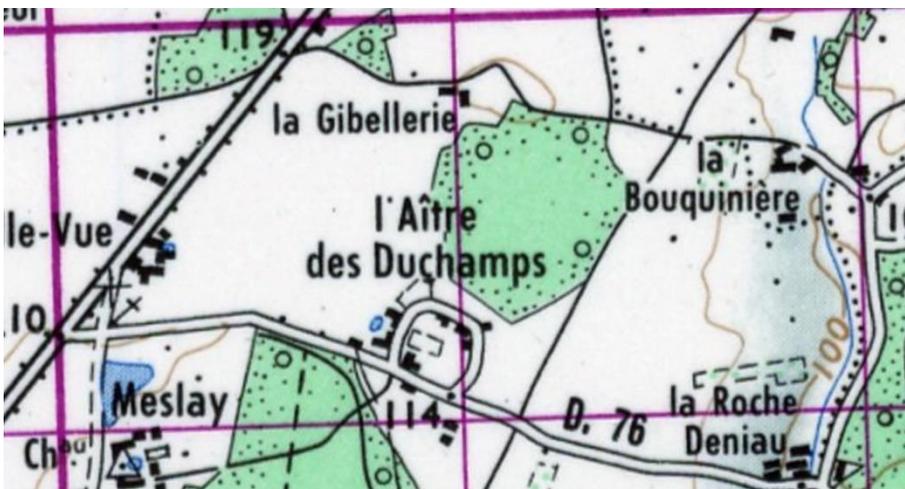


Figure 121. Cette carte IGN de 1960 porte la dénomination « l'Aistre des Duchamp » ; notez que le calvaire de la figure précédente est indiqué.

Origine du nom « la Mulocherie » Le cadastre de 1757, donc d'avant la Révolution, donne une piste. Ce cadastre établi par les moines de Marmoutier décrit « L'aistre des Duchamp ». Elle se composait d'environ 120 parcelles, manifestement de bonne

⁹⁶ Lettre du Maire de Parçay-Meslay du 17 mai 1874 au préfet AD3R

terre, une trentaine d'habitations granges écuries.... On y retrouve des membres de la famille Duchamp, mais aussi d'autres noms qui marqueront l'histoire locale, en particulier le Sieur le Marié⁹⁷ de Monnaie. Ce Sieur le Marié possède dans le hameau plusieurs maisons, granges écuries qu'il loue dont une ferme située le long de la D76 menant à la Roche-Deniau. Cette propriété s'appelle, à cette date, la **MILLOCHERIE**, et non **MULOCHERIE**. C'est peut-être lui qui fut l'aubergiste du **Plat d'Étain** à Monnaie. Ce nom de Millocherie donne la réponse, car il faut comprendre « **la maison de Milloche** ». Or ce patronyme était familial dans les paroisses voisines en particulier à Rochecorbon et désigne de nombreux individus⁹⁸. « Miloche », en vieux français avait une signification dans le centre de la France et désignait « **une petite meule de foin** ». Ce terme fut utilisé par Georges Sand dans plusieurs de ses romans, en particulier dans la nouvelle, « *Jeanne* » en 1844 ... « *Cette jeune fille (...) se laissait tomber sur les petites meules d'attente appelées miloches* »...



Figure 122 Photo 2018. L'ancienne ferme de la Mulocherie a été transformée en une habitation plus résidentielle.

Figure 122 Photo 2018. L'ancienne ferme de la Mulocherie a été transformée en une habitation plus résidentielle.

Les recensements permettent d'apprécier le nombre d'habitants jusqu'en 1906 (pas accessibles au-delà) mais apportent des informations complémentaires ; en effet suivant les années on identifie le secteur sous le nom de « l'Aître des Duchamp » ou sous le nom de « Mulocherie », On constate des recensements où certaines années le hameau est scindé en deux une partie s'appelle « l'Aître des Duchamps », l'autre « Mulocherie ». La population au XIXème siècle s'élevait à une trentaine d'habitants.



Figure 123. En 1949, le quartier de la Mulocherie (ou l'Aître des Duchamps) reste similaire à ce qu'il fut les siècles précédents, conservant sa tradition agricole : on distingue la ferme de « Milloche » le long de la route ; le hameau est toujours inséré entre le bois de Meslay et celui de la Barrière.

⁹⁷ Un certain Pierre Jean Baptiste Marié achètera le logis seigneurial en 1845.

⁹⁸ Dont plusieurs générations de Notaires de Rochecorbon

Depuis quelques années le quartier se transforme en secteur résidentiel ; de nombreux pavillons sont construits, transformant le paysage local.

La Gibellerie.

Pas très loin de la Mulocherie dont elle reste isolée par le bois de la Barrerie, on trouve la Gibellerie. L'origine du nom n'a pu être trouvée, faut-il peut être le rapprocher de « gibelin » qui en français ancien signifiait « sauvage », terminologie caractérisant peut-être un coin reculé. Peu de mention de l'endroit dans les textes. La Gibellerie aurait été déjà habitée à l'Age du fer⁹⁹.

En 1754 nous savons que le sieur Sicau¹⁰⁰ est propriétaire « du lieu de la Gibellerie consistant en plusieurs bâtiments logeables, cour, jardin, houche¹⁰¹ et fosse à eau », l'ensemble étant complété de vignes, bois, terres labourables...

Figure 124 Extrait du cadastre géométral de 1754 montrant la Gibellerie

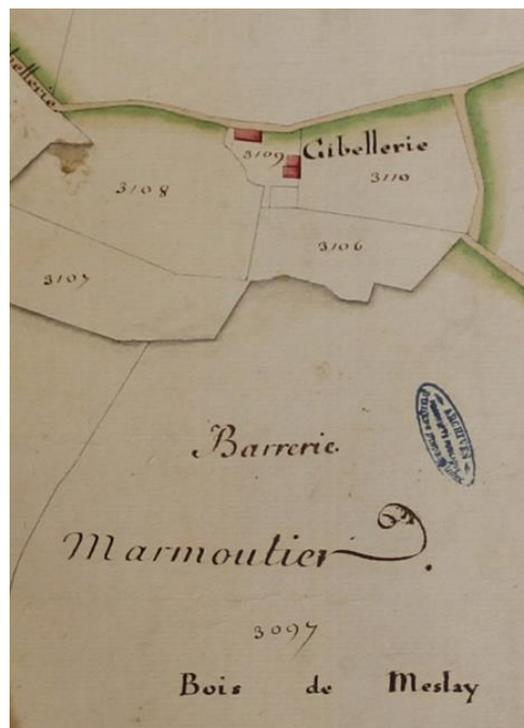


Figure 125. La Gibellerie en 1972. En bas à droite le bois de la Barrerie ; peu d'évolutions avec le plan de 1754

⁹⁹ Lusson D., Riquier S., Yandia F., Champagne V., Monnaie « La Cave Blanchette » et Parçay-Meslay « La Gibellerie », RFO de fouille préventive, SRA

¹⁰⁰ On rencontre effectivement le patronyme Cicot en Indre et Loire

¹⁰¹ Clôture

Chapitre V

Meslay de la Révolution à nos jours

Les Familles Dérrouët et Lefebvre

L'aménagement des levées de la Loire au XVIII^e siècle¹⁰² mit en lumière la famille Dérrouët.

Dans son livre sur Tours, Béatrice Baumier écrit ;

« Les travaux menés durant la décennie 1770 et destinés à protéger la vallée [de Tours], grâce à deux lignes de digues continues, sont sans équivalent. À cette occasion on décide d'améliorer le réseau de communications existant dans les varennas, sur laquelle la ville est désormais d'avantage ouverte. On modernise et on prolonge les anciennes levées, et on en érige de nouvelles qu'on relie aux voies permettant de circuler dans ces varennas : leur rehaussement contribue d'ailleurs à renforcer la défense du site contre les crues. À l'Est, les ingénieurs prolongent la levée de Montlouis, depuis la varenne de Saint-Pierre-des-Corps, jusqu'au pied du coteau de Rochepinard. À l'Ouest, ils aménagent une chaussée entre l'abbaye de Beaumont et l'ancien ruau Sainte-Anne. Au Sud, la chaussée de Grammont est reliée à une nouvelle levée érigée parallèlement au Cher. Pour finir, on raccorde ces nouvelles voies aux rues de Tours, notamment aux mails : en 1771, par exemple, on raccorde la levée de Montlouis au petit mail. Quelques années plus tard, on relie le mail Preuilly à la nouvelle chaussée qui, commençait à Saint-Eloy, menait désormais à Pont-Cher : sur ce nouveau tracé, on aménage le long des remparts la nouvelle « avenue de Bel-Air » en remplacement de l'ancienne et tortueuse rue « des Aca-cias ».

Remarquons que ces travaux eurent des retombées sociales intéressantes ; ils favorisèrent le développement d'une nouvelle catégorie socioprofessionnelle remarquable, celles « **des entrepreneurs des ouvrages du Roy** ». Dépositaires de grosses sommes d'argent versées par la monarchie pour la réalisation de ces travaux, les **Dérrouët, Pillet, Bouchet** acquirent une notoriété nouvelle. »

François Dérrouët. (1738-1811)

François Dérrouët naquit à Tours le 18 Mai 1738 d'un père « entrepreneur du roi » ; il s'était fait construire une maison au coin de la rue Lucé et de la rue de l'Archevêché¹⁰³. Sa famille était venue du Mans pour se fixer à Tours fin du XVII^e. Avant la Révolution, François Dérrouët mena, à la suite de son père, une brillante carrière d'entrepreneur des ouvrages du Roy : il est identifié dans différents ouvrages.

- **En tant qu'entrepreneur** il est cité pour des travaux réalisés au pont sur le Cher (L'objectif était de faire au Sud de Tours le symétrique de ce qui avait été fait au Nord ; la Tranchée avec sa perspective prolongée par le pont de pierre ; on voulait de même faire « une tranchée » dans la colline de Grammont débouchant sur un nouveau pont sur le Cher en prolongement de la rue Royale¹⁰⁴, ces travaux sont coordonnés directement par Trudaine ! cela s'inscrivait dans l'aménagement de la « route d'Espagne »)¹⁰⁵

- D'après Béatrice Baumier « Les plans dessinés par l'ingénieur Mathieu de Bayeux furent approuvés par Trudaine lui-même. Les travaux furent adjugés le 12 mai 1744 à l'entrepreneur Etienne Cléret, qui posa la première pierre le 4 août 1745. À la suite d'une faillite retentissante, Cléret fut remplacé par Portier, secondé des entrepreneurs **Dérrouët** et Bouchet. Commencé sur

¹⁰² « Tours entre Lumière et Révolution » par Béatrice Baumier. Presses Universitaires de Rennes

¹⁰³ Appelée aussi, « Rue des fossés Saint-Georges » ou actuellement « rue Emile Zola »

¹⁰⁴ Rue Nationale actuelle

¹⁰⁵ ADIL Série C, Administration provinciale, liasse C270

le Cher en 1753, et constitué de sept arches ce pont sur le Cher avait entre 17 à 19 mètres de large... »¹⁰⁶

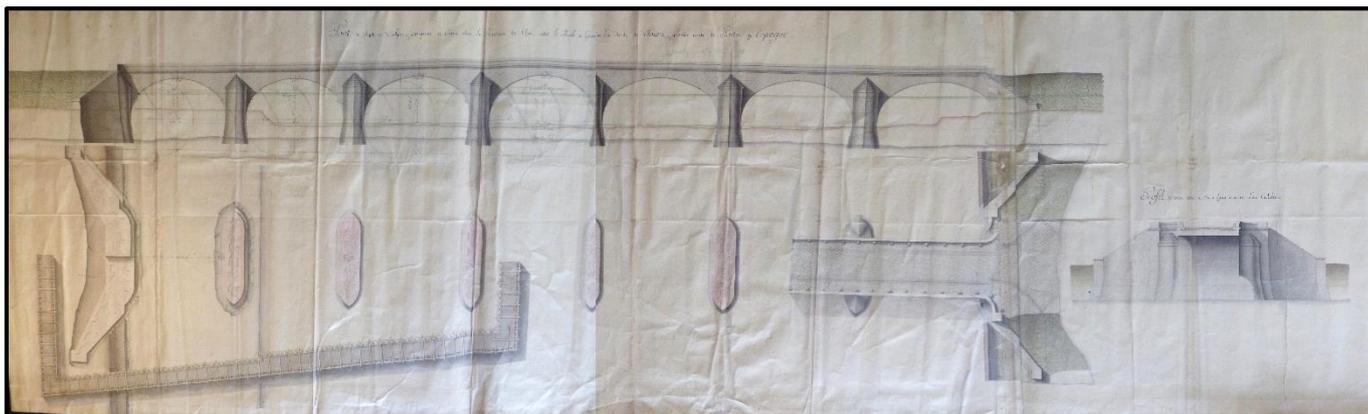


Figure 126. Plan du pont sur le Cher de l'ingénieur Bayeux et validé par Trudaine

il est identifié par les chanoines de Tours, lors du règlement d'une somme de 68 livres pour des fournitures de moellons comme étant « **l'entrepreneur du pont de Tours** »¹⁰⁷

- Il semble posséder un patrimoine immobilier conséquent, acquis à différentes dates : des maisons dans Tours, en particulier un Hôtel rue de l'Archevêché¹⁰⁸ : cela fait de lui un notable fortuné, on le voit d'ailleurs participer en 1781, à une souscription pour la publication d'une « **Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent** » par l'imprimeur Moutard, imprimeur de la Reine¹⁰⁹, de Madame, et de Madame la comtesse d'Artois...
- En 1784, il devint propriétaire du **vignoble de la Bourdonnerie (Roche-corbon)** qui avait appartenu au docteur Bretonneau¹¹⁰.

Sous la Révolution, l'Empire et la Restauration

Puis on le retrouve, sous la Révolution, Commissionnaire **des Guerres puis adjoint du Maire de Tours** où il est certifié dans cette charge en Prairial An VIII (juin 1800).

- Il continue son activité d'architecte car, le 10 Ventôse An XII, il entreprend la construction puis l'agrandissement de **l'Hôtel de la Préfecture** pour le Général Pommereul.¹¹¹

C'est sur l'emplacement de l'ancien couvent de la Visitation que fut commencée en 1803, la construction de l'Hôtel de la Préfecture Sous la direction de Mr Derouet-Granolach, 1^{er} adjoint du maire de Tours (Deslandes)¹¹² Mr le Général de division Pommereul¹¹³ étant alors préfet du département d'Indre et Loire¹¹⁴

¹⁰⁶ ADIL C168 et C184 (plan de 1743)

¹⁰⁷ ADIL série G, Clergé Séculier, Registre G587

¹⁰⁸ Au coin de la rue Napoléon (rue Buffon actuelle)

¹⁰⁹ Marie Antoinette

¹¹⁰ Il s'agit de **Pierre Bretonneau** (1741-1811), père du fameux médecin **Fidèle Antoine Bretonneau**. On trouve trace de cette famille dans les registres de Roche-corbon, et, aussi un lien familial avec les « Allaire » (voir « Le sud de la Seigneurie de Parçay, et les « écarts » de St-Georges » du même auteur.

¹¹¹ « Tours, ses Monuments, son Industrie, ses Grands Hommes » 1844, chez O.Lescène

¹¹² **Paul Deslandes** fut Maire de Tours de 1802 au 14 septembre 1815

¹¹³ **François René Jean de Pommereul**, né le 12 décembre 1745 à Fougères, mort le 5 janvier 1823 à Paris, est un général de division de la Révolution française. Il devient préfet d'Indre et Loire le 6 frimaire an IX (27 novembre 1800) où il se distingue par son anticléricalisme : Il ordonne la destruction de la basilique Saint-Martin, chef-d'œuvre d'architecture, et fait tracer une rue (rue des Halles), à l'emplacement de la nef. Il meurt le 5 janvier 1823 à Paris.

¹¹⁴ Notice des tableaux du Musée de la ville de Tours 1868. Imprimerie LADEVEZE

- Dès la création du Conseil Général d'Indre et Loire il est nommé Conseiller : la présidence est tenue par Jean Prudent Bruley, ancien maire de Tours. Les deux familles s'uniront puisque le fils de François Déroutet (Frédéric) épousera Prudence Bruley fille de Prudent Bruley.



Figure 127. Le cimetière de Vouvray contient un carré de 14 tombes regroupant les descendants de François Déroutet

- **Dans le cadre de ses fonctions** il croise Bernard François Balzac le père d'Honoré de Balzac. Ce dernier fut aussi adjoint à la ville mais surtout directeur de l'Hôpital. On accusa Bernard François Balzac de concussion, lui reprochant d'avoir détourné des sommes d'argent importantes ; cet incident qui s'étala sur plusieurs années était résumé sous le raccourci « Affaire Balzac »¹¹⁵. François Déroutet n'est jamais cité dans cette sombre histoire, mais il fut spectateur du premier rang car il fréquentait journalièrement les responsables de la Mairie comme de la préfecture, qui, eux, sont directement concernés.

- François Déroutet connaît parfaitement tous ces rouages de l'administration et sait profiter des occasions ; il possède une maison « **rue Napoléon** », l'actuelle rue Buffon, à deux pas de la préfecture ; c'est d'ailleurs là qui décéda. On peut penser qu'il avait profité du « *remodelage du quartier* » lors de la construction de l'hôtel de la préfecture, la destruction partielle du couvent des Dames de l'Union Chrétienne et le percement de la rue Buffon (Napoléon). Mais surtout il faut le voir comme un acteur majeur de l'administration locale. Et comme nous le découvrirons plus loin, il est à l'origine d'une vraie dynastie de grands serviteurs de la Touraine et du Canton de Vouvray. Il décéda le 31 août 1811, à Tours dans sa maison de la rue Napoléon (actuellement rue Buffon).

- Il achète donc Meslay le 20 avril 1791. Il portera sous l'Empire, le titre d' « **Écuyer, Seigneur de Meslay et de la Bourdonnerie**¹¹⁶ ».

François Déroutet avait épousé le 24 août 1771 Marie Joseph Flore de Granolach à Mézières-les-Cléry (Loiret) (1745-1819). Le couple aura plusieurs enfants **dont Frédéric et François-Joseph**.

SECONDE GENERATION

François-Joseph Déroutet¹¹⁷ (1773-1860)

Né le 4 décembre 1773 - Paroisse Saint Hilaire à Tours, dit **Derouët aîné** pour le distinguer de son frère Frédéric, son frère puîné..

Il décéda le 20 novembre 1860, à l'âge de 86 ans.

Officier, puis Inspecteur des Tabacs et Botaniste.

Sorti de l'École Polytechnique en 1793, Lieutenant du Génie, il est nommé Capitaine le 17/12/1793, il fit partie de la garnison assiégée de Landrecies (Nord) par les armées autrichiennes et hollandaises et fut fait prisonnier le 01/05/1794.

On le transféra dès le lendemain à Pest¹¹⁸ en Hongrie où il arriva le 28/07/1794 où il resta quatorze mois. Il fut compris dans un échange de prisonniers et arriva à Strasbourg le 27/12/1795.

Rentré à Tours, il évoque un violent tremblement de terre qui a secoué la ville le 25/01/1798.¹¹⁹

Il fut gratifié du titre d'Officier de la Légion d'honneur (30-4-1836),

Il épouse le 1^{er} mai 1806 Claire Bénédicte Picault (1775-1855)

¹¹⁵ BSAT T33-1961 « Bernard-François Balzac » Administrateur de l'hôpital de Tours par Nicole Célestin P.97-123

¹¹⁶ Il s'agit bien de la Bourdonnerie de Rochecorbon, un de ces descendants (Camille Déroutet) modifiera la maison, ajoutant un étage.

¹¹⁷ D'après <http://gw.geneanet.org/glboudet?lang=fr&pz=gilles+luc&nz=boudet&ocz=0&p=francois+joseph&n=derouet>

¹¹⁸ Partie basse de Budapest sur la rive gauche du Danube

¹¹⁹ « Vers 10h du matin, un tremblement de terre s'est fait sentir à Sarreguemines et environs. La secousse a été si violente qu'elle a soulevé une partie du pont. Quelques jours auparavant, un météore enflammé s'est élevé à 3 lieues Sud de Metz, suivi d'une détonation très fort... » <http://www.isundgau.com/la-meteo-au-18e-siecle-2/>

Claire Bénédicte Picault (1775-1855).¹²⁰

Elle naquit le 11 juillet 1775 à Torbek (Arrondissement des Cayes ; Sud d'Haïti), son père **François Charles PICAULT** avocat au parlement de Paris pendant 22 ans y avait acheté en 1767 une habitation pour 240 000 livres.

Il est nommé Sénéchal juge civil, criminel et de police du Siège Royal de Saint-Louis puis lieutenant de l'amirauté (22/10/1767) ;

Les enfants Picault sont envoyés très jeunes en France, accompagnés par une esclave de confiance ou par leur mère, comme c'est le cas pour d'autres familles de riches habitants de l'île.

Ainsi, en juillet 1772, Perrine Collet épouse de M. Picault débarque à Nantes, venant des Cayes Saint-Louis, avec ses filles Henriette (3 ans) et Sophie (4 ans) et sa « négresse » « Catin » puis elle repart seule de Nantes pour Les Cayes le 11/12/1772. Cette Catherine ou Catin, « négresse » de 40 ans esclave de Mr Picault sénéchal de l'amirauté fait régulièrement la traversée, elle avait précédemment accompagné en France l'aînée des enfants, Antoinette (6 ans). Elle est de retour à Nantes en novembre 1775, avec Charles, « nègre » de 28 ans , accompagnant peut-être François Charles (2 ans).

Fin 1776, après le baptême de Claire, ou début 1777 **François Charles PICAULT** démissionne pour raison de santé et rentre en France avec sa famille. La mère meurt à Tours le 30 juillet.

Il est nommé délégué à l'intendance royale de la ville de Tours, conseiller du roi, lieutenant général et criminel au bailliage de Touraine et porte le titre de Seigneur de Mazières à Notre-Dame-d'Oé (37) et de Malitourne (72).

Il fut maire de Notre-Dame-d'Oé 1795-1798.

Claire décéda le 11 février 1855.



François-Joseph Dérouët quitte l'armée après son mariage et devint durant quelques années, Inspecteur des Tabacs.

Il revint vivre jusqu'à sa mort en Touraine.

Botaniste distingué, son herbarium a été offert par son neveu Frédéric au musée de la ville de Tours. Il publia, avec Félix Dujardin et d'autres, un ouvrage sur la « Flore complète d'Indre et Loire »¹²¹ qui fit référence. Peut être cette publication inspira L'instituteur de Rochecorbon, Javary pour constituer son herbarium vers 1887.

Membre du conseil municipal de Rochecorbon, il demeurait dans sa propriété du Château de Rosnay (achetée en indivision avec son frère Frédéric le 28 Janvier 1817). Il est étonnant de constater que une des sœurs de son épouse Claire Bénédicte (Marthe Victoire Picault de Malitourne), se maria avec un dénommé Louis François Graslin¹²², peut-être de la même origine familiale que Catherine Graslin et son frère Anastase Hilaire¹²³, écuyer Chanoine-Sénéchal de Saint Martin de Tours, qui possédèrent Rosnay jusqu'en 1794... Le monde est vraiment petit !

Figure 128. Une page de l'herbarium de l'école de Garçons de Rochecorbon, initié par son instituteur Javary.

¹²⁰ Voir « Généalogie et Histoire de la Caraïbe PICAULT, Loiret, Saint-Domingue, Touraine » par Bernadette et Philippe Rossignol. www.gccaraibe.org/articles/2017-art02.pdf

¹²¹ « Flore complète d'Indre et Loire » Par Félix Dujardin, François Joseph Dérouët, Jean Bernard Toussaint Jacquemin-Bellisle, Pierre Médard Diard. Imprimerie Mame 1833.

¹²² Écuyer Chevalier des ordres royaux de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne (cit.11.04.1842)

¹²³ Voir « Saint-Georges-sur-Loire » tome 1 du même auteur. P 163.

Frédéric Dérrouët (1779-1861)



Figure 129. Frédéric Dérrouët

Né le 3 mai 1779 à Tours, il décède le 6 septembre 1861 dans sa propriété de Meslay, à l'âge de 82 ans.

Il avait débuté par une carrière militaire, les renseignements qui suivent ont été extraits de la base « Léonore »¹²⁴.

- Le 22 décembre 1795 (1^{er} Nivose An IV) il est reçu à l'école polytechnique avec le grade de Sergent d'Artillerie, et à cette même date est décoré en tant que membre de la Légion d'Honneur.

- Il passe sous-lieutenant le 1^{er} nivose an VII (21/12/1798)

- Le 1^{er} Nivose an IX, (22/12/1800) il est capitaine de 1^{ère} classe des Sapeurs¹²⁵

- Le 1^{er} Nivose an X (22/12/1801) il est capitaine d'Etat-Major

- ...

- En 1801 (An IX et X) il est engagé au Portugal, puis est rappatrié sur Boulogne, pour préparer l'invasion de l'Angleterre. Il y restera 4 années de 1802 à 1805. Il participe à « différentes actions contre les Anglais » et est chargé de la construction du « fort de la Crèche »¹²⁶ près de Boulogne.

- En 1805-1806 il est affecté aux campagnes de l'Armée du Nord : on lui demande de rétablir le camp de Zeist (Hollande).

- 1806-1807. Campagnes de Prusse, Pologne et Prusse Orientale, il s'est trouvé aux affaires sous Koenigsberg et Tilsit, a été chargé de mettre en état de défense Vittemberg¹²⁷, et la tête de pont de Praga en avant de Varsovie.

- 1807-1808. Campagnes du Portugal, on le retrouve aux batailles de Rorica¹²⁸, Obidos¹²⁹, Vinicido¹³⁰, à la prise du fort Nazareth¹³¹ et à deux combats sous Badajos¹³², il eut son cheval tué sous lui à la bataille de Vinicido.

- 1809. Campagne de l'armée d'Espagne en Catalogne, siège de Gérone, blessé grièvement d'un

éclat d'obus au couronnement du chemin couvert du fort Mont-Joui à Gérone¹³³. Il dirigea les dernières attaques sur Gérone après la perte du commandant Boischevalier¹³⁴.

- 1810-1813. Il assura durant deux ans la direction des grands travaux du Havre.



Figure 130. Le fort de la crèche au début du 19e siècle. On remarquera le parapet en cours de construction

¹²⁴ http://www.culture.gouv.fr/LH/LH066/PG/FRDAFAN83_OL0739054V008.htm

¹²⁵ Aujourd'hui, on dirait "du génie"

¹²⁶ http://leportel.pagesperso-orange.fr/construction_forts.htm

¹²⁷ Probablement « Wittenberg » et non « Vittemberg »

¹²⁸ En réalité « bataille de Roliça » ; c'est la première bataille livrée par l'armée britannique pendant la Guerre d'Espagne, dans le cadre de la guerre péninsulaire du Portugal. Elle se déroule le 17 août 1808 près du village de Roliça au Portugal, et oppose les Britanniques et les Portugais du général Arthur Wellesley de Wellington aux Français du général Henri Delaborde.

¹²⁹ Bataille d'Oviedo remportée par Ney (Mai 1808)

¹³⁰ Non identifié, peut-être la **bataille de Vimeiro** qui se déroula le 20 août 1808 près du village de Vimeiro, sur la route de Lisbonne au Portugal, et opposa les Britanniques du général Arthur Wellesley de Wellington, aux Français du général Jean Andoche Junot. Cette bataille met fin à la première invasion française du Portugal.

¹³¹ En réalité « Nazaré »

¹³² Voir « **Le manoir des Basses-Rivières** » du même auteur ; William Richmond Nixon, futur propriétaire de cette demeure de Rochecorbon, participa à cette bataille du côté britannique.

¹³³ Le siège de Gérone souvent appelé le troisième siège de Gérone commencé le 6 mai 1809, impliqua la Grande Armée dans une lutte de sept mois contre la garnison espagnole de Gérone. La ville tint avec obstination sous la direction du général Mariano Álvarez de Castro jusqu'à ce que la famine et la maladie ne conduisent ce dernier à capituler le 12 décembre 1809. En août, les Français avaient pris le château de Mont-Joui, l'élément principal de la défense. La place était investie dès le 4 juin avec le général Verdier à la tête de l'infanterie de la Confédération du Rhin.

¹³⁴ Louis Hyacinthe Hullin de Boischevalier, officier du Génie, tué à Gérone le 5 septembre 1809

- 1813-1814, Armée du Nord. Défense de Valenciennes, il eut la jambe cassée en faisant rétablir un pont-levis à une porte menacée par l'ennemi.



Figure 131. Prudence Bruley

- 21 ans de services effectifs, auxquels il faut ajouter les années d'étude.
- grade de capitaine
- 12 campagnes
- 2 blessures
- Chevalier de la Légion D'Honneur
- Officier de l'ordre de Saint-Louis.

En examinant les fonctions qu'il assura dans le cadre des armées napoléoniennes, il ne faut pas être surpris qu'il soit ultérieurement classifié en tant qu'architecte ; ce qui le conduira à mener une carrière similaire à celle de son père. Il épouse, d'ailleurs le 30 Avril 1810, Prudence Bruley, fille de l'ancien Maire de Tours « Jean Prudent Bruley », Jean Bruley préside d'ailleurs le Conseil Général auquel la père de Frédéric Dérouët participe. Frédéric Dérouët, à son tour deviendra membre du Conseil Général, on le retrouva aussi conseiller Municipal de Parçay-Meslay. Le recensement de 1846 le reconnaît comme propriétaire de Meslay.

« Jean Prudent Bruley »

il est le fils de Bernard-Prudent Bruley, d'origine lorraine, avocat du Roi et conseiller au bailliage et siège présidial de Tours.

« Je suis né à Tours le 19 octobre 1759. Suivant un usage alors invariable, je fus enlevé aussitôt par une nourrice de campagne. - Cette seconde mère était femme d'un vigneron de Rochecorbon ; elle m'abreuvait, disait-on, de piquette plus que de lait. Après deux années de ce premier exil, je fus rappelé et confié, à Tours, à une serveuse de profession pour deux autres années. Quand il fallut m'en séparer on me trouva capable de porter culotte, car jusque-là j'étais resté en jaquette, ce qui rendait facile la correction si habituellement exercée."¹³⁵



Figure 132 Jean Prudence Bruley Maire de Tours 1790-1792

En 1782, il est second avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Tours.

Son père lui lègue, en 1787, sa charge de président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Tours. Il renonce alors à ses fonctions d'avocat du Roi. Ces deux situations

étaient réputées incompatibles.

Il devient commandant de la légion de la garde nationale de Tours en 1789. En 1790 il assiste, à Paris, à la Fête de la Fédération avec vingt délégués de Tours. Il présente¹³⁶ à Louis XVI un anneau d'or du XVI^e siècle, enrichi de diamants, cadeau de la population de Tours.

Bruley fut nommé maire de la ville de Tours en novembre 1790, puis, le 29 août 1791, député du département d'Indre-et-Loire à l'Assemblée Législative, par 150 voix sur 279 votants, et siégea au côté des modérés.

¹³⁵ Généalogie de la famille Bruley, (Ernest Mazereau imprimeur, Tours 1879)

¹³⁶ « Vouvray avant Balzac » par Josette François ; les éditions du Bois au Chantre

Retiré dans la vie privée, il fut arrêté en 1793 et conduit à Paris, dans les cachots de la Force¹³⁷. Marqué pour l'échafaud, il ne dut, comme tant d'autres, son salut qu'à la réaction du 9 thermidor.



Figure 133. Armoirial de Prudence Jean Bruley Maire de Tours

Sous le Consulat et l'Empire, devenu conseiller de préfecture, Bruley a été nommé trois fois membre du Conseil Général, dont il est devenu président et qu'il a souvent présidé... Il croisa obligatoirement Honoré de Balzac, autant à Tours qu'à Vouvray, où il possédait 178 parcelles de vignes, de toutes tailles et de toutes catégories, soit au total 21.75 hectares de vignes, auxquelles il faut ajouter des terres labourables, onze maisons quatre caves habitées... Ne soyons pas surpris de retrouver continuellement de belles demeures de Vouvray dans sa descendance.

Il meurt à Tours en 1847.

Son fils Prudent, né en 1787 deviendra préfet du Tarn-et-Garonne puis de la Sarthe, il se retirera à Vouvray où il meurt en 1849. Il avait épousé en 1825 Elisabeth LÉVESQUE des VARANNES, modifiant son nom en **Bruley des Varannes** ; nom encore familial aujourd'hui à Vouvray et en Touraine

Le couple aura comme enfants ;

- Frédéric Derouet 1811-1875
- Jule Prudent Derouet 1815-1888
- Henri Derouet 1817-1819

TROISIEME GENERATION

Frédéric Derouët fils 1811-1875.

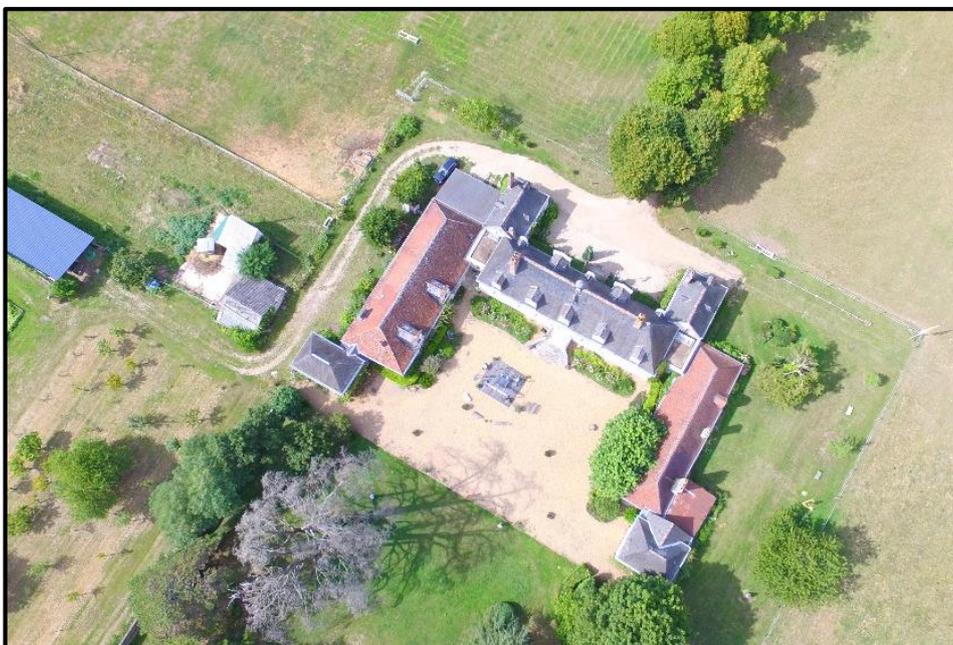


Figure 134. Le château de Rosnay

Ecole Polytechnique en 1830.

Notice de l'école :
Adresse rue Royale à Tours (Indre et Loire), cheveux blonds, front découvert, nez retroussé, yeux chatains, bouche moyenne, menton à fossette, visage plein, taille 173.

Lieutenant d'Artillerie, il quitta rapidement de l'armée. Puis, inspecteur des Lignes Télégraphiques à Tours dont il démissionne en 1839.

¹³⁷ **Prison de la Force** : Ancienne prison de Paris, située dans l'ancien hôtel de La Force (1780). Elle fut en septembre 1792 le théâtre de massacres, dont celui de la princesse de Lamballe. - Détruite en 1845 ...

Etonnant de constater qu'en 1822 on installa en limite du Château de Rosnay une tour de télégraphe « *Chappe* » et que la carte des lieux en garde la mémoire ; le « *chemin du télégraphe* » existe toujours ! Est-ce que Frédéric Derouët influença cette implantation ?

Licencié en Droit il devint Avocat à la Cour d'Appel de Paris. Conseiller Général d'Indre et Loire, canton de Vouvray. Propriétaire en indivision avec son frère Jules de la propriété de Rosnay, commune de Rochecorbon (Indre et Loire). Maire de Vouvray en 1870 il demeura jusqu'à sa mort dans sa propriété de la Barre.



Figure 136. La propriété de "la Barre" à Vouvray, fut la propriété de Frédéric Dérout, ancien maire de Vouvray.



Figure 135. « Les Girardières » Vouvray, appartenaient et appartiennent toujours semble-t-il à la famille Bruley des Varannes ; et en particulier à Prudence Bruley mère de Jules Prudent Dérout qui y vit le jour.

Jules Prudent Derouët 1815-1888



Figure 138. Jean Prudent Dérout



Figure 137. Marie Prudence Bruley

Né le 6 juillet 1815 à Vouvray dans le Château des Girardières, commune de Vouvray, propriété de Prudence Bruley, sa mère.

Décès : 9 octobre 1888 à Tours.

Etudes de droit à Paris, Avocat à la Cour Royale de Paris.

Juge suppléant à Tours en 1841, Substitut du Procureur du Roi à Romorantin en 1845 puis à Tours 1846. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 11 janvier 1876 en reconnaissance de ces différents postes de magistrat.

Il épousa sa cousine germaine¹³⁸. **Marie Prudence BRULEY DES VARANNES** (1826 - 1916) Substitut du Procureur du Roi en 1845, destitué en 1848.

Juge à Tours de 1849 à 1882. Propriétaire en indivision avec son frère Frédéric de la propriété de Rosnay.

Extrait de la préface d'un ouvrage sur la famille Bruley dont il est l'auteur : "Rien n'est plus touchant que le culte des morts. Il perpétue l'amour filial, fait revivre dans les cœurs les douceurs du foyer paternel, resserre

¹³⁸ Marie Prudence Bruley est la fille de Prudent Bruley, sœur de Prudence Bruley qui épousa Frédéric Dérout. Elle est la fille de Jean Prudent Bruley Maire de Tours 1790.1791.

par une pieuse pensée les liens qui attachent les enfants les uns aux autres, et il semble que le père dans sa tombe retient encore autour de lui le faisceau brisé de la famille. »

Marie Prudence BRULEY DES VARANNES ¹³⁹

- Naissance : 29 juillet 1826 à Saint-Sylvain-d'Anjou
- Décès : 24 décembre 1916 à Tours
- Enfants :
 - o DEROUET Camille Frédéric Prudent (1849 - 1905)
 - o DEROUET Juliette Prudence Françoise (1856 - 1937)

QUATRIEME GENERATION

DEROUET Camille Frédéric Prudent (1849 - 1905)

Fit la campagne de 1870 dans l'armée de la Loire (Général Chanzy). Substitut du Procureur de la République à Segré en 1874 puis à Vendôme en 1877 il fut révoqué par les Républicains pour raisons politiques en 1880 (Il avait été élu Conseiller Général de Vouvray par les Conservateurs en 1875). Exerce en qualité d'Avocat au Barreau de Tours de 1881 à 1883. C'est la période où Camille Déroutet réaménagea la Bourdonnerie à Rochecorbon.

La Bourdonnerie, suivons Denis Jeanson¹⁴⁰ dans sa description
« Le portail à fronton courbe brisé début XVIII^e a un arc surbaissé accosté de pilastres et d'ailerons ; il est soutenu au Nord par deux contreforts. La maison du XVII^e siècle a eu sa façade Sud complètement refaite vers 1880 sur ordre de Camille Déroutet qui voulait remettre sa maison au gout du jour. Cette campagne de construction est très visible dans l'épaisseur des murs. (25 cm parpaing du XIX^e sur 70 cm antérieur). L'aile Est, fin du XVI^e siècle a des cloisons en torchis et des poutres apparentes ; la cheminée en pierre a un linteau en bois ; le pignon Est fut surélevé vers 1880 pour Déroutet.



Figure 139. La Bourdonnerie avec son portail du XVIII^e et sa maison du XVII^e remodelée au XIX^e. Elle fut la propriété de Camille Déroutet

Puis retiré, il passe son temps entre la propriété de son épouse "Les Cantins" à Saint-Maur-sur-Indre (Indre) et Menton où il possède une maison "Villa Laurent" quartier Garavan. Le 23 février 1882, alors qu'il passait la mauvaise saison à Menton avec sa femme et sa fille ainsi que Charles Paillard, demi-frère de sa femme, à six heures du matin eut lieu un violent tremblement de terre qui détruisit ou rendit inhabitable la plupart des maisons de Menton. La toiture de sa maison s'est écroulée, les secousses suivantes eurent raison du reste du bâtiment juste après que les occupants l'eurent abandonnée. Les trépidations du sol durèrent jusqu'au mois de mai, mais sans causer de dégâts nouveaux sauf une, le 11 mars à 15 heures.

¹³⁹ <http://morette-bourny.org/fiches/fiche578.htm>

¹⁴⁰ Denis Jeanson « SITES et MONUMENTS du VAL DE LOIRE » tome 1 page 312



Figure 140. Juliette Prudence Françoise Derouet

DEROUET Juliette Prudence Françoise (1856 - 1937)

Naissance : 6 juillet 1856 à Rosnay, (Rochechouart) alors que la propriété est en indivision entre Frédéric et Jules Derouet.

Décès : juin 1937 à Vernou-sur-Brenne 37270

Mariage le 13 septembre 1875 avec **LEFEBVRE Ernest Jean Prosper (1848 - 1894)**.

Ce dernier était né le 3 mars 1848 à Roubaix, il fit ses études chez les Frères de la rue de Vaugirard à Paris.

Il est incorporé en 1870 comme Lieutenant des Mobiles dans l'Armée du Nord.

Le couple demeure d'abord à Vouvray, aux Girardières (fig.135) puis au château de l'Hôtel Noble à Vernou-sur-Brenne (fig.142) qu'ils ont acheté le 6 décembre 1876 lors de la liquidation de l'héritage du baron Claude-René Bacod de Romand.



Figure 141 Ernest LEFEBVRE



Figure 142. L'Hôtel-Noble à Vernou sur Brenne.

J.Hélène Vagnini-Plot donne quelques informations supplémentaires¹⁴¹

« ... La famille Lefebvre reste propriétaire de l'Hôtel-Noble jusqu'en 1936, puisqu'à cette date c'est toujours Madame Lefebvre qui est mentionnée [dans les recensements]. Ces recensements nous apprennent qu'il y a eu jusqu'à 8 domestiques dans cette demeure. Il semblerait qu'Alfred Caput, qui demeurait à l'Etoile (Vernou) était le beau frère de Madame Lefebvre demeurant à l'Hotel-Noble¹⁴².

C'est un ensemble de 83 Hectares avec vignes, prés, pâtures, moulin, possédant des orangers, des citronniers et autres arbustes en caisses ou en pots....

Enfants :

- LEFEBVRE Renée Jeanne Élisabeth Prudence (1877 - 1968)
- LEFEBVRE Marcel 1879-1949

¹⁴¹ « Naissance d'un bourg ligérien au cœur de la Touraine **VERNOU-sur-BRENNE** » J.Hélène Vagnini-Plot. Présence Graphique 1995

¹⁴² Hypothèse non prouvée

- LEFEBVRE Jean Jules Ernest Prudent (1883 – 1957)
- LEFEBVRE Claude (1888 - ?)

C'est à cette période que le risque de destruction de la grange de Meslay vient troubler l'actualité.

C'est vers 1880 qu'on envisagea le démantèlement de la Grange de Meslay. Lors de la séance de la Société Archéologique de Touraine du 30 Juillet 1890, il est rapporté :

« M. Gazeau, membre de la Commission chargée d'examiner les dossiers des travaux à exécuter aux édifices publics, fait savoir que la Grange si curieuse de Parçay-Meslay court le risque d'être détruite. Le Portail reste classé comme monument historique, mais le propriétaire de la Grange dans le but de démolir celle-ci aurait réussi à la faire déclasser. Notre honorable collègue est d'avis que la Société, fidèle à son rôle de protection à l'égard des édifices qui intéressent l'Histoire et l'Archéologie, s'oppose de tout son pouvoir à cette distraction et émette un vœu pour sa conservation. La Société, s'associant pleinement aux observations de M. Gazeau, émet le vœu que vu l'intérêt de premier ordre des deux monuments, le Portail reste classé et que la Grange soit réintégré sur la liste des monuments classés, et soit ainsi préservée de la ruine dont elle est menacée.... »¹⁴³

Il y aura une première intervention de la préfecture et du ministre.

Par un premier courrier du 1^{er} février 1884 :

« Mr le Ministre de l'instruction publique et des Beaux Arts, a été informé que le nouveau propriétaire de la ferme de Meslay, serait dans l'intention de démolir à bref délai la grange du XII^e siècle faisant partie de cette ferme afin de tirer partie de sa charpente et d'utiliser son portail dans une construction moderne. Cette démolition serait un fait regrettable au point de vue de l'Art, la grange de Meslay constituant par son admirable ensemble et son caractère exceptionnel l'un des rares et des plus complets exemples de construction agricole du moyen âge. Je vous prie, Monsieur le Maire, de vous enquérir aussi exactement que possible des dispositions du nouveau propriétaire de la grange de Meslay en ce qui concerne ce Monument Historique et de me les faire connaître aussitôt que possible, afin que l'Administration, s'il y a lieu puisse aviser aux mesures qu'il conviendrait de prendre en vue d'en prévenir la destruction... »

Un second courrier suivra le 31 mars 1884.

« Monsieur le Maire,

Ainsi que je vous l'ai déjà fait connaître, par ma lettre du 1^{er} février dernier, la grange de la ferme de Meslay est un des plus rares et des plus complets exemples des constructions agricoles du Moyen Age et qu'il importe de ne pas laisser périr.

Bien que le propriétaire ne paraisse pas être actuellement dans l'intention de la démolir il est à craindre qu'un jour ou l'autre à être détruite et il serait dès lors très désirable qu'elle put être acquise pour en assurer la conservation. Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts m'invite en conséquence de demander au Conseil Municipal de Parçay-Meslay ainsi qu'au Conseil Général du département leur concours efficace en vue d'obtenir ce résultat.

La commune de Parçay-Meslay, sur le territoire de laquelle est située la grange dont il s'agit, ne pourrait se désintéresser de ce projet qui préserverait désormais de la distraction l'une des richesses artistiques de la Touraine.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir saisir votre Conseil Municipal, de la question et m'adresser aussi promptement que possible sa délibération »

Signé : le Préfet

Il faudra attendre la réunion du Conseil Municipal du 14 avril suivant pour que le sujet soit finalement abordé. La réponse sera conforme à l'attitude habituelle de la commune : une réponse négative et lacunaire :

« Mr le Président expose qu'il a reçu de Mr le Préfet une lettre de laquelle il donne lecture, et il invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu lecture de la lettre de Mr le Préfet, regrette de ne pouvoir contribuer au rachat de la grange de Meslay vu l'état financier de la commune »

Signé des participants dont le maire Serrault

Une étonnante branche de descendants

Jean Jules Ernest Prudent LEFEBVRE épousa Marthe Charlotte Rose Emma Marie GOETWINCK. Ce couple eut une fille : Elisabeth Marcelle Rose LEFEBVRE. Cette dernière se maria avec **Pierre Georges Marie de Barrigue de Montvallon plus connu sous le pseudonyme de PIEM.**

PIEM¹⁴⁴ fut un dessinateur « humaniste » (selon sa propre définition) français, né le 12 novembre 1923 à Saint-Étienne (Loire).

Fils de Serge de Barrigue de Montvallon, directeur de la Maison de la Chimie, et de Madeleine Champavère, il épouse en 1947 Élisabeth Lefebvre. Il a 6 enfants.

L'un de ses enfants, Thierry, est également dessinateur sous le pseudonyme de Barrigue.



Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts et de l'École Paul Colin, Piem fut toute sa vie dessinateur humoristique et artiste peintre.

En janvier 1945, il termine la guerre comme « caporal décorateur » à Trèves.

Dès 1947, il collabora à Témoignage Chrétien et au Figaro (jusqu'en 1981). Les lecteurs du Point et de La Croix ont pu également voir ses dessins.

Parallèlement, il défend la profession journalistique en se syndiquant au SNJ. Il est aussi le créateur du

personnage de Turlupin, qui paraissait en strips dans certains quotidiens comme L'Est Républicain, notamment dans les années 1970.

Il est aussi passé par le cabaret : La tête de lard, l'Olympia, Bobino.

Il s'est fait connaître du grand public en participant aux émissions télévisées : Le Petit Rapporteur (1975 - 1976) et La Lorgnette en 1977.

Piem est un célèbre fumeur de pipe, et en 1975 il lui était possible de fumer pendant l'émission Le Petit Rapporteur.

Il s'est retiré à Notre-Dame-d'Oé, et continue à fumer la pipe.

Piem est chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres.

Il meurt le 12 novembre 2020 à Notre-Dame-d'Oé (Indre-et-Loire)

¹⁴⁴ : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Piem>



CINQUIEME GENERATION

LEFEBVRE Renée Jeanne Élisabeth Prudence (1877 - 1968)

Mariée le 22 mai 1897, Vernou-sur-Brenne, avec Eugène AUVRAY 1873-1952 Baron Auvray, propriétaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918. Sa famille avait été anoblie le 15 aout 1809 par l'Empereur.

LEFEBVRE Marcel Marie Prosper Prudent (1879 - 1949)



Figure 144. Marcel Lefebvre



Figure 143 Bernadette Marie Henriette Isabelle d'Astorg, épouse de Marcel Lefebvre

Né le 24 mai 1879 à Vernou-sur-Brenne, au château de l'Hôtel-Noble.

Il épousa en première noce Alice Jeanne Marie BALARESQUE, puis en seconde noce, le 1^{er} octobre 1908 à Parçay-Meslay, Bernadette Marie Henriette Isabelle d'Astorg (1883-1919), il eurent 4 enfants

- Hélène LEFEBVRE 1909-1998
- Jacqueline LEFEBVRE 1911-1949
- Pierre Marie Prosper Prudent LEFEBVRE 1913-1968
- Marie Josèphe Hélène Prudence LEFEBVRE

Décès : 31 mars 1949 à Parçay-Meslay

Maire de Parçay-Meslay (37) de 1935 à 1947, Croix de guerre 1914-1918.

"Le 18 juin 1940, jour de l'appel du Général de Gaulle, les premiers avions allemands atterrissent sur le camp de Parçay-Meslay en évitant les trous de bombes qu'ils avaient faits quelques jours auparavant. L'armée allemande arriva par la RN 152 et la RN 10, motards, chenillettes, side-cars, camions, mais aussi et surtout dans Parçay, des chars à 4 roues, attelés de deux chevaux et des hommes à bicyclette.

Aussitôt les réquisitions commencent : hangars et granges, pour y installer des chevaux avec leurs charretiers (obligation aux Parcillons de nourrir les chevaux). Pour les hommes de troupe et les officiers, réquisition :

- **du château de Meslay** (Le château de Meslay, très beau manoir du 13^{ème} siècle, qui complétait à merveille l'ensemble Grange, Portail ferme fortifiée que l'on connaît aujourd'hui) pour y installer l'état major.

- **du bois de Meslay** (50 ha environ); les allées sont empierrées afin de permettre le passage de gros camions. Les Allemands y installèrent le dépôt de munitions et de bombes nécessaires aux avions qui, tous les soirs, partaient bombarder l'Angleterre.

Une nuit un avion anglais (un "INTRUDER"), qui s'était glissé dans la file des avions à l'atterrissage, mitrailla un bombardier allemand qui venait d'atterrir et l'incendia. Le lendemain, on pouvait ramasser les douilles anglaises dans l'actuelle rue des Oiseaux. Les Allemands, persuadés que c'était une opération montée avec le concours de Français du village, menacent de prendre dix otages, dont le Maire, Monsieur Lefebvre, par représailles. Finalement, c'est un inconnu de passage dans le pays qui fut arrêté et que les Allemands emmenèrent. Personne ne sut ce qu'il devint.

Un autre jour, une raffle a lieu à la ferme de Meslay. Les allemands font monter les ouvriers agricoles dans un camion découvert. Madame Lefebvre est restée au château toute la journée, gardée à vue par deux soldats allemands. Elle s'était proposée de partir à la place des deux jeunes filles de 15 ans rafiées en même temps que les hommes, mais les Allemands ont refusé.

« Ils nous ont emmenés au camp Militaire de Parçay-Meslay. Là, ils ont fait un tri, M. Lefebvre à gauche avec tous ses employés, ainsi que M. et Mme Deswarte et leurs employés. Ils ont vérifié l'identité de tous les bûcherons et les ont renvoyés, sauf M. Imbert et Batailleau qui ont dit travailler pour M. Lefebvre.

Ensuite nous avons été transférés dans la prison de Tours, rue Henri Martin. De nouveau, les Allemands ont vérifié notre identité et nous ont fouillés avant de nous mettre en cellule.

Tous les mercredis ou jeudis, des prisonniers arrivaient suite aux rafles ou arrestations. Les nuits du mardi au mercredi suivant, beaucoup partaient en Allemagne dans les camps de concentration. Le séjour à la prison de Tours n'excédait pas trois semaines.

Pendant ce temps, nous avons été interrogés assez durement les uns après les autres. Ils nous ont obligé à signer un texte écrit en allemand. M. Marcel Lefebvre, qui n'a pas voulu signer, a été battu et même hospitalisé. M. Deswarte Maurice a lui aussi été battu mais est resté dans sa cellule. C'était une femme Yougoslave qui les avait dénoncés. Elle avait fabulé par méchanceté et par intérêt, mais ce qui était vrai c'est que les équipages des avions abattus par la D.C.A. et les clandestins étaient accueillis à Meslay, puis transitaient ensuite au Presbytère de Chanceaux, chez M. le Curé Chataigner (qui avait ainsi de nombreux neveux) avant d'aller regagner la zone libre.

Mme Dupont, veuve d'un officier français, Luxembourgeoise d'origine et parlant bien l'allemand, était au courant des différends existant entre M. Marcel Lefebvre, M. Maurice Deswarte et la femme yougoslave. Elle donna des explications aux allemands

qui arrêterent cette femme et la firent avouer. Nous pûmes alors être libérés. Notre retour s'est effectué à pied jusqu'à Ste Radegonde où une voiture à cheval nous attendait. Nous n'étions pas rassurés pour autant ! Nous n'avons pas fêté le retour, chacun a repris son travail sans parler de ce qui nous était arrivé par crainte des représailles. »

Plus tard, la Mairie de parçay-Meslay voulu honorer son courage et son engagement : **"Le Conseil Municipal, sûr d'être l'interprète de la population du pays, adresse ses félicitations et rend hommage à M. Marcel Lefebvre, Maire de Parçay-Meslay, qui n'a jamais quitté son poste au cours des journées tragiques de juin 1940, assurant ainsi l'administration de la commune, malgré des difficultés de toutes sortes, continuant un labeur incessant avec un dévouement qui n'a dégal que sa modestie."**

Ces informations sont accessibles sur l'arbre généalogique de Gilles Luc Boudet¹⁴⁵, ce texte est extrait d'un document plus complet publié par la Mairie de Parçay Meslay¹⁴⁶, texte qui rend hommage à Marcel Lefebvre.

Son implication dans la vie de la Commune était totale, en plus de sa fonction de Maire, il assumait la présidence de la Société Musicale de Parçay-Meslay.

SIXIEME GENERATION

Pierre Marie Prosper Prudent LEFEBVRE né le 10 septembre 1913, décédé 1970.

Il épousa le 26 mai 1942, Anne-Marie Louise Saint-Avit DUVIGNEAU. Un garçon naquit de cette union, Patrick Jean Bernard LEFEBVRE qui assure aujourd'hui la perennité du centre de Meslay, continuant l'œuvre de son père qui avait fait de Meslay un haut lieu de la Culture. En effet Pierre Lefebvre est un des co-fondateurs en 1963 avec Pierre Boille et Jean Castaing des "**Fêtes Musicales en Touraine**" qui se tiennent depuis lors chaque été à la Grange de Meslay. De même que son père avait été président de la Société Musicale de Parçay-Meslay, Pierre Lefebvre prit sa succession qu'il assura durant 20 ans de 1950 à 1970. Il avait institué une manifestation locale, « **la Fête du Portail, à Meslay** ».



Figure 145. Pierre Lefebvre



Figure 146. Le pianiste Sviatoslav Richter en présence de Pierre Lefebvre, propriétaire de Meslay.

¹⁴⁵ <http://gw.geneanet.org/glboudet?n=lefebvre&oc=&p=marcel+marie+prosper+prudent>

¹⁴⁶ « PARCAY-MESLAY SE SOUVIENT 50^{ème} anniversaire 1945-1995 »

« Un jour, en 1963, le maître Sviatoslav Richter, qui cherchait sur les bords de la Loire un monument propice à l'organisation de festivals de musique, jeta son dévolu sur la Grange de Meslay. Au premier coup d'œil, l'ampleur exceptionnelle de son volume intérieur et la majesté de son architecture l'avaient séduit. Depuis, ce bâtiment devient chaque été un temple de l'art



apprécié des mélomanes du monde entier et un lieu de rencontres mondaines. Étonnante destinée qui rend plus piquante encore l'interrogation qu'elle pose de toute manière à l'historien.

Figure 147. Dessin de Maurice TOURNADE, journaliste caricaturiste représentant le pianiste Sviatoslav Richter devant Meslay



Figure 148. La Société Musicale de Parçay-Meslay autour de son président, Pierre Lefebvre, en 1967, lors du centenaire de l'association.

SEPTIEME GENERATION

Claire et Patrick Lefèvre ont pris le relais et dirigent actuellement ce haut lieu dont la réputation n'est plus à faire.



Figure 149. Pour le passage à l'An 2000 tous les Parçillons se retrouvèrent à la grange pour fêter ensemble l'événement.

Chapitre VI

La paroisse de Parçay

Parçay et Meslay avant la révolution.

La prééminence de gestion de l'abbaye sur ces différentes entités que sont la Seigneurie de Parçay, le prieuré de Meslay et les métairies n'est pas discutable. Elle assure l'administration du territoire, le prélèvement des différentes taxes et impositions, les droits de justice. En parallèle il existe une autre autorité intervenant localement : l'église par l'intermédiaire de l'évêché ; cette autorité s'exerce sur un territoire parfaitement défini ; celui de **la paroisse** de Parçay. Ce territoire n'est pas exactement celui de la Seigneurie de Parçay additionnée

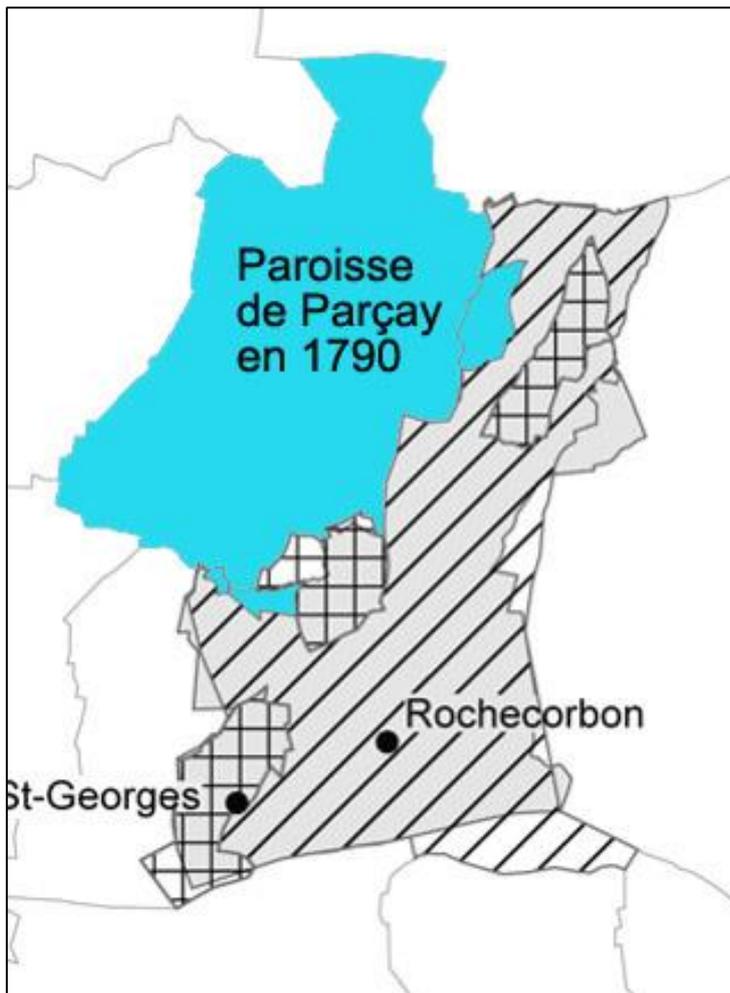


Figure 151. Limites en 1790 des communes et paroisses de Parçay (en bleu), Rochecorbon et Saint-Georges-sur-Loire. Source Jean Michel Gorry

des grandes métairies comme Chizay et la Pécaudière, de Villesetier. Le terrier de 1754 précise que certaines parties de la Seigneurie appartiennent aux paroisses de Saint-Georges, de Chanceaux, de Monnaie... quelques territoires supplémentaires sont propriétés des Dames du Calvaire, de l'église de Vernou, du Chapitre de St Gatien, de la fabrique de Saint-Georges : ce terrier de 1754 ne définit en fin de compte qu'un territoire fiscal et non le territoire de la paroisse. De telles distinctions permettent d'imaginer que ces organisations parallèles pouvaient être sources de friction entre la paroisse et l'abbaye et que la position du curé, représentant de l'évêque pouvait être parfois délicate.

Territoire de la paroisse de Parçay.

Au XV^e siècle, l'église catholique impose que les baptêmes (naissance), mariages et décès soient enregistrés sur des registres que tiennent les curés. Il s'agit de vérifier que chacun se comporte en bon chrétien, éviter les consanguinités ainsi que la bigamie. Ce contrôle se fait sur une population parfaitement identifiée par le territoire sur laquelle elle vit ; ce sont les paroisses ; il faut bien voir leur double signification ; un ensemble d'individus d'abord mais aussi le territoire où ils vivent. Les communes sont créées le 14 Décembre 1789 sur la base des paroisses existantes, remplaçant l'ancienne organisation paroissiale par la

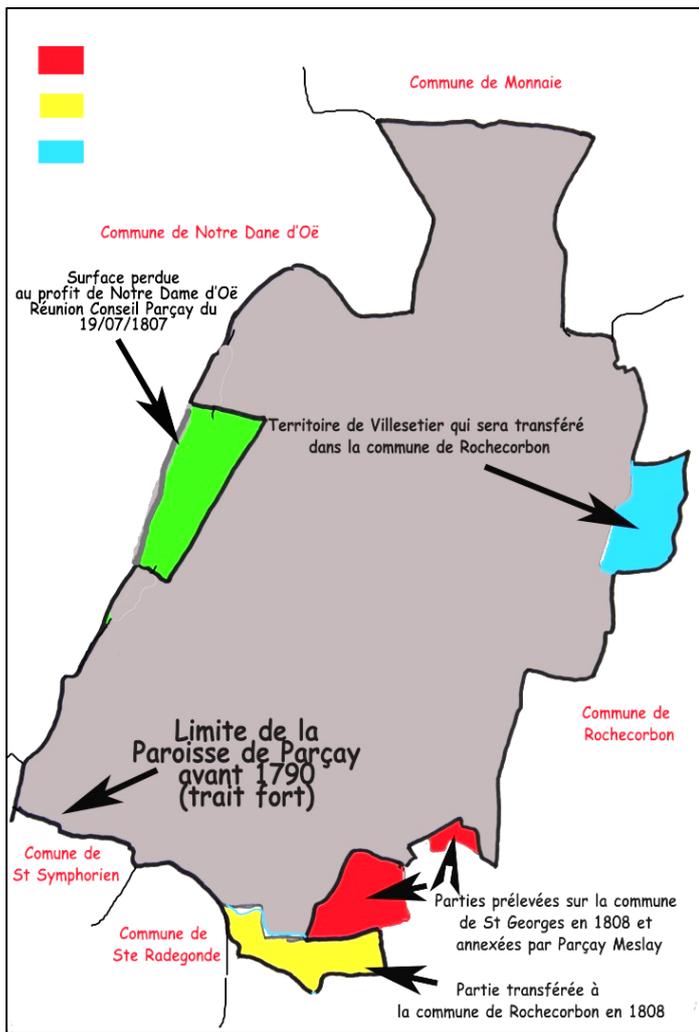
commune administrée par le corps municipal constitué par un maire, des officiers municipaux, des notables, un secrétaire greffier et un procureur syndic.

Les registres de la commune de Parçay rapportent, pour la première fois, en date du 2 décembre 1792 le déroulement « *du renouvellement de la municipalité de cette paroisse conformément à la loi...* » (sic) L'élection se passe à l'église du bourg, « *où les citoyens ont été convoqués au son de la cloche* ». On découvre que le maire en exercice est Jean Duchamp, il est assisté en tant que secrétaire de Gatien Bachelou, curé (constitutionnel) de Parçay. Or, *Jean Duchamp* informe

l'assemblée qu'il allait atteindre 70 ans, qu'il avait servi la paroisse durant 18 ans et qu'il ne souhaite plus remplir cette charge, il sera remplacé par *René Gaultier*¹⁴⁷.

Ensuite on procéda à l'élection

- De deux officiers municipaux ; Jacques Duchamp et Louis Fournier.
- Du procureur syndic de la commune ; Jean Rué
- Six notables ;
 - o Jean Tranchant
 - o François Fournier
 - o Jean Pèché
 - o Pierre Duchamp
 - o François Bruère
 - o Louis Bruère



Il est amusant de constater combien les registres de la mairie de Parçay de 1792 utilisent confusément le mot de « *Commune* » ou celui de « *Paroisse* », montrant ainsi la difficulté qu'on les « citoyens » d'assimiler ce « *vocabulaire républicain* ». Il faut replacer ces événements dans le contexte de l'époque ; l'organisation municipale s'apparente à celle des « *fabriques* » et il est amusant de constater que les individus vont passer de la « *fabrique* » qui gérait la paroisse, à la Commune, avec des titres souvent similaires. Par contre cette nouvelle institution que représente la commune reprend la tenue des registres que l'église avait institués.

Au début, l'implantation des communes est strictement celle des paroisses. Quelles étaient les limites de cette commune naissante, donc, de la paroisse dont elle est issue ? Ne disposant pas de cartographie des paroisses avant l'époque révolutionnaire, nous avons utilisé la reconstruction faite par Jean Michel Gorry¹⁴⁸ représentée figure 151. Ce dernier, en s'intéressant à la disparition de la paroisse puis la commune de Saint-Georges-sur-Loire a établi les limites de 1790 pour ces trois communes. Ce résultat est l'aboutissement d'une analyse fine des parcelles de terrain constitutives. On constate entre autres que le fief de Villesetier relevait de la paroisse de Parçay, bien que non inclus dans la Seigneurie, contrairement au cadastre napoléonien de 1816 qui malheureusement intègre toutes les modifications de limites introduites entre 1790 et 1816.

Pour des raisons diverses ce découpage évoluera pour prendre en compte des contraintes nouvelles.

Figure 152 Évolution du territoire de la paroisse de Parçay (avant 1790) pour devenir la Commune de Parçay Meslay Actuelle

¹⁴⁷ La date exacte en 1792, de l'élection de René Gaultier au poste de maire n'est pas exactement connue.
¹⁴⁸ « Paroisses et Communes d'Indre et Loire » ; publication du CNRS

La limite avec Notre-Dame-d'Oé rencontra quelques aménagements¹⁴⁹, *Par décret impérial du 25 mai 1808, Parçay-Meslay a cédé à Notre-Dame-D'Oé, le hameau de Bas-Champagné contenant 5 habitations (A.N.AF IV 304). Ce décret ne fut exécuté qu'après l'établissement du Cadastre terminé par approbation préfectorale du 08 avril 1808. Malgré cela le recensement de 1820 se fit encore dans les anciennes limites. Celui de 1826 indique qu'il y a 9 habitations en moins.* Précisons que la métairie de la Bourellerie (actuellement « Bourlerie ») sera, alors, transférée de Parçay sur Notre-Dame-d'Oé. Il en est différemment entre Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Georges. Pour différents motifs, le gouvernement impérial décida en 1808 (voir les ouvrages du même auteur sur « Saint-Georges-sur-Loire ») de supprimer la commune et paroisse de Saint-Georges et de la fondre avec les communes voisines. Des négociations furent nécessaires entre Rochecorbon et Parçay et on redéfinit le partage. Les critères de décisions demeurent obscurs. Parçay ne récupéra que les bois au-dessus des Armuseries ainsi que le secteur des Boissières et une partie du Calvaire et la Gaverie, et dut céder le quartier du Petit- et Grand-Vaudasnière, la Genaudière et la Renardière, alors que la logique imposait que le Grand-Vaudanière ainsi que les Armuseries lui soit rattachés.

À une date, qui n'a pas été déterminée, l'ensemble de la propriété de Villesetier¹⁵⁰, fut détaché de la commune de Parçay pour être intégré dans celle de Rochecorbon.

La population de cette paroisse englobe des individus de conditions sociales très disparates ; d'abord quelques moines dépendant de Marmoutier vivant au prieuré de Meslay, des hobereaux propriétaires de nobles demeures campagnardes, ou gérant de grosses fermes propriétés de Marmoutier, de l'église de Tours ou des religieuses du Calvaire, quelques chargés de missions (Maire, bailli, curé...) ... mais aussi une population de paysans issus pour la plupart du servage. Ce sont souvent, les journaliers travaillant pour d'autres ou des « vilains » qui cultivent quelques arpents que les moines leur louent en échange de la dime ou autres servitudes

de baillage. On parle d'environ 4000 tenures¹⁵¹ à Parçay...

Fonctionnement de la paroisse avant la révolution

On peut comprendre que les communes soient nées des paroisses, car ces dernières organisaient vraiment le territoire avec des pouvoirs importants. La gestion des registres en est un exemple. Cette paroisse a, à sa tête un curé nommé par l'évêque de Tours, il est parfois assisté d'un vicaire ; sans que sa présence soit systématique, la cure de Parçay en eut parfois recours. Les registres nous donnent le nom des différents curés qui officièrent à partir de la fin du XVI^{ème} siècle, et de même pour les vicaires qui participèrent. Nous n'en donnerons pas ici l'énumération, sachant qu'on peut en trouver l'inventaire dans les documents de Nicolas Huron¹⁵² et en annexe 4.



Figure 153 La taille de la vigne (vitrail, cathédrale St Gatien à Tours)

¹⁴⁹ Le 19 juillet 1807, la cession du conseil municipal de Parçay Meslay regrette que la décision du Préfet d'Indre et Loire du 30 mai 1806 ampute la commune de Parçay de plus de 105 Arpents de bonne terre.

¹⁵⁰ « Le lieu et métairie de Villesetier, scittuée ditte paroisse de Parçay, 13 novembre 1789 » (acte Fauchoux-Vouvray)

¹⁵¹ La **tenure** est le mode de concession d'une terre, en vertu duquel une personne n'en possède que la jouissance, à titre précaire

¹⁵² L'église St Pierre de Parçay-Meslay, Histoire d'un monument (pages 32 et 33)

La rémunération du curé : dîme et portion congrue

Il ne faut pas confondre la rémunération du curé et les finances de la paroisse (voir paragraphe sur la Fabrique). La rémunération du curé et du vicaire a comme objectif de couvrir les dépenses générées par leur train de vie (nourriture, logement, cheval...)

Normalement l'église est financée par la perception de la dîme. Dans la paroisse de Parçay, la dîme n'est pas perçue directement par le curé mais par le « **gros décimateur** » qu'est l'abbaye de Marmoutier : les religieux reversent au curé desservant, une partie de cette dîme appelée la **portion congrue**, qui comme son nom l'indique¹⁵³, à l'origine, doit permettre au prêtre de vivre convenablement. Le montant de cette portion congrue a évolué. Un édit royal d'avril 1571, la fixe à 120 livres ; une déclaration royale de décembre 1634 alloue 200 livres aux curés sans vicaire et 300 livres aux autres. Cette allocation, contrairement à son nom, devint insuffisante et pour compléter ses ressources le curé exploite quelques vignes, on en dispose de l'inventaire en 1768.

État des vignes dont le Sieur Curé Barrier a jouy et ses prédécesseurs ;

1. Deux chesnées de vigne joignantes d'un bout du nord à une route qui conduit à l'église de Parçay, et à la vallée de Parçay, d'un bout à Claude Gaultier, d'un long à la veuve Martin Duchamp de la Taupinière, d'un long à la ditte veuve Martin Duchamp.
2. Deux chesnées de vigne joignantes d'un long à Claude Gaultier, d'un long à la veuve Duchamp Sergent, d'un bout à Jean Duchamp de la Taupinière, et à la pièce cy—dessus, d'un bout au chemin de la vallée du Vau à aller à Rochecorbon.
3. 56 chesnées joignantes d'un bout à Guillaume Grosset, à la vigne de la fabrique, à la veuve René Duchamp, une route entre deux tendante à l'église de Parçay à la vallée de Parçay, d'autre bout au chemin de la vallée du Vau à aller à Rochecorbon, d'un long à madame veuve Ferrand, un fossé et une route entre deux qui va de l'église de Parçay à la vallée du Vau, d'autre long à Jean Duchamp de la Taupinière.
4. ...¹⁵⁴

En mai 1768, la législation royale change, le curé reçoit 500 livres et le vicaire 200 à condition de renoncer à

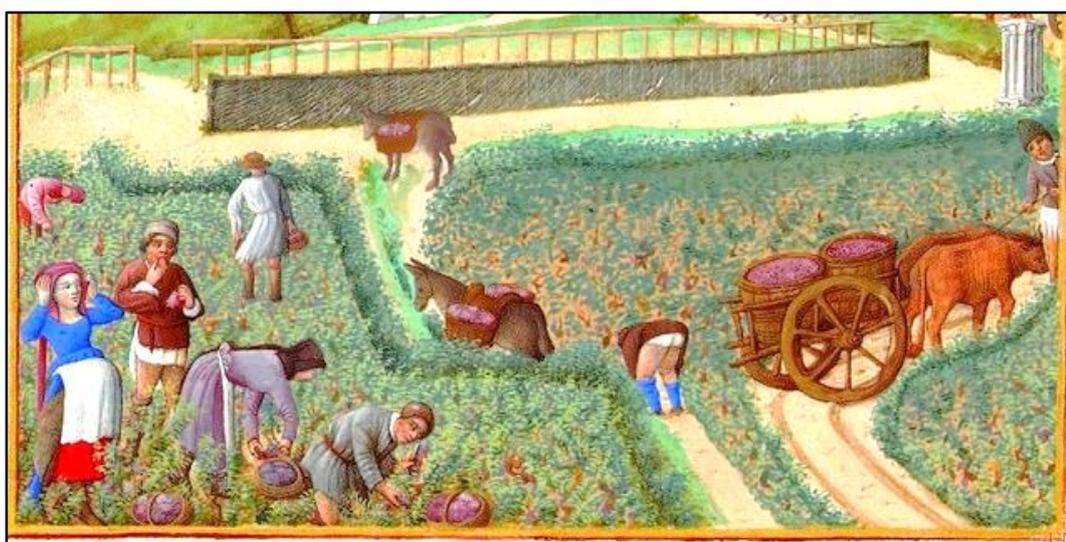


Figure 154 la dîme

leur propriété et à quelques menues taxes qu'ils perceivent. (Exemples les « novales » : taxe appliquée aux terres mises récemment en culture). Les vignes citées précédemment deviennent possession de Marmoutier.

Dans le cadre de la paroisse, la Fabrique est une organisation

en charge de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis

¹⁵³ en latin, « congru » voulait dire « convenable » ou « correct ». « Portion congrue » signifiait « suffisante pour vivre ».

¹⁵⁴ ADIL G911

l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. Les revenus de la fabrique provenaient des quêtes, offrandes, dons en nature, loyers et fermages, legs mais aussi de la location des places de bancs dans l'église qui fournissaient un revenu régulier (bien souvent perçu annuellement à date fixe). La Fabrique est une institution fort ancienne qui tirait son origine d'une ordonnance de Charles V, de 1379, et dont la vocation initiale était essentiellement fiscale. Par la suite, elle étendit ses compétences sur l'administration de la paroisse. Son originalité est que son représentant (le syndic) est élu par la communauté des habitants de la paroisse ; Il ne faut donc pas s'étonner que les mêmes individus vont ensuite gérer la commune dans un mode de représentation très voisin.

Dès son élection le syndic désignait ou confirmait dans ses fonctions le fabricien ou marguillier. Ainsi nommait-on celui qui était chargé de veiller à l'entretien de l'église et des objets du culte car le souci de chacun était de savoir qui ne paierait pas, et cela à un niveau tel que le problème dut être réglé par la loi. Ce fut d'abord l'édit d'avril 1695 qui mit l'entretien du chœur à la charge du décimateur (Abbaye de Marmoutier pour Parçay) et celui de la nef et de la clôture du cimetière à la charge de la communauté. Le clocher était à la charge de l'un ou de l'autre suivant qu'il surmontait la nef ou le chœur¹⁵⁵. Puis ce fut l'édit de mai 1768 qui décida que le décimateur participerait aux réparations jusqu'à concurrence du tiers de la dîme, tandis que le curé et la communauté des habitants assumeraient le reste.¹⁵⁶

Les bancs dans l'église¹⁵⁷, les Seigneurs de la Paroisse, les notables disposent de leur propre banc dans l'église¹⁵⁸. Ces bancs sont un avantage qu'il faut payer ; le Seigneur de Villesetier est de ceux-là, mais aussi les exploitants des grandes métairies.

«- Le 29 novembre 1744 est décédée en la communion de l'église et la réception des sacrements, dame Marthe de Saint-Etienne, veuve de Messire Jacques Goyet, seigneur du Vivier et de Villesetier, dont le corps a esté inhumé dans le chœur de nostre église par Mr le Vénérable curé de Rochecorbon et étoient présents Messieurs les sinodaux¹⁵⁹.

- Monsieur de Montaugé de Villesetier a donné à notre église le tableau du maitre autel et son cadre le 20 décembre 1770. ¹⁶⁰»

- C'est peut-être le tableau vendu aux enchères après la saisie des biens nationaux, le 27 Prairial an II (15 juin 1794) :

- o *Article 29 ; un tableau représentant Joseph descendant Jésus de la croix et un autre grand tableau... vendus au citoyen Podevin pour 4 livres 5 sols... »*

Cette « taxe » attribuée à ces bancs ne sera pas sans dommages pour les relations avec Marmoutier. Les moines sont fortement présents dans la paroisse, et une large partie de l'église, parfaitement délimitée, leur est réservée (voir fig.181) et quatre bancs leur sont dédiés un peu malgré eux. Les bénédictins chercheront à se dégager de cette coutume ; ils réfuteront ces bancs probablement pour ne pas à avoir à supporter la contribution qui s'y rattache.

En 1783, le curé Louis Petit écrit

« J'ay changé le ban occupé autrefois par les fermiers et fermières, j'ay assigné quatre stalles¹⁶¹ séparées par une cloison, j'y ai mis les Armes de Marmoutier au-dessus...

¹⁵⁵ Attention le Chœur couvrait une partie de la nef actuelle, il se trouve que le clocher est en limite de ce chœur (voir fig.179) ; on peut donc penser qu'il était à la charge des paroissiens, non de l'abbaye.

¹⁵⁶ « Histoire de Saint-Palais-sur-Mer » par Jan Nappée

¹⁵⁷ Ne pas confondre avec « le droit de ban » qui est un droit de justice, avant 1782, à Parçay, il revenait au duc de Luynes. L'orthographe de cette époque écrit souvent « ban » à la place de « banc »

¹⁵⁸ En 1893, l'usage de payer sa place à l'église existe toujours, Pierre Reverdy écrira « **Le 23 juillet** ai payé ma place de l'église à J.Proust... »

¹⁵⁹ Laisserait penser que cet enterrement s'est effectué en présence de plusieurs évêques.

¹⁶⁰ Registre paroissial feuillet 150 verso

¹⁶¹ Ces quatre stalles semblent toujours présentes dans l'église, elles ont été déplacées de leur position originelle

Sur ce que ces Messieurs ont prétendu que lesdites stalles pourroient un jour être à charge... »

- *En 1786, on procède à un emprunt de 100 livres, emprunt remboursable sur les places du chœur de l'église...*

Les possessions de la fabrique

Elles n'appartiennent pas au curé, mais à la paroisse, elles sont gérées par le conseil de fabrique, et les revenus supportent travaux et entretien des bâtiments de la paroisse. Ces biens proviennent principalement de donations pieuses faites par testament devant notaire. C'est pourquoi on considérait que la fabrique gérait la « boîte des trépassés ».

La boîte des trépassés (« les boestes des Trépassés »)

Exemples de donations :

- **Le 2 Septembre 1753, Michel Chaillou** abandonna 6 chainées de vigne de l'aître des Allaires¹⁶², à la fabrique.
- **Le 18 Mars 1607, Guillermine Meusnier**, femme de Gilles Souzay, avec l'autorisation de son mari, demeurant à Parçay, légua 10 sols de rente à prendre sur 11 chainées de vigne au Boissaulaie¹⁶³, paroisse de Rochecorbon : testament établi par Maître Vincent Duchamps, notaire.
 - o Guillermine Meusnier demande à être enterrée dans le cimetière de Parçay
 - o Elle veut et ordonne que soit dict en l'église dudict Parçay deux services à l'intention de son âme...
 - o Elle donne aux **boestes** de la paroisse de Parçay, la somme de 20 sols
 - o Elle demande que soit dite une grande messe chaque année en l'église de Parçay et un « Libera-me » sur la fosse où elle sera enterrée...

Cette organisation est indépendante du curé avec lequel il y aura parfois friction ; elle est constituée des membres élus constituant le **Conseil de Fabrique** et qui sont donc des administrateurs désignés plus spécifiquement par les termes de marguilliers et de fabriciers.

Du rifici à l'église de Parçay

Querelles entre le curé de Parçay et les moines de Marmoutier

La « cohabitation » entre la cure de Parçay et les moines de Marmoutier ne sera pas idyllique. Un incident est signalé dans le bulletin de la Société Archéologique de Touraine de 1911, nous le reproduisons si dessous en transposant cet événement dans la langue d'aujourd'hui.

Le dimanche 6 Septembre 1767, un religieux de Marmoutier était venu à Parçay pour y dire la messe. Il abandonna la cérémonie après l'offrande du pain¹⁶⁴ et retourna à l'abbaye, en voici les détails.

¹⁶² L'Aître des Allaires se situe dans le voisinage de Bellevue

¹⁶³ Aujourd'hui « Boissoleil »

¹⁶⁴ Offertoire

« Depuis quelque temps, les moines avaient décidé de s'opposer au curé de Parçay lui demandant de ne pas prononcer son sermon lors de la première messe, messe célébrée par le religieux. Ce jour-là, en arrivant, le religieux signala au curé qu'il était fatigué et mouillé et lui demanda de reporter son sermon à la seconde messe, car il ne pouvait attendre. Le curé chercha à le convaincre, se heurta à l'obstination du religieux, et finit par décider de monter en chaire au moment de l'Évangile, et là, commence son sermon. Il constate que le religieux continue d'officier la messe. Il donne, alors, l'ordre aux enfants de chœur d'éteindre les cierges. Rien ne change, il fait retirer les burettes ; sans le vin le religieux ne peut continuer sa messe, et se voyant stoppé dans la cérémonie, sans égard du lieu dans lequel ils se trouvaient, sans égard pour l'importante fonction sacrée qu'il exerçait, ne prenant pas en compte le scandale qu'il provoquait, prit le calice et le pain, descend de l'autel, retourne à la sacristie, quitte les vêtements sacerdotaux qu'il portait pour célébrer la messe, et sort de l'église en passant au milieu du peuple ici assemblé. Une rumeur sourde de protestation exprimant le mécontentement contre le moine et le curé gronde dans l'église »

Cet incident est commenté dans les registres paroissiaux de Parçay-Meslay à la fin des registres de l'année 1770, de la main du nouveau curé Joachim Mermier : « la note que je mets ici a pour seul motif de faciliter aux curés futurs la connaissance de ce qui s'est passé d'intéressant dans cette paroisse. Il y a toujours eu dans cette paroisse deux messes... acquittées par des vicaires, prêtres séculiers ou religieux de Marmoutier ; on connaît le nom des vicaires par les registres de paroisse, le seul prêtre envoyé et payé par ces Messieurs de Marmoutier, sans la participation de l'Archevêque se nommait l'abbé L'Escot... Monsieur Barrier, curé de cette paroisse, eut une contestation personnelle avec Dom Hem, sous-cellérier¹⁶⁵ de Marmoutier, alors qu'il venait dire la première messe. Soit dit sans blesser la charité, le curé voulait faire son prône¹⁶⁶ pendant la messe, le religieux voulait, au contraire continuer le Saint-Sacrifice... La bile s'échauffa, ils quittèrent aussi tous les deux leur fonction et les habitants se retirèrent sans messe et sans instruction. Depuis cette scène, arrivée en Septembre 1767, les religieux de Marmoutier ont refusé d'acquitter la première messe. Ayant été nommé à la cure de Parçay le 27 mai 1768, j'ai fait l'impossible pour raccommo-der cette mauvaise affaire ; enfin, après environ trois ans, j'ai obtenu un vicaire que les Bénédictins [de Marmoutier] se sont chargés de payer... »

Mais l'affaire ne s'arrêta pas là, car les registres relatent que le 18 Décembre 1784, jour de la Saint Gatiien, les Pères Capucins ont cessé de venir dire la messe le dimanche et jours de fêtes. Le curé de l'époque, le Sieur Petit, en informa sa Grandeur¹⁶⁷ qui envoya le curé de Vouvray (Sieur Fourneau) pour mener une enquête.

Les pères Capucins, menacèrent de se mettre en grève.



Figure 155 Vitrail (moderne) de l'église Saint Pierre de Parçay.

¹⁶⁵ Cellérier ; est dans une abbaye, chargé de l'approvisionnement du cellier en toutes les denrées alimentaires, dont le pain, le vin, la bière...

¹⁶⁶ Sermon

¹⁶⁷ L'évêque

De nouvelles difficultés réapparurent en 1787 à propos de cette messe que les Pères Capucins venaient dire en remplacement des Moines de Marmoutier : ces Capucins menaçaient de ne plus officier à partir de la Saint Jean 1787 (24 juin), dans le cas où les moines de Marmoutier n'augmenteraient pas leur contribution financière. Le cellérier¹⁶⁸ de l'abbaye s'y opposait malgré le soutien du procureur de la fabrique. (Cité par Nicolas Huron)

Chroniques de Parçay avant la Révolution

En sus de ces conflits entre ecclésiastiques, le curé François Louis Petit, nous laisse beaucoup d'informations sur cette période, car il utilise les registres paroissiaux comme journal de bord. Il est intéressant de relever plusieurs de ses annotations, elles donnent une idée des événements de l'époque, donnant une justification à l'explosion révolutionnaire de 1789.

« Cette année (1788) la récolte de bled¹⁶⁹ a été très médiocre à raison des pluies qui ont commencé le 17 septembre de l'année dernière et ont continué longtems, les orages fréquens ont ruiné le quart du royaume par la grêle, deux cantons de cette paroisse ont été très gâtés, les grandes pluies occasionnées par les orages ont dégraissé bien des terres et ont fait beaucoup tort aux avoines dont les récoltes paraissaient très abondantes : il n'y a eu que quatre pièces à l'arpent. L'automne a été très beau, le froid a commencé à la Sainte Catherine¹⁷⁰ et a été très rude surtout depuis le 4 décembre suivi de neiges qui sont restées sur la terre jusqu'au 12 janvier où elles ont commencé à fondre. La rivière a commencé à prendre [geler] au commencement de l'avent, une crue survenue a fait beaucoup tort emportant du vin chargé dans des bateaux qui ont été brisés ; mais quoique très forte la rivière n'a cessé d'être prise. La veille de Noël, il s'est fait une sorte de dégel, qui n'a duré que deux jours : le jour de Saint Etienne [26 décembre], au soir, le vent est remonté, le froid a continué de plus en plus. Le premier janvier est apparu une sorte de dégel, mais qui le soir même s'est arrêté et le froid a été encore plus cuisant jusqu'au 11 janvier. Une petite pluie a commencé le 12. Le 13, un vent du midy avec le soleil ont beaucoup ôté de neige. Le 14, un grand brouillard, le 15 et autres jours suivant, un tems mol [doux] et beau : le mardy 20 janvier, une crue a fait beaucoup de tort à Orléans et à Blois, a emporté par la dessere [débâcle] deux arches du pont d'Amboise ; la glace s'est arrêtée à l'isle Perré¹⁷¹ à Rochecorbon : le même jour elle est partie à une heure du soir, s'est arrêtée à l'isle Saint-Georges, a donné beaucoup d'eau à Rochecorbon, renversé beaucoup de maisons à Vouvray et beaucoup de mur le long de la vallée. Enfin le samedi 24 elle est partie à Tours, n'a fait de mal qu'à Saint-Symphorien. Le dimanche il ne restait que trois arches à déboucher et la ville n'a essuyé aucun échet [aucune conséquence], il n'y a eu que quelques arches qui ont été endommagées par les piliers.

Le vin a gelé cette année-là dans les caves les plus profondes, le pain a gelé dans les maisons auprès des cheminées ; le froid a excédé de trois degrés et demy l'année 1709. Le gel est allé jusqu'au sable : dans des endroits on a vu des morceaux [de glace] de 10 pieds, 5 pouces [environ 3.50m] d'épaisseur.

Cette année, le religieux de Marmoutier ont fait recouvrir à neuf, la sacristie, raccommodé les piliers butans [contreforts] du chœur, fourni la marche qui conduit au sanctuaire, recarrelé ladite sacristie et ouvert une croisée à deux vantaux en bois du côté du Nord. »

¹⁶⁸ Dans une abbaye, religieux qui tient le rôle d'économe.

¹⁶⁹ Blé

¹⁷⁰ Saint Catherine : 25 novembre

¹⁷¹ **Isle Perré** : le nom des îles sur la Loire change fréquemment, l'isle de la métairie s'appelait autrefois île de Rochecorbon ; il est probable que l'isle Perré se situait en amont de l'île st Georges et pouvait correspondre à l'île au Vaches que certains appelaient l'île aux perrons

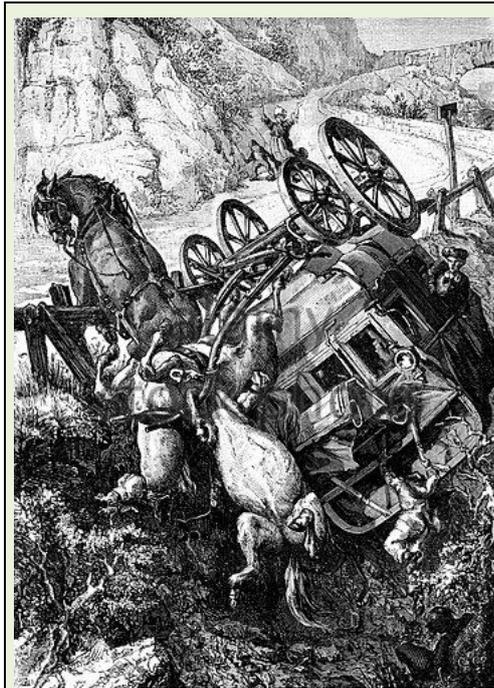


Figure 156 accident de diligence

« Le dimanche 25 de Janvier [1789], au moment qu'on croyait être quitte de tout accident, trois arches du pont neuf [l'actuel pont de pierre] ont tombé à huit heures du soir, ce qui a pu être l'effet du grand vent qu'il a fait samedi de nuit et la glace qui avait été jusqu'au sable et qui sans doute, lorsqu'elle a parti de samedi matin a ébranlé les fondements.

Cet accident est arrivé au moment où le messenger de Saumur se disposait à passer. Heureusement qu'il avait été obligé de s'arrêter au bureau [de l'octroi], ses deux premiers chevaux ont péri, et il a eu assez de courage pour couper les rênes qui les attachaient aux autres, ainsi la voiture et les personnes qui étaient dedans ont été sauvées. La quatrième arche est tombée le lendemain.

Cela a causé une grande perte pour la ville. Les grains vu le défaut de récolte, ont été très chers ; le bled s'est vendu au commencement de mars 50 sols, puis 58 au commencement d'avril.

On a fait un essay de froment et d'avoine, mêlés par moitié, plusieurs en ont mangé. On craint que les grains manquent avant la récolte, c'est pourquoi on n'en vend pas autant qu'ils en désireraient.

La récolte des grains s'est faite à la saint Barthélémy [24 aout] : ils ont été abondans en toute espèce ; le tems a été très favorable pour les ramasser, mais ils se tiennent toujours chers par ce que le défaut d'avoine empêche qu'on ne batte.

La tenue des Etats [Généraux] a occasionné bien des troubles et des alertes surtout le 17 juillet 1789 [sic] »

Les conditions météorologiques décrites par le curé François Louis Petit peuvent paraître exagérées, mais, il faut lui rendre justice ; voici les commentaires donnés par le site « infoclimat.fr » qui confirment les dires du prélat.

Terrible vague de froid de l'hiver 1788 – 1789

"Six mois avant la prise de la Bastille, un hiver terrible accentue la misère qui pousse à la révolte.

Après le terrible orage de grêle du 13 juillet 1788, les français ne sont pas au bout de leurs peines. L'hiver 1787-1788 a été très doux, mais l'hiver suivant commence dès le mois de novembre, entre la Saint-Martin (11 novembre) et la Sainte-Catherine (25 novembre). Il s'accroît dès le début du mois de décembre ; le 31 de ce mois, le thermomètre descend à -21,8°C à Paris et, dans cette même ville, la Seine gèle pendant 56 jours consécutifs, jusqu'au 20 janvier. À Mulhouse, le 19 décembre, le marchand Engelmann relève -25° au thermomètre de Réaumur, soit -31°C environ (on se souviendra que 4° Réaumur équivalent à 5°C). Le 7 janvier 1789, il fait encore -15° à Lentilly (Rhône) et le froid s'accroît à nouveau jusque vers le 15 janvier ; dans la plupart des localités, c'est la nuit du 9 au 10 janvier qui est la plus froide. On devine le froid qu'ont dû connaître les hauts plateaux du Jura. En certains endroits, la terre gèle jusqu'à 24 pouces de profondeur (75 cm) et, dans la plupart des paroisses, on a du mal à enterrer les morts dans les cimetières ; beaucoup d'inhumations se font sous les dalles des églises. Sur l'autel, le vin gèle dans les burettes, tout comme il gèle dans les caves mal protégées. Gèlent aussi les pommes de terre et les fruits. Toutes les rivières sont prises et on traverse le Rhin, le Rhône ou la Seine avec des charrettes chargées. La Garonne est gelée à Toulouse, comme le Rhône et la Saône à Lyon, comme le lac Léman. À Marseille, les bords du bassin du Vieux Port sont couverts de glace. Les ports de la Manche sont bloqués et un témoin décrit des glaces flottantes serrées interdisant toute navigation entre la baie de

Caen et le Cap de la Hève¹⁷², ainsi qu'entre Calais et Douvres. Comme la neige est tombée en grande abondance, les blés restent protégés en terre mais, en Alsace, les vignes gèlent au-dessus de la neige et il faut recéper au printemps. Dans les vergers, les arbres fruitiers périssent en grande quantité tout comme les noyers, les châtaigniers et, dans le midi méditerranéen, les oliviers. Le gel des rivières entraîne l'arrêt des moulins. Les pauvres, qui n'ont pas de réserves de farine, sont réduits à la misère et le prix du pain ne fait qu'augmenter. A la débâcle, beaucoup de ponts et de moulins sont emportés. À Orléans, les glaces craquent le 18 janvier et s'amoncellent jusqu'au parapet des ponts et au sommet des levées ; la levée cédant à son tour, les glaces sont entraînées dans le Val où elles ravagent terres et vignes. Le même phénomène se produit à Tours le 22 janvier. La plupart des habitants des villes n'ont plus de bois pour se chauffer, tant il est rare et cher puisque les trains de bois flottés sont arrêtés par les glaces. À Lyon, le lieutenant de police réquisitionne les farines et fait venir 800 bennes de charbon de terre (les pierres de charbon comme on dit alors) par jour pour les distribuer aux pauvres. Un peu partout, ont fait des feux dans les rues pour réchauffer les malheureux. Tout manquant, des soupes populaires sont organisées par de bonnes âmes. A Paris, le curé de la paroisse Sainte-Marguerite (c'est la paroisse du faubourg Saint-Antoine, proche de la Bastille) établit 18 marmites faisant chacune 125 soupes, renouvelées quatre fois par jour. Il procure ainsi une soupe chaude quotidienne à 8 000 personnes. Aux femmes et aux nourrissons on donne du riz au gras. Des souscriptions sont ouvertes pour recueillir de l'argent et des vêtements, des comités de bienfaisance s'organisent, les grands seigneurs, la famille royale distribuent des aumônes. La reine Marie-Antoinette donne 12 000 F par mois sur sa cassette. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, envoie aussi 12 000 F à la ville de Dijon. Louis XVI visite les malheureux et distribue de l'argent. Mais que faire quand le prix du pain a triplé, et celui du vin doublé ? À cause de la très médiocre récolte de 1788, le blé, qui atteignait tout juste 15 francs le setier (156 litres) en bonne période, monte à 30 F dès la Saint-Martin de 1788 ; il cote 37 F à Pâques 1789 et 48 F à la Saint-Jean, tout comme la semaine du 14 juillet. La Révolution n'est pas loin et le peuple n'a pas fini de demander du pain à la boulangère."

« Premier Juin 1789, lundy de Pentecôte, bénédiction de la Croix Hallée »
 « le 28 mai de la présente année [1791], le tonnerre est tombé sur le clocher de cette paroisse sans beaucoup de dégast »

« La gelée des jours gras¹⁷³, a fait un tort considérable aux vignes, il a gelé aussi le 24 juin au matin, il a plu le 10, le 11 et surtout le 12 juillet, continuellement pendant 15 heures, ce qui a fait grossir l'Indre plus qu'en 1770 et ravager les terres.
 Le 20 du même mois, une grêle de différentes formes, grosses comme des œufs et communément comme des noix, a occasionné une grande perte pour les bleds et la vigne dans plusieurs cantons de cette paroisse ; le 29 novembre, sur les cinq heures du matin, fausse alerte. La farine a été vendue 3 livres le boisseau »

Le curé de Parçay sous la Révolution ;

Le curé Petit refuse de prêter serment.

Avant la Révolution François Louis Petit curé de Parçay, avait vécu les difficiles relations avec l'abbaye de Marmoutier, il n'est pas au bout de ses problèmes car lorsque la Révolution s'installe on demande aux prêtres de prêter serment à la constitution ; il refusa, se positionnant en tant que « réfractaire ». Le 21 Nivôse an II (10 janvier 1794) le conseil municipal confirme au Directoire de district que « François Louis Petit, cy devant curé de cette commune avoit été déporté et qu'il n'avoit aucun bien dans cette commune »

Le curé constitutionnel, Bachelou remplace Louis Petit le 22 mai 1791

« L'an 1791, Je, Gatien Bachelou, prêtre, vicaire de Thilouze, soussigné, constitutionnellement élu le 5 avril dernier à la cure de cette paroisse (Parçay) vacante par le refus fait par maître Petit, dernier titulaire de la prestation du serment prescrit par la loi du 27 novembre dernier ai été installé en la dite cure, conformément aux décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roi, le 8 mai suivant »

¹⁷² Le cap de la Hève est un cap de la falaise du Pays de Caux, situé au nord de la ville du Havre.

¹⁷³ Les jours gras sont appelés ainsi, car ce sont sept jours de festivités qui suivent le Carême.

Une description de ce curé constitutionnel nous est donnée dans les registres de la mairie le 7 Avril 1793.

« Gatien Bachelou, âge de 36 ans moins 15 jours, curé de Parçay, très marqué par la petite vérole, front étroit, vue basse, peu de sourcils, nez écrasé, chevelure grise, de la taille de 5 pieds 6 pouces et demi, qui demeure actuellement au presbytère de cette dite paroisse, et qui y réside sans interruption depuis le 8 mai 1791.... »

Le culte de la raison et de l'Être Suprême en l'église de Parçay

Ces événements font référence à une période extrêmement courte de la Révolution, période sous l'emprise de « la Montagne », fraction « gauche » de la Convention. À la fin de 1793, l'extrême gauche, les « Hébertistes », domine : ces derniers, athées, fortement favorables à la déchristianisation cherchent à imposer des fêtes républicaines inspirées de la tradition maçonnique, en lieu et place du culte chrétien ; la Convention adoptait le 5 octobre 1793 le calendrier républicain, dont le but était bien de supprimer les « superstitions » ; il s'agissait, comme le disait le rapporteur, de fonder « sur les débris des superstitions détrônées la seule religion universelle, qui n'a ni secrets ni mystères, dont le seul dogme est l'égalité, dont nos lois sont les orateurs, dont les magistrats sont les pontifes ». On décide d'instituer « le Culte de la Raison » ; on retient la date du 20 Frimaire an II (10 décembre 1793) ; il s'agit en fait de substituer une fête républicaine à la fête traditionnelle de Noël.

Il est impressionnant de constater avec quel empressement les décisions prises par le gouvernement révolutionnaire sont appliquées en Touraine que ce soit à Tours même, à Saint-Georges et à Parçay-Meslay et probablement ailleurs.

- La monarchie est destituée au lendemain de Valmy (20 Septembre 1792) au profit de la Première République. Cette date donne le départ du calendrier républicain.

- Il en est de même pour le culte de la Raison. Il doit rassembler tous les peuples sous la devise de la liberté et de l'égalité afin de revenir aux principes fondamentaux de la République romaine, ce qui signifiait explicitement la fin de toutes les monarchies. *Dans le Temple Saint Gatien, remplaçant la cathédrale, on avait installé à l'entrée une pierre de la Bastille gravée des « Droits de l'Homme et du Citoyen » à côté d'une maquette en plâtre de la Bastille, dans la nef avait été construite une pyramide portant des inscriptions et entourée des bustes de Voltaire, de Rousseau et de Franklin, le chœur est tendu d'une toile sur laquelle est dessinée une « Montagne ». Après les discours et les hymnes, la Raison sortit de la montagne sous les traits d'une danseuse*¹⁷⁴.

- La lutte fratricide entre les Montagnards verra la fin des Hébertistes et le triomphe de Robespierre. Ce dernier est un déiste, influencé par les idées de Jean-Jacques Rousseau ; il croit à l'existence d'un Être Suprême et à l'éternité de l'âme. Par le décret du 18 floréal an II (7 mai 1794)¹⁷⁵ Robespierre impose le culte à l'Être Suprême, et pour ce faire on utilisera les églises précédemment transformées en Temple de la Raison. Ces cérémonies furent précédées, quelques semaines auparavant, de l'inventaire des effets de l'église le 3 Prairial an II (22 mai 1794), puis de la vente sur le parvis le 27 Prairial an II (15 juin 1794). Les linges de l'église étant exclus car réservés aux hôpitaux militaires. Les registres de la commune décrivent la célébration de cette Fête de l'Être Suprême à Parçay.

« Aujourd'hui dixième jour de Messidor, an II (28 juin 1794) de la République, nous Maire et Officiers municipaux de la commune de Parçay assistés de Jean Rué, agent [syndic] pour nous conformer aux décrets du 18 Floréal an II pour la cérémonie de la fête de l'Être Suprême, avons fait la cérémonie en la forme prescrite par la loi avec les chants et hymnes qui nous ont été envoyés. Nous avons

¹⁷⁴ Informations données par Cathy Marchon lors de la séance mensuelle de la SAT du 15 juin 2016

¹⁷⁵ Noter que la municipalité de Saint-Georges s'empresse d'appliquer cette consigne du Culte de l'Être Suprême dès Juin 1794 alors que le décret vient d'être promulgué.

fait cette cérémonie avec la plus grande tranquillité et en vrais républicains, accompagnés de plusieurs habitants des communes voisines et tous nos habitants qui s'y sont retrouvés en foule.

Fait en chambre commune (église utilisée comme mairie)

Signés ; Gauthier¹⁷⁶ (Maire), Duchamp (secr.) et Rué (Agent) »

- Ces fêtes Républicaines de la Raison ou de l'Être Suprême furent des fêtes uniques donc jamais renouvelées. Après la chute de Robespierre le 9 Thermidor an II, les « *Thermido-riens* » tenteront d'instituer des fêtes « *Morales* » abandonnant le culte de « *l'Être Suprême* ».

Retour de François Louis Petit et du culte romain¹⁷⁷

On apprend le 11 Messidor an V (30 juin 1797), que René Gaultier « *fait exercer dans son appartement le culte romain* » et que « *le citoyen François Louis Petit (ancien curé de Parçay qui fut déporté) ministre du culte catholique romain, exerçait le culte dans l'église de la commune de Parçay, canton de Vouvray* »

Suicide du curé.¹⁷⁸

La période Révolutionnaire est un vrai traumatisme pour le clergé de village, ce traumatisme se poursuivra bien au-delà ; l'ouvrage « *l'Histoire Religieuse de la Touraine*^{réf.07} » l'illustre en reportant l'histoire de Michel Chesneau desservant¹⁷⁹ de Parçay ; ancien vicaire en 1789, il a prêté tous les serments, a déposé ses lettres de prêtrise en 1794, puis s'est rétracté. Le maire et tous ses paroissiens s'accordent pour assurer qu'il « *desservait avec zèle et était chéri de tous les habitants* ». Mais chargé de quatre paroisses à la fois, il sombre brutalement, en mars 1817, dans un accès de folie, et « *après avoir fait le catéchisme, dit sa messe, il est monté dans le clocher et sur les marches de l'escalier, il s'est brûlé la cervelle...* »



¹⁷⁶ Il s'agit de René Gaultier l'Aîné (Voir Annexe II sur les maires de Parçay-Meslay)

¹⁷⁷ François Louis Petit devait avoir une solide estime de ses paroissiens ; son nom est inscrit sur une tombe du cimetière.

¹⁷⁸ Référence « **Histoire religieuse de la Touraine** » par divers auteurs (CLD 1975)

¹⁷⁹ Curé

Chapitre VII

Naissance de l'église Saint-Pierre de Parçay¹⁸⁰

Introduction

La paroisse s'identifie aussi à son église, et après la naissance et l'évolution de cette paroisse intéressons-nous à son église. Des recherches avaient été entreprises en 1997 par Nicolas Huron sur l'église de Parçay-Meslay. Il édita les conclusions de ses travaux dans son ouvrage « *L'église Saint Pierre de Parçay-Meslay ; histoire d'un monument* ». Ses analyses seront largement utilisées dans les paragraphes qui suivent.

Les premières mentions écrites de l'église de Parçay (D'après N.Huron)

La première mention authentifiée de l'église Saint Pierre de Parçay apparaît dans une charte du mois d'octobre 993, par laquelle Archambault, archevêque de Tours, confirma les biens, possessions et privilèges de l'abbaye de Marmoutier : « *Archembaldus, donavit confirmationem ecclesium Sancti Symphoriani ad urbem, Sancti Petri Parciaco, et sancti Sulpitii de Oration, quas amni censu ecclesiastico jussit esse immunes* » ; c'est-à-dire, « *les églises de Saint-Symphorien, de **Saint-Pierre de Parçay** et de Saint-Sulpice du Louroux, dégagées de tout cens ecclésiastique, c'est-à-dire de redevances dues à l'archevêque*¹⁸¹ ». Cette charte a pour cadre l'installation de la société féodale et de ses redevances seigneuriales.



Figure 157 Le chevet et le mur pignon-Est de l'église.

L'église à la fin du IX^e siècle

(D'après N.Huron)

L'église Saint-Pierre mentionnée dans cette charte d'Octobre 993 n'existe plus dans l'état de cette époque, une autre église la remplace actuellement, probablement au même endroit.

Jusqu'au milieu du XI^e siècle, pratiquement toutes les églises rurales sont construites en bois. Ce n'était pas dû à un manque d'attention, mais simplement conforme aux modes de construction de l'époque : n'oublions pas ces superbes maisons à pan de bois, qui ont conservé ce type de construction et ont survécu jusqu'à nous.

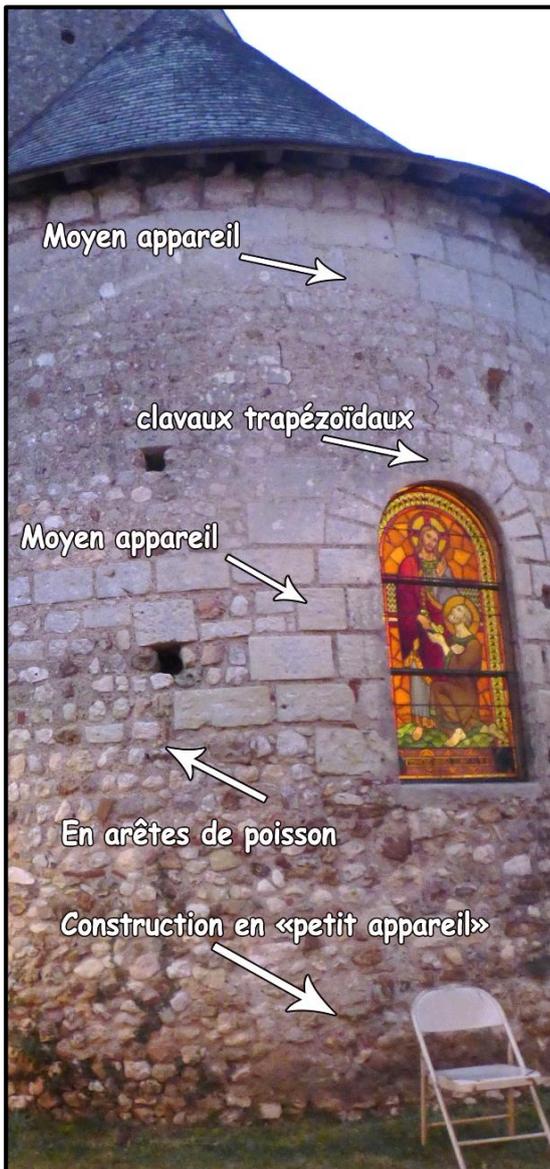
Les vestiges d'une église du XI^e siècle (D'après N.Huron)

Les parties les plus anciennes et les mieux conservées de l'église reconstruite en pierre au XI^e siècle sont le chevet et le mur pignon-Est limitant ce chevet. (Fig.157)

¹⁸⁰ L'église est inscrite à l'inventaire des MH sous la référence : PA00132563

¹⁸¹ Mémoire SAT Tome XIV, 1863, page 36

- Dom Claude Chantelou : Marmoutier, cartulaire tourangeau et sceaux des abbés



Le chevet semi-circulaire ou abside, fut le sanctuaire de cette nouvelle église. Comme l'usage l'exige, il est orienté vers l'Orient, vers l'Est. Trois baies régulièrement espacées l'éclairent. Traditionnellement elles symbolisent la Sainte Trinité. Ces ouvertures sont en plein-cintre à arc en fer à cheval. Les claveaux de ces arcs sont trapézoïdaux à joints épais. Ces techniques de construction confirment la seconde moitié du XI^e siècle.

La base du chevet est construite en petits moellons irréguliers assisés (*petit appareil*) et parfois disposés légèrement en « arêtes de poisson » à la hauteur des bases des baies. On peut voir là, deux façons de bâtir, une première façon avec un parement rudimentaire, puis une seconde, plus récente et plus élaborée avec des moellons plus régulièrement agencés « en arête de poisson ».

Une troisième façon de bâtir s'inscrit dans ce bâtiment à partie du milieu des baies. L'utilisation de la taille de pierre permet un parement beaucoup plus soigné avec des pierres rectangulaires de tailles variables séparées par des gros joints (1 à 2 cm). (*Moyen appareil*)

Une quatrième partie ceinturant le chevet au-dessus des arcs des baies se caractérise par des moellons cubiques ou rectangulaires assisés.

Le haut du mur se compose de pierres de taille, comme les angles formés avec le mur pignon Est.

Ce chevet devait à l'origine être enduit de chaux blanche et paraître immaculé. La toiture aujourd'hui en ardoise était primitivement en tuiles. À l'intérieur, l'abside se caractérise par une voûte en cul-de-four.

Figure 158 Différentes techniques de construction apparaissent dans le chevet du XI^e siècle



Figure 159 Façade Est, côté Sud

La façade-Est : côté Sud

Au Sud de cette voûte, à droite de l'arc triomphale qui sépare le sanctuaire du reste de l'église, on peut remarquer les traces d'une baie romane en plein cintre. Cette baie, murée, plus large que les baies de l'abside présente également un arc en fer à cheval. Il s'agit d'une baie romane primitive. La maçonnerie qui l'entoure et qui la supporte est du même type que celle de l'abside : pierre de taille avec gros joints et moellons assisés. Cet angle appartient donc bien à notre église romane construite au XI^e siècle.

La position de cette baie montre que le haut du mur Sud était plus haut que l'actuel qui a été arasé sur une hauteur d'environ 2.50 mètres. Les baies du mur Sud, situées dans le haut de cette façade ont donc disparu, considérant les proportions restituées de l'église romane, on peut estimer qu'il y en avait trois au Sud et trois au Nord.

La façade Est : côté Nord



Figure 160 La façade Est coté nord, les traces d'une ancienne baie sont visibles, (ici surlignée) démontrant que l'église fut réduite au Nord

On remarque de ce côté, les vestiges d'une baie identique, tronquée à l'angle Nord du pignon Est. Cela indique que le mur Nord de l'église a été reconstruit et était initialement (par symétrie) 1.30 mètres plus au Nord. L'église romane était donc plus large que l'église actuelle.

Les dimensions de l'ancienne église Romane

L'église romane était donc plus haute et plus large que l'église actuelle ; par contre la longueur a été conservée. Si la façade Ouest a été reconstruite pratiquement en même position, on peut encore observer les fondations de cette ancienne façade ainsi qu'un contrefort au coin Sud- Ouest installé lors du réaménagement du bâtiment : intégrait-elle un porche d'entrée comme c'est l'usage ? Nous n'en savons rien.

L'église romane avait donc une largeur de 12.6m (contre 11.25 actuellement) et une longueur de 25.2m ; la longueur était donc exactement le double de la largeur. La nef formait ainsi, un rectangle constitué de deux carrés parfaits, respectant les règles classiques de proportion d'un bâtiment de cette époque.

Cette nef couverte de tuiles, était éclairée par trois baies au Nord, trois baies au Sud. La façade Ouest, presque entièrement reconstruite par la suite devait être percée d'une baie unique. À l'Est deux baies sur le pignon Est et trois baies dans l'abside.

Le chœur comprenait l'abside mais aussi une partie de la nef. Nicolas Huron estime que cette partie prenait 6 mètres à la nef. Par la suite la surface de la nef fut réduite, mais certainement pas la surface du chœur qui revenait aux religieux de Mar-

moutier.



La peinture du chevet du début du XIIIe siècle

Le mur Sud de la nef actuelle, très remanié possède encore des portions de parements typiquement romans, notamment entre la baie Sud du coin Sud-Est et le portail principal.

Figure 161 Comparaison du chevet de l'église actuelle avec celui du XIe siècle qui était plus haute et plus large

On peut penser que le portail principal devait se trouver à l'emplacement du portail Sud actuel qui a été entièrement modifié.



Figure 162 Les peintures de l'abside (photo R.Pezzani)



Figure 163 La main gauche du Christ tenant l'hostie

Ces peintures furent découvertes en 1924 par le curé de la paroisse, l'abbé Vivien¹⁸² lors de travaux d'aménagement de l'église entraînant la destruction du retable qui obstruait l'entrée de l'abside (voir page 136). Après le retrait d'un badigeon qui recouvrait le cul de four on vit émerger une peinture murale¹⁸³. Le peintre Yperman¹⁸⁴ appelé pour y apporter quelques mesures de conservation les identifia avoir été exécutées à la fresque¹⁸⁵. Elles furent restaurées en 1996 par Véronique Legoux.

Cette peinture représente le Christ en gloire dans une mandorle¹⁸⁶, entouré de symboles des quatre évangélistes et de quelques apôtres. Ce motif très répandu au XII^e siècle, semble provenir de l'agrandissement d'une page de la bible des scribes de Marmoutier.

La mandorle elliptique, symbole de la résurrection, se présente comme un ruban ayant à l'intérieur et à l'extérieur une bande rouge, puis vers l'intérieur une seconde bande jaune encadrant une ornementation de losanges blancs et noirs. Cette représentation est très classique au XII^e siècle.

Le Christ nimbé est assis sur un coussin rouge quadrillé de noir agrémenté de pastilles rouges, ce coussin est posé sur un grand tabouret drapé d'un tissu vert

¹⁸² Il semblerait que Mr Poujet ait participé à cette découverte.

¹⁸³ Ce fut le Chanoine Vivien futur archiprêtre de Chinon qui avec l'abbé Plat, découvrit cette peinture et la décapa

¹⁸⁴ Louis YPERMAN est un artiste né en 1856 à Brugge, décédé en 1935 à Anger.

¹⁸⁵ Fresque ; (de « a fresco » en italiens) technique ou l'artiste peint sur un enduit frais, ce qui n'autorise pas les retouches

¹⁸⁶ Le mot **mandorle** vient de l'italien mandorla qui signifie amande. Il désigne une figure en forme d'ovale ou d'amande dans laquelle s'inscrivent des personnages sacrés : le plus souvent le Christ.

ponctué de motifs de fleurs et de points blancs (peu lisibles aujourd'hui). Il a les pieds reposant sur une bancelle qui se superpose à la mandorle, illustrant ainsi un passage d'Isaïe (66,1) « le ciel est mon siège, la terre l'esca-
beau de mes pieds ».



Figure 164 Détails du Christ en majesté

La main gauche tient un livre dressé contre sa cuisse, tandis qu'il présente de sa main droite, entre son pouce et son index une hostie. C'est une particularité iconographique propre à cette peinture ; il était d'usage que le Christ, par sa main droite élevée, se tienne dans un geste de bénédiction. On retrouve probablement dans cette attitude l'influence de Marmoutier dont dépend Parçay où fut reprise cette description du Christ en majesté tenant de la main gauche l'Évangile, ou « parole de vie » et de l'autre l'hostie ou « pain de vie ». Cette école de de l'abbaye voisine joua un rôle significatif dans la diffusion de cette image, car elle affirme le dogme de la « Transsubstantiation »¹⁸⁷ défendu par l'Abbé Barthélémy, Abbé de Marmoutier(1063-1084), puis évêque de Tours . Ce dernier est en conflit avec Béranger de Tours qui ne voyait dans la consécration du pain et du vin qu'un symbole du geste du Christ le Vendredi Saint.

Du tétramorphe (*les quatre animaux apparus à Ezéchiél [Ez 1,26,] décrits dans l'Apocalypse de saint Jean [Ap 4,4] et adoptés comme représentants des évangélistes*) ne subsiste que l'ange de Saint Mathieu, l'aigle de Saint Jean et le bœuf de Saint Luc. Manque le Lion de Saint Marc. Les deux emblèmes évangéliques placés de part et autre du Christ étaient accompagnés de figures d'Apôtres dont il ne reste que trois silhouettes peu visibles.

Dans un article se reportant à cette œuvre, et publié, dans « *Peintures murales médiévales en Touraine* », Véronique Legoux souligne à propos du style de cette fresque :



« Les traits peu accusés du visage du Christ, avec ses pommettes non cernées d'un contour, ses yeux rapprochés avec de grosses pupilles, le traitement assez géométrique du nez, sont des éléments qui rapprochent cette peinture du Christ dans les noces de Cana de Brinay (Indre). La richesse de la palette chromatique avec ses tonalités douces (bleu, vert, rouge, jaune assortis du blanc et du noir) révèle la qualité de la peinture, comme certains détails (motifs sur les tissus ou les nuées portant le tétramorphe¹⁸⁸) si les drapés sont souples sur les vêtements du corps du Christ, ils sont assez rigides sur l'étoffe couvrant son épaule droite. C'est au tout début du XIIIe siècle qu'il convient de rattacher cette peinture »

Figure 165. Le Christ des Noces de Cana de l'église St-Aignan à Brinay

Cette fresque est classée à l'inventaire des Monuments Historiques sous la référence 0-01-1928

La guerre de cent ans ; une période noire pour Parçay Meslay

1422, Parçay est mis à sac durant cette guerre

Dans l'histoire locale, la guerre de Cent Ans se révèle une période sombre durant laquelle on cherche à oublier la misère, les difficultés rencontrées par chacun ; l'initiation de cette crise démarre avec la Peste Noire de 1348. La structure sociale s'effondre en même temps que démarre le conflit franco-anglais de la guerre de Cent ans et, cela durera jusqu'à, la fin du XVe et même au début du XVIe siècle. L'épopée de Jeanne d'Arc ne fait que masquer les difficultés de l'époque en magnifiant l'esprit national au dépend du destin individuel. Il y a peu de traces écrites sur cette période : on n'y voit peu de construction d'église ou d'opération d'entretien et de restauration. Il fallait d'abord survivre. En confirmation, l'examen des bâtiments principaux de la Seigneurie montrent, qu'à cette époque l'église, la maison Seigneuriale, la Grange de Meslay et probablement la grange dimière voisine de l'église furent détruits et ne seront restaurées qu'au XVème siècle.

¹⁸⁷ **Transsubstantiation** : Dans la théologie catholique, c'est la doctrine selon laquelle au cours de l'eucharistie, au moment de la consécration, les espèces du pain et du vin deviennent le Corps et le Sang du Christ tout en conservant les caractéristiques physiques et les apparences originales.

¹⁸⁸ **Tétramorphe** : représentation des quatre évangélistes sous leurs formes allégoriques, (l'homme pour Saint Matthieu, l'aigle pour saint Jean, le taureau pour Saint Luc et le lion pour Saint Marc). Cette représentation est inspirée de la vision d'Ezéchiél (Ez 1, 1-14)

Il est vrai que les textes ont surtout mis en avant les faits militaires, batailles, sièges.... Il n'empêche que la présence de troupes nombreuses sur le terrain reste permanente ; beaucoup sont des mercenaires venant de toute l'Europe, en sus des écossais, des Gallois on trouve des Lombards, des Suisses des soudards d'origine germanique... Ces troupes lorsqu'elles ne touchent pas leur solde se transforment en routiers et pillent, violent et se payent sur le dos des populations. La seigneurie de Parçay en vécut l'expérience. Elle appartient à l'Abbaye de Marmoutier comme la ferme fortifiée de Meslay, et les chroniques de l'Abbaye nous rapportent principalement les événements concernant la grange et provoqués par les troupes écossaises, mais on peut penser que les pillards ne négligèrent pas, dans leur violence, les richesses de la Seigneurie¹⁸⁹ regroupées dans la grange dimière proche de l'église, dans la maison seigneuriale et dans l'église, et qu'ils détruisirent et endommagèrent la plupart de ces biens. Nous disposons de plus d'informations concernant Meslay. « *Ni la porte fortifiée de grande dimension, ni les murs entourant la grange ne purent arrêter des « soudoyers¹⁹⁰ » sans solde, ayant grand faim et grand soif. Sous l'abbatit de Guy de Lure, la veille de l'exaltation de la Sainte Croix (13 sept. 1422) Ainsi un parti d'Écossais, conduit par on ne sait qui, après avoir trop mangé et trop bu, s'employèrent à mettre le feu. Guy de Lure dut réparer les dommages, reprenant les murs du XIIIe siècle et faisant entièrement refaire la charpente et le toit de la grange de meslay.* »¹⁹¹. Mais les exactions ne se limitèrent pas à Meslay, et la Seigneurie de Parçay se présentait comme une cible toute désignée ; peu d'habitation dans son voisinage, des richesses accumulées par la dime et les redevances que l'on payait à la « récept » du logis seigneurial, et on peut imaginer que les mêmes exactions s'y déroulèrent peut-être à la même date, et probablement dans des circonstances identiques. La différence portera sur le fait que la Seigneurie ne disposait pas des mêmes ressources que l'Abbaye et que la restauration prendra plus de temps d'une part et en limitera la dimension, faisant que l'église sera réduite en taille.

Dans les maigres informations qui nous sommes parvenues, on constate que la paroisse ou les environs de Parçay n'ont pas été ménagés. En voici quelques témoignages.

- En 1348, la Peste Noire s'étend, Pierre II du Puy est abbé de Marmoutier, (1325,1363), des bandes anglaises ou alliées s'acharnent sur le domaine de Meslay ; on peut penser que la Seigneurie de Parçay ne reste pas à l'écart de ces exactions¹⁹².
- **En 1422, le 13 septembre, veille de la Sainte-Croix, sous Guy de Lure, les Écossais brûlent la charpente de la grange de Meslay. « Cette première moitié du XVème siècle est terrible pour la Touraine. Les troupes mal payées pourvoient à leur approvisionnement par la force et multiplient en outre meurtres, viols, rapt...Les renforts écossais qui ne cessent de débarquer à la Rochelle, entre 1419 et 1424, pour le plaisir de combattre les Anglais, s'abattent sur la Touraine où ils se comportent en pays conquis. Charles VII, ne pouvant payer les soldes de ces encombrants alliés, donne d'ailleurs son duché à leur chef Archibald, comte de Douglas, le retirant à la reine Marie D'Anjou. Il reviendra ensuite à Yolande d'Anjou, reine de Sicile. »**
- Les Anglais disposaient, à Château-Renault et à Saint Christophe de garnisons qui faisaient des « razzias » jusqu'aux portes de Tours, ce qui incommodaient fortement la ville et ses environs. Les habitants, en 1426, supplièrent, sans succès, la reine de Sicile, duchesse de Touraine d'envoyer quelques troupes pour être délivrés de ce flacheux voisinage.
- L'année 1424 les anglais s'emparèrent du château de Rochecorbon et de Langeais et entreprirent de ravager les campagnes environnantes. Marmoutier et ses propriétés ne restèrent pas à l'écart de ces pillages. Les Tourangeaux

¹⁸⁹ En réalité la Seigneurie, bien qu'appartenant à l'Abbaye est en réalité gérée par un Maire qui paie des redevances à Marmoutier ; l'abbaye n'est donc concernée qu'au second degré par les dégâts qui y sont produit

¹⁹⁰ Soudoyers = soudards, mercenaires

¹⁹¹ Propos rapportés par Pierre Levelle dans son histoire de Touraine, p 295.

¹⁹² Voir « la Grange de Meslay » Editions de Meslay par Patrick Lefèvre

s'adressèrent de nouveau à Charles VII qui reconnut son impuissance de chasser les anglais des postes qu'ils occupaient et leur conseilla d'acheter leur paix à prix d'argent. On trouve effectivement dans les registres de la maison-de-la-ville de Tours qu'à la suite du conseil donné par le Roi, il y eut le 6 octobre 1427 une délibération lors de laquelle on arrêta de donner deux mille cinq cent écus d'or au capitaine qui commandait la garnison de Langeais et cinq cents écus d'or au capitaine au commandant de Rochecorbon pour les faire sortir de ces deux places fortes. L'or obtint ce que la force n'avait pu obtenir, et les deux places fortes furent évacuées.

Les Métairies, les fermes de Parçay ne pouvaient rester à l'écart de ces exactions, le prieuré de Meslay en souffrit, mais aussi les petits paysans et les serfs. C'est probablement à cette période que l'église de Parçay subit des dommages importants. **On peut imaginer que lors du pillage de Meslay en 1422 par les Ecossais ses derniers n'oublèrent pas à la Seigneurie de Parçay centre de collecte des taxations locales et qui disposait d'une grange dîmière voisine de l'église, d'ailleurs les textes anciens confirment des exactions :**

Le 14 Aout 1429¹⁹³, acte capitulaire par lequel, les religieux de Marmoutier, remettent à « *Guillemette le Roy, fille de Guillaume le Roy, veuve de Jean Dorléans,* » paroissiens de Saint Saturnin de Tours, les aréages des 24 provendiers¹⁹⁴ d'avoines et autres rentes (5 deniers de cens) à eux dus sur ses dépendances situés dans le fief des religieux de Parçay, **en considération des pertes occasionnées par la guerre.**

Parçay en première ligne du conflit franco anglais

Au début des années 1400 la guerre s'amplifie et Parçay Meslay est à la première ligne des combats. Henri V, roi d'Angleterre, profitant des troubles mentaux du roi Charles VI, lève une armée contre la France : il remporte **la bataille d'Azincourt en 1415**, c'est une hécatombe pour la noblesse française, Henri V s'empare de la Normandie . Le **21 mai 1420 au traité de Troyes**, le roi de France Charles VI en pleine crise de folie est représenté par Isabeau de Bavière. En signant avec le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et Henri V d'Angleterre, le traité de Troyes, elle confirme la destitution de son propre fils (futur Charles VII) au profit du roi d'Angleterre et de ses héritiers légitimes,

Bien que le traité de Troyes organise la future succession du roi Charles VI au profit du roi d'Angleterre Henri V, ce scénario n'a pas lieu **car Henri V meurt le 31 août 1422** au château de Vincennes, précédant de deux mois la mort de Charles VI en l'hôtel Saint-Pol de Paris le **21 octobre 1422**. Cela n'empêchera pas au fils d'Henry V d'être sacré Roi de France à Notre Dame-de-Paris en 1431 à l'âge de 10 ans ; on comprend l'insistance de Jeanne D'arc de faire sacrer Charles VII à Reims pour effacer cet affront.

¹⁹³ Pour situer ces dates par rapport à des événements majeurs de l'histoire de France, et en particulier par rapport à ceux impliquant Jeanne d'Arc, rappelons que **Jeanne d'Arc**, née vers 1412 à Domrémy et morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen, capitale du duché de Normandie alors possession du royaume d'Angleterre. Cette jeune fille de dix-sept ans d'origine paysanne prétendant avoir reçu de la part des saints Michel, Marguerite d'Antioche et Catherine la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise, parvient à rencontrer le dauphin Charles, à conduire victorieusement les troupes françaises contre les armées anglaises, à lever le siège d'Orléans et à conduire le dauphin au sacre à Reims, contribuant ainsi à inverser le cours de la guerre de Cent Ans. Capturée par les Bourguignons à Compiègne en 1430, elle est vendue aux Anglais par Jean de Luxembourg, comte de Ligny, pour la somme de dix mille livres. Elle est condamnée à être brûlée vive en 1431 après un procès en hérésie conduit par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais et ancien recteur de l'université de Paris.

¹⁹⁴ Provendier ; mesure de grain correspondant à quatre boisseaux



Figure 166 Couronnement d'Henry VI comme roi de France, en 1431 à Notre-Dame de Paris

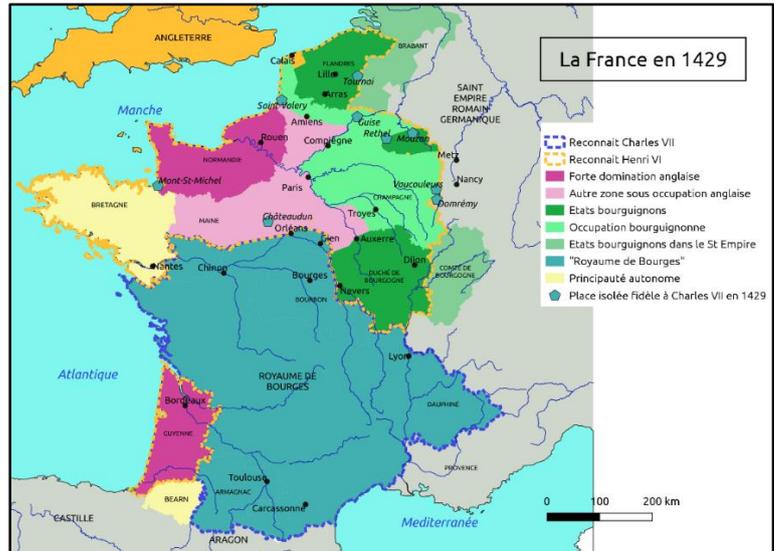


Figure 167. Les archers Ecossais sont reconnaissables à la croix blanche de St Michel sur fond rouge ; ils accompagnent les forces françaises à la fleur de lys sur fond bleu.

Le Nord de la Loire définit, alors, la nouvelle frontière entre les Anglais et les troupes de Charles VII. Orléans devient une ville clé et Jeanne d'Arc en fera sa première cible, mais il faut imaginer que la Seigneurie de Parçay se retrouve en première ligne ; elle en paya le prix.

Les Ecossais alliés de la France

Existe depuis fort longtemps une alliance entre l'Ecosse et la France : cette histoire de la vieille alliance entre la France et l'Écosse, plus connue sous le nom d'**Auld Alliance**¹⁹⁵. La confiance vis-à-vis des écossais est telle que ces derniers forment la garde personnelle du roi. Charles V fut le premier roi de France à faire entrer des Écossais dans sa garde¹⁹⁶.

En 1420, un corps de 6 000 Écossais avait débarqué à La Rochelle pour venir au secours de celui qui n'était encore que dauphin. Ce corps était commandé par John Stewart ou Stuart, Earl of Buchan dit Boucan..

¹⁹⁵ est unique dans l'histoire des nations car elle n'a pas d'équivalent en termes de durée et d'intensité. Certains en font remonter l'origine au règne de Charlemagne. La partie formelle de cette alliance correspond à une succession de traités militaires renouvelés règne après règne (20 fois entre 1326 et 1558)

¹⁹⁶ La Garde écossaise était composée d'un groupe de 25 archers appelés « archers du corps » à la tête duquel on trouvait le « premier homme d'arme de France ». Les 24 autres archers étaient dénommés « garde de la manche » parce qu'ils ne quittaient pas le roi d'une semelle. Un corps de 100 « archers de la garde du Roy » complétait le tout. L'ensemble formait « les archers des gardes du corps du Roy », terme à l'origine de nos « gardes du corps » actuels.

Après la mort de Charles VII en 1461 et malgré l'hostilité affirmée de son fils Louis XI à son égard, ce dernier maintint le corps écossais dans ses fonctions de protection rapprochée du roi. (voir le roman de Walter Scott « Quentin Durward »)

Ce John Stuart est fait connétable de France en 1423, après sa victoire sur le duc de Clarence à Baugé (1421). Il est tué à la bataille de Verneuil en 1424. Le point culminant fut la Guerre de Cent Ans et particulièrement lors de l'arrivée de contingents écossais qui débarquèrent à la Rochelle (jusqu'à 30.000 soldats) dans la période 1419-1429 et jouèrent un rôle déterminant, aux côtés du dauphin Charles et de Jehanne d'Arc, dans la reconquête du territoire. Alain Chartier écrira au XVe siècle « **L'Auld Alliance n'a pas été écrite sur un parchemin de peau de brebis mais gravée sur la peau d'homme, tracée non par l'encre mais par le sang** »

La Bataille de Baugé



Figure 168 Bataille de Baugé (proche d'Angers)

Le 22 mars 1421, veille de Pâques, l'armée anglaise du duc de Clarence, forte de 3 000 hommes, se repose près de la ville de Baugé ; après avoir échoué devant Angers, elle se dirige vers Tours en suivant l'antique voie romaine. Ses forces sont en partie dispersées, les archers s'étant ainsi éloignés pour piller les alentours. Un chevalier écossais est capturé et amené au duc de Clarence qui apprend ainsi qu'une force de 5 000 Franco-Écossais se trouve non loin de là. Environ une heure avant le coucher du soleil, il décide de profiter de l'effet de surprise et d'attaquer avec sa seule cavalerie sans attendre le reste de son armée, principalement les archers.

Ses troupes se composent seulement de 1 500 hommes et se retrouvent opposées aux 5 000 hommes de l'armée franco-écossaise. Celle-ci est menée, pour les Écossais, par John Stuart, comte de Buchan, et pour les Français, par le chambellan du dauphin, Motier de Lafayette. Le premier affrontement a lieu sur le pont au-dessous de Vieil-Baugé, solidement défendu par Jean de Fontaine, capitaine du Mans (son frère Guérin de Fontaine, écuyer, sera une des seules victimes de la bataille côté franco-angevin), ce qui oblige le duc de Clarence à faire demi-tour pour tenter de déborder l'ennemi par la vallée. Trop impulsif, le duc de Clarence lance son attaque sur les troupes franco-écossaises massées sur les hauteurs. Cette attaque, qui ressemble à celle de la chevalerie française à Azincourt, est un échec. Le combat tourne au carnage pour les troupes anglaises, le duc, le baron de Ros et le comte de Tancarville sont tués, les comtes d'Exeter, de Somerset et de Huntingdon sont capturés. Les Anglais ont perdu 1 000 hommes et 500 sont faits prisonniers. Les pertes franco-écossaises sont, elles, minimes. Dans la nuit, le comte de Salisbury effectue la retraite vers la Normandie avec le reste de l'armée.

Bataille de Verneuil

La bataille de Verneuil se déroula le 17 août 1424, à 3 km au nord de Verneuil, à proximité du château de Charnelles, en Normandie. 11 000 Français et quelque 7 000 Écossais affrontent 14 000 Anglais. Les Français débordés, battent en retraite tandis que les Anglais encerclent les Écossais et les massacrent. Le connétable de France l'Écossais John Stuart, comte de Buchan, son frère cadet Robert, son beau-père Archibald Douglas, 4e comte de Douglas par une victoire de l'armée anglaise.



Figure 169 Bataille de Verneuil ; Les archers écossais sont identifiables par la croix blanche sur fond rouge sur la gauche du tableau à la différence des archers anglais portant la croix de St Georges (rouge sur fond blanc)



Les Anglais lève le siège d'Orléans

1415-1431 une densité d'événements historiques

- ~1412 Naissance de Jeanne d'Arc
- 1415 Défaite de Charles VI à d'Azincourt par Henry V d'Angleterre
- 1417 Le Dauphin, futur Charles VII, séjourne à Meslay pour y rencontrer les échevins de Tours.
- 1419 prise de la Normandie par Henry V
- 1420 traité de Troyes. Le Dauphin, futur Charles VII est destitué. Le Nord de la Loire est sous domination anglaise.
- 8 mai 1420 Paris passe sous domination anglaise
- 1420 arrivée de 6000 Ecossais à La Rochelle, venus combattre les Anglais, ils seront 30.000 à débarquer entre 1420 et 1429
- 22 Mars 1421 Bataille de Baugé (victoire sur les Anglais)
- 31 aout 1422 mort d'Henry V
- 21 Octobre 1422 mort de Charles VI
- 13 septembre 1422, la Grange de Meslay est brûlée par les écossais qui pillent la région, c'est probablement à cette date qu'à Parçay, l'église, le logis seigneurial et sa grange dimière avoisinante sont partiellement détruits
- 17 Aout 1424 Bataille de Verneuil (victoire anglaise)
- 1424 conquête de Maine par les Anglais
- 1424 Les Anglais s'emparent du château de Rochecorbon
- 23 février 1429, Jeanne d'Arc rencontre le futur Charles VII à Chinon
- Libération d'Orléans par Jeanne d'Arc le 8 mai 1429
- 18 juin 1429 Victoire de Patay par Jeanne d'Arc
- 14 aout 1429, acte capitulaire par lequel les moines de Marmoutier aident la reconstruction de Parçay
- Le 17 juillet 1429, Sacre de Charles VII à Reims
- 23 mai 1430 Jeanne est capturée par les Bourguignons à Compiègne
- Elle meurt sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen

Retour à la prospérité.

C'est à la fin du XVe Siècle, mais surtout au début du XVIe siècle que la prospérité revient.



Publications du même auteur

- **Le Château de la Tour. Rochecorbon**
- **Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps**
- **Le Manoir des Basses-Rivières. Rochecorbon**
- **Saint-Georges-sur-Loire. Rochecorbon : le chef-lieu (Tome 1)**
- **Le Sud de la Seigneurie de Parçay & « les écarts » de Saint-Georges-sur-Loire (Tome 2)**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 1**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 2**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 3**



**Éditions Robert Pezzani
La Thibaudière
Parçay-Meslay
France**

Premier trimestre 2023

Cet ouvrage est publié sans rémunération de son auteur

Notes de l'auteur

Cherchant à compléter les premières éditions de mon « Histoire de Parçay-Meslay, les pages s'ajoutant aux pages entraînaient un volume trop volumineux à mon gout. J'ai donc décidé de le couper en trois tomes, facilitant ainsi des mises à jour ultérieures, et rendant le téléchargement sur internet moins laborieux.

J'ai de plus modifié légèrement le découpage, insérant diverses annexes dans les volumes intermédiaires. Ce qu'il y a de nouveau porte sur la description de la guerre de 1870, sur les dernières investigations de l'INRAP sur le sol de la commune. De nombreux détails ont aussi été ajoutés ou modifiés : exemple, « le Logis Seigneurial fut construit au XIIe siècle, puis largement remodelé dans les siècles qui suivirent, il fut partiellement détruit en 1422 en même temps que l'église St Pierre.... »

Robert Pezzani